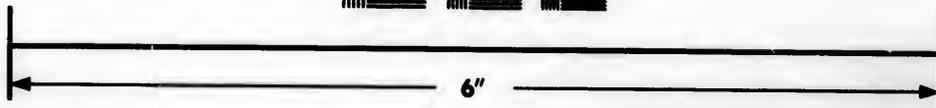
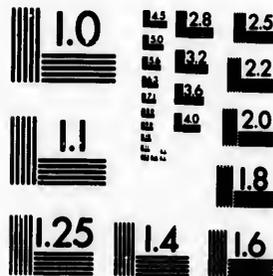


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
12.8
13.2
12.2
12.0
11.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The co
to the

The im
possibl
of the
filming

Origina
beginn
the las
sion, o
other c
first p
sion, a
or illus

The las
shall c
TINUE
whiche

Maps,
differe
entirel
beginn
right a
require
metho

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

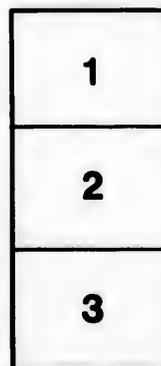
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

tails
du
modifier
une
image

errata
to

pelure,
on à



.....

C

L

Ch. F. G. L.

LA
LITTÉRATURE CANADIENNE

L

LA

2033

LITTÉRATURE CANADIENNE

DE

1850 à 1860.

PUBLIÉE PAR LA DIRECTION DU "FOYER CANADIEN"

TOME I



QUEBEC
DESBARATS ET DERBISHIRE
Imprimeurs-Éditeurs

1863

to
s'

de
tr
d'
bi
cu
le
du

ré
qu
ain
de

dis
pre

AVANT-PROPOS.

DEPUIS l'époque de la publication du *Répertoire National* (1847-48) un grand progrès s'est accompli dans la littérature de ce pays.

A part les ouvrages imprimés sous forme de volumes ou de brochures, et qu'il serait trop long d'énumérer ici, un bon nombre d'essais, discours, esquisses historiques et biographiques, récits, légendes, et autres opuscules, tant en vers qu'en prose, ont paru dans les colonnes des journaux français publiés, durant cette période, dans le Bas Canada.

L'objet de *La Littérature Canadienne* est de réunir en quelques volumes les plus remarquables de ces travaux épars, et de combler ainsi la lacune qui existe dans notre collection de littérature nationale.

Les quatre lectures de M. Parent et le discours de M. Chauveau, reproduits dans ce premier volume, avaient déjà été mis en

brochures, lors de leur publication dans le *Canadien*, mais à un si petit nombre d'exemplaires que les amis intimes des deux auteurs avaient seuls pu s'en procurer.

Le voyage de M. Garneau n'avait été imprimé que dans le *Journal de Québec* (1854-55).

On peut dire la même chose des opuscules de M. Ferland, à l'exception de l'étude sur le Labrador déjà publiée dans les *Rapports de l'Association pour la Propagation de la Foi*, mais qui a été revue, corrigée et augmentée pour ce premier volume de *La Littérature Canadienne*.

Le Catalogue des plantes du Labrador, préparé avec soin par M. l'abbé Ovide Brunet, Professeur de Botanique à l'Université-Laval, est un travail entièrement nouveau qui ne peut manquer d'attirer l'attention des savants.



M
qu
in
no
n'a
pr
liv
mi
pla
mo
n'a
A
de
pat
tiq
d'h
leu
je l
le p
cul
non

LA

LITTÉRATURE CANADIENNE.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR ETIENNE PARENT, ECR., DEVANT UNE ASSOCIATION DE
COMMIS-MARCHANDS, LE 15 JANVIER 1862.

DE L'IMPORTANCE ET DES DEVOIRS DU COMMERCE.

MESSIEURS,

Le désir de répondre, le plus tôt possible, à l'honneur que vous m'avez fait de me demander une lecture, pour inaugurer ce que l'on peut presque appeler une ère nouvelle pour vous, m'a fait hâter ce jour plus que je n'aurais dû le faire dans l'intérêt de mon amour-propre. Pour cette raison, le travail que je vais vous livrer, se sentira nécessairement de la hâte que j'ai mise à le préparer. Ce n'est pas, je vous l'assure, un plaidoyer intéressé que je vous présente ici pour couvrir mon insuffisance, mais une excuse bien candide de n'avoir pu mieux répondre à votre attente.

Avant d'entamer le sujet de cet entretien, je crois devoir me constituer votre intreprète auprès de vos patrons, qui, dans des vues aussi libérales que patriotiques, vous ont permis de dévouer vos longues soirées d'hiver à votre instruction. Le public, j'en suis sûr, leur saura gré de ce sacrifice, qui peut avoir, et aura, je l'espère, des résultats plus importants qu'on pourrait le penser d'abord, non seulement pour vous en particulier, mais même pour le pays tout entier. En votre nom, donc, au nom de vos familles, au nom du pays,

je remercie messieurs les marchands de cette ville de vous avoir laissé vos soirées d'hiver, pour travailler plus librement à votre avancement intellectuel, moyen d'assurer à notre pays une classe de marchands digne de ses hautes destinées.

Le commerce, comme tous les autres arts, ses frères, a eu pour mère la nécessité, où les hommes n'ont pas tardé à se trouver, de recourir à la division du travail, pour se procurer la plus grande somme possible de bien-être matériel. Il sert en outre de lien entre eux tous pour les faire contribuer de concert au bonheur et à l'avancement de l'humanité, et l'on peut ajouter que tous les autres arts sont ses tributaires, ses obligés au moins, puisque sans lui ils ne pourraient chacun remplir que bien imparfaitement leurs fins et leurs objets, tant particuliers que généraux. A quoi servirait, par exemple, que la Louisiane et les Etats voisins produisissent le coton en si grande abondance, si le commerce n'était là pour l'échanger contre les produits manufacturés ou les capitaux de l'Europe? A quoi servirait que le Canada possédât les plus belles forêts du monde, si le commerce ne nous ouvrait les marchés de l'Angleterre, auxquels il nous est permis d'ajouter déjà ceux des Etats-Unis?

Vous n'ignorez pas, sans doute, qu'il se fait avec nos voisins, malgré des droits protecteurs très-élevés, un commerce de bois assez considérable, qui ne peut qu'aller s'augmentant jusqu'à des proportions incalculables, surtout si nous savons soumettre nos forêts à une direction prévoyante et éclairée, ce que nous avons négligé jusqu'à présent, tant nous nous sentions riches sous ce rapport. Mais il serait temps, grandement temps, de s'occuper de l'affaire.

Pour revenir à notre sujet. A quoi servirait aux différents arts, même d'un seul et même pays, de multiplier leurs produits, si le commerce n'était là aussi pour les échanger contre ceux des autres sections ? L'agriculteur, sans le commerce, courrait le risque d'être, sur des tas de blé, exposé à mille privations, et les autres artisans à mourir de faim sur des monceaux de produits manufacturés. On sait qu'il est hors de question pour chaque art, chaque métier de colporter au loin ses produits à la recherche des acheteurs. Ce serait refouler l'industrie où elle en était aux premiers âges du monde, alors que les hommes se contentaient, pour vivre, du lait et de la chair de leurs troupeaux, dont les toisons leur fournissaient aussi le vêtement. Les poètes ont, il est vrai, appelé ce temps l'âge d'or ; mais comme je suis sûr que vous préférez l'or de la Californie à cet or-là, et que mon intention n'est pas de vous désabuser, nous laisserons les poètes avec leurs rêves dorés, leur souhaitant d'en vivre s'ils le peuvent.

Le commerce n'existait pas alors. Il fit sa première apparition, lorsqu'aux peuples pasteurs succédèrent les peuples agriculteurs. L'agriculture, en augmentant et variant les substances alimentaires, surtout en produisant un surplus, permit à certaines classes d'hommes de s'appliquer à plusieurs arts, dont l'agriculteur avait besoin pour ses travaux ou pour ses aises. Alors commença l'échange sur un pieu régulier, et de ce moment l'on eut le trafic, qui est le premier degré du commerce. Bientôt certains avantages de sol, de climat ou de position permirent à certaines localités de surpasser les autres dans certaines productions. Dès lors on eut le négoce. . Enhardi par

ses premiers succès, le commerce organisa de nombreuses caravanes pour passer les déserts, et construisit de nombreux vaisseaux pour traverser les mers, exportant et important les richesses de pays éloignés les uns des autres; et l'on eut le grand commerce le commerce proprement dit.

Jusqu'à naguère, par des causes qui disparaissent peu à peu devant l'intelligence et l'esprit d'entreprise de quelques-uns de nos compatriotes, la race à laquelle nous appartenons pour la plupart, fut condamnée à ne pas dépasser les limites du petit commerce, à servir de commis, pour ainsi dire, aux marchands venus d'outre mer. Aujourd'hui ce doit être pour nous un sujet d'orgueil et d'encouragement que de pouvoir compter des maisons canadiennes à la tête de plusieurs branches importantes de notre commerce. Aux chefs de ces maisons vous devez, nous devons tous un tribut de reconnaissance nationale. Ils ont relevé le caractère de notre race aux yeux des étrangers et de nos compatriotes d'adoption, en même temps qu'ils seront un exemple et un sujet d'émulation à plusieurs des nôtres.

.....

Jeunes gens qui m'écoutez, et pour qui j'ai composé ce petit travail, voilà des modèles, des guides pour vous. Commencez modestement, selon vos moyens, rien de mieux; mais tendez sans cesse à agrandir vos opérations; suivez le mot de votre siècle et du nouveau monde : *go ahead!* En avant.

Pour vous encourager à entrer dans cette voie, et à y persévérer, je vais vous entretenir un instant de ce

qu'il y a de beau, de grand, d'humanitaire dans le commerce.

Messieurs, vous pouvez être fiers de l'état que vous avez embrassé, car il a fait et opéré de bien grandes choses dans le monde. C'est lui qui d'une contrée stérile fit la Phénicie, un des pays les plus renommés de la haute antiquité. Les Phéniciens, non contents d'amener l'abondance chez eux, fondèrent des colonies en Afrique, en Asie, en Espagne. Tout le monde a entendu parler de cette fameuse ville de Tyr, capitale de la Phénicie, qui, détruite une première fois par Nabuchodonosor, fut bientôt, grâce à son commerce, sortir de ses ruines plus puissante qu'auparavant, et qui, moins de deux siècles après, put arrêter sous ses murs, pendant sept mois, le plus grand conquérant de l'univers, cet Alexandre qui, à 32 ans, se plaignait qu'il n'y eût pas un autre monde à conquérir.

Athènes, cette ville cent fois détruite et cent fois rebâtie, rendue si glorieuse par ses sages, ses savants et ses artistes, dut à ses marchands sa puissance matérielle, fondement de ses autres grandeurs.

Carthage, digne fille de Tyr, disputa, pendant un siècle, l'empire du monde à l'ancienne Rome, qui ne dut son salut, comme on sait, qu'aux funestes délices de Capoue. C'était une rivale si redoutable et si redoutée, même après ses premiers revers, que Caton l'ancien n'entraît jamais au sénat sans prononcer son mot devenu si célèbre : *Delenda est Carthago*, il faut détruire Carthage. Et enfin Carthage fut détruite, et Rome ne rencontra plus d'obstacle sérieux à sa colossale ambition.

Ce fut aussi sous les auspices du commerce que Venise surnommée "la reine de l'Adriatique,"

jeta une si grande splendeur au moyen âge, et que plus tard Amsterdam fit, au nord, sur le golfe d'Ye, ce que Venise avait fait au midi de l'Europe. Et Gênes "la Superbe," à quoi dut-elle sa richesse et sa beauté, si ce n'est à son commerce? Mais son plus beau titre de gloire, dû au génie commercial de ses enfants, c'est d'avoir donné le jour à Christophe Colomb, à qui ses ingrats contemporains refusèrent l'honneur de donner son nom au nouveau monde. Mais sa découverte l'a fait si grand, qu'il a pu se passer de cet honneur. Est-ce à un semblable motif, ou à l'ingratitude des peuples civilisés d'Amérique, qu'il faut attribuer l'absence, jusqu'à nos jours, sur le sol américain, d'un monument digne de l'homme à qui il serait élevé, digne de ceux qui l'élèveraient, digne enfin de l'événement qu'il serait destiné à commémorer? La découverte de l'Amérique, messieurs, est le plus grand événement de l'ère moderne, après celui qui l'a commencée; et c'est bien et incontestablement au commerce que nous la devons. Oui, sans le commerce, sans le génie aventureux qui en est l'âme, et l'esprit d'entreprise qu'il inspire, ce beau, ce riche, ce vaste continent d'Amérique serait encore entre les mains des tribus sauvages, qui semblaient n'avoir d'autre ambition que celle de s'exterminer les unes les autres, n'ayant aucune idée de perfectionnement, à l'exception pourtant des peuples du Mexique et du Pérou, où l'on trouva un commencement de civilisation. Sans le commerce, Québec serait encore Stadacona, et Montréal Hochelaga, et notre beau fleuve, sillonné aujourd'hui par des milliers de vaisseaux et de barques à vapeur, ne verrait encore que l'humble canot d'écorce

glisser furtivement sur son vaste sein. Et ces forêts primitives, que les chemins de fer commencent à traverser, et qui ne tarderont pas de l'être d'un océan à l'autre, n'auraient encore reçu de l'homme d'autre servitude que l'humble sentier du chasseur indigène. Vingt-cinq à trente millions d'hommes civilisés, industriels, remplacent aujourd'hui, dans la seule partie septentrionale de notre hémisphère, les quelques centaines de milliers de sauvages qui l'habitaient au temps de Jacques Cartier, le Christophe Colomb du Canada. Et, s'il nous était permis de lire au Livre de Dieu les destins futurs de l'Amérique du Nord seulement, entièrement habitée qu'elle sera bientôt par une population libre, active et entreprenante, atteignant d'une main à l'Europe savante et policée, de l'autre à l'antique et riche Asie, que de prodiges nous verrions que le monde n'a pas encore vus, et quel étonnement ne serait pas le nôtre, tout habituée que notre génération ait été à contempler des merveilles en tous genres !

Eh ! ces merveilles donc, qui font le sujet de notre admiration, à qui les devons-nous pour la plupart, si ce n'est au commerce ? Il serait trop long de vous citer les mille et une découvertes et améliorations qui ont eu lieu, de nos jours, dans les arts d'utilité seulement, et qui ont fait descendre, jusqu'aux classes ouvrières, le confort, l'élégance même, qui naguère étaient l'apanage exclusif des classes riches. Bornons-nous donc à quelques-uns des exemples les plus frappants où le génie, à la voix encourageante du commerce, devenu puissance sociale, s'est lancé avec ardeur dans les sentiers les plus inconnus de la science et de l'expérimentation. Le commerce donc

se plaignait depuis longtemps des caprices, même de la lenteur des vents sur mer; et sur terre, comment aurait-il pu se contenter du pas, de la course même du cheval? Le génie se met à l'œuvre, et voilà que l'on traverse l'Atlantique en dix jours, et que l'on voyage, ou plutôt que l'on vole sur la terre, à raison de vingt lieues à l'heure.

Mais ce n'était pas assez; le commerce pouvait bien se résigner, faute de mieux, à voir ses ballots de marchandises voyager sur ce modeste pied-là, mais il lui fallait quelque chose de bien plus rapide pour ses ordres, pour sa correspondance pressée. Comment! il est le maître du globe terrestre, et il lui faudra attendre des semaines et des mois avant de savoir ce qui se passe sur aucun point de son domaine? Bon Dieu! on va donc faire descendre Mercure de l'Olympe, où il repose depuis dix-huit cents ans, et le remettre à son ancien métier de messenger, au service des dieux nouveaux? Ma foi, c'est peut-être mieux que cela encore, car je doute fort que le messenger des dieux de l'Olympe ait jamais égalé en vitesse celui que le commerce a maintenant à son service. Ce n'est rien moins que la terrible foudre du grand Jupiter, fabriquée autrefois par un dieu, et que le père des dieux seul pouvait manier. Oui, messieurs, le génie moderne, plus hardi encore que l'infortuné Prométhée, qui ne put dérober qu'une étincelle du feu céleste, le génie moderne a su dérober à Vulcain le secret de forger la foudre, et à Jupiter le droit de l'employer, non plus pour foudroyer les humains, ce qu'il pourrait bien faire cependant, mais pour les faire communiquer entre eux instantanément d'un bout de la terre à l'autre : enfin la foudre est

devenue le messager de l'homme. Vous le voyez, tout ce que la poétique imagination des anciens peuples a pu inventer de prodiges, pour des dieux encore, se trouve surpassé de nos jours, pour satisfaire aux besoins du commerce.

Je pourrais vous citer un bon nombre d'autres découvertes et applications de la science faites et entreprises dans le même but. Nous venons de faire une petite excursion dans le pays enchanté de la mythologie, vous montrant la science divine de Vulcain, transportée dans les bureaux de nos télégraphes électriques ; il ne faut donc pas s'étonner s'il y a déjà longtemps que nous avons surpassé celle d'Icare, simple fils de héros. Aussi se fait-on un jeu d'une tentative qui coula la vie au Mongolfier de la Fable. Il ne s'agit plus maintenant de s'élever dans l'air..... belle bagatelle que cela ! l'on s'occupe sérieusement de résoudre le grand problème de la navigation aérienne, d'une manière usuelle et pratique, en même temps que l'on parle de la possibilité de jeter un fil de télégraphe électrique à travers l'Atlantique. Et qui osera dire que cela est impossible ? Napoléon a dit que le mot impossible n'était pas français : certes, après ce que nous avons vu, on pourrait dire que ce mot n'est plus d'aucune langue.

Toutes ces merveilles, nées et à naître, c'est, on peut le dire, le commerce qui les fait surgir, qui les féconde et leur donne la vitalité ; sans lui, sans son souffle générateur et vivifiant, elles seraient restées et resteraient, germes infécondés, dans les livres ou les cartons des savants, comme l'ont fait longtemps l'électricité et la vapeur, c'est-à-dire jusqu'au temps

où le commerce s'est aperçu qu'elles pouvaient devenir pour lui des instruments utiles à ses opérations.

L'état par lequel et pour lequel s'opère d'aussi grandes choses mérite assurément une haute considération, et ce n'est pas, comme vous le voyez, le vain désir de flatter votre amour-propre, qui m'a fait vous dire que vous deviez être fiers d'y appartenir.

Mais il y a dans le commerce quelque chose de plus beau encore que ses grandeurs, ce sont ses tendances éminemment humanitaires, civilisatrices et progressives. Le commerce est, après la religion chrétienne, le plus grand instrument, entre les mains de Dieu, pour l'avancement moral et intellectuel de l'homme, en mettant en contact la civilisation et la barbarie, ou des états de civilisation plus avancés avec d'autres qui le sont moins. L'homme, fait perfectible, ne peut voir chez les autres ce qui est mieux, sans avoir le désir de les imiter. La paresse et l'esprit de routine résistent plus ou moins longtemps, mais l'instinct de perfectibilité, mis dans l'homme par Dieu, finit par l'emporter ; sinon, les races faibles et improgressives, si elles habitent un pays fertile, disparaissent tôt ou tard devant des races plus industrieuses et plus intelligentes. Et c'est dans l'ordre : Dieu qui veut que l'homme travaille et se perfectionne, en se multipliant sur la terre, ne peut vouloir que cette terre appartienne aux races paresseuses et stationnaires. L'on a voulu rire du titre que les anciens pèlerins de la Nouvelle-Angleterre se créèrent aux terres dont ils s'emparaient, en disant que Dieu avait donné la terre à ses saints. Je trouve, pour ma part, que ce titre en valait bien d'autres qui

passaient alors et passent encore pour incontestables. Au reste, ce n'est pas à nous, habitants nouveaux du Canada, à contester la valeur de ce titre, car en réalité nous n'en avons pas d'autre. Mais, au moins, rappelons-nous que nous devons aide et assistance aux restes épars des anciens maîtres du pays. On a, à cet égard, assez libéralement traité les descendants des aborigènes dans le Haut Canada, mais dans le Bas on les a honteusement négligés jusqu'à présent. Nous ne devons pas tarder à réparer cet oubli, et je vois avec plaisir que la législature, dans sa dernière session, a pensé à nos pauvres sauvages, et qu'il est question de leur faire des réserves de terres pour s'y établir, si on peut les y résoudre, ou pour leur créer quelques ressources assurées, s'ils s'y refusent. Ce n'est là qu'un acte de justice, que l'on fera plein et entier, il faut l'espérer. Espérons surtout que nos bons et braves amis de Lorette, dont les pères ont mêlé leur sang avec celui des nôtres pour la défense du pays, ne tarderont pas à avoir un patrimoine pour leurs enfants.

Pour revenir à notre sujet, nous disions que le commerce, en mettant les peuples civilisés en contact avec les peuples barbares, amenait ces derniers avec le temps dans la voie de la civilisation; et c'est là l'histoire de presque tous les peuples civilisés anciens et modernes. La conquête a bien pu subjuguier, mais il a fallu que le commerce soit survenu pour compléter l'œuvre du conquérant, et le consolider par l'assimilation des goûts, des besoins et des idées. Nous en avons sous les yeux deux exemples bien frappants, un dans l'Amérique espagnole, où les descendants des anciens habitants se sont assimilés à

leurs conquérants, assimilation qui n'est pas encore complète, mais qui le sera bientôt, au point qu'il sera aussi difficile de distinguer un descendant des Incas d'un Espagnol, qu'il l'est aujourd'hui en France de distinguer un Gaulois d'un Franc.

L'autre exemple, nous le trouvons dans l'Indoustan, ou, grâce à l'influence bénigne du commerce, cent cinquante à deux cents millions d'hommes reçoivent la loi d'une compagnie de marchands Anglais, s'impreignant lentement, il est vrai, mais visiblement, des idées plus avancées de la civilisation européenne. Et cette immense conquête, c'est au commerce et au commerce seul qu'elle est due ; c'est une compagnie de marchands qui a doté l'Angleterre d'un des empires les plus riches et les plus peuplés de la terre. C'est une des plus grandes œuvres qu'ait jamais opérées le commerce ; et c'est à bon droit qu'elle parle de ses princes marchands, cette grande nation anglaise, que Napoléon, dans ses moments de dépit, appelait un peuple de boutiquiers. Peuple de boutiquiers.... mais qui du fonds de ses boutiques fut toujours le plus grand obstacle à l'ambition désordonnée du grand homme, et qui empêcha peut-être une seconde Rome de pressurer de nouveau le monde.

S'il est possible, ce dont je doute, s'il est désirable, ce dont je doute encore davantage, qu'il y ait sur notre terre une domination universelle, ou l'unité gouvernementale, que ce soit sous les auspices du génie commercial ; car avec les idées plus éclairées qui se répandent en fait d'économie politique, ce sera le régime le plus favorable au bien-être de l'humanité. Les nouvelles idées, vous le savez, sont en faveur du libre échange, et l'Angleterre, disons-le à son éternel

honneur, a pris les devants dans cette carrière, à la voix d'un grand homme d'état, Sir Robert Peel, enlevé trop tôt à la cause du commerce libre.

Laissez-nous faire, répondit un marchand français à un roi qu'il avait obligé, et qui lui demandait ce qu'il pouvait faire pour le commerce. Oui, laissez-les faire, et ils iront vous chercher sous toutes les zones les articles que chacune peut produire au plus bas prix, les échangeant avec ceux que vous pouvez vous-mêmes produire aux mêmes conditions. De cette manière il n'y aura plus rien d'artificiel, de forcé dans l'industrie des peuples, les fluctuations ruineuses cesseront, la production se balancera avec la demande, le travail de l'homme dans chaque pays s'exercera sur ce qu'il y a de plus assuré, et des millions d'ouvriers ne seront plus livrés aux horreurs de la famine par un tarif inopinément passé à mille lieues d'eux.

Encore une fois, laissez faire le commerce, et vous verrez comme il saura remplir la mission providentielle dont il est chargé, de rapprocher les hommes, de les faire se connaître, se communiquer leurs idées, échanger leurs richesses, et par là de reformer la grande famille humaine dispersée à la Tour de Babel. Il s'est fait et se fait encore de beaux rêves sur la fraternité humaine, sur les moyens d'arriver à la fraternisation universelle. Le plus sûr de ces moyens, nous l'avons dans le commerce, dans le commerce libre. Le commerce a besoin de toutes les libertés, comme de toutes les énergies ; il lui faut des hommes libres et industriels. Aussi toutes les grandes nations commerciales ont-elles été des nations libres. Si elles n'ont pas toujours et toutes été libérales, elles le seront désormais ; car on s'aperçoit aujourd'hui qu'on ne

peut faire de commerce avantageux qu'avec les peuples riches, et qu'opprimer des peuples plus faibles que soi, c'est tout simplement s'ôter des acheteurs. Voyez comme toutes les nations s'alarment lorsque la guerre menace d'éclater sur quelque point important, comme les offres de médiation arrivent de toutes parts. C'est le commerce qui cause cette émotion; il sent qu'il va perdre des acheteurs et des vendeurs. Sous ce rapport, le commerce est un grand pacificateur, et ce n'est pas son moindre mérite, puisque la guerre est le plus grand des fléaux pour les nations.

En voilà assez, je pense, pour vous faire concevoir toute l'importance du commerce, la grandeur du rôle qu'il est appelé à jouer dans le monde. Cela doit vous faire pressentir l'importance et la grandeur correspondantes des devoirs et des obligations de ceux qui s'y engagent; car il sera demandé beaucoup à ceux à qui il aura été beaucoup donné. Ce point mérite qu'on s'y arrête, et il complètera notre thèse.

Dépositaire et régisseur de la richesse commune, le corps commercial est véritablement constitué l'économiste des sociétés. Tout en faisant valoir ses intérêts particuliers, le marchand, le vrai marchand, celui qui est digne de porter ce nom, doit diriger son attention vers les intérêts généraux. Le marchand, dont les regards ne se portent pas au-delà de son comptoir, ne mérite pas le nom de marchand; ce n'est qu'un mince boutiquier, bien au-dessous de l'artisan qui, lui au moins, a le mérite d'offrir au public le fruit de sa propre industrie. C'est un producteur, et partant un membre utile à la société, dont il augmente la richesse par son travail. Les simples boutiquiers, eux, ne font le plus souvent qu'encombrer le négoce d'une foule de

fainéants, au détriment des hommes intelligents et actifs, capables de s'élever à la hauteur de leur état. Il faut le dire, on rencontre dans le commerce de nos grandes villes le même mal qui se fait sentir dans les professions libérales, un nombre de nullités et d'incapacités qui, comme les branches gourmandes d'un arbre fruitier, nuisent à la fécondité des rameaux fructueux. Ce sont autant de bras enlevés aux arts utiles, autant d'hommes qui végètent aux dépens de la société, sans contribuer en rien à l'avantage commun, ni à l'augmentation de la richesse sociale. C'est la paresse d'un côté, la vanité de l'autre, qui créent et entretiennent cette classe de frelons sociaux : on se fait marchand pour échapper au travail des mains ; on est avocat, notaire, médecin, pour avoir un parchemin dans sa poche. Autrefois on prévenait ce mal au moyen des maîtrises ; sous le régime moderne de liberté, il n'y a que l'opinion publique qui puisse faire justice de cet abus, et il est bien à désirer qu'elle s'exerce dans ce sens. Dans un jeune pays, comme le nôtre, il faut dans toutes les branches des hommes effectifs, qui contribuent réellement à l'avantage commun, ce que ne font pas ceux qui, sans les qualifications requises, viennent successivement encombrer les métiers ou les professions. A moins d'avoir les aptitudes particulières à un état, de façon à pouvoir y atteindre à l'éminence, on devrait par pudeur, par devoir, par intérêt, s'en éloigner.

“Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,”
comme disait Boileau aux mauvais poètes de son temps.

Si le marchand, le vrai marchand, celui qui comprend sa haute mission, ne voyait amoindrir ses profits

par la cause que je viens de signaler, il pourrait mieux remplir les grandes obligations de son état, et l'on serait plus en droit d'en exiger l'accomplissement ; mais quelle que soit sa condition, le corps commercial, surtout dans un jeune pays, ne doit pas rester spectateur oisif du développement des ressources naturelles ou artificielles de son pays. On attend de lui, au contraire, qu'il se mette à la tête du mouvement industriel. Individuellement et collectivement, les marchands doivent s'occuper sans cesse de l'exploitation avantageuse de toutes nos ressources, n'en laisser aucune dormante ou en souffrance ; et ce devra toujours être pour eux un sujet de honte, si c'est leur faute, de vifs regrets si ce ne l'est pas, que des étrangers viennent, à notre porte, nous enlever les richesses dont la nature nous a dotés, ou nous apporter des produits bruts ou manufacturés, qu'on aurait pu se procurer dans le pays même à aussi bonne composition. Un pays, pas plus qu'un particulier, ne doit tirer du dehors ce qu'il peut faire lui-même.

L'histoire moderne offre un phénomène commercial si frappant, se rattachant aux considérations que je viens d'exposer, et aux études que doit faire un marchand, que je ne puis résister au désir de vous le signaler, dùt-il nous écarter un peu de notre sujet. Je vous ai parlé, il y a un instant, de la découverte de l'Amérique, et de l'importance de cet événement pour l'humanité toute entière. Aussitôt après l'arrivée de cette grande nouvelle en Europe, toutes les nations commerciales et maritimes voulurent avoir leur part du nouveau monde, et l'on alla jusqu'à s'adresser au Pape, encore puissant alors dans les affaires temporelles, pour en avoir chacun la meilleure part possible.

Grands débats, force intrigues à ce sujet, qui, ma foi, en valait bien la peine. Finalement l'Espagne, en sa qualité de premier occupant, car c'était sous son drapeau que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, eut la meilleure part, consistant dans toute l'Amérique du sud, et dans le Mexique, partie dans une des Amériques, partie dans l'autre. La France eut la meilleure part ensuite, comprenant tout ce qui restait de l'Amérique du Nord, à l'exception de ce qui constituait alors la Nouvelle-Angleterre, apanage de la vieille Angleterre. La Hollande eut la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York, que l'Angleterre ne tarda pas à lui enlever. Eh ! bien, qui aurait prédit alors que la plus mal dotée de toutes les puissances Européennes, à l'exception de la Hollande, qui n'eut jamais guère plus qu'un comptoir en Amérique, serait justement celle qui profiterait le plus de la découverte et de la possession de l'Amérique ? et que celle qui en profiterait le moins serait la plus richement partagée de toutes ? C'est cependant ce qui est arrivée. L'Angleterre a considérablement augmenté sa richesse et sa puissance par l'Amérique, et l'Espagne lui doit sa ruine, et d'être descendue du rang de puissance du premier ordre au rang de puissance du troisième ordre. Et si la France ne s'y est pas ruinée aussi, cela est dû à ce qu'elle était plus commerçante, plus industrielle que l'Espagne ; car c'est à son manque de génie commercial et industriel que l'Espagne doit sa perte, comme c'est à la possession de ces qualités, à un degré éminent, que l'Angleterre doit son salut.

Savez-vous ce que faisait l'Espagne des métaux précieux qui lui arrivaient, chaque année, du Mexique

et du Pérou, à pleins galions ? Elle les envoyait en France, en Angleterre, et ailleurs, en échange des produits manufacturés de ces pays, qu'elle consommait ou envoyait à ses colonies d'Amérique. Un bon jour les galions reviennent plus rares et moins chargés ; mais la fière Espagne n'en devient pas plus industrielle, et continue à faire travailler les étrangers, qui par là reçoivent le profit clair et net de ses mines, entretenant par ce moyen des classes nombreuses d'ouvriers en tout genre. A la fin les colonies se révoltent, déclarent et maintiennent leur indépendance, et, de ce jour, adieu les galions, qui s'en vont tout droit au pays qui leur fabriquent et fournissent les marchandises dont elles ont besoin. Et l'Espagne, leur mère, après avoir joué le premier rôle dans le monde, en est réduite à marcher tantôt à la lisière de la France, tantôt à celle de l'Angleterre. Et tout cela pour n'avoir pas voulu être industrielle et commerciale. L'Angleterre aussi perd ses plus belles colonies d'Amérique ; mais voyez la différence : cet événement, loin d'affecter sa prospérité, ne fait que l'augmenter. Bristol, quelques années après la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis, est obligé d'agrandir son port, qui ne suffisait plus au commerce que cette ville faisait avec ces Etats. C'est que l'Angleterre avait établi, avec ses colonies, des relations commerciales et industrielles, que la guerre pouvait interrompre, mais que la paix devait faire renouer ; c'est, en d'autres mots, que l'Angleterre ne faisait pas faire aux autres ce qu'elle pouvait faire elle-même avec avantage.

On peut remarquer, sous ce rapport, des efforts bien louables, bien patriotiques chez quelques-uns de nos

marchands et industriels, et le Canada a dû s'enorgueillir de voir présenter à la grande Exposition de l'Industrie, tenue l'été dernier à Londres, des produits canadiens fort remarquables et fort appréciés, au premier rang desquels je ne crains pas de placer les cuirs de marsouin, corroyés par M. Charles Têtu, de la Rivière Ouelle. Ce qui recommande cette découverte, car c'en est une, c'est qu'elle nous a révélé une richesse ignorée partout, en donnant une valeur à un article qui n'en avait aucune auparavant. La même maison a introduit sur nos marchés des huiles de poisson qui ne le cèdent guère en beauté aux plus fines huiles de Florence ; et l'on sait les sacrifices qu'elle a faits pour introduire des procédés améliorés dans les pêches de notre fleuve et de notre golfe. Voilà le marchand comme je l'entends ; voilà, jeunes amis, le marchand que je vous offre pour modèle. Puisse votre génération en produire un grand nombre comme lui ! car il faut bien le dire, *apparent rari nantes*, ils ont été bien rares dans les générations qui vous ont précédés. Autrement nous n'aurions pas la douleur et la honte de voir encore les armateurs étrangers venir, tous les ans, exploiter nos riches pêcheries du golfe, et faire la loi à nos pauvres pêcheurs jusque dans nos propres eaux. Nous avons là, sous nos pieds, la plus riche mine de l'univers, mais qui demanderait à être exploitée en grand pour que nous pussions soutenir la concurrence avec les étrangers. Et il ne s'est pas encore trouvé, dans notre corps commercial, assez d'esprit public pour former une puissante compagnie à cette fin. Il en fut bien question, il y a quelques années, à l'instance d'un de nos marchands les plus actifs, que des revers de fortune

ont malheureusement assailli depuis, mais le projet mourut en germe, comme beaucoup d'autres semblables; et cette mine inépuisable est encore, en autant que nous y sommes concernés, laissée aux efforts insuffisants, à l'exploitation impuissante de quelques pauvres armateurs, exploités eux-mêmes par les armateurs étrangers.

Je dois signaler ici une plainte, bien fondée jusqu'à un certain point, que j'ai entendu formuler plus d'une fois par nos marchands, et au moyen de laquelle ils prétendaient expliquer l'état arriéré de nos pêcheries; c'est que notre législature a négligé de mettre nos pêcheurs sur un pied d'égalité vis-à-vis des pêcheurs étrangers, qui reçoivent, eux, de leurs législatures, sous différentes formes, des primes d'encouragement, qui empêchent nos propres pêcheurs de soutenir contre eux une concurrence avantageuse, et détournent nos capitalistes et nos industriels de cette branche importante. Notre législature a bien dégrevé de certains droits d'entrée les principaux articles destinés aux pêcheries, mais il paraît que ce n'est pas assez, et qu'il faudrait en outre des primes, telles qu'en reçoivent les pêcheurs et armateurs étrangers.

En ma qualité de libre échangiste, je suis en principe opposé aux primes d'encouragement tout comme aux droits protecteurs. Mais je ne suis pas de ceux qui disent : Périssent la patrie plutôt qu'un principe ! Moi je dis : Vive la patrie avec les principes intacts, si ça se peut, mais avec les principes modifiés, s'il le faut. Les principes de l'économie politique ne sont pas absolus comme ceux de la morale, avec lesquels on ne transige pas; ce ne sont que des théories humaines, et partant nécessairement flexibles et

variables, comme l'homme qui les conçoit : la morale vient de Dieu, est immuable comme son auteur ; la politique vient de l'homme, elle est muable comme lui et le milieu où il vit. C'est pourquoi, tout libre échangiste que je prétends être, je suis bien prêt à admettre que, dans un jeune pays où les capitaux et l'expérience manquent, il est bien à propos de protéger dans les commencements les industries évidemment viables par elles-mêmes au bout d'un certain temps ; comme aussi je suis bien prêt à admettre la légitimité des primes d'encouragement, lorsqu'il en existe pour les étrangers avec lesquels nos nationaux ont à entrer en concurrence. Aux rigides économistes, je ferai remarquer que cette mesure serait justement le moyen de faire cesser les primes d'encouragement accordées aux étrangers ; car lorsqu'il y a des primes pour tout le monde, c'est comme s'il n'y en avait pour personne. Alors les peuples étrangers ne tarderaient pas à mettre fin à des encouragements qui n'auraient plus d'objet général, et, d'un commun accord, l'on ferait partout main-basse sur les primes et les *bonus*.

Mais je ferai remarquer, au sujet de la plainte signalée plus haut, que la formation d'une ou de plusieurs compagnies puissantes et influentes serait justement le moyen d'obtenir de notre législature l'encouragement réclamé. A l'heure qu'il est, si on accordait un pareil encouragement, il serait à craindre qu'il ne tournât au profit même des armateurs étrangers, qui sont en possession du marché. Organisez donc quelque chose de respectable, présentez des garanties, donnez des preuves d'une ferme détermination d'agir, et soyez sûrs que l'opinion publique et la législature ne vous manqueront pas. Je n'ai pas

étudié la matière, mais je doute fort que les encouragements extraordinaires que reçoivent les pêcheurs étrangers leur aient été donnés avant qu'ils eussent fait déjà beaucoup par leurs efforts individuels, et eussent par là convaincu leurs législatures que l'encouragement demandé remplirait bien son objet. Faites donc de même.

Si nous jetons les yeux sur les fabriques domestiques, nous verrons que nous, habitants du vieux Canada, nous sommes, pour un bon nombre, tributaires des habitants du Haut-Canada, sans parler de nos autres voisins du côté du sud. Nos seaux, nos balais et mille autres articles d'usage domestique, nous viennent du Haut-Canada. Véritablement nous mériterions que nos ménagères fissent usage de leur arme naturelle, du manche à balai, pour nous réveiller, et nous forcer à devenir plus industriels. Ce ne sont pourtant pas les bras qui nous manquent, dans un pays où toute la population agricole est presque inoccupée pendant cinq mois de l'année. Ce n'est pas non plus la force hydraulique qui nous fait défaut, car, sous ce rapport, nous sommes mieux partagés que le Haut Canada, où les fabriques domestiques se multiplient, faisant, partout où elles existent, surgir de terre des villes ou villages florissants. Qu'on ne dise pas non plus que les capitaux nous manquent ; car s'il n'y a pas partout accumulation de capitaux en peu de mains, partout il y a l'association. Ce qu'un homme ne peut pas faire, deux, quatre, dix, cent le peuvent, sans gêner leurs opérations ordinaires.

Que vous manque-t-il donc pour faire ce que font nos cadets du Haut-Canada ? Je sais ce que vous

allez me répondre : vous allez me dire que le système seigneurial, tel qu'il existe dans le Bas-Canada, est un obstacle formidable à l'industrie, à l'établissement des fabriques domestiques. Vous allez me dire que c'est déjà bien assez, pour un homme entreprenant, de risquer des capitaux dans une entreprise, sans être en sus obligé de payer une forte indemnité au seigneur, et de perdre, en cas d'insuccès, un douzième de la valeur de son établissement. Je sais, comme vous, que notre système seigneurial, je ne dirai pas tel qu'établi, mais tel que reçu et maintenu par une jurisprudence complaisante, dans un temps où la voix du peuple et de ses représentants était impuissante, est un incubateur sur la poitrine du génie industriel de ce pays ; je sais que tous les seigneurs, à peu d'exceptions près, se sont complus à réaliser la fable du chien sur un tas de foin, dont il ne pouvait user, et dont il empêchait le bœuf d'approcher. Il est un homme, cependant, qu'il faut mettre à l'abri du blâme à cet égard ; il s'est trouvé un seigneur qui n'a pas attendu que d'autres introduisissent l'industrie au milieu de ses censitaires. Il y a dans les profondeurs du comté de Berthier une seigneurie, une des dernières qui aient été ouvertes aux bras du défri-
cheur, où vous trouverez un beau village, avec un collège, des moulins, une fonderie et plusieurs autres fabriques, et où vous vous rendez par un bon chemin à lisses, à partir du fleuve. Je n'ai pas besoin de vous nommer l'auteur de toutes ces bonnes et belles œuvres, vous avez deviné que je voulais vous rappeler la mémoire encore fraîche de l'honorable, et honoré et chéri M. Joliette.

Voilà un seigneur que j'offrirais comme modèle à tous ceux de son ordre, si j'avais encore foi dans les seigneurs. Mais les uns ont été si indifférents au sort de leurs censitaires, les autres si ardents à les pressurer de toutes manières, que je désespère absolument d'eux, les croyant tous destinés à mourir dans l'impénitence finale.

Les seigneurs, comme beaucoup d'autres malheureusement, n'ont songé qu'à augmenter leur patrimoine. Ils ont oublié qu'après la famille, sinon au-dessus d'elle, il y a la société qui réclame aussi sa part de dévouement. Et eux, constitués à l'origine les fidéicommissaires de la société, devaient l'oublier moins que tous autres. C'est pourquoi ceux du temps présent doivent se préparer à une grande réparation. Il y a, qu'ils le sachent bien, et que tous les oppresseurs de l'humanité le sachent, il y a une loi antérieure à toutes les lois humaines, au-dessus de tous les juges humains, il y a une loi de solidarité entre les générations, qui fait retomber sur les enfants les fautes de leurs pères. Et cette loi, c'est Dieu même qui l'a tracée, aussi lisiblement qu'il le fit de la loi mosaïque sur les pierres du Sinaï. Les tables du décalogue sont perdues, mais celles de cette loi universelle ne le sont pas ; on les retrouve en caractères de larmes et de sang à chaque page de l'histoire.

Qu'il soit bien entendu que je n'entends pas inclure dans cette condamnation aucune, de nos vénérables communautés religieuses, dont pas une n'a pressuré ses censitaires, et dont les pieux membres sont trop occupés à l'œuvre bienfaisante de chacune, pour pouvoir penser à l'avancement industriel de leurs censi-

taires. Cependant, signalons que les messieurs du Séminaire de Québec, seigneurs de la côte Beaupré, s'occupent à l'heure qu'il est de l'établissement d'une ferme-modèle dans leur seigneurie. Après tout ce que cette maison a fait pour l'éducation de la jeunesse, qui y reçoit une instruction collégiale qui égale, si elle ne surpasse, tout ce qu'il y a d'analogue en Amérique, on n'avait droit d'exiger d'elle rien davantage. En faisant plus que son devoir, elle s'acquiert un nouveau titre à la reconnaissance publique.

Pour ce qui est des entraves que le système seigneurial impose à l'industrie, elles vont disparaître, il y a tout lieu de l'espérer, sous les auspices de l'administration qui préside maintenant aux destinées du pays. J'espère même que les seigneurs, voyant la nécessité d'un règlement prompt de cette grande affaire, prêteront eux-mêmes la main à un arrangement satisfaisant. Plus ils retarderont, moins avantageuses pour eux seront les conditions qu'on leur imposera. Derrière les hommes qui sont aujourd'hui à la tête des affaires, s'en élèveront d'autres qui, soit par conviction, soit pour capter la popularité, exigeront pour les censitaires des conditions plus faciles.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que les obstacles que le système seigneurial oppose à l'industrie, disparaîtront bientôt, et qu'alors nos industriels, nos capitalistes se trouveront sur le même pied que ceux des pays voisins. Mais ne nous abusons pas, ne nous aveuglons pas sur nos défauts ; il nous manquera encore quelque chose de bien essentiel, que l'expérience de la vie industrielle seule peut donner.

Ce qui nous manque, avouons-le, c'est chez les uns l'esprit public, chez les autres, le grand nombre, le

manque de l'instruction suffisante, d'abord pour concevoir et mûrir l'idée d'une entreprise industrielle, et ensuite pour la réaliser avec des chances de succès.

Notre éducation commerciale et industrielle a été à peu près nulle jusqu'à présent, se réduisant presque à celle que l'on peut faire derrière un comptoir ou dans un atelier, et ce n'est pas assez. Il a fallu véritablement une persévérance et des talents extraordinaires à ceux d'entre nous qui, sans autre éducation que celle-là, ont pu parvenir à quelque distinction dans le commerce ou l'industrie. Il y a longtemps que je déplore, avec tous les amis du pays, que le cours de nos collèges ne puisse être changé, de façon à réléguer à la fin du cours les études purement classiques, comme celles des langues savantes, qui font perdre un temps considérable aux jeunes gens qui ne sont pas destinés aux professions libérales, et qu'on pourrait, ce me semble, faire commencer avec les Belles-Lettres. Mais il paraît que cet arrangement entraînerait de grands inconvénients. C'est au moins ce que m'écrivit un jour le Supérieur d'un de nos premiers collèges, sans me spécifier, cependant, aucun de ces inconvénients. Si ces inconvénients sont insurmontables, j'en serai bien fâché, car il faudra penser à établir des écoles laïques pour répondre aux besoins de notre société, et j'aime beaucoup à voir la jeunesse sous la tutelle de notre clergé jusqu'au moment où elle entre dans le monde. Remarquons cependant, qu'un corps religieux enseignant, nouvellement introduit dans le pays, a entrepris, dans quelques-uns de nos collèges, de donner exclusivement l'espèce d'enseignement dont il est question. Puisse

cette œuvre réussir, et se propager dans toutes les parties du pays !

En attendant, avec le plan que je propose, on remplirait les trois ou quatre premières années par l'étude des langues anglaise et française, de l'arithmétique, de l'histoire, de la moderne surtout, et principalement sous son côté commercial et industriel, de la géographie, de l'économie politique, en y mêlant la tenue des livres. Avec des connaissances passables dans ces différentes branches, les jeunes gens, qui ne se destinent pas aux professions libérales, sortiraient du collège avec tout ce qui est nécessaire pour le commerce et la haute industrie. Avec ces connaissances, qu'il perfectionnerait dans sa spécialité, le jeune homme pourrait suivre le cours du mouvement commercial et industriel tant à l'intérieur qu'à l'étranger, chose vitale ; car le grand secret du commerce git dans l'observation exacte des faits et des événements contemporains. L'étude des temps passés facilite bien l'intelligence et l'appréciation du temps présent, mais ne les donne pas ; elle vous ouvre la voie, mais elle vous laisse à l'entrée à vos propres forces, à vos propres méditations. Mais si vous manquez totalement d'instruction, vous courez le risque de rester en deçà de la barrière.

Vous au moins, jeunes amis qui m'écoutez, si, comme ce doit être le cas pour plusieurs, vous manquez de l'éducation qu'il faut pour le commerce, allez pouvoir, pendant vos longues veillées d'hiver, réparer en partie le temps perdu. Ce serait vous faire injure que de penser que vous ne répondrez pas à l'intention bienveillante de vos patrons, qui vous procurent un avantage, dont ils ont été privés pendant leur noviciat.

Ils s'attendent à ce que vous en profitiez, et le public qui s'impose aussi une privation, s'y attend pareillement. Je vous ai parlé des devoirs et des obligations que vous auriez à remplir étant marchands ; rappelez-vous qu'il est un devoir préliminaire non moins obligatoire, celui de vous bien préparer à ceux qui vous attendent dans l'avenir, au nombre desquels j'en ai oublié un bien important dans l'état politique où nous vivons. Savez-vous, messieurs, que votre génération attend de vous des hommes d'état, des hommes capables de l'éclairer, de la guider dans les affaires financières du pays, d'en contrôler, d'en assumer au besoin l'administration ; capables d'embrasser toutes les grandes questions d'économie politique, et d'être des guides sûrs pendant l'ère des grands travaux publics, des grandes entreprises nationales, qui ne fait que s'ouvrir pour le Bas-Canada ? La tâche est grande et difficile sans doute ; mai elle est si belle, si noble, qu'au lieu de vous décourager, elle fera battre vos jeunes cœurs et les remplira d'une chaleureuse émulation.

A l'œuvre donc, mes jeunes amis. Vous avez un des plus beaux, un des plus riches pays du monde à exploiter, et des hommes qui ne vous étaient pas supérieurs, de lagunes stériles, de plages sablonneuses, de rochers arides, ont fait des pays prospères, puissants et renommés. En avant donc ! avec un pays comme le nôtre, on court plus de risque en allant trop doucement qu'en allant trop vite. Nous avons du côté du couchant une contrée immense, qui sera bientôt le grenier de l'univers, et dont notre Saint Laurent est le débouché naturel vers la mer. Nos clairvoyants et entreprenants voisins font des

efforts surhumains pour nous arracher cette riche proie, commandant à l'art des travaux vraiment prodigieux pour contrebalancer nos avantages naturels. Sera-t-il dit qu'ayant la nature pour auxiliaire et combattant à nos côtés, nous perdrons la victoire ? Non, vous ne le permettrez pas, et au cri de nos pères vous ajouterez un autre mot, et vous crierez : Patrie, Liberté et Progrès !



DIS

ME

S

m'a

flat

ce e

dep

dui

rieu

hom

d'êt

surte

se tr

poss

cuei

serva

que

bass

pour

tant

CONSIDÉRATIONS

SUR

LE SORT DES CLASSES OUVRIÈRES.

DISCOURS PRONONCÉ PAR ETIENNE PARENT, ÉCUIER,
DEVANT LA CHAMBRE DE LECTURE DE ST. ROCH,
LE 15 AVRIL, 1852.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Si j'ai un peu tardé à me rendre au désir que l'on m'a exprimé d'avoir une lecture en ce lieu, je me flatte que l'on ne m'accusera pas de paresse. Dans ce cas, j'en appellerais à l'empressement avec lequel, depuis que le goût des lectures publiques s'est introduit parmi nous, j'ai payé, au prix de maintes laborieuses veilles, le tribut que doit à son pays tout homme que des études spéciales mettent en état d'être utile, sur quelques points, à ses concitoyens et surtout à la jeune génération. La jeunesse, en effet, se trouve par ce moyen, et en quelques heures, en possession des fruits intellectuels, péniblement recueillis pendant de longues années de lecture, d'observations et de méditations. Il serait bien à désirer que tous ceux qui ont lu, observé ou médité, dérobaient quelques veilles à leurs occupations ordinaires pour l'instruction de la jeunesse. Il est peu d'hommes, tant soit peu instruits, qui ne puissent se rendre très-

utiles sous ce rapport. Il y a toujours quelque branche favorite, sur laquelle on peut communiquer ce qu'on sait, avec profit pour ceux qui n'ont pas suivi les mêmes études. Ce n'est pas que les hommes d'études, dans un jeune pays comme le nôtre, où la carrière des lettres, suivie exclusivement, ne peut guère conduire qu'à l'hôpital, puissent prétendre à jeter un grand ou nouveau jour sur les sujets qu'ils traiteraient : nous aurons longtemps encore à aller chercher les maîtres de la science chez les Européens, nos pères et nos instituteurs, chez qui la carrière des lettres est un état, une profession, qui mène à la fortune et à la distinction, tout comme une autre. Mais il est une chose importante à l'égard de laquelle les écrivains Européens ne sont pas toujours pour nous des guides sûrs, c'est l'application. C'est sous ce rapport que nous pouvons beaucoup profiter des observations de nos hommes studieux et expérimentés. Trop souvent les écrivains d'outre-mer, travaillant sous l'inspiration d'un ordre de choses, et pour des hommes différant des nôtres de toute la différence qu'il y a entre la jeunesse et la caducité, entre la santé et la maladie, entre le passé et l'avenir, montent nos têtes juvéniles et leur font voir tout en noir dans nos hommes et nos institutions. Eugène Sue, ou tout autre écrivain favori du jour, a écrit que telle et telle chose était bonne ou mauvaise en France ou ailleurs ; on en conclut, de prime abord, que cette chose est bonne ou mauvaise pour nous. Alors programmes de pleuvoir, assez renflés d'articles pour occuper nos hommes d'état pendant un siècle à venir. Toutes ces clameurs jettent le trouble et l'inquiétude dans l'esprit des classes laborieuses, auxquelles on

ré
de
ra
de
va
d'
ch
et
pe
en
po
d'a
ch
not
de
et
suj
dom
qui
moi
lism
j'ai
l'épi
Le s
non
teurs
rotte
j'en
c'est
consi
ment
qui c
niera

réussit à faire croire que leur pays est une terre de désolation, tandis qu'on leur fait voir un nouveau paradis terrestre de l'autre côté de la ligne 45. Le double résultat de tout cela, c'est qu'il se perd, en vaines déclamations, une somme d'intelligence et d'activité qui pourrait, mieux dirigée, nous faire marcher à grands pas dans la voie du progrès industriel ; et que dans un pays où il se trouve des millions d'arpents d'excellente terre à ouvrir, on voit des familles entières s'expatrier par centaines tous les ans, et aller porter ailleurs leurs capitaux et leur travail, diminuant d'autant nos forces et nos moyens pour maintenir notre chère et honorable nationalité, dépôt sacré qu'il est de notre devoir, de notre intérêt et de notre honneur à tous de transmettre intact à nos enfants. Pour moi, c'a été et ce sera toujours la devise de ma vie. C'est sur un sujet étroitement lié à notre nationalité qu'en 1846, je donnai ma première lecture publique, et toutes celles qui l'ont suivie s'y rattachent d'une manière plus ou moins étroite. Et pendant douze années de journalisme, passées bien agréablement au milieu de vous, j'ai écrit, ayant devant les yeux et dans le cœur aussi, l'épigraphe : "Nos institutions, notre langue et nos lois." Le sujet dont je vais vous entretenir n'est pas étranger non plus à cette pensée de toute ma vie. Les déserteurs, les transfuges peuvent appeler cela une marotte tant qu'ils voudront ; pour moi, et pour vous aussi, j'en suis sûr, c'est une religion, c'est le culte national, c'est le respect dû à la mémoire de nos pères, c'est la considération de notre postérité, c'est l'accomplissement d'un décret providentiel, de la volonté de Dieu, qui crée les nationalités pour qu'elles vivent. Or, qui niera que nous, Canadiens-français, ayons une natio-

nalité, lorsqu'on en trouve la reconnaissance dans un acte législatif même du Parlement Britannique, la 14e Geo. III, ch. 83, passé à la veille de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, signalé dans cette même déclaration comme un des griefs des Etats-Unis, et auquel l'Angleterre dut la conservation du Canada. Cet acte est plus qu'une reconnaissance, il constitue, vu les circonstances dans lesquelles il fut passé, un vrai contrat social entre nous et l'Angleterre, venant à l'appui, étant la consécration de notre droit naturel. Je sais qu'on fait souvent bon marché de ces contrats et de ces droits, quand on est sorti d'embarras et qu'on est le plus fort ; mais aussi la providence est toujours là, qui sait, quand elle le veut, et quand ils le méritent, protéger les faibles contre le fort. Or, messieurs, la providence aide ceux qui s'aident, qui secondent ses desseins, qui se soumettent de bon cœur à ce qui est d'ordonnance divine dans les choses humaines, et se contentent sans murmurer du sort qui leur est fait, ce qui n'empêche pas chacun de travailler de son mieux à rendre son sort meilleur, sans nuire à son prochain ni à la société.

Nous voici amenés à notre sujet, et, sans plus de préface nous allons y entrer. Je dois vous dire auparavant, cependant, que c'est avec un singulier plaisir que j'ai reçu l'invitation de donner une lecture au milieu d'une population ouvrière, moi qui tiens à l'honneur de sortir de cette classe si utile à la société, qui doit être, et qui est en effet, la première dans mes affections. Je rougirais, je vous assure, qu'on pût dire de moi : Voilà le fils d'un père qui, pendant sa vie, n'a fait que manger, boire et dormir. Et si l'on pouvait ajouter : Il vit comme vécut son père. Oh ! pour le

coup, je courrais me cacher. Je l'ai dit cent fois, un homme qui vit sans rien faire, est un homme inutile, nuisible même à la société. Jusqu'à présent, j'ai pu craindre quelquefois de n'être pas compris de mes auditeurs ; mais ici, au milieu de travailleurs et d'enfants de travailleurs, comme moi, je suis sans appréhension aucune ; je me sens chez moi, au milieu des miens, et je n'aurai pas besoin de recourir aux précautions oratoires pour faire passer certaines vérités. L'on saura que c'est un ami qui parle du fond du cœur, et que tout ce qu'il dira il le croira dans l'intérêt et pour l'avantage de son auditoire.

Je dois vous dire aussi, et l'on a dû s'en apercevoir déjà, que ce n'est pas un discours académique que je viens vous faire, mais bien un entretien familier sur quelques points qui intéressent la classe des ouvriers : et par ouvriers j'entends non seulement les gens de métier, mais tous ceux qui vivent du travail manuel, les travailleurs en un mot.

Le sort des classes ouvrières. . Si j'avais à prononcer ces mots devant un auditoire européen, vous entendriez un sourd murmure courir dans tous les rangs. C'est qu'en Europe il y a dans ces cinq mots de quoi renverser dix empires. C'est vous dire qu'en Europe les classes ouvrières sont dans un état déplorable, sous le double rapport moral et matériel. Sous le rapport matériel, c'est-à-dire quant aux moyens de subsistance, elles sont, surtout dans les grandes villes, toujours dans l'état le plus précaire, souvent réduites à la plus affreuse misère. Et à l'état moral, elles en sont venues, la misère aidant, à ne plus respecter aucune autorité, même celle de Dieu, dont un grand nombre, vous aurez de la peine à m'en croire, n'ont

même jamais entendu parler. Cet état de choses est effrayant, n'est-ce pas? Aussi est-ce le grand, le principal objet de sollicitude, depuis longtemps, pour tous ceux qui s'occupent du sort des sociétés. Il est peu de sujets sur lesquels il ait été, depuis cinquante ans, écrit autant de livres. Les essais pratiques n'ont pas non plus fait défaut. Mais livres et essais ont été jusqu'à présent inefficaces, pour produire un adoucissement sensible à un mal si grand, si invétéré.

Mais me demanderez-vous, quelle est donc la cause de ce mal si formidable? Il y a un grand nombre de causes, dont il vous importe de connaître les principales au moins, afin de pouvoir en prévenir l'introduction ou en empêcher la continuation dans notre pays. Car, comme je l'ai dit, dans une autre occasion, nous, enfants de la vieille Europe, avons sucé avec le lait le germe du mal qui la tourmente, et tôt ou tard nous en souffrirons comme elle, si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour l'extirper de notre constitution sociale.

Les causes de ce mal, quoique nombreuses et diverses, peuvent néanmoins se réduire à une seule, à l'erreur plus ou moins coupable: erreur chez les gouvernements, erreur chez les maîtres, erreur, mais plus pardonnable, chez les ouvriers eux-mêmes. Mais pour bien comprendre cela il faut remonter à l'origine des choses.

Dieu... il faut toujours en venir là, lorsqu'on parle des choses humaines.., Dieu, en créant l'homme avec des besoins multipliés et des affections durables, le destina à vivre en société. Mais ce n'est pas seulement par le corps et par le cœur que l'homme est sociable, c'est surtout par l'intelligence. L'homme

isolé peut, tant bien que mal, pourvoir à ses besoins physiques, de même qu'il peut supporter la vie dans un cercle très restreint d'affections ; mais les besoins, mais les aspirations, mais les ardeurs inextinguibles de l'intelligence, il n'y a que dans la société et par la société qu'on peut, je ne dirai pas y satisfaire, mais au moins lui faire prendre son essor vers les régions de la lumière, où l'attire ou la pousse une force irrésistible. Aussitôt donc que les premiers hommes eurent pourvu suffisamment aux besoins physiques et moraux, ils pensèrent à ceux de l'intelligence, et la société, telle que nous la connaissons, fut imaginée, ou plutôt l'homme y fut instinctivement poussé. Alors on vit se développer le goût de l'art et de la science, de l'art qui imite l'œuvre de Dieu, de la science qui la fait connaître et l'explique, deux besoins, deux jouissances de l'âme aussi impérieux pour elle, que le sont pour le corps les besoins et jouissances purement physiques.

Mais l'homme n'est pas seulement sociable, comme l'abeille ou le castor ; il est de plus qu'eux perfectible ; c'est-à-dire qu'il aspire sans cesse à être mieux qu'il n'est, de même qu'à faire mieux qu'il ne fait. Notre castor, malgré les pièges du trappeur, construit encore sa chaussée comme du temps de Jacques Cartier ; le rossignol ne chante pas mieux qu'il ne le faisait dans le paradis terrestre, et l'âne n'est pas plus renommé qu'il ne le fut de tout temps pour le charme de sa voix. Mais l'homme à qui Dieu a révelé l'existence de l'infini, ne s'arrête, ne pourra s'arrêter jamais dans la poursuite de cet infini ; il faut qu'il marche, marche, marche toujours vers ce but, qu'il ne pourra jamais atteindre, mais dont il

approchera cependant, découvrant à chaque pas des beautés et des merveilles nouvelles, qui le récompensent bien de ses peines et de ses travaux. Eh ! c'est Dieu, qui, sachant que nous ne pourrions, sans être anéantis, supporter tout l'éclat de sa gloire à la fois, nous la laisse voir par parcelles, par petits rayons successifs. Et il en sera de même jusqu'à la fin des temps, par une progression constante, sans que l'homme puisse jamais ici bas connaître toute la gloire de Dieu. C'est ce que Dieu lui-même fit entendre clairement à Moïse, qui désirait le voir dans sa gloire : " Vous ne pourrez voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre," dit Dieu. Ce sublime désir de Moïse, Dieu l'a mis dans le cœur de l'humanité, et l'expression s'en trouve dans cette tendance constante vers la perfection en tous genres, perfection physique, perfection morale, perfection intellectuelle, tendance qui n'est que l'aspiration innée de l'âme humaine vers l'infinie perfection. Et en cela, il ne faut jamais l'oublier, il n'y a pas seulement des besoins légitimes à satisfaire, mais aussi l'accomplissement de devoirs. Tant que l'homme est capable d'efforts, il est de son devoir comme de son intérêt, de travailler à faire mieux. L'on a mis la paresse le dernier des péchés capitaux ; c'est je suppose qu'on le regardait comme le pire de tous. Pour moi, ça ne souffre pas de doute. Le paresseux, à mon sens, est le plus dégradé des hommes. Chez les autres pécheurs, au moins, il y a de la vie, quelque chose à quoi l'on reconnaît un être intelligent ; mais chez le paresseux il ne reste plus rien de ce qui caractérise l'homme, et si le paresseux n'a pas tous les vices, c'est qu'il n'est plus capable de rien, le malheureux, pas même de faire du mal.

De la nécessité de pourvoir aux besoins de l'humanité d'une manière de plus en plus parfaite, est née celle de la division du travail. Vous concevez que s'il fallait que chaque homme fût agriculteur, charpentier, tisseur, peintre, sculpteur, musicien, poète, et par dessus tout versé dans toutes les sciences humaines, vous concevez, dis-je, qu'il n'y aurait pas de progrès possibles dans les arts ni dans les sciences, ni par conséquent dans le bien-être et les jouissances qu'en retire l'homme. Prenez la société la plus avancée en civilisation ; faites-y résoudre à chaque père de famille de se suffire à lui-même, de ne requérir en quoi que ce soit les services de personne, et une génération ne se passerait pas que cette société ne fût retombée dans la barbarie primitive. L'homme a tant de besoins à satisfaire, ces besoins sont si étendus, et la vie est si courte, et chaque intelligence est si bornée, qu'il ne faut rien moins que l'action réunie et co-opératrice de tous les hommes pour y satisfaire dans la mesure du possible. Nous sommes ici ce soir quelques centaines d'hommes, jouissant tous d'un certain bien-être. Nous avons des habitations confortables, de bons vêtements, une nourriture saine et abondante ; plusieurs même peuvent se permettre un peu de luxe. Eh bien ! il n'y en a pas un seul parmi nous qui, s'il eût été laissé à ses propres ressources, pour se procurer tout cela, eût pu se donner, je ne dirai pas seulement les vêtements qui le couvrent, mais même l'article le plus simple de sa toilette, et qui n'eût été obligé de se contenter d'une peau de bête comme le sauvage du nord, ou de feuilles et de nattes grossières comme celui du sud. Que serait-ce donc, si de ce premier besoin nous remontions aux merveilles des arts et de la mé-

canique qui, à l'heure qu'il est, mettent à la portée des classes ouvrières mille jouissances inconnues ou inaccessibles à leurs devanciers ? Pour cela il a fallu que quelques hommes aient mis de côté tous autres soins pour étudier la nature, lui ravir ses secrets et réduire en servage ses plus redoutables puissances. C'est à la science que nous devons tout ; c'est elle qui d'un sauvage fait un homme civilisé ; qui d'un être faible fait un être fort. Les hommes isolés en présence de la nature sont ses esclaves, mais réunis en société ils deviennent ses maîtres. Ses feux, ses glaces, ses vents, ses courants, ses espaces, ses pesanteurs, ici ils s'en rient, là ils les utilisent.

Voilà ce que fait la société au moyen de la division du travail, qui permet à chacun de perfectionner l'art ou la science dont il s'occupe ; ce qu'elle ne pourrait faire sans cela, et ce qui ne peut se faire que par elle. Or, messieurs, la division du travail suppose différentes professions, différents corps de métier, mille occupations diverses employant des classes particulières. Parmi ces occupations, il y en a qui demanderont plus ou moins d'intelligence, ou des aptitudes spéciales ; enfin il y en aura de plus ou moins élevées. Ah ! voici une difficulté qui se présente. Chacun prétendra aux occupations les plus élevées ; qui décidera entre les concurrents, qui fera le partage des lots ? Qui ? messieurs, ce sera un juge irrécusable, ce sera le père commun de tous les hommes, Dieu lui-même. Dieu qui créa l'homme social, c'est-à-dire pour ne faire de toute l'humanité qu'un seul être collectif, a réparti diversement et inégalement entre les hommes, l'intelligence, les aptitudes et les goûts, et a par là désigné à chacun sa place, dont chacun doit se con-

tenter s'il ne veut se constituer en état de révolte contre Dieu même. De là découle aussi pour les gouvernants, dans toute société, l'obligation de seconder les vues de la providence, en mettant chacun en état d'arriver à sa place, en voyant à ce qu'il y soit protégé, et traité en frère, comme membre utile et respectable de la grande famille. Si gouvernants et gouvernés eussent toujours bien compris et bien fait leur devoir à cet égard, les sociétés humaines n'auraient pas si souvent offert l'affreux spectacle de vraies tanières, où des bêtes féroces se disputent une proie.

Si Dieu, au lieu de laisser à l'action lente du temps, et de la raison humaine, l'accomplissement de l'œuvre sociale, eût voulu, par un acte de sa toute-puissance, tirer tout d'un coup les peuples de la barbarie, et les mettre en pleine jouissance des avantages de la vie civilisée, il eût envoyé à ces peuples un de ses anges :

“ O ! hommes, leur aurait dit l'envoyé d'en haut, le Tout-puissant a jeté un regard de pitié sur vous ; il a vu vos misères et il veut les abréger. Vous êtes les dernières créatures sorties des mains du créateur ; mais vous être ses bien-aimés. Tout ce qui a été créé avant vous l'a été pour vous. Dieu ne vous a pas, comme la brute, faits en naissant ce que vous devez être, une créature complète en son genre ; mais Dieu vous a donné la raison, don bien supérieur à l'instinct de la bête, et qui vous fera connaître le créateur et les secrets de sa création, autant qu'il le faudra pour votre bien-être, et pour sa propre gloire ; car à vous seuls il est donné de glorifier le Seigneur sur la terre que vous habitez. C'est votre titre à la souveraineté sur les autres créatures vivantes, comme l'arme qu'il vous a donnée pour dompter la nature entière ; et

c'est en remplissant la tâche qui vous sera assignée à chacun que vous saurez mériter auprès de votre père."

"Mais," auraient peut-être remarqué les hommes, "comment Dieu vent-il que nous accomplissions la haute destinée que vous nous annoncez ; que nous nous perfectionnions ; que nous apprenions à le mieux connaître ; que nous augmentions notre bien-être en ravissant à la nature les secrets qu'elle tient cachés ? Hélas ! comment le pourrions-nous ? nous n'avons pas d'hommes pour nous enseigner ces grandes vérités. Et en eussions-nous, nous n'aurions pas le temps de les écouter, encore moins celui de pratiquer leurs leçons. Avec nos armes et nos instruments grossiers, nous ne pouvons bien souvent subvenir aux besoins les plus pressants de nos enfants. Puis viennent les guerres avec les peuples voisins, qui dévastent nos bourgades ; puis les maladies et les famines qui les jonchent de morts et de mourants ; enfin nous avons les méchants au milieu de nous, qui pillent ceux qui font des approvisionnements pour l'avenir ; car nos chefs sont sans autorité, sans pouvoir contre les mal-faiteurs. Dans l'état où nous sommes, chacun a tout à craindre de tous : tous sont en guerre contre chacun. O Envoyé du Grand Esprit, ne venez pas ajouter à nos autres peines celle d'un cruel désappointement. N'affaiblissez pas notre courage par un vain espoir d'amélioration dans notre sort. Nous sommes prêts à souffrir et à combattre en hommes, jusqu'au jour où notre race, comme toutes celles qui l'ont précédée sur cette terre, disparaîtra comme elles, sans laisser plus de traces à sa suite que les feuilles emportées par le vent d'automne.

“ Eh ! non, hommes de peu de foi, eût répliqué le messager divin, vous ne disparaîtrez pas comme les feuilles d'automne ; vos races vivront longtemps et laisseront un grand renom après elles ; car voici ce que dit le Seigneur : je choisirai d'entre ces peuples des hommes à qui je répartirai mes dons dans leur plénitude, pour le bien et l'avantage de leurs frères ; ils seront mes représentants, mes agents, les dispensateurs de mes faveurs au milieu de ces peuples. Je vais leur envoyer des guides éclairés et des chefs vertueux ; mais qu'ils se rassurent : les humains sont tous mes enfants, et tous ont un droit égal à mes bienfaits. Il n'y aura donc parmi eux ni maîtres ni esclaves ; il n'y aura que des frères préposés par moi, et chacun dans son état, à l'accomplissement de l'œuvre commune, ma gloire et le bonheur du genre humain. Aux uns je donnerai la science du bien, et ils enseigneront à régler sa conduite de manière à me plaire et à mériter mes faveurs ; aux autres, la science du juste, et ils enseigneront à rendre à chacun ce qui lui appartient ; à ceux-ci, la science de l'utile, et ils enseigneront l'emploi le plus avantageux des forces, de l'intelligence et des ressources de chaque peuple ; à ceux-là, le sentiment du beau, et ils offriront à l'admiration des hommes les merveilleuses beautés que recèlent mes œuvres. A d'autres enfin je révélerai les grands secrets de ma création, à l'aide desquels ils apprendront à tirer de la terre, encore ingrate, des subsistances abondantes pour de nombreuses générations d'enfants et de petits enfants ; à bâtir des villes et places fortes, où ils pourront défier les attaques de leurs ennemis ; à trouver dans les herbes, qu'ils foulent aux pieds, et dans les miné-

raux, dont ils ignorent l'existence, des remèdes souverains contre les maladies, qui les épouvantent et les ravagent ; à tirer des contrées les plus éloignées les subsistances dont ils auront besoin dans les années de disette. Enfin les méchants seront comprimés et punis par des chefs que je ferai forts et puissants. Chaque offense, chaque injustice commise contre un seul d'entre eux, sera considérée l'avoir été contre tous, et les coupables seront écrasés sous le poids de la vindicte publique."

Voilà bien le langage que Dieu eût tenu aux premiers peuples, s'il leur eût directement manifesté sa volonté quant à l'œuvre sociale. Mais ce langage ne le fait-il pas aussi clairement entendre au fond de la conscience de chacun de nous ? Une voix intérieure ne nous dit-elle pas à tous, que la science, la force, la grandeur, la puissance ont été données à quelques-uns pour l'avantage de leurs frères plus nombreux, à qui est échue la part la plus pénible, et la plus indispensable de l'œuvre sociale ? Oui, la part la plus indispensable : On peut supposer une société politique sans savants, sans artistes, sans grands industriels, mais sans travailleurs, impossible ; car ils sont la base même de l'édifice social. A tous cette voix dit que les hommes du travail manuel ont droit à une protection toute particulière de la part de tout ce qui est puissance dans la société. L'a-t-on bien écoutée cette voix, même depuis que l'on répète soir et matin " Notre père qui êtes aux cieus ? " Où sont nos lois de protection, nos institutions de prévoyance pour le pauvre ouvrier en chômage ? Vous aurez beau regarder de tous côtés, vous ne verrez guère que des prisons pour la protection du riche. Il ne faut pas

parler des *Work Houses* d'Angleterre ; il est à peu près reconnu qu'ils sont pires que des prisons. Et les *Poor Rates* ne font guère qu'empirer le sort du pauvre, en lui ôtant ce qui lui restait de dignité personnelle : on en fait un mendiant. Je dois dire cependant qu'il commence à s'élever en France des établissements, qui promettent beaucoup ; je veux parler de ce qu'on appelle des cités ouvrières. Ce sont de vastes bâtiments, dont quelques-uns mériteraient le nom de monuments, divisés en logements d'ouvriers. Au moyen de notables économies, que cette espèce de vie en commun permet de faire sur le chauffage, l'éclairage, et maint autre besoin domestique, surtout sur la nourriture, lorsqu'il y a une table commune, on peut procurer aux ouvriers les précieux avantages d'une bibliothèque, d'une chambre de lecture, où l'on reçoit des journaux, et d'une bonne école pour les enfants de l'établissement. Ce sont généralement les maîtres des grandes industries qui construisent ces bâtiments, pour y loger leurs ouvriers, moyennant une modique contribution. Mais il n'y en a qu'un petit nombre, qui le font. A leur défaut, pourquoi l'état ne le ferait-il pas, au lieu d'abandonner les classes ouvrières à la Providence ? Mais la providence du pauvre, c'est l'Etat, qui ne doit pas les laisser à la merci des maîtres, trop souvent impitoyables.

Chez les anciens, comme on sait, l'ouvrier était esclave, c'est-à-dire une vraie bête de somme, que l'on traitait même souvent comme une bête fauve, témoin la chasse aux ilotes à Sparte, que l'on faisait faire aux jeunes gens pour les habituer à la guerre. Cette abomination et autres du même genre disparurent devant le christianisme ; mais ce ne fut guère

qu'après la reconstitution de la société en Europe, au moyen âge, que le sort du travailleur s'améliora notablement, non-seulement par l'abolition de l'esclavage légal, mais par l'action bienfaisante de la religion chrétienne, qui semble avoir été établie principalement pour les pauvres, pour les faibles, pour les hommes du travail manuel, pour le peuple enfin. Malheureusement tout le monde ne comprend pas le christianisme, soit dans un sens, soit dans un autre. Cela vient de ce que certains hommes jugent les choses d'un siècle avec les idées d'un autre siècle, aidés en cela, il faut le dire, par d'autres hommes qui tiennent à d'anciennes choses essentielles, au milieu d'un ordre d'idées nouvelles mais légitimes.

Jugeant des institutions du moyen âge, d'après l'état social de nos jours, et d'après nos idées toutes modernes, que n'a-t-on pas dit contre les couvents et les monastères ? Cependant, ces institutions au temps où elles furent créées, étaient des institutions éminemment populaires ou démocratiques. C'était-là que les enfants les plus intelligents du pauvre travailleur trouvaient une existence honorable. On parvenait à tout par l'église dans ces temps-là, et c'était alors, comme aujourd'hui, dans la classe ouvrière que se recrutait le clergé. Et ces monastères étaient des hospices, des hôpitaux, des refuges, où les pauvres trouvaient des secours assurés, et qui n'avaient pas, offerts qu'ils étaient par la main de la religion ; c'étaient même des hôtelleries, où les voyageurs trouvaient une franche et généreuse hospitalité ; c'était mieux que cela encore, c'étaient des écoles, et des sanctuaires où la science s'élaborait pour une glorieuse renaissance.

Tous ces établissements, écoutez bien, étaient fondés et maintenus au moyen des dons qu'on obtenait des classes aristocratiques, qui possédaient toute la richesse sociale alors. C'était la manière de faire de la démocratie dans ce temps-là, et la bonne pour le temps. Aujourd'hui les grands pécheurs, au lieu de fonder des monastères, bâtissent des châteaux pour des danseuses d'opéra. Le peuple n'y a guère gagné comme vous voyez.

Que n'a-t-on pas dit aussi contre le célibat des prêtres et de tous les ordres religieux de l'un et de l'autre sexe? Ne vous étonnez pas de me voir aborder ce point à propos des classes ouvrières, car il intéresse ces classes plus que toutes les autres. Ces ordres religieux se dévouent tous à quelque œuvre de bienfaisance, sans demander autre chose que la plus humble subsistance, tandis que là où ils n'existent pas, il faut pourvoir à l'existence de plusieurs familles, ou se passer de l'œuvre. Et les œuvres de bienfaisance, c'est aux pauvres qu'elles profitent. Puis ces célibataires utiles sont un frein salutaire à ce trop-plein de population, qui fait le tourment de l'Europe aujourd'hui, et qui fera celui de notre Amérique un jour, qui heureusement est encore éloigné. Alors on concevra la sagesse et l'avantage, même sous le rapport profane, d'institutions qui offrent une position utile et honorable aux meilleures intelligences populaires, sans contribuer à augmenter le mal provenant du surcroît de population chez les classes ouvrières, où ce mal se fait naturellement plus sentir qu'ailleurs.

Dans un temps où le philosophisme dans notre propre sein, et le bigotisme ou l'intolérance religieuse autour de nous, cherchent à décréditer nos institutions

religieuses, je dois profiter de cette occasion de rappeler combien le système catholique est admirable d'intelligence à l'endroit des besoins sociaux, à l'endroit des misères du peuple surtout. Il l'a été, c'est maintenant admis par tout le monde, jusqu'à l'ère de l'émancipation politique, qui a remis les éléments sociaux dans le creuset de la Providence. Laissez-le faire, et vous verrez qu'il saura s'accommoder aux exigences de la nouvelle société. Mais prenez patience; donnez-lui le temps de se reconnaître, de sonder le terrain nouveau, que nous foulons depuis moins d'un siècle, ce qui n'est rien en fait de rénovation sociale. Le catholicisme est de sa nature conservateur, et partant ne peut se constituer sentinelle avancée du mouvement politique. Mais ne l'alarmez pas par le libertinage de la pensée, et vous verrez qu'il ne se réfugiera pas parmi les traînards. Etudiez bien le catholicisme, mes jeunes amis, et vous verrez que c'est le système religieux le plus favorable au peuple, ou, pour me servir de votre mot favori, le plus démocratique qu'il y ait, et qu'il y ait jamais eu au monde. Vous découvrirez, à votre grande surprise peut-être, que le protestantisme, le déisme et toutes les doctrines du jugement privé, ont une tendance éminemment anti-démocratique sous le rapport politique. Mais pour découvrir cela, il faut descendre au fond des choses, étudier et méditer longtemps, et c'est ce qu'on ne fait guère dans le tourbillon où l'humanité se trouve aujourd'hui engagée. La plupart des hommes d'intelligence se bornent à effleurer la surface des choses, entraînant après elles les multitudes abasourdis, vers un 18 brumaire ou un 2 décembre, ou pis encore. Dans tous les cas, c'est le peuple qui paie les pots cassés.

Ouvriers, mes amis, pour qui je parle, vous qui êtes les abeilles travailleuses de la ruche sociale, voulez-vous éviter les maux dont souffrent vos semblables ailleurs, tenez fort et ferme à votre système catholique, et à tout ce qui en fait l'essence. Repoussez les adeptes du jugement privé, qui cherchent à vous en éloigner. Le Catholicisme, voyez-vous, c'est l'association dans sa plus haute et sa plus vaste expression, et cela au profit du pauvre et du faible, qui ne peuvent être forts que par l'association. Celle-ci en les réunissant en un faisceau saura les rendre plus forts que les forts. Je ne nierai pas que, humainement parlant, le principe du jugement privé, qui est, en pratique, l'individualisme appliqué aux choses morales, ne tende à augmenter la force des individualités ; mais cela ne peut profiter qu'au petit nombre d'individus fortement trempés. L'individualisme est comme le vent qui anime un brasier, mais qui éteint une chandelle. Aux masses il faut l'association d'idées, l'unité et par conséquent l'autorité. Je prie ceux de mes jeunes auditeurs qui seraient, comme on l'est trop souvent à leur âge, enclins à se révolter contre toute espèce d'autorité, de bien réfléchir là-dessus, avant de jeter le doute et le trouble dans l'esprit du peuple, à l'endroit de ses anciennes institutions. Les anciennes institutions d'un pays, ses croyances religieuses surtout, il ne faut jamais l'oublier, sont à un peuple ce que sont à un individu sa constitution physique, ses habitudes, sa manière de vivre : en un mot, c'est sa vie propre. Et dire qu'il se trouve des hommes, de soi-disant patriotes, prêts à faire main-basse sur tout cela, sous le prétexte de réforme et de progrès ! Les malheureux ! ils ne voient pas que c'est la des-

truction et la mort. Réformons, mais ne détruisons pas ; avançons, mais sans lâcher le fil conducteur de la tradition. Mais revenons à notre sujet.

Nous avons laissé le travailleur sous la protection du corps clérical ou monacal, au moyen âge : c'était alors le seul protecteur qu'il pouvait avoir contre la grande puissance du temps, la féodalité. Peu à peu le foyer de la lumière, rallumé au fond des monastères, rayonnant au dehors, fit éclore au sein du peuple la classe importante de la bourgeoisie, qui, bientôt, sous le souffle des idées d'émancipation qui se firent jour avec la presse, disputa, et souvent même arracha l'empire aux rois et aux barons. Alors commença l'ère de cette industrie moderne, qui par ses immenses développements, a, pour ainsi dire, greffé une société nouvelle sur le vieux tronc humain, modifié considérablement au moins les conditions d'existence et les relations sociales. La mécanique, aidée de la science, a renouvelé, de nos jours, le prodige mythologique de Deucalion, à qui il fut donné de faire des hommes avec des pierres, avec cette seule différence que c'est avec du fer qu'elle fait les siens. Et ces hommes d'acier, montrant autant d'intelligence et d'adresse que ceux de chair et d'os, mais infatigables et sans besoins aucuns à satisfaire, inondent le monde de leurs produits, à des prix qui auraient paru plus que fabuleux aux fabricants de jadis. Il en est résulté d'abord un surcroît d'aisance surtout pour les classes ouvrières ; mais aussi un accroissement de population correspondant. D'un autre côté, les grands centres manufacturiers ont, par l'appât de bons gages, attiré de tous côtés des masses considérables d'ouvriers, qui vivent à l'aise dans les temps de prospérité commer-

ciale ; mais qui aussi sont exposées à une grande misère dans les temps de gêne et de dépression. Dès lors, on le voit, le sort des ouvriers a dépendu des opérations heureuses ou malheureuses des maîtres, de fluctuations commerciales indépendantes de leur volonté, qu'ils sont absolument hors d'état de prévoir, et contre lesquelles ils n'ont pu penser à se prémunir. Puis il se trouve toujours des hommes, ignorant les lois du monde industriel, ou animés d'intentions perverses, qui prêchent à ces multitudes d'ouvriers affamés des doctrines subversives de tout ordre social, ajoutant ainsi aux souffrances physiques les souffrances morales de l'envie et de la haine, et poussant ces malheureux à des violences, qui ne font que creuser davantage l'abîme de misère où ils sont plongés.

C'est ici l'occasion de vous signaler une des plus graves erreurs que commettent quelquefois les classes ouvrières, en se coalisant pour faire augmenter le prix de la main-d'œuvre ; fatale erreur qui ne peut qu'empirer leur sort. Entrons dans quelques détails sur ce point important.

Il est une science qui a été mise en corps de doctrine par un anglais, Adam Smith, mais qui a reçu de la plume d'un français, Jean Baptiste Say, les perfectionnements, l'extension, la portée dont elle était susceptible. Cette science, c'est celle de l'économie politique, qui explique le mécanisme, jusqu'à ces deux grands hommes assez incompris, du travail et de la production ; elle nous fait voir que l'industrie a ses lois que l'on n'enfreint jamais impunément ; lois dont la violation emporte des peines certaines, irrémissibles ; lois dont les violateurs, peuples ou individus, doivent boire le calice jusqu'à

la dernière goutte. Ces lois, comme toutes celles de la nature créée, sont indépendantes de l'homme, ont été décrétées par le créateur pour le gouvernement du monde social, et elles ne sauraient être changées, non plus que les peines qui en sont le complément et la démonstration, sans un miracle, sans une nouvelle création, pour ainsi dire.

Ces lois, nous les subissons volontiers tous les jours, jusqu'à ce qu'elles viennent à froisser nos intérêts. Alors nous nous révoltons, et nous les foulons aux pieds. Mais tous les efforts que nous faisons pour briser nos chaînes, ne font que consumer nos forces dans une lutte inutile et insensée. Bien mieux vaut pour nous reconnaître ces lois immuables, et employer notre intelligence et notre énergie à les bien comprendre, et à marcher courageusement dans la voie qu'elles nous tracent. C'est surtout à l'homme de travail qu'il importe de bien connaître les lois qui règlent le salaire, lui à qui l'erreur est bien plus fatale qu'à tout autre ; lui qui travaille, non pas pour accumuler des capitaux, mais pour donner du pain à une compagne et à ses enfants ; lui qu'un faux calcul, un aveugle entraînement n'aura pas seulement l'effet de priver de quelques objets de luxe, mais du plus stricte nécessaire, de ce qu'il attend pour vivre lui et les siens. On lisait dernièrement, dans les journaux, que les ouvriers mécaniciens, employés dans les manufactures d'armes de guerre, en Angleterre, ayant suspendu leurs travaux pour avoir de plus hauts prix, des commandes considérables venant du continent ont été retirées et envoyées en France. Les derniers journaux annoncent que 9,000 à 10,000 de ses ouvriers sont retournés à leur ouvrage, après avoir perdu

plusieurs mois de travail. Il y a quelques années, les ouvriers de Pittsburg, en Pensylvanie, ayant eu recours au même moyen, perdirent, à ce qu'on calcula, la somme de vingt et quelques mille piastres par un chômage de quelques jours, sans obtenir un sou de gages de plus. Si j'ai bonne mémoire, nous fûmes témoins de quelque chose de semblable ici, il y a une douzaine d'années, parmi les charpentiers de navires. Plus récemment, certaines classes de nos ouvriers, non contentes des prix fort raisonnables qu'elles recevaient, voulurent en avoir de plus élevés encore. La conséquence en fut que les maîtres demandèrent et obtinrent que les soldats de la garnison donnassent tout le temps, dont ils pouvaient disposer, à différents genres de travail. Ce surcroît de travailleurs fit baisser les prix, comme de raison, et les ouvriers trop exigeants furent bien aises d'accepter de l'ouvrage à des prix plus bas que ceux qu'ils avaient refusés.

Le prix du travail, comme de tout ce qui est dans le commerce, se règle par la concurrence, ou, ce qui revient au même, par la demande et l'approvisionnement. Y a-t-il peu d'ouvrage et beaucoup d'ouvriers, beaucoup d'approvisionnement d'un article sur le marché et peu de demande, les prix du travail et de cet article seront peu élevés. Ce sera tout le contraire s'il y a peu d'ouvriers et beaucoup d'ouvrage, peu de produits et une grande demande. Et cela viendra tout seul sans que l'on s'en mêle, et quoique l'on s'en mêle. La concurrence entre les ouvriers et les vendeurs dans un cas, entre les maîtres et les consommateurs dans l'autre, établira l'échelle des prix. Toutes les coalitions d'hommes pour la changer, ne pourront avoir d'autre effet que de déranger

pour le moment, tout au plus, l'équilibre naturel des choses. Mais, comme je l'ai remarqué plus haut, on ne viole jamais impunément une loi de la nature : la nature est impitoyable, il n'y a pas de miséricorde ni d'adoucissement à attendre d'elle.

Mais la nature est donc une marâtre, qui défend aux hommes de pourvoir de leur mieux à leur bien-être ; qui les condamne à se soumettre sans mot dire à l'exaction, à l'exploitation, à l'avidité d'un petit nombre de ses favoris. Non, Messieurs, la nature n'est pas une marâtre, elle est le code de Dieu, et elle apparaîtra une bonne mère à quiconque voudra l'étudier. Le monde ne serait pas l'œuvre d'une intelligence suprême, au moins il ne serait pas la preuve de l'existence de cette intelligence, s'il n'était pas régi par des lois fixes et immuables. Dieu a créé le monde avec ses lois ; en même temps il a créé l'homme avec la raison, et lui a livré le monde pour en jouir selon l'ordre qu'il a établi. C'est notre faute, c'est la faute de notre ignorance, de notre paresse, de nos passions désordonnées, si nous tournons le dos à l'ordre établi de Dieu, pour nous jeter dans la voie opposée. L'ignorance même n'est pas une excuse, puisque, s'il nous a doué d'une intelligence, c'est pour la cultiver ; et les malheurs qui accompagnent partout l'ignorance sont une leçon que Dieu fait sans cesse résonner à nos oreilles.

Mais revenons à notre sujet, et voyons à quelle illusion funeste se laissent aller ceux qui veulent régler le prix du travail autrement que par la loi de la concurrence, et qui croient améliorer leur sort par de folles coalitions pour faire hausser les prix. Prenons pour exemple une de nos classes ouvrières, disons

celle des charpentiers de navires, classe si importante dans notre ville : tout autre répondrait aussi bien à notre objet. Un bon jour donc nos charpentiers se mettent en tête de forcer les entrepreneurs ou constructeurs à leur donner de plus hauts prix. On se rassemble, on se concerte, et l'on en vient à la résolution de présenter un ultimatum : tel prix ou point d'ouvriers. Il arrive dans ce cas, de deux choses l'une, ou les maîtres cèdent ou ils résistent. S'ils résistent, les ouvriers restent des semaines sans ouvrage. Or c'est là une mauvaise affaire pour des gens qui se plaignent de ne pas gagner assez pour vivre. Il faut donc se résigner à manquer de pain, ou retourner humblement à l'ouvrage aux anciens prix. Mais, dit-on, si les maîtres cèdent, le point est gagné. Point du tout, il est perdu encore plus que dans l'autre cas, comme nous allons vous en convaincre. Les prix, que vous obtenez par la coercition, laisseront aux chefs d'industrie un retour suffisant ou non. Dans le premier cas, vous croyez être en sûreté n'est-ce pas ? Vous vous abusez. Vous ne pourrez jamais empêcher les maîtres de faire tous les profits que le marché leur permet de réaliser. Vous avez profité d'un moment où les ouvriers étaient rares à proportion du travail ; eh bien ! les maîtres se mettront immédiatement à l'œuvre pour faire tourner la balance en leur faveur ; ils feront venir des ouvriers d'ailleurs, ils multiplieront les apprentis, ce qui est fort facile lorsque les prix sont élevés ; et un bon jour, au moment où vous vous y attendrez le moins, et après vous être habitués à vivre largement, on vous dira qu'on va décharger une partie des ouvriers. Alors commencera la réaction, la punition

d'une fausse démarche, qui aura fait augmenter le nombre des ouvriers au delà des besoins de la place. Alors il faudra se résoudre à aller chercher fortune ailleurs, ou offrir son travail à vil prix. C'est là que les maîtres vous attendaient, et c'est maintenant qu'ils vont vous faire la loi à leur tour, et vous faire rembourser avec intérêt les profits que vous leur aurez arrachés. Qui niera qu'il eût été bien mieux pour l'ouvrier de se contenter des prix antérieurement établis paisiblement et régulièrement par la concurrence ? Ce qu'il faut à l'ouvrier, c'est un cours uniforme dans les affaires : les grandes fluctuations lui sont pernicieuses, car ses pensées et ses habitudes ne l'y ont pas préparé.

Nous venons de voir le résultat d'une hausse forcée dans les gages, lorsqu'elle laisse encore certains profits aux chefs d'industrie. Voyons maintenant ce qui arrivera dans le cas où une pareille hausse serait ruineuse pour eux. D'abord ils mettront tout en usage pour augmenter le nombre des ouvriers sur la place, afin de faire tourner par là l'avantage de leur côté. S'ils n'y réussissent pas, vous en ruinez quelques-uns, et vous forcez les autres à diminuer, sinon à cesser la construction ; c'est-à-dire vous diminuez la concurrence entre les maîtres, qui est tout à l'avantage des ouvriers ; ou vous faites cesser l'ouvrage, ce qui est bien pis encore ; car le grand point pour les ouvriers, c'est qu'il y ait toujours beaucoup d'ouvrage proportionnellement à leur nombre.

Si telles sont les lois qui régissent la récompense du travail, il faudra bien s'y soumettre, me direz-vous. Il me semble cependant vous entendre murmurer en vous-mêmes : " Mais il faut avouer que le sort des

classes ouvrières est bien misérable. Subir toutes les exigences d'un maître avide et hautain, le voir s'enrichir des sueurs de pauvres mercenaires, et n'avoir pas le droit, la satisfaction de résister. Ah ! il est bien triste le lot que la Providence a fait à l'homme de travail." Ne murmurons jamais contre la Providence, messieurs, si nous ne voulons recevoir la leçon que reçut l'homme de la fable, qui s'étonnait que Dieu n'eût pas fait croître la citrouille sur le chêne. Pendant qu'il critiquait l'œuvre du Créateur, un gland lui tomba sur le nez, comme vous savez, et cela le guérit pour toujours de la manie de critiquer la création, car il se dit que s'il y eût eu une citrouille à la place du gland, son nez s'en fut trouvé encore bien plus mal. Lorsqu'il nous arrive de rencontrer quelque chose qui nous paraît étrange dans la création, soyons persuadé que c'est la faute de notre intelligence, qui ne peut voir assez loin dans les secrets de Dieu, et ne nous exposons pas à nous faire tomber sur le nez non plus le gland, mais bien la citrouille. C'est ce qui nous arriverait peut-être, si nous concluions à la légère, que l'ouvrier est tout-à-fait laissé à la merci du maître qui l'emploie, et que la main de Dieu s'appesantit sur lui. Détrompons-nous, l'ouvrier n'est pas à la merci du maître, et son sort n'est pas aussi mauvais qu'il paraît, à en juger d'après les apparences et les idées communes. On s'exagère beaucoup le bonheur des classes élevées, de ceux qu'on appelle les heureux de ce monde. On voit de beaux dehors, et l'on s'imagine que tout est joie au dedans. On oublie que ce sont les hauts lieux que la tempête tourmente davantage. Que l'homme de travail ferme son cœur à l'envie ; il y a pour lui des

compensations. Dites-moi, où trouve-t-on le plus communément le rire franc et joyeux, et l'air soucieux et préoccupé? Le premier n'est-il pas l'hôte familier des humbles habitations, et l'autre n'est-il pas l'habitué des salons dorés? La santé, la force et la vigueur, où les trouve-t-on le plus communément, si ce n'est dans les classes laborieuses? Au reste, les avantages dont paraissent jouir quelques-uns, viennent de qualités, de talents que Dieu a distribués selon qu'il l'a jugé à propos, dans sa sagesse et pour ses propres fins, et ici il faut bien se soumettre. Tout ce qu'on a droit d'attendre, c'est que les lois des hommes n'aillent pas au-delà des lois de Dieu, en traitant la richesse comme si elle appartenait uniquement à ses possesseurs, et non pas aussi un peu à la communauté entière. Ce n'est pas du socialisme que je prêche là, mais bien du bon et pur christianisme. On obtenait autrefois par la force du sentiment religieux, ce que je demande, aujourd'hui que ce sentiment s'est affaibli, à la force de la loi : voilà tout.

Je disais aussi que l'ouvrier n'avait pas été laissé à la merci de son maître ; car s'il y a une loi pour régler les rapports de l'ouvrier avec le maître, il y en a une aussi pour régler les rapports du maître avec l'ouvrier ; et cette loi est encore celle de la concurrence. Il y a aussi une loi qui pose des bornes à l'avidité des maîtres, et des punitions pour eux lorsqu'ils la violent.

Il existe nécessairement entre les maîtres ou chefs d'industrie une certaine rivalité, de la concurrence. Chacun cherchera de son côté à attirer les meilleurs ouvriers dans son chantier ; et pour y réussir, il lui faudra offrir les plus hauts gages possibles. Cette

concurrence sera toujours un moyen assuré de protection pour l'ouvrier, dans le cours régulier et ordinaire des choses. Mais supposons que les maîtres fassent eux-mêmes la folie de se coaliser, pour produire ou maintenir, dans le prix de la main-d'œuvre, une baisse que ne commandent pas les circonstances, voici ce qui arrivera inmanquablement : ils verront s'élever de nouveaux ateliers, qui leur feront concurrence, et les forceront à payer de plus hauts prix, leur infligeant par là une peine permanente, en venant partager avec eux les profits de leur industrie. C'est une vérité que l'expérience de tous les jours démontre à quiconque sait observer ce qui se passe dans le monde. Qu'une industrie donne de plus grands profits qu'une autre, vous voyez les gens s'y jeter, souvent même avec une imprévoyance et un entraînement qui préparent bien des mécomptes. A cet égard craignons plutôt l'excès qu'autre chose. C'est une loi bien établie que l'intelligence et les capitaux se portent toujours du côté où se trouvent les grands profits.

Pour éclairer davantage les ouvriers sur leurs intérêts et leur position, signalons un autre phénomène du monde industriel : c'est que, lorsqu'un genre de travail quelconque n'est pas suffisamment rétribué, ceux qui s'y trouvent engagés diminuent progressivement en nombre, soit par l'éloignement de ceux qui laissent la place pour aller ailleurs, soit par l'absence de nouvelles additions. Il se trouvera donc, au bout d'un temps plus ou moins court, que le nombre des travailleurs ne sera plus proportionné aux besoins de la place. Alors de toute nécessité les prix hausseront, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances viennent donner un autre cours aux choses de cette industrie.

Des considérations précédentes, fruit d'études approfondies des lois et phénomènes sociaux par des hommes d'un grand génie, il faut conclure :

Que l'ouvrier méconnaît ses intérêts bien entendus, lorsque, par des coalitions avec ses compagnons ou autrement, il force celui qui l'emploie à lui donner un prix plus élevé que celui résultant de la concurrence.

Que le maître de même méconnaît aussi ses vrais intérêts, lorsqu'il ne donne pas à son employé le prix qu'il a droit d'attendre d'après la même règle.

L'un et l'autre, dans ces deux cas, amènent dans l'industrie des perturbations, des secousses qui leur nuisent à tous les deux, mais au simple ouvrier d'une manière bien plus sérieuse, puisque lui c'est son strict nécessaire qu'il met en danger. Leur intérêt commun exige donc que la plus parfaite bienveillance règne dans leurs rapports entre eux, et le meilleur axiome d'économie politique sera toujours ce beau précepte de l'évangile : " aimez-vous les uns les autres."

Terminons ce point important de notre entretien, en exprimant le désir que nos chefs d'industrie et nos ouvriers respectent les lois immuables qui règlent le travail et l'industrie, en ce que ces lois résultent de la nature même des choses comme toutes les lois de Dieu ; et que notre société canadienne n'ait jamais le spectacle douloureux de maîtres aux prises avec leurs ouvriers, spectacle qui est toujours l'indice certain d'une ignorance déplorable et de passions désorganisatrices.

Mais, quoique l'on fasse, dans les pays où l'industrie a pris un certain développement, il est impossible

d'empêcher que les classes ouvrières, surtout dans les grands centres d'industrie, ne soient de temps à autre réduite à une position des plus critiques. Si l'on ne peut prévenir le mal, on peut au moins ménager des moyens curatifs ou adoucissants, contre le mal. Ces remèdes de prévoyance peuvent venir des gouvernements, et des ouvriers eux-mêmes. Je pense, moi, que les gouvernements, doivent, jusqu'à un certain point, s'interposer entre les maîtres et les ouvriers. Je ne pense pas qu'il soit juste, humain, chrétien, que les chefs d'industrie puissent, à leur convenance, dire aux masses d'ouvriers qu'ils auront fait venir des quatre points cardinaux, en leur donnant l'espoir d'un emploi long ou permanent : " Mes amis, il n'y a plus d'ouvrage, pourvoyez-vous ailleurs du mieux que vous pourrez." L'état doit être prévoyant pour le pauvre ouvrier, qui lui ne peut étudier le mouvement commercial et industriel du monde. Il ne sait, il ne peut savoir qu'une chose, lui, c'est qu'en tel lieu on offre de bons gages ; et dans son ignorance bien excusable, il ne pense pas aux incertudes de l'avenir ; il ne fait pas d'épargnes, et arrivant le chômage il se trouve inopinément en face de la misère. Je voudrais donc que les maîtres, en temps de prospérité industrielle ordinaire, fussent astreints à déposer aux caisses d'épargnes ou dans quelque autre lieu sûr, tant pour cent en sus de ce qu'ils paient chaque semaine à leurs ouvriers, ou ce qui reviendrait au même, tant pour cent sur les gages convenus. De cette manière, on établirait un système d'épargnes obligatoires, tout au profit de l'ouvrier ; car rappelons-nous qu'il faudrait que la balance revenant à l'ouvrier, fût amplement suffisante pour sa subsistance et celle de sa

famille : les maîtres ne pourraient se procurer d'ouvriers qu'à cette condition dans les temps de prospérité industrielle, où l'ouvrage abonde. Le législateur a bien pourvu partout à l'établissement de caisses d'épargnes ; mais il n'y a malheureusement que les plus prévoyants qui en profitent, et c'est le petit nombre.

Le grand nombre, dans les temps de prospérité, pensent à se procurer des objets de luxe ; on augmente ou on rafraichit la toilette, on pousse jusqu'à la délicatesse dans le pot au feu, enfin l'on vit bien. Pour moi, je voudrais de tout mon cœur que le travailleur pût mettre la poule au pot, non seulement tous les dimanches comme le voulait le bon Henri IV, mais même tous les jours de l'année. Mais cela ne se peut pas, et il arrive toujours un temps où pour avoir trop souvent mis la poule au pot, ou ne peut plus y mettre le petit morceau de lard.

A ce propos qu'il me soit permis d'adresser un mot d'avis aux classes ouvrières de cette ville en particulier. Depuis les deux grands incendies de 1845, l'ouvrage a été très abondant, et par suite les gages élevés. Au moment où cessaient les travaux de reconstruction, le siège du gouvernement revient à Québec pour quatre ans. En même temps il s'ouvre et se prépare des travaux publics considérables dans notre district. Cela va assurer à nos classes ouvrières plusieurs années encore de grande prospérité ; mais je crains que cette prospérité prolongée n'ait l'effet d'augmenter leur imprévoyance naturelle, si on ne leur répète souvent que cette prospérité sera inévitablement suivie d'une période de dépression. Je dis inévitablement, et je le dis avec certitude ; et voici

comment la chose arrivera sans qu'il soit besoin de la survenance d'aucune circonstance extraordinaire. La présence du gouvernement à elle seule doit augmenter la circulation de la place d'une couple de centaines de mille louis par an. Ajoutez à cela les sommes considérables qui vont se dépenser dans le district, et dont la majeure partie refluera dans la capitale, et vous avez les éléments d'une activité et d'une prospérité industrielles peut-être sans exemple. L'ouvrage va augmenter, mais la population ouvrière augmentera aussi à peu près dans la même proportion. Or que deviendra cette population doublée, triplée peut-être, lorsque l'ouvrage tombera, à son ancien niveau, si elle n'a pas fait des épargnes, qui permettront à une partie d'aller chercher fortune ailleurs, ou d'attendre que les affaires aient repris vigueur. Je le déclare du fond de mon cœur, je redoute pour nos classes ouvrières le sort qui les attend dans cinq ou six ans, et qui leur sera d'autant plus pénible à supporter qu'elles auront perdu l'habitude et le souvenir du mal-être ; je crains de voir se réaliser pour un grand nombre la fable de la Cigale et de la Fourmi. Cette fable on devrait la faire apprendre par cœur à tous les enfants d'école, avec avis de la réciter à leurs parents de temps en temps.

A ceux donc qui ont des rapports fréquents avec les classes ouvrières ; aux chefs d'industrie ; à vous, messieurs et mesdames, qui vivez au milieu d'une population ouvrière ; aux ministres de l'évangile surtout, eux dont la parole est si puissante, eux qui ont plus que tous autres à souffrir du spectacle des misères du peuple ; à tous de faire prendre à l'ouvrier ses précautions contre les mauvais jours.

Comme il n'est guère à espérer que notre législature prenne l'initiative d'une mesure comme celle dont je parle plus haut, et qu'elle attendra pour le faire qu'on l'ait fait ailleurs, c'est aux ouvriers eux-mêmes, et à ceux qui s'intéressent particulièrement à leur sort, de s'occuper dès ce moment des mesures à prendre contre l'avenir. La caisse d'épargnes, comme étant la plus simple, est bien la meilleure, et l'on ne saurait trop prêcher aux ouvriers de recourir à ce moyen. Il en est un autre que je suggérerais comme offrant de bien grands avantages, non-seulement pour chaque individu, mais aussi pour le corps entier auquel il appartiendrait. Je veux parler de l'association des ouvriers d'un même métier, dans le but d'aider ceux de ce métier à trouver de l'emploi au loin, lorsqu'il en manquera sur la place. Chacun comprendra facilement que, lorsqu'il y a plus de bras que d'ouvrage dans une branche quelconque, les prix doivent nécessairement baisser au-dessous des moyens de subsistance ordinaire. En effet, supposez que dans un temps de grande prospérité, cent ouvriers d'un métier suffisent aux besoins de la place ; cette prospérité venant à cesser, cinquante suffiront : c'est dire qu'il restera la moitié de ces ouvriers sans ouvrage.

Or rester à ne rien faire pour le simple ouvrier, c'est être exposé à mourir de faim lui et sa famille ; et on évite cette extrémité tant qu'il y a moyen de gagner un morceau de pain. Les ouvriers désœuvrés iront donc offrir leur travail à vil prix et il faudra bien que ceux qui seront encore employés acceptent ces prix. Tout le corps du métier est donc, en ce cas, intéressé à diminuer temporairement son nombre, si l'on veut que les prix se maintiennent à un taux rai-

sonnable. Sans cela tous les gens de ce métier seront réduits à la misère à la fois. Mais comme on ne pourra forcer personne à s'éloigner, il faudra être en état de donner quelque encouragement, quelques secours à ceux qui seront disposés à le faire ; et rien ne sera plus facile, si l'on veut se concerter d'avance ; la moindre contribution hebdomadaire ou mensuelle, commencée aujourd'hui, suffirait dans cinq ou six ans, pour éloigner de la ville le surcroît d'ouvriers en différents genres, et sauver tout le monde de la misère et de la souffrance.

Au moyen de l'association que je propose, il y aurait un comité chargé de suivre le mouvement de l'industrie dans les autres parties du pays et dans les pays voisins. Au besoin ce comité serait en état de fournir d'utiles renseignements à ceux qui consentiraient à s'éloigner, en même temps que des secours pécuniaires à même la caisse de l'association. Ces secours, cependant, devront toujours être donnés de préférence à ceux qui resteront dans le pays, à ceux surtout qui voudront aller prendre des terres nouvelles. Des ouvriers ordinaires, il y en aura toujours assez ; mais des colons jamais, tant que nous aurons des terres à ouvrir. L'ambition de tous nos ouvriers devrait être de se mettre en état, au bout de quelques années de travail, d'aller prendre une de ces belles terres, qui abondent de tous côtés, et qui ne demandent que des bras vigoureux pour assurer une existence honorable et indépendante à des milliers de familles. Oh ! que j'aimerais bien mieux voir nos ouvriers, sans ouvrage, s'acheminer vers nos riches forêts, plutôt que d'aller doter un pays étranger de leur travail et de leur énergie, souvent pour toujours,

renonçant ainsi aux chères habitudes comme aux douces affections du pays natal.

Mais que dis-je ? nos ouvriers.... il n'y a malheureusement pas qu'eux qui s'expatrient. On n'entend parler de tous côtés que d'émigration parmi la classe agricole. De l'émigration parmi la population agricole d'un pays nouveau, qui possède des millions d'arpents d'excellente terre inculte, est-ce croyable ? Ce n'est pas croyable, et cependant cela est, et cela a lieu depuis plusieurs années au vu et su de tout le monde. Mais a-t-on fait quelque chose pour arrêter cette déplorable dépopulation ?

De patriotiques associations se sont formées, à la tête desquelles j'ai été réjoui de voir plusieurs membres de notre clergé, qui ne reste jamais en arrière lorsqu'il s'agit d'œuvres patriotiques. Quelques-unes de ces associations ont fait des prodiges avec leurs modiques ressources, puissamment secondées, il faut le dire, par l'indomptable courage de nos compatriotes, qui ont, en cette occasion, retrouvé l'héroïsme tant renommé de nos pères. C'est à fendre le cœur, mais aussi c'est à exciter l'admiration et l'orgueil national, que d'entendre les récits des tribulations et des souffrances, endurées avec tant de résignation et de constance, par les premiers colons des Bois Francs, et autres lieux, où nos compatriotes sont encore aux prises avec des obstacles à décourager toute autre race d'hommes.

Mais le gouvernement qu'a-t-il fait ? que fait-il ? il a fait peut-être tout ce qu'il était possible de faire dans les circonstances ; il a réduit le prix des terres à un taux presque nominal, et donné des délais assez longs pour les paiements. Mais ce n'est pas assez, et ce

n'est pas ce qu'il y a de mieux à faire. Ce qu'il y a de plus urgent, ce sont des chemins. En vain donnerait-on les terres pour rien, si les colons ne peuvent s'y rendre, et si rendus, ils n'ont pas de sortie : les terres n'ont de valeur qu'autant que les marchés sont accessibles. Dans le Haut-Canada, qu'on a sillonné de beaux chemins du sud au nord, et de l'est à l'ouest, le colon se trouve mieux situé en payant de 15s. à 20s. l'acre pour ses terres, que celui du Bas-Canada en ne payant que 2s. Des chemins ! des chemins aux terres nouvelles !! voilà le cri qu'il faut faire résonner aux oreilles du gouvernement, si nous ne voulons voir notre jeunesse gagner en foule les prairies de l'ouest. Un ami m'écrivait dernièrement que dans une seule paroisse du comté de Leinster, quarante pères de familles, dont plusieurs fort à l'aise, venaient de vendre leurs terres pour aller au printemps rejoindre le père Chiniquy. Coute que coute, il est de l'honneur du gouvernement d'empêcher cette expatriation, qui, tant qu'elle durera, sera un acte vivant d'accusation contre nos institutions gouvernementales.

Je viens de mentionner le nom du père Chiniquy ; et puisque l'occasion s'en présente, je craindrais qu'on ne pût m'accuser de faiblesse envers un ancien ami, si je n'en profitais pour dire hautement ce que je pense de la croisade que prêche le Révérend Père, pour attirer nos compatriotes auprès de lui, à son établissement de Bourbonnais. S'il est quelqu'un qui ait payé au père Chiniquy son tribut d'éloges pour ses bonnes et patriotiques œuvres, c'est moi, et le pays non plus n'a pas été ingrat envers l'apôtre de la tempérance. Mais je dois dire aujourd'hui que je vois avec douleur le Père Chiniquy se servir de l'in-

fluence qu'il a su acquérir parmi nous, et aussi du don généreux qu'il doit à la reconnaissance de ses concitoyens, pour embaucher, au profit d'un pays étranger, un nombre considérable de nos familles les plus industrielles.

Révérénd Père Chiniquy, je ne reconnais plus là votre ancien patriotisme. Eh ! quand vos terres de Bourbonnais seraient aussi belles, aussi fertiles que vous le prétendez ; quand il serait aussi avantageux de s'y établir que vous le dites, ce dont il est permis de douter, car en même temps que vous appelez vos compatriotes à aller jouir du " pain, de l'air et de la liberté," qu'on trouve à Bourbonnais, les habitants catholiques de cette contrée fortunée s'adressent à nous, pauvres et misérables habitants du Bas-Canada, pour les aider à se bâtir une église ; quand, dis-je, Bourbonnais serait une nouvelle terre promise, est-il d'un bon patriote d'exciter nos cultivateurs à s'y expatrier, à aller s'y noyer au milieu d'une population étrangère, pour nous laisser ici, nous, avec des forces déjà à peine suffisantes, soutenir la grande lutte de notre nationalité ? Allez, si vous voulez, y appliquer à votre plus grand avantage et à celui de votre famille, les £500 que vous avez reçus de la libéralité de notre législature, et autres dons généreux que vous avez eus en différents temps d'autres sources, mais allez-y seul et n'entraînez personne dans votre fuite. Ne répandez pas parmi nous par vos écrits, votre exemple était certes déjà trop, l'idée qu'on ne doit rien à son pays, à sa nation ; qu'on peut les abandonner au milieu de l'épreuve pour aller ailleurs chercher un peu de bien-être pour soi et les siens. Soyez le seul à imiter parmi nous la conduite de ces lâches Israélites, à qui la peur

de l'ennemi et la rude vie du désert faisaient regretter les oignons d'Egypte, et qui excitaient le peuple hébreux à y retourner; cessez vos invitations anti-patriotiques. A cette condition et à raison de vos anciennes bonnes œuvres, peut-être prierons-nous Dieu que ceux de vos compatriotes qui vous auront écouté, ne vous reprochent amèrement un jour leur expatriation, et vous cachent les pleurs qu'ils verseront souvent, j'en suis sûr, au souvenir de l'ancienne patrie.

Vous me trouvez, peut-être un peu sévère à l'égard du Père Chiniquy; mais vous me pardonnerez, j'espère, en faveur du sentiment qui m'anime. Je serai indulgent autant que l'on voudra sur tout autre point; mais sur celui de notre nationalité, je serai toujours impitoyable envers et contre tous; et ce sera toujours avec toute l'énergie dont je suis capable, que je m'exprimerai sur le compte de ceux qui feront quoi que ce soit à son préjudice. J'espère que nous n'en viendrons jamais là, mais si la chose arrive, et qu'il nous faille opter entre le salut de notre nationalité, et des avantages politiques ou matériels, quels qu'ils soient, vous me trouverez, et je vous trouverai tous aussi, j'en suis sûr, avec ceux qui prendront pour devise: Notre Nationalité avant tout!



M
a
q
d
p
l
d
r
s
a
d
c
e
q
e
l
i
l
c
c

DISCOURS

PRONONCÉ PAR ETIENNE PARENT, ECR., DEVANT
L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, LE
22 JANVIER 1852.

DE L'INTELLIGENCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA
SOCIÉTÉ.

MESDAMES ET MESSIEURS,

IL y a trois ans, j'eus l'honneur d'entretenir un auditoire semblable à celui qui m'écoute, d'un sujet qui se rattache étroitement à celui que je vais essayer de traiter. Dans ce premier entretien, j'ai voulu protester contre la doctrine, funeste à mon avis, que la religion ou le sacerdoce, et par suite l'âme humaine, doivent se tenir à l'écart dans la société politique, rester impassibles et inactifs au milieu du mouvement social. Cette idée m'a paru d'autant plus étrange, anormale, qu'une observation attentive de la nature de l'homme, et de la société, m'avait convaincu que c'était la religion même qui avait formé la société, et que la société ne s'expliquait, ne se comprenait que par la religion, qui, dans sa plus haute expression, est la science des rapports qui rattachent Dieu à l'homme, et l'homme à Dieu, d'où découle, par induction rigoureuse, la science des rapports entre l'homme et ses semblables, et le reste de la création, autrement dit la morale, tant publique que privée. Voilà le domaine incontestable de la

religion et du sacerdoce, qui en est l'organe. Que nous resterait-il donc pour notre société politique ? rien de plus que la satisfaction des besoins purement matériels, et encore sur le principe bien insuffisant et bien peu relevé de l'intérêt bien entendu de chacun. Dans ce cas, notre société humaine ne serait guère supérieure à celles de l'abeille et du castor, et à en juger par ce qu'elle a été jusqu'à présent, en général, elle leur serait bien inférieure sous les rapports de la police, de l'ordre et de l'économie. C'est toujours, et en toutes choses, le propre de l'erreur de ravalier l'homme au rang de la bête, de même que la vérité l'élève jusqu'à la sphère des anges.

Je comprends fort bien qu'on me dise que l'église et l'état doivent, dans l'intérêt de l'humanité, former deux puissances distinctes et séparées ; mais ces deux puissances doivent, chacune dans son cercle et avec ses moyens particuliers d'action, travailler de concert au même but, l'avancement moral, intellectuel et matériel de l'humanité. C'est bien un mécanisme social plus simple, plus efficace, et partant préférable en théorie, que celui où les deux pouvoirs se trouvent réunis dans les mêmes mains ; mais l'expérience a prouvé que partout où cela s'est rencontré sans contre-poids intérieurs ou extérieurs, il y a eu compression, abrutissement, ou persécution de la pensée. Dieu qui parle et se révèle aux hommes par les phénomènes historiques, nous apprend par là, que la main qui porte l'encensoir ne doit pas porter le sceptre, et *vice versa*. A l'église les conseils, les avertissements ; à l'état la législation et le gouvernement direct de la société ; à l'église de tracer la voie, à l'état d'y marcher ; enfin aux peuples de les y suivre. Hors de là

point d'accord entre les faits, et par suite anarchie et désordre dans la société. Il est bon d'ailleurs qu'il se trouve, dans les sociétés humaines, une voix qui puisse, au besoin, dire avec autorité, aux puissances humaines, quelles qu'elles soient, peuples, nobles, ou rois : *Tu es ille vir!* C'est surtout dans un âge de régénération politique, comme celui où nous vivons, que la société a besoin qu'une autorité désintéressée, placée au-dessus des intérêts matériels, fasse entendre des paroles de prudence aux uns, de désintéressement aux autres, à tous de soumission aux lois immuables du monde moral.

Dans le discours que je viens de rappeler à votre souvenir, j'entretins mon auditoire de ce que je regarde comme l'un des deux éléments du pouvoir social, l'élément religieux ou spirituel. Je ne saurais, ce me semble, mieux répondre à l'invitation qui m'a été faite de vous donner une lecture, que de traiter un sujet qui complètera ma thèse. Je vais donc vous parler de ce que je regarde comme le second élément du pouvoir social, et c'est ce que je ferai en vous présentant quelques observations sur l'intelligence dans ses rapports avec la société.

Dans l'un et l'autre cas, c'est bien l'intelligence ; mais dans l'un c'est l'intelligence s'appliquant particulièrement aux choses spirituelles, dans l'autre ce sera l'intelligence s'occupant particulièrement des choses temporelles. Dans un cas, elle produit la foi ; dans l'autre l'autorité : deux excellentes choses dont le monde civilisé se trouve dans une grande pénurie par le temps qui court. A qui la faute ? c'est à chacun à bien examiner sa conscience sur ce point.

L'on comprendra, sans doute, que je n'entends pas

faire du dualisme psychologique, en parlant d'un élément spirituel, et d'un élément intellectuel, d'où l'on pourrait penser que je crois à deux principes d'activité chez l'homme. Tout ce qui en nous voit et sent, juge et veut, c'est bien l'âme, et l'âme seule ; mais si l'âme est une dans son essence, elle est multiple dans ses facultés, au point même qu'elle se trouve, quelquefois, soit par vice d'organisation, soit par vice d'éducation, à manquer de quelques-unes des facultés humaines, ou à en avoir qui ne sont qu'imparfaitement développées. Voir ou sentir, juger et vouloir ne sont pas la même chose pour l'âme ; Ovide l'a dit : *video meliora, proboque, deteriora sequor*, et c'est ce que chacun de nous a souvent éprouvé.

J'entends donc par intelligence, pour le sujet qui va nous occuper, la force de conception, l'aptitude et l'énergie, qui rendent capable des grandes choses dans tout ce qui est du ressort de l'activité humaine, abstraction faite de la question de moralité, qui, dans ma théorie, tombe dans le domaine du pouvoir spirituel. A ce dernier pouvoir la noble mission de conserver les liens sacrés qui tiennent le ciel et la terre unis l'un à l'autre, et qui nous font remonter jusqu'au sein de Dieu même pour y chercher l'origine et la raison de la société, qu'on ravale, qu'on prive de toute base sûre et durable, en l'appuyant uniquement sur des considérations tirées de la partie inférieure de notre nature.

Il n'est certes pas indifférent que l'on considère la société comme étant fondée pour des fins divines, ou pour des fins humaines. Que l'on continue à proclamer que la société est établie pour l'homme, pour l'avancement des intérêts purement humains, alors, et ce sera logique, chacun, chaque famille, chaque

classe travaillera pour soi, pour son avantage particulier, sans s'occuper des devoirs et des intérêts supérieurs de la société. Vous verrez alors la religion s'isoler de ce qu'on appellera les choses du siècle, et déclarer hautement que son royaume n'est pas de ce monde, texte sacré dont l'on a étrangement abusé. Que le Christ ait voulu dire par là que ce n'était pas dans ce monde que ses élus devaient attendre leur récompense, à la bonne heure ; mais qu'il ait recommandé à son église de ne s'occuper en rien du mouvement des affaires terrestres, c'est ce qui ne peut m'entrer dans l'esprit. Le plus grand mal qui est résulté de cette doctrine, c'est que la puissance religieuse, dans le christianisme comme ailleurs, dédaignant de s'associer au pouvoir social, mais sentant qu'elle ne pouvait s'en passer, a travaillé à le subordonner entièrement à ses fins particulières, et en voulant trop spiritualiser les nations, elle a détruit toute leur force matérielle et intellectuelle. Ou bien encore, le pouvoir séculier, sentant qu'il a besoin du pouvoir spirituel, cherche à se l'asservir, et en l'asservissant le corrompt, lui ôte toute sa force morale, et bientôt la société perd sa base spirituelle, et reste avec les forces et les instincts purement matériels : d'un côté c'est la mysticisme, de l'autre le matérialisme, tous deux également contraires à la nature et aux destinées de l'homme.

Mais il me semble entendre des murmures : à quoi bon, se dit-on venir nous occuper, dans ce coin de l'Amérique, nous jeune peuple, de ces grandes et épineuses questions, qui n'intéressent que la vieille Europe ? Laissons-la guérir, comme elle le pourra, les vices constitutionnels, les maux sociaux au milieu desquels

sa caducité se roule sur un lit de douleur. Notre voix, elle ne l'écouterait pas ; et nous avons devant nous une nature riche, belle et vierge, qui invite et provoque notre jeune et vigoureuse virilité. Paroles pleines d'irréflexion, messieurs. Ces vices, dont nous nous rions, nous les avons sucés avec le lait de notre mère, cette vieille Europe ; ces maux nous en avons les germes en nous dans les idées, les lois et les institutions que nous tenons de cette Europe souffrante. La vigueur de la jeunesse nous en fait triompher, mais un temps viendra, et plus promptement pour nous que pour elle, grâce à la rapidité avec laquelle tout marche de nos jours ; un temps viendra où nous aurons aussi les mêmes vices à corriger, les mêmes maux à guérir, si nous ne sommes assez sages pour en purger notre système social. Que diriez-vous de celui qui, voyant souffrir un vieux père et une vieille mère d'un mal héréditaire, ne profiterait pas des forces de la jeunesse pour en étouffer le germe chez lui ? Les grandes questions de réforme sociale qui agitent aujourd'hui l'Europe, nous intéressent donc aussi bien que les peuples Européens, et il nous importe autant qu'à eux de les étudier. Eux, ils ont à guérir le mal ; nous, nous avons à le prévenir.

C'est donc à bon droit que les esprits sérieux se préoccupent partout de l'état actuel de nos sociétés. Il n'y pas, en effet, à se le cacher, le désordre et l'anarchie dans les idées sont tels, que, parmi tous les peuples qui tiennent à la civilisation européenne, il n'y en a pas un seul dont l'état social, à l'époque actuelle, repose sur un principe moral d'autorité indisputable ou indisputé ; sur un de ces principes qui, remontant jusqu'à Dieu, seule et unique source de

toute autorité, commande sans contestation l'assentiment et la soumission des peuples. On remarquera que je dis principe moral, c'est-à-dire tirant sa force de l'idée de droit absolu, non pas seulement de considérations d'intérêt et de convenance, comme le principe représentatif, qui est et sera toujours cependant un auxiliaire utile, indispensable peut-être, au bon fonctionnement du principe moral quel qu'il soit. De tel principe, il n'en existe plus dans notre monde social, depuis la répudiation du ci-devant droit divin, droit de par la foi des peuples seulement si vous voulez, et non, comme on a voulu le faire croire, de par la grâce de Dieu ; mais droit toujours existant, quant à l'effet pratique ; l'essentiel en pareil cas étant l'assentiment public.

Oui, messieurs, un principe d'autorité divin, ou reconnu comme tel, voilà ce qui nous manque, et voilà ce qu'il nous faut chercher ; voilà ce qu'il nous faut trouver, si nous voulons ramener sur notre terre le règne de la paix, de l'ordre et de la vraie liberté. Tout vient de Dieu, tout est pour Dieu, et c'est dans Dieu que nous devons aller puiser toutes nos inspirations, c'est-à-dire dans les lois naturelles, autant qu'il nous est permis de les connaître. Comme individus, comme peuples, comme espèce, nous agissons trop souvent comme si la société, l'humanité, la création étaient faites pour nous : égoïsme, orgueil, folie, dont nous sommes toujours bien sévèrement punis. Nous le sommes à l'heure qu'il est par cette immense confusion dans les idées, qui rappelle celle de la Tour de Babel, par ces crises sociales qui toutes n'aboutissent qu'à de sanglants avortements, par ces fiévreuses anxiétés qui empoisonnent le pré-

sent, par ces sombres incertitudes qui obscurcissent l'avenir.

Devant un spectacle aussi décourageant, les uns prêchent le culte des idées surannées, et veulent nous refouler vers un passé impossible ; les autres veulent faire halte au milieu de la confusion universelle, ou espèrent endormir une société fiévreuse dans une politique d'expédience et du jour au jour ; d'autres enfin, l'imagination échauffée d'espérances insensées, nous poussent vers un avenir irréalisable ; un petit nombre, se dégageant de tout préjugé, de toute préoccupation irrationnelle, de tout motif retréci, consentent à considérer la situation des yeux de la raison et de la conscience. Ces derniers ne s'effraient pas outre mesure des symptômes menaçants que présente le monde social. Dans le malaise du temps, ils voient une de ces grandes crises, dont l'histoire offre plusieurs exemples, et qui, lorsque les mauvaises passions des hommes ou leur aveuglement n'y ont mis obstacle, ont toujours fait faire un pas à l'humanité dans la voie du progrès indéfini et indéfinissable, dans laquelle il est de notre nature, de notre destinée et de notre devoir de marcher sans cesse en avant. C'est de l'oubli ou du mépris de cette loi, ou de quelque autre grande loi de notre nature, que découlent les maux et les calamités de nos sociétés.

Les lois sont de deux espèces : lois d'ordre et de conservation d'un côté, lois de réforme et de progrès de l'autre. On pèche contre les premières, lorsqu'on porte la main sur des institutions qui, quoique imparfaites sous certains rapports, comme le sont toutes les choses humaines, sont en harmonie avec l'état moral ou intellectuel des peuples qu'elles régissent. On

pèche également contre les secondes, lorsqu'on repousse ou néglige les changements ou perfectionnements que demande un état social plus avancé. C'est contre ces dernières que pèchèrent les courtisans et flatteurs des rois, au commencement de l'ère d'émancipation. C'est contre les premières que pèchent les démagogues et flatteurs des peuples, en leur prêchant une liberté outrée, incompatible avec l'état social et la nature humaine.

C'est une étrange erreur que de chercher dans la société une liberté pleine et entière. Cette liberté ne se trouve que dans l'état de nature, dans la barbarie. Votre homme parfaitement libre se trouve dans les bois, et nulle part ailleurs ; et c'est là que vous conduiraient vos folles idées de liberté. Là, je l'avoue, vous disposeriez à votre guise de vos personnes, de vos biens, sauf pourtant les accidents d'une rencontre avec d'autres hommes libres, plus forts ou plus rusés que vous. Mais cet homme libre, est-ce un homme ? est-ce l'être créé à l'image de Dieu, être moral, perfectible, travaillant à se rapprocher de son divin modèle ? Non, ce n'est que l'ébauche d'un homme, qui ne deviendra véritablement homme qu'en passant par les mains de la société, qu'il rend dépositaire de sa liberté naturelle, et qui lui en rend la part dont elle peut se passer, ou dont il pourra faire un bon usage, un usage conforme à ses propres fins à elle, qui sont et ne peuvent légitimement être que l'avancement et le bonheur de l'espèce humaine, en tant qu'être collectif. Qu'on cesse donc de prêcher aux hommes en société la doctrine d'une liberté illimitée. L'homme social appartient à la société, corps, biens et âme même, car la société peut et doit, dans cer-

taines circonstances, réprimer le libertinage de l'esprit. La société a souvent abusé de ce droit, comme de plusieurs autres ; mais ces droits existent ; car sans eux la société ne saurait subsister, elle qui n'existe qu'à la condition d'une autorité absolue sur tous les membres qui la composent. Qu'on ne se méprenne pas sur ce que je dis ici de la société, considérée abstraitement, et qu'on ne l'entende pas comme pouvant s'appliquer aux divers gouvernements. Eux, ils ne sont pas souverains comme la société, ils ne sont que les dépositaires et les ministres responsables de son autorité souveraine. C'est pour avoir confondu ces deux idées, que des esprits très-éclairés en sont venus à soutenir la doctrine du pouvoir absolu des gouvernements. Nous sommes les enfants de la société, les gouvernements sont ses serviteurs : administrateurs et administrés, enfants et serviteurs, c'est aux pieds d'une mère commune que nous devons tous aller nous inspirer, prendre nos ordres et nos règles de conduite.

Plus d'arbitraire avec cette doctrine ; il y a des lois, des lois immuables, éternelles comme le Dieu qui les a décrétées, que ni rois, ni sénats, ni peuples ne sauraient impunément violer ; car c'est Dieu lui-même qui est le haut-justicier. Ainsi, quand vous voyez une révolution à jamais mémorable, châtement elle-même des fautes et des crimes des rois, se faire un trône de la guillotine, ne vous étonnez pas de voir les cadavres de ses propres enfants grossir, bientôt, l'hécatombe qu'elle s'était faite de ceux de ses ennemis, et de la voir elle-même tomber épuisée, haletante aux pieds d'un despote. Ne vous étonnez pas non plus, n'accusez ni les éléments ni les hommes, quand

vous voyez ce despote, le plus grand, le plus puissant des monarques du jour, tomber brisé. . . . sous les pieds des chevaux cosaques ?—non ; mais sous le pied de Dieu, qui l'avait élevé pour ses fins à lui, non pour satisfaire une vaine ambition personnelle. Et quand vous voyez un saint et généreux Pontife, arrêté dans ses projets de réforme sage et modérée, fuyant devant la démagogie romaine, et ramené bientôt dans sa ville éternelle, à l'abri de ce même drapeau tricolore, sous lequel, dans le demi-siècle précédent, avait été décrété l'exil de deux de ses vénérables prédécesseurs, découvrez-vous, Messieurs, c'est la justice de Dieu qui passe. . . . Mais quels sont ces bruits de chaînes qui parviennent jusqu'à nos oreilles ? Quoi ! sur cette terre d'Amérique, sous le ciel même où fut décrétée l'égalité entre les hommes, sous le régime de cette déclaration d'indépendance, jurée en prenant Dieu et les hommes à témoin, non seulement on retient dans l'esclavage plus de trois millions d'êtres humains, mais encore on veut faire participer le Etats voisins à ce parjure national ! Ne nous étonnons pas que la conscience des peuples s'alarme, et que le sol tremble sous leurs pieds ; c'est la justice de Dieu qui approche. Ne surgira-t-il pas un nouveau Jonas pour faire entrer le repentir au cœur de cette nouvelle Ninive ? Les crimes des individus paraissent quelquefois rester impunis, en ce monde, parce que nous ne pouvons pénétrer dans la vie intime de chacun ; mais les crimes des nations n'échappent jamais à la justice divine, et l'expiation est toujours proportionnée aux fautes. Sans cela point de Dieu, point de lois morales, le monde est livré à la force brutale, et il faut aller chercher nos règles de conduite.

chez les cannibales ou les tigres. Elle est donc bien terrible la responsabilité de l'homme public, soit au forum, soit dans la presse, soit à la tribune, lorsqu'il se laisse dominer par les mauvaises passions ; car la peine de sa faute retombera non seulement sur lui, mais aussi sur des millions et des générations entières d'hommes après lui. Y pensent-ils bien à cette effrayante responsabilité, cette multitude d'hommes qui, dans tous les pays, sans études suffisantes, sans expérience des hommes ni des choses, se lancent, en aveugles ou en énergumènes, dans l'arène politique, où se traite et se règle ce qu'il y a de plus difficile au monde, le gouvernement des hommes en société ?

C'est, d'un côté, la folle du logis escortée de l'ignorance ; de l'autre, l'égoïsme avec ses vucs et ses instincts rétrécis, qui sont la cause des luttes interminables qui agitent le monde à propos de l'organisation sociale. Si l'on s'en rapportait davantage au bon sens, et au droit sens, on ne tarderait pas à se mettre d'accord. Le bon sens ferait écarter les utopies insensées et prestigieuses ; le droit sens nous ferait admettre sans résistance les grandes lois de la nature, que l'imagination n'aperçoit qu'à travers un prisme trompeur, et que l'égoïsme repousse, pour n'avoir pas à les subir.

Les considérations morales qui précèdent ne se rattachent qu'indirectement au sujet qui nous occupe ; mais elles serviront à préparer les esprits aux sacrifices que je vais demander à tout le monde : sacrifices d'intérêts personnels et domestiques, sacrifices d'opinions, sacrifices de préjugés, sacrifices d'amour-propre ; en retour desquels, cependant, j'offrirai des biens d'un prix infini : l'ordre, la paix, la liberté, la grandeur.

Vous voulez gouverner la société humaine : eh ! bien, qu'est-ce que la société humaine ? une collection d'hommes, un homme collectif, qui présente toutes les passions, tous les appétits, tous les instincts bons ou mauvais, qu'on rencontre dans les individus qui la composent. Or, que fait l'homme individuel qui veut se bien conduire, se bien gouverner ? accorde-t-il l'empire aux organes grossiers et imbécilles, ou bien au cerveau, organe de l'intelligence ? C'est donc aux intelligences supérieures dans les sociétés humaines qu'il faut donner et laisser incontesté le gouvernement des peuples. Contre ce principe, contre cette loi de la nature pèchent également et ceux qui veulent un pouvoir social par voie d'hérédité ou d'engendrement, et ceux qui proclament la souveraineté absolue des masses. Ni dans l'ordre moral et intellectuel, ni dans l'ordre politique, les masses, ou, comme l'on dit, le peuple, n'ont été faits pour prescrire ni commander ; la nature les a destinées au contraire à écouter, croire et obéir.

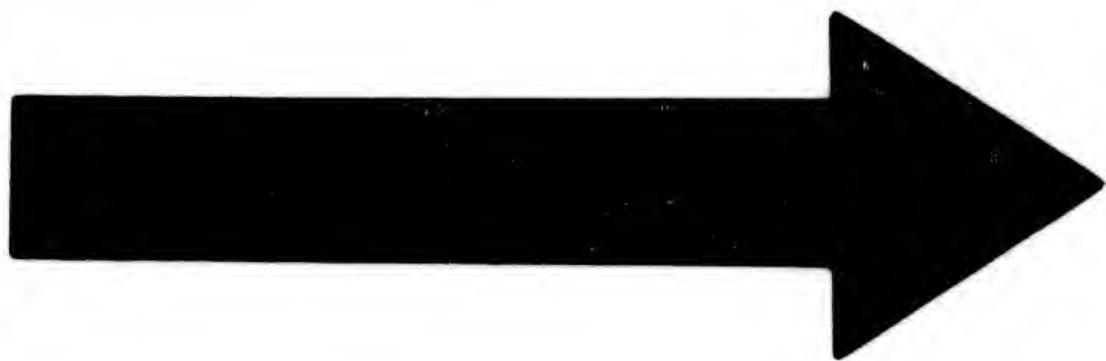
On aura beau dire et beau faire, le peuple, dans l'acception restreinte du mot, est et sera toujours, dans la grande famille politique, ce que les enfants mineurs sont dans la famille domestique, un enfant qu'il faut aimer, protéger, mais gouverner, et cela dans son intérêt autant que dans celui de la société. Nous connaissons tous le sort des familles où les enfants gouvernent : il en sera de même des sociétés politiques où les masses gouverneront. La souveraineté des masses, c'est la souveraineté des instincts aveugles, instincts bons et généreux quelquefois, mais toujours irraisonnés, et n'ayant d'autre loi que celle de la force brutale, et cette souveraineté ne peut

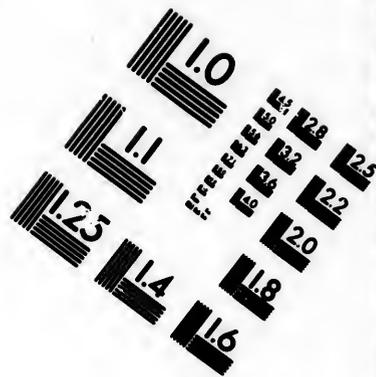
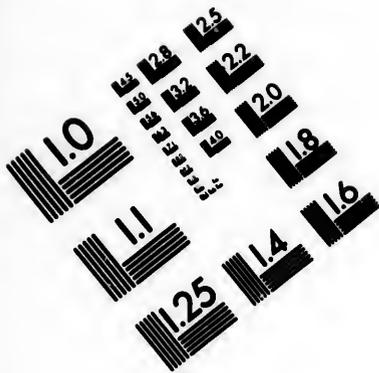
régner ailleurs que dans le chaos, comme elle régnait sur l'abîme, avant que l'esprit de Dieu y eût pénétré, et en eût fait sortir notre monde.

C'est un fort mauvais service à rendre au peuple que de lui crier sans cesse qu'il est le maître, qu'en dehors de lui nulle autorité n'existe. Il était un bien meilleur ami du peuple, que ceux qui l'avaient ameuté, ce sage romain qui pacifia les plébéïens de Rome, en leur récitant la fable les membres du corps humain révolté contre la tête. En effet, pour aller chercher l'autorité dans les masses, il faut supposer qu'elles sont capables de se former des opinions saines et éclairées sur tous les grands points de la science politique. Le fussent-elles, elles n'en auraient pas le loisir. Doux et agréable délassement, en effet, que vous réservez-là au peuple après son dur travail de la journée. Ah ! laissez-lui donc toute son intelligence et toute son attention pour bien conduire ses petites affaires, pour perfectionner les procédés de son art ou de son métier ; ce sera beaucoup mieux pour lui et pour la société. Mais la science du gouvernement est au-dessus des intelligences vulgaires ; et ne voyez-vous pas qu'en les revêtant de l'autorité sociale, vous ne pouvez attendre que l'anarchie et la confusion ; que vous préparez à la société politique le même sort que les apôtres du libre examen ont fait à la société religieuse au sein du protestantisme ? Vous levez les épaules de pitié à la vue d'une doctrine qui consiste à mettre entre les mains du travailleur, pour y trouver une croyance religieuse, un livre, sur les textes duquel les plus savants docteurs se disputent depuis dix-huit cents ans. Croyez-vous donc qu'il soit beaucoup moins étrange de soumettre au

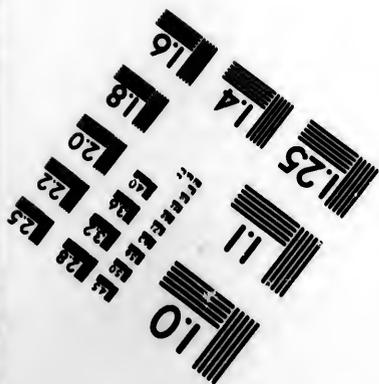
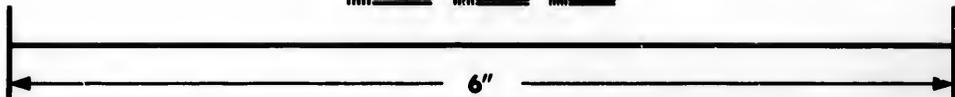
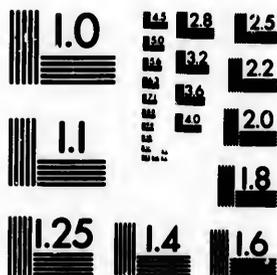
jugement de ce même travailleur cette machine si compliquée qu'on appelle la société politique ? Ah ! respectons l'œuvre de la nature : ne faisons pas grand ce qu'elle a fait petit, ni ne faisons petit ce qu'elle a fait grand. On a, dans le passé, foulé aux pieds la première de ces maximes ; n'allons pas fouler aux pieds la seconde, nous hommes du présent et de l'avenir. Apprenons au contraire au peuple à remonter à la source de toute autorité, à Dieu même, à la suprême intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures. Qu'on laisse au peuple le droit de désigner, parmi les hautes intelligences, celles qui seront plus spécialement chargées du gouvernement de la société, ce n'est certes pas moi qui m'y opposerai. Et si c'est là ce qu'on appelle souveraineté du peuple, j'objecterai au mot, et j'accepterai la chose. Mais, alors, l'éléphant qui choisit son cornac sera donc aussi une espèce de souveraineté ?

Il est bien vrai que, parmi les adeptes de la doctrine, il en est bien peu qui croient à la souveraineté directe et absolue du peuple, et que tous entendent bien escamoter, à leur profit, tout ce qui sera gagné par leur propagande d'une doctrine outrée. Peut-être craignent-ils de s'exposer à l'imputation d'être mus par des motifs d'intérêt personnel. S'ils disaient tout franchement aux peuples : Le gouvernement du monde appartient à l'intelligence, non à la naissance ; l'homme du peuple y a autant de droit que le patri- cien ou le bourgeois, s'il est marqué du sceau de l'intelligence ; il faut donc réformer nos lois, arranger nos institutions sociales de façon que toutes les intelligences, sans distinction, puissent prendre dans la





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

société la place et le rang qui leur appartiennent par droit de nature. Si, dis-je, l'on eût tenu ce langage, on se serait peut-être exposé à quelques malignes imputations, mais on n'aurait pas trompé le peuple ; on n'aurait pas lancé au milieu des masses un principe faux, dont avec leur logique inexorable, parce qu'elle n'est pas éclairée, elles tirent dans l'occasion les conséquences les plus pernicieuses pour elles-mêmes et pour la société toute entière. Prenons-y garde : le peuple, qui n'a pas fait sa rhétorique, qui ignore ce que c'est qu'une métaphore ou une hyperbole, prendra toujours les mots dans leur sens propre ; et un faux principe, une idée exagérée, entrée dans la croyance d'un peuple, c'est l'inoculation d'une lèpre morale à toute une société. En citer tous les exemples serait, hélas ! faire l'histoire de tous les malheurs du genre humain.

La loi de subordination des êtres inférieurs aux êtres supérieurs est une loi universelle de la création : la nature inorganique est soumise à la nature organique, et, dans cette dernière, les êtres moins parfaits sont subordonnés aux êtres plus parfaits. Il en est de même dans le règne animal, partout vous voyez une hiérarchie non interrompue, jusqu'à ce que vous arriviez à l'homme, à qui tout est subordonné sur le globe qu'il habite, et qui lui-même est subordonné à l'intelligence suprême qui gouverne l'univers.

Si tous les hommes naissaient égaux en intelligence, on pourrait dire que, dans la création, à l'homme s'arrête cette loi universelle de subordination ; mais il n'en est pas ainsi. Quelle immense distance, quel abîme entre les intelligences d'élite, et les masses d'hommes que l'on rencontre dans nos

sociétés, même les plus avancées ! Oui, quoi qu'en ait dit Helvétius au contraire, il est des hommes tellement organisés, que leurs facultés intellectuelles ne sont susceptibles d'aucun développement considérable. Et Dieu, dans sa sagesse, a voulu que ce fût le plus grand nombre. Quelle confusion, en effet, n'offrirait pas notre globe, si tout le monde naissait avec les aptitudes propres au gouvernement ! il arriverait que tout le monde voudrait gouverner. Ou bien encore, si tous les hommes étaient propres à l'étude des hautes sciences, chacun voudrait philosopher, et le monde, devenu philosophe, ne manquerait pas d'éprouver bientôt le sort de Thalès, tombé dans un fossé en contemplant les astres. Dieu, en distribuant l'intelligence en portions inégales, dans la grande famille humaine, a voulu évidemment donner des sujets pour les différentes occupations auxquelles il destine les hommes, et dont les unes demandent un degré supérieur, et les autres un degré moindre d'intelligence. A nous de ne pas troubler cet ordre naturel et divin.

Cette loi universelle, d'ailleurs, préside à la formation de tous les empires, qui s'agrandissent et se maintiennent, sans graves commotions intérieures, jusqu'au temps où l'intelligence qui les avait formés cesse, par la dégénérescence des races ou classes gouvernantes, de tenir le sceptre, et se trouve, en grande proportion, reléguée dans les classes gouvernées. Il s'opère alors un travail souvent sinistre, mais toujours providentiel, qu'on appelle révolutionnaire, et qui n'est que l'effort de l'intelligence pour reprendre sa place et son niveau dans la société. Observez de près tous les mouvements révolution-

naires, et vous verrez clairement que les masses populaires y sont les instruments d'hommes intelligents, qui sont ou se croient déplacés. Les masses dont on couvre la tête du bonnet phrygien en guise de couronne, ne sont pas souveraines de fait, bien loin de l'être de droit. Dans leurs époques de plus haute puissance, époques tragiques le plus souvent, elles reçoivent la loi d'intelligences supérieures, qui, si elles sont dépravées, préparent aux peuples bien des repentirs et des expiations. Napoléon, qui s'y connaissait, disait des agitateurs de son temps : " Ce " sont des gens qui ont l'imagination ardente, un peu " plus d'instruction que le peuple, et qui exercent de " l'influence sur lui. Je trouverai bien le moyen, " ajoutait-il, de faire juger ces scélérats par une com- " mission militaire." Le mot était un peu dur, et le remède était mauvais. Il en employa un bien meilleur en mettant, comme on l'a dit, dans la giberne de chacun de ses soldats le bâton de maréchal de France. Dans les rangs des agitateurs, il y a bien des scélérats qui méritent le châtement que leur réservait l'homme du 18 brumaire ; comme il y a aussi une foule d'ineptes brouillons, dont le titre à la considération est une présomption, une impudence extrême, vermine incommode et impure, qui trouble et pollue tout ce qu'elle touche ; mais assurez le sort de la vraie intelligence, et ces reptiles croassants et venimeux, restés seuls sur l'arène, disparaîtront bientôt au fond de leur marais.

Le régime héréditaire..... Mais avant d'aller plus loin, je dois expliquer clairement ce que j'entends par régime héréditaire, afin qu'on ne donne pas à ces mots une portée autre que celle qu'ils ont dans

ma pensée. J'entends donc par régime héréditaire l'ensemble de ces lois, coutumes et usages qui font que, dans nos sociétés, tous les avantages sociaux sont par le fait assurés à ceux qui y naissent, non à raison de leur intelligence ou valeur personnelle, mais par le hasard de leur descendance. Le régime héréditaire, disais-je, a été impuissant à maintenir l'intelligence à la tête de la société, à moins de tenir les peuples dans l'abaissement, comme on l'a fait en Asie et ailleurs : système affreux, heureusement impossible maintenant en Europe et en Amérique. En Asie, cependant, la Chine peut faire exception sous ce rapport ; mais aussi remarquez que tous les fonctionnaires de l'état doivent être pris dans la classe des lettrés, qui sont par là intéressés à maintenir l'ordre établi. Aussi, l'empire chinois est-il le plus ancien qui existe. Ainsi le principe du gouvernement par l'intelligence serait dû à la Chine ? Eh ! pourquoi pas ? La Chine n'a-t-elle pas inventé et mis en usage, longtemps avant l'Europe, les canaux de navigation, la poudre à canon, la boussole, les puits artésiens, l'éclairage et le chauffage au gaz, et par-dessus tout l'imprimerie ? y aurait-il de quoi s'étonner qu'elle eût découvert aussi le vrai principe du gouvernement politique ? Mais la Chine, qui a presque tout découvert, n'a presque rien perfectionné, ce que l'on peut attribuer à l'absence de la concurrence étrangère, due elle-même à l'isolement systématique où cette nation s'est de tout temps efforcée de se tenir vis-à-vis des autres nations. N'ayons donc pas honte d'emprunter à l'aîné de tous les empires existants un principe de gouvernement fort et stable, que nous pourrons, en l'améliorant, faci-

lement co-ordonner avec les idées et les institutions du monde occidental.

Pour attendre du régime héréditaire la permanence de l'ordre social, il faudrait que l'intelligence fût aussi héréditaire. Or, l'expérience présente un résultat à peu près tout contraire. En effet, on a remarqué que les grands hommes avaient rarement des enfants qui les valaient. Les hommes donc, en établissant des droits et avantages héréditaires, d'une manière aussi générale qu'ils l'ont fait, ont tout simplement voulu détrôner la nature, et porté un défi à Dieu ; même ils ont érigé leur tour de Babel, renouvelé la guerre des Titans. Ils devaient être confondus et écrasés, et soyons sûrs que la confusion des langues, le Babélisme, qu'un écrivain contemporain dit être la grande maladie de notre temps, et surtout de la France, ne cessera jamais parmi nous, tant que nous serons sourds aux enseignements de la nature et rebelles à ses lois.

Au moyen du gouvernement représentatif, on a bien fait un pas vers la nature ; mais je ne vois pas encore une seule constitution qui ne soit autre chose qu'un acheminement vers le but, un compromis avec les anciennes idées ; et cela ne peut constituer qu'un état transitoire, une étape plus ou moins avancée dans la voie du progrès humanitaire. On ne sera véritablement arrivé au port que lorsque les institutions sociales et politiques seront telles, que l'intelligence, reconnue puissance directrice, arrivera sans lutte, sans obstacle, au gouvernement des sociétés humaines, soit directement par l'administration des affaires publiques, soit indirectement par une position sociale influente.

Qu'on ne vienne pas me dire que, sous le régime constitutionnel, tel que l'ont les peuples modernes, la

voie est ouverte à l'intelligence sans distinction : ce serait une dérision. La voie est ouverte, dites-vous : eh ! bien, suivez avec moi la marche d'un être humain que Dieu a marqué du sceau de l'intelligence. Il naît dans la condition des trois quarts et plus des hommes qui composent nos sociétés, d'un père qui vit honnêtement de son travail journalier. Dans notre pays, il sera le fils d'un cultivateur ou d'un artisan, qui ne manquera pas de l'envoyer à la meilleure école du canton, si école il y a. Là il apprendra, outre la lecture et l'écriture, un peu d'arithmétique, et bien rarement un peu de géographie et d'histoire. Son père a d'autres enfants, il ne peut faire guère plus pour lui. Voilà donc notre jeune prétendant qui part avec ce mince bagage scientifique, renforcé peut-être d'une pécune non moins modeste, pour la conquête de son royal patrimoine. Sur cent pèlerins de cette espèce, combien arrivent au terme du voyage ? un ou deux ; et c'est ce qu'on appellera ouvrir à l'intelligence la voie du pouvoir ou de l'avancement, sans distinction !

Voilà pour la généralité des intelligences supérieures ; voyons maintenant ce qui advient au petit nombre d'entre elles que le sort de la naissance favorise un peu plus. Pour ces dernières, à l'instruction de l'école du village, on ajoutera l'instruction collégiale, et l'assistance de la famille pour entrer dans une carrière quelconque. Il semblerait qu'avec l'amour du travail et une conduite régulière, rien ne doive s'opposer à l'avancement de notre jeune candidat. Arrêtez ! il n'est, lui, que le candidat de la nature, l'élu de Dieu, et dans la lice il va rencontrer ceux de l'hérédité, ceux de l'homme enfin. Ces derniers, pour

la plupart, n'étaient destinés, par leur intelligence, qu'aux positions secondaires ou infimes de la société ; mais en vertu des écus de leurs pères, qui leur sont bien religieusement et intégralement garantis par les lois, ils vont faire une rude concurrence à ces nouveaux venus, qu'ils regardent comme des intrus. Plusieurs de ces derniers succomberont dans la lutte, ou s'en retireront le cœur ulcéré ; d'autres en sortiront victorieux, mais épuisés d'efforts et chargés d'infirmités ; un très-petit nombre pourront jouir de leur triomphe, si chèrement acheté.

Or, que résultera-t-il de cette lutte, presque impie, entre le principe du vrai droit divin, et le principe du droit humain ? Il en résultera qu'une proportion plus ou moins grande des forces vives de la société se tournera contre elle, contre l'ordre établi. A défaut de griefs réels, et malheureusement ce moyen ne leur manquera pas souvent, ces nouveaux géants entasseront un Ossa de déclamations inflammatoires sur un Pélion d'utopies prestigieuses ; et les masses, naturellement envieuses, et faciles à égarer, tressailleront, applaudiront aux paroles brûlantes de ces nouveaux apôtres ; et les gouvernements chanceleront sur leurs bases ébranlées, et toutes les énergies humaines, divisées en deux camps ennemis, travailleront à leur mutuelle destruction, usant, dans une lutte fratricide, des forces données aux hommes pour travailler, chacun dans sa sphère, à leur bonheur et à celui de leurs frères, en subjuguant la nature brute, non en exploitant leurs semblables. On comprendra qu'il n'est pas ici question de ces luttes salutaires, entre un parti au pouvoir et un parti hors du pouvoir, lesquelles ne dépassant pas le cercle de l'ordre constitutionnel, ne

peuvent que tourner à l'avantage général. J'entends parler, on le sait, de ces tourmentes sociales qui, de notre temps, mettent si souvent en question le sort des empires.

Mais toute déplorable que soit la chose, elle est inévitable, elle est d'ordonnance divine, elle est la conséquence d'une des grandes lois de la création, méprisée, violée, foulée aux pieds. Point de paix ! guerre, guerre sans fin entre les hommes d'un même sang, entre les citoyens d'un même pays, tant qu'ils n'auront pas reconnu leur souverain légitime, l'Intelligence, et ne la traiteront comme tel.

Mais, me dira-t-on, ces hautes et fortes intelligences, en faveur desquelles vous réclamez, n'ont-elles pas eu leurs jours de triomphe complet ? n'ont-elles pas eu leurs trois grandes révolutions en France depuis un demi-siècle à peu-près, sans compter les petites plus nombreuses encore, et qu'ont-elles fait ? la France et l'Europe ne sont-elles pas plus que jamais sur un volcan ? Il est facile de répondre à cette objection, qui arguë d'un état de choses où tout était violence, désorganisation et démence, contre un état de choses où la raison, l'organisation et l'harmonie régneraient ; d'un ordre social où l'intelligence était comprimée, aigrie, en révolte, ne rêvant que destruction, sans avoir encore eu le temps ni l'occasion de s'occuper de réédification, et par conséquent sans expérience sous ce rapport, contre un ordre social où cette même intelligence pourrait se livrer librement et tout entière à l'œuvre du gouvernement des hommes.

Puis il faut remarquer que ce n'était pas toute l'intelligence d'une société qui était à l'œuvre, non plus

que cette intelligence mise dans la voie d'un libre et complet développement.

Jusqu'à présent, nous avons forcé l'intelligence, en grande partie au moins, à exercer le rôle de tribun ; laissons-la prendre celui de l'homme d'Etat ; et si sa libre action alors ne prépare et n'assure des jours meilleurs à la société humaine, les bons esprits, avec le témoignage d'avoir de bon cœur essayé du dernier moyen de salut qui restait, pourront de découragement abandonner la civilisation aux dieux infernaux, et laisser le champ libre aux prôneurs des systèmes de nivellement universel, qui doivent ramener l'espèce humaine à l'état de barbarie primitive, ne laissant que l'espoir que la civilisation en sortira retrempée pour renaître à une nouvelle vie, semblable au Phénix, oiseau divin, que les anciens faisaient renaître de ses cendres.

Avant d'abandonner la partie, cependant, et de livrer le monde social à la fatalité, demandons-nous si nous n'avons pas jusqu'à présent traité l'intelligence humaine comme l'apôtre reproche aux Juifs d'avoir traité l'intelligence divine, le Verbe : *In propria venit et sui eum non receperunt.* Et ne semble-t-il pas que l'humanité ait été jusqu'à présent condamnée, comme le peuple déicide, à errer dans un monde d'illusions et de misères, sans pouvoir nulle part ériger sa cité sainte ?

Il est, j'en suis sûr, venu à l'esprit de plusieurs d'entre vous de me demander : Mais qui donc s'oppose au règne de l'intelligence ? Qui, Messieurs ? Personne, et tout le monde. Sur la question théorique, tout le monde serait à peu près d'accord. La difficulté commence avec la partie pratique ; lorsqu'on expose à

chacun le sacrifice que la patrie attend de lui. C'est alors que s'élèvent de toutes parts les réclamations de nos hommes modernes, si petits, renfermés dans un cercle d'affections si étroites, comparés aux anciens peuples. Quels hommes nous sommes auprès de ce patriote grec perdant son élection, et s'en retournant chez lui tout joyeux de voir qu'il y eût des centaines de citoyens valant mieux que lui ! J'aime à citer ce trait historique, où je vois plus de vrai patriotisme que dans nombre d'actions plus éclatantes. De la même nature est le trait d'Aristide, surnommé le Juste, qui écrivit, pour un de ces concitoyens illettrés, une ballote de bannissement contre lui-même : ces traits sont l'enseignement des mœurs générales, encore mieux que les actions d'éclat. Que sommes-nous, nous patriotes modernes, auprès de ces deux Brutus de la Rome païenne, l'un sacrifiant ses deux fils, l'autre son propre père, dit-ont, son protecteur au moins, sur l'autel de la patrie ? Que sommes-nous auprès de ces Croisés que la Rome chrétienne envoyait à la conquête d'un tombeau ? Que sommes-nous même auprès de ces femmes, de ces mères de Sparte, présentant le bouclier à leurs fils, et leur disant : " Avec ou dessus," c'est-à-dire : " La victoire ou la mort !" Nous sommes de bons pères de familles, si vous voulez ; mais, avouons-le, nous sommes de petits citoyens. Certes, le culte de la famille est bien légitime ; mais celui de la patrie et de l'humanité l'est davantage encore, ce me semble. Puis, les deux cultes ne sont pas incompatibles ; les dieux du capitolé peuvent subsister à côté des dieux pénates. Seulement, il faudrait que la balance ne penchât pas trop en faveur des uns ni des autres, et savoir, dans l'occasion, faire aux uns et aux

autres les sacrifices qu'ils ont droit d'exiger. Les anciens ont peut-être quelquefois poussé trop loin le culte de la patrie ; mais je crains que les modernes ne poussent trop loin le culte de la famille. La famille ne peut guère procurer à l'homme que les petites satisfactions qui tiennent à la partie matérielle de sa nature ; mais les grandes et nobles jouissances de l'intelligence, la patrie, la patrie seule peut les faire goûter. La famille encore une fois, ne répond qu'aux vues secondaires du Créateur, à ce qui se rapporte à la simple existence de l'homme individuel ; mais nos grands devoirs envers Dieu, le perfectionnement moral, intellectuel et matériel de la race humaine, ce n'est que par la patrie, et dans la patrie, que nous pouvons, à ces égards, répondre aux vues du Créateur. Ainsi, de la grandeur et du bonheur de la patrie dépendent nos plus nobles jouissances, comme l'accomplissement de nos plus grands devoirs.

En présence d'aussi graves considérations, les préjugés, les préventions doivent disparaître, les vues s'élargir, les affections s'étendre, les sacrifices ne plus coûter. Que dis-je, sacrifices ? les yeux de l'homme sont si souvent obscurcis, qu'il ne voit pas que ce qui lui paraît un sacrifice, n'est ordinairement que le prix bien modique d'avantages bien plus précieux dans l'avenir ; un excellent placement de fonds, dirait un financier. "Tout vice est issu d'ânerie," a dit le fabuliste. Oui, et aux vices il aurait pu ajouter les maux, et surtout les maux politiques. C'est dans la plupart des cas, l'ignorance, l'aveuglement, l'irréflexion qui opposent une folle résistance à des réformes raisonnables, à l'application opportune de remèdes à des maux qui, négligés, deviennent bientôt incurables

par les moyens ordinaires, et demandent des remèdes héroïques qui, souvent, emportent le malade. Nous devrions cependant d'autant plus nous hâter à l'égard du mal qui nous occupe, qu'il est plus ancien, et qu'il date de l'origine même des sociétés.

En effet, si nous nous transportons à l'origine des empires ou des sociétés, nous trouverons, comme dans nos sociétés actuelles, des agrégations d'hommes doués des mêmes facultés, mais à des degrés différents. Chez les uns, et ce sera le petit nombre, vous remarquerez un développement ou les germes d'un développement plus grand des plus nobles facultés, et par suite des appétences plus ou moins vives vers les choses intellectuelles, ou qui demandent plus particulièrement l'exercice de l'intelligence. Dans la masse, au contraire, vous rencontrerez inaptitude et indifférence pour les hautes et fortes opérations de l'esprit, et des désirs qui ne dépassent guère les besoins ou satisfactions de la vie matérielle. *Panem et circenses!* criait le peuple de Rome à ses patriciens. "Du pain!" crient encore les prolétaires de l'Europe moderne. De cette catégorie, je dois excepter ces intelligences méconnues, que nos institutions sociales condamnent à végéter dans les rangs inférieurs, au grand danger du repos public; ferment funeste laissé au sein des masses, tandis qu'on en pourrait faire des instruments d'ordre, de gloire et de prospérité.

Des deux catégories d'hommes que je viens de désigner, la première dut prendre la direction de la jeune société, soit d'un commun accord, soit en établissant son droit naturel par une force habilement composée et employée. Voilà donc l'intelligence organisant les premières sociétés, et comme de droit se plaçant à

leur tête. S'il fut jamais un droit divin, à mon avis c'est celui-là ; et tout eût été pour le mieux dans ce monde, si les fondateurs des sociétés n'eussent, une fois parvenus à leur but, mis en oubli le principe de leur puissance, l'intelligence ;—don de Dieu, non des hommes et des institutions humaines ; don que la nature, main de Dieu, dispense sans acception des personnes ni des classes, d'après des lois mystérieuses que nous ne pouvons mépriser sans danger, je dirai même sans crime. Ça donc été une grande faute de la part des fondateurs de sociétés, des premiers législateurs, que de décréter, sans restrictions, sans sauvegarder les droits imprescriptibles de l'intelligence, la transmission de père en fils, ou l'immobilisation dans certaines castes, des principaux droits et avantages de la société. L'hérédité, il faut le dire, a été pour l'homme social ce que la faute du premier homme a été pour l'homme spirituel, un vrai péché originel, dont après cinquante-huit siècles et demi, l'humanité souffre et porte encore la peine sans espoir hélas ? d'une bien prochaine délivrance, tant le mal poussé de profondes racines jusqu'aux entrailles de la société.

L'on nous enseigne que c'est par l'orgueil et la sensualité que le mal moral est entré dans le monde. Adam en mangeant du fruit défendu, voulait devenir l'égal de Dieu, et le fruit était bon à manger et agréable à l'œil, ajoute l'Écriture. C'est aussi par l'orgueil et la sensualité que le mal est entré dans le monde politique ou social. Et la tradition du péché originel ne fût-elle qu'un mythe, une allégorie, s'appliquerait parfaitement à la faute commise à l'origine des sociétés. " Dieu nous a fait intelligences supérieures pour gouverner les autres hommes, se dirent

les premiers législateurs ou maîtres du monde ; notre titre nous vient de lui directement, il ne l'a pas fait transmissible par le sang, il s'en est réservé la dispensation à chaque génération ; mais soyons Dieux comme lui, donnons des maîtres aux sociétés, et décrétons que notre sang aura la domination de la race humaine ; que toutes les générations à venir seront livrées à l'exploitation, au profit et à l'avantage de notre postérité."

C'est ainsi que l'intelligence qui n'appartient pas à telle famille, à telle caste, à telle race en particulier, mais qui est le partage de toutes les classes de la société, s'est trouvée, dès l'origine, déchue de son droit naturel et divin à la souveraineté. Mais l'intelligence déshéritée n'a cessé de protester contre sa déchéance, et c'est à ses efforts pour rentrer dans la jouissance de ses droits, que nous devons la plupart de ces grandes et terribles commotions sociales, qui ont, à diverses époques, épouvanté le monde, et l'ont presque toujours tenu dans l'anxiété.

L'on se trompe fort si l'on croit ramener la paix sur la terre par des mesures simplement économiques, en se bornant à donner du pain aux pauvres, si en même temps on ne satisfait aux besoins et aux droits de l'intelligence. Là est le remède aux grands maux de la société. L'on sait contenir les masses indisciplinées du paupérisme, et dans Londres seul, au besoin, l'on trouvera deux cent mille constables spéciaux pour réprimer un mouvement chartiste. Mais que pouvez-vous faire contre l'action morale, incessante et habile de l'intelligence, qui souvent sait se servir de ses adversaires mêmes pour parvenir à ses fins ? qui sait que le temps est à elle, que sa

cause est la cause de Dieu même, la cause des lois immuables de l'humanité? Toutes nos folles résistances à des réformes, dont les temps sont venus, ne feront qu'augmenter les frais du grand procès entre le droit humain et le droit naturel, frais qu'il nous faudra solder à la fin avec dommages et intérêts.

Je viens de dire un mot du paupérisme, cette grande plaie de l'Europe moderne: ce sujet tient de trop près à celui que je traite pour que je ne m'y arrête pas un instant, ne fût-ce qu'à raison des moyens chimériques, mais spéciaux, que l'on propose pour guérir ou prévenir ce mal, et qui détournent l'attention des solutions rationnelles du problème social, en tête desquelles je ne crains pas de placer celle dont je vous entretiens: le gouvernement du monde par l'intelligence universelle du genre humain, cela franchement, sans réserves, ni arrière-pensées.

Tous les utopistes modernes prétendent, depuis Fourier jusqu'à Louis Blanc, le moins déraisonnable de tous, avoir trouvé chacun une panacée pour ce mal effrayant; tous se moquent de Malthus, qui, lui, ne voit d'autre remède que la restreinte morale, c'est-à-dire, à défaut d'une loi positive, le sentiment de devoir ou de noble orgueil qui empêcherait d'avoir une famille, avant de s'être assuré les moyens de la faire subsister. Mais l'emploi de ce moyen n'est pas du ressort du pouvoir temporel. Il n'y a que le pouvoir spirituel qui puisse le faire valoir, sans produire un mal aussi grand que le mal à guérir, sans remplacer le paupérisme par une dissolution de mœurs presque générale, qui serait immanquablement le résultat d'une loi qui gênerait les alliances légitimes. Il n'y a donc que la religion qui puisse, non radicale-

ment guérir et prévenir le mal, mais le mitiger assez pour qu'il cesse d'être un danger pour les états. Qu'il me soit donc permis d'offrir cette considération comme un argument très fort en faveur de ma théorie du spiritualisme. En effet si vous mettez la société politique en dehors du domaine du prêtre ; si vous lui ôtez son libre penser, son libre parler sur les choses temporelles, comment voulez-vous qu'il agisse efficacement pour la guérison ou le soulagement de vos misères sociales ? pour cela ne faut-il pas qu'il connaisse le mécanisme social, qu'il en étudie l'organisme, qu'il en suive le fonctionnement ? ne faut-il pas qu'il ait droit de dire, au besoin, ce en quoi les puissances temporelles gênent ou favorisent son action salutaire et réparatrice ? Eh ! bien, cela c'est de la politique.

Ceux qui prétendent guérir le paupérisme, dans un ancien pays, mettent en oubli une loi de la nature trop universelle pour qu'elle ne soit pas connue de tout le monde : c'est que tous les êtres organisés, végétaux et animaux, tendent à se multiplier au-delà des moyens de subsistance à leur portée. Regardez ce champ couvert d'une abondante moisson, et dites-moi combien des grains qui se balancent sur leurs tiges, ce même champ pourrait nourrir et reproduire une autre année ? Il est des espèces de poissons si prolifiques, comme la morue et le hareng, par exemple, qu'on a calculé qu'elles rempliraient l'océan en peu d'années, si la plus grande partie de leur géniture ne périssait d'une manière ou d'une autre. Il en serait de même sur terre de plusieurs espèces d'animaux ; en peu de temps notre globe serait, jusque dans ses abîmes les plus profonds, grouillant d'êtres

vivants affamés. L'homme est aussi, lui, sujet à cette loi universelle de la nature organique ; partout l'énergie reproductive de l'espèce, chez les êtres organisés, l'emporte de beaucoup sur leur énergie productive des moyens de subsistance. Un nombre incalculable d'êtres organisés sont donc voués à une fin prématurée, à une époque plus ou moins avancée de leur existence. Dieu nous montre clairement par là combien il tient à la conservation des espèces. Nous devons y lire en même temps la folie de ceux qui prétendent faire disparaître le paupérisme ou la misère d'un pays quelconque, arrivé à un certain degré de population. L'économie politique peut bien résoudre le problème suivant : donner à une étendue de pays quelconque le plus haut chiffre possible de population prospère. Mais arrêter ce chiffre au point où, en progressant, il amène nécessairement le paupérisme, et c'est là toute la question, la science de l'homme rendue-là se trouve face à face avec un décret divin, devant lequel il ne lui reste qu'à courber humblement le front. L'on sait combien de fois la loi agraire fut décrétée à Rome, sans y opérer jamais d'amélioration durable dans la condition des classes pauvres. Depuis un grand nombre d'années la population pauvre de l'Irlande se décime au moyen de l'émigration, et la misère y règne toujours à un degré alarmant. L'Angleterre seule paie sept à huit millions sterlings par an pour ses pauvres, et le paupérisme y reste toujours à peu près au même niveau. Elle paierait le double qu'il n'en résulterait aucun changement, si ce n'est de faire doubler le chiffre de la population pauvre en quelques années. Augmentez par des secours extraordinaires les moyens de subsis-

tance parmi les classes pauvres, sans augmenter en même temps la somme générale des subsistances, et soyez sûrs que le nombre des indigents augmentera dans la même proportion. C'est triste à dire, mais il serait funeste de l'ignorer ou de le taire : dans un ancien pays couvert d'une population nombreuse, surtout s'il est exposé aux fluctuations du commerce et de l'industrie, la misère, la misère seule, jointe à la restreinte morale dont il est parlé plus haut, peut poser des bornes à l'accroissement de la population pauvre. Mais il faut donc laisser périr les pauvres ?— Non ; mais je dis que l'état et les publicistes doivent franchement avouer leur impuissance à cet égard, et laisser le soin des pauvres à la religion, qui possède mieux qu'eux le secret de soulager les misères humaines, qu'on ne peut prévenir. Que chacun donc, à la voix de la religion, soulage autant que possible les misères qui l'environnent, et s'en rapporte pour le reste non aux utopistes, mais à Dieu, qui a voulu que le monde fût ainsi fait. Et n'allons pas, insensés que nous sommes, murmurer contre la providence. Nous voudrions qu'il n'y eût pas de misères parmi les hommes : désir bien louable sans doute. Mais s'il n'y avait pas la misère à craindre, dites-moi, qui porterait les hommes, en l'absence d'un mobile plus relevé, à la prévoyance, à l'économie, au travail, à la bonne conduite ? Vous le voyez, il y a dans la misère humaine un précieux et constant enseignement ; il y a du bien jusque dans les maux que Dieu nous envoie.

Je vous disais, il y a quelques instants, que Louis Blanc est le moins déraisonnable de nos utopistes modernes ; son système est spécieux, en ce qu'il est empreint d'une pensée généreuse. Aussi fait-il fureur

parmi la jeunesse, et pour cette raison je vais m'y arrêter un moment. L'association universelle et solidaire de l'industrie de l'apôtre socialiste, se réduit, en fin de compte, à faire d'une société d'hommes un vaste atelier, où chacun, produisant selon ses facultés, consommerait néanmoins selon ses besoins. Il y a un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc. Cet *et cætera* est de Louis Blanc, et comprend sans doute le restant du catalogue des misères humaines. Aussi, voilà, d'un trait de plume, toutes ces misères bannies d'entre les hommes. L'ouvrier n'a plus à se préoccuper de l'avenir ; l'association lui donne "selon ses besoins," quelle que soit la somme ou la valeur de son travail ; et assistance lorsqu'il sera vieux, malade, blessé, etc. Bien fou donc serait l'ouvrier qui ne se hâterait pas de jouir au plus tôt des douceurs de la famille. Le résultat est facile à prévoir. A présent que l'ouvrier n'a qu'un avenir incertain devant lui ; que les misères qui l'entourent lui présentent un sort semblable pour ses vieux jours, surtout s'il se charge d'une famille ; si dans ces circonstances, dis-je, les populations tendent à dépasser les moyens de subsistance, que sera-ce lorsque les classes laborieuses n'auront ou croiront n'avoir plus rien à craindre pour la satisfaction de leurs besoins ? Comme Louis Blanc ne fournit pas le moyen d'échapper à cette loi universelle de la nature dont nous venons de parler, il arrivera bientôt que sa société ne sera plus qu'une immense aumônerie, sans aumônier encore ; car il n'y aura plus de riches pour faire l'aumône. Voilà où conduit toujours l'oubli des lois de la nature.

Je ferai grâce à Louis Blanc de plusieurs autres

lois de la nature qu'il met également en oubli, dans son plan d'association universelle et solidaire. Par exemple, qui lui a promis le dévouement personnel et de famille, qui portera les bons travailleurs, sans détruire chez eux toute émulation, à renoncer à une partie du fruit de leur travail pour l'avantage des travailleurs médiocres ? Un pareil dévouement ne s'est vu qu'une fois, en petit et pendant quelque temps seulement, parmi les premiers chrétiens de Jérusalem ; et je ne crois pas leur faire injure, en pensant que la croyance à la fin prochaine du monde, qui semble avoir régné alors parmi eux, entrainé pour quelque chose dans ce dévouement extraordinaire. Puis, je me trompe fort, ou il serait bien difficile à Louis Blanc, ou à ses disciples, de trouver un grand nombre de sociétaires de l'espèce des premiers chrétiens.

On cite, il est vrai, plusieurs associations formées sur le principe proclamé par notre réformateur ; mais le temps ne leur a pas encore imprimé le timbre de la viabilité. Puis, il ne faut pas comparer des associations particulières d'ouvriers qui se connaissent, qui se choisissent, avec l'association universelle que rêve Louis Blanc.

Au reste, ce plan, fût-il réalisable, avec les hommes tels qu'ils sont, irait bientôt s'engouffrer, avec la société entière, dans l'abîme d'un paupérisme universel, signalé plus haut comme la conséquence inévitable d'une loi constante de la nature organique.

Oh ! Messieurs, vous surtout mes jeunes auditeurs, qui vous laissez si facilement illusionner par les utopies sociales, qui s'appuient d'une pensée noble ou généreuse, méfiez-vous de tous ces plans de réforme qui vous offrent en perspective le retour soudain du

Paradis Terrestre sur notre globe ; tout cela n'est qu'un vain mirage, forme fantastique que revêtent les vapeurs du désert aux yeux du voyageur égaré. Méfiez-vous de tout ce qui vous transporte en dehors du monde réel, et des sentiers sûrs de la nature. Elle est assez belle la nature, pour qui se donne la peine de la connaître et de l'étudier, et elle ne trompe jamais. N'allez pas tomber dans la fatale et trop commune erreur que le progrès gît dans le nouveau. Bien souvent, il consiste à rectifier d'anciennes idées, faussées pas l'action du temps, ou demandant seulement une application modifiée d'après un changement de circonstances. Trop souvent en pareil cas, on coupe le fil de la tradition ; au lieu de rectifier ou de réformer, on proscriit, on détruit l'idée même, et un demi-siècle après, sinon plus tôt, on s'aperçoit qu'on a commis une énorme bévue.

Luther veut réformer, et l'imprudent s'arme de l'idée du "jugement privé," qui est la négation de l'autorité spirituelle, et une partie du monde chrétien se trouve aujourd'hui sans autorité, sans guide en fait de religion, et les âmes faibles et impressionnables y sont livrées aux inspirations les plus extravagantes, et qui font la honte du christianisme. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de ceux à qui on a persuadé qu'il leur appartenait de se faire une croyance religieuse, ont trouvé que le plus court était de n'en chercher aucune.

Voltaire veut la tolérance religieuse, et l'audacieux s'attaque aux christianisme même, et brise le frein religieux parmi le peuple, qui est devenu ingouvernable, au point que les disciples les plus éminents de l'Erostrate moderne en sont réduits à supplier l'Église de sauver la société qui se dissout.

Rousseau entreprend de démontrer l'abus qu'on avait fait du droit divin, et il pouvait accomplir son œuvre avec utilité, en ramenant ce principe vrai à une application rationnelle. Au lieu de cela, le téméraire répudie la maxime *omnis potestas à Deo*, et il enseigne que toute puissance vient du peuple. Il en est résulté que, de conséquence en conséquence, le citoyen Proudhon, avec sa sauvage logique, en est venu à pouvoir nier toute puissance, toute autorité quelconque, à repousser même l'Etat serviteur de Louis Blanc, et à crier " Vive l'anarchie ! "

Terminons par un exemple qui, des hauteurs intellectuelles, nous ramènera dans la vallée des intérêts matériels. Lors de la grande révolution française, emportée par les haines séculaires qu'avait soulevées l'ancienne féodalité, on se mit à crier haro contre la grande propriété, et à diviser le sol par petits lots pour avoir, disait-on, un peuple de propriétaires. C'était une belle idée en théorie ; mais il en est résulté en pratique que la France, plus peuplée d'un tiers que l'Angleterre, avec un meilleur sol et un meilleur climat, produit par son agriculture infiniment moins que sa rivale, ce que l'on attribue principalement au morcellement du sol qui, en France, ne peut admettre la grande culture. Tout n'était donc pas mauvais dans la grande propriété, il fallait rectifier, réformer, mais on a trouvé mieux de détruire.

La question à l'ordre du jour à l'heure qu'il est, c'est le paupérisme ; on veut qu'il n'y ait plus de pauvres ; mais avec les moyens que l'on propose pour parvenir à ce but, on ne parviendra qu'à faire disparaître les riches. Que l'on avise à une meilleure distribution des richesses, à la bonne heure ; mais

que l'on ne tarisse pas la source même de la richesse, en étouffant l'émulation, mobile des grands efforts.

Au reste, il faut commencer par le commencement ; si l'on veut que la lumière se fasse au milieu de notre chaos social, il faut avant tout trouver un ouvrier à ce grand œuvre, et il n'y en a pas d'autre que l'intelligence. Organisons l'intelligence, ouvrons-lui la voie, épargnons-lui des luttes ingrates, laissons-la employer toutes ses énergies à l'avancement de l'espèce humaine ; c'est le seul moyen d'arriver paisiblement au plus haut degré de bien-être auquel il nous est permis d'atteindre.

Il y a une histoire intéressante à faire, c'est celle des efforts et des transformations de l'intelligence, pour conquérir ou conserver son héritage naturel, le gouvernement du monde. Il serait beau voir une plume érudite et habile prendre les sociétés à leur origine, nous y montrer l'intelligence se débattant au milieu des éléments grossiers et discordants qu'elle avait alors sous la main, et s'efforçant d'établir l'autorité et l'ordre au sein de la barbarie primitive. Dans l'Inde, sous l'inspiration d'une sombre théogonie, vous verriez le corps social se fondre en castes infranchissables, à la tête desquelles se trouvait le prêtre ou le Brame, forme sociale impitoyable, mais si forte et si solide dans sa désolante immuabilité, qu'elle a résisté à toutes les attaques, même à celles du temps, et qu'elle s'est réfléchié plus ou moins chez presque toutes les nations connues, sans en excepter les modernes.

Vous la voyez passer, en s'adoucissant, dans l'ancienne Egypte, où chacun était obligé de suivre le métier de son père, où le prêtre fut d'abord au

sommet de l'échelle sociale, composée de trois castes, les Prêtres, les Militaires et le Peuple, jusqu'à Sésostris, alors que l'intelligence élargit sa base en substituant la forme monarchique à la forme théocratique.

Vers le même temps, Cécrops, fuyant peut-être les troubles politico-religieux qui agitaient alors son pays, part à la tête d'une colonie égyptienne pour aller fonder Athènes, en Grèce, où l'avaient précédé un siècle auparavant les Hellènes, venus en toute apparence de l'Inde, fuyant probablement le joug de la théocratie indienne. Il serait curieux quoique fort naturel, que la civilisation de la Grèce, ainsi que celle de l'Amérique, fût due à la même cause, au besoin que ressentaient des intelligences fortement trempées d'un état social plus libre et plus libéral. Toujours est-il que les civilisateurs de la Grèce, issus de deux nations à castes, ne laissent à leur nouvelle patrie que l'esclavage, qui était le lot des peuples vaincus. C'était encore beaucoup, mais l'humanité ne procède que pas à pas : tout ce qu'elle a voulu faire à la course n'a jamais réussi qu'à ajouter de nouvelles ruines aux anciennes. Mais quelle différence entre cette multitude d'hommes libres s'assemblant sur la place publique pour y écouter et juger les harangues de ses hommes d'Etat, et le timide Indou recevant en tremblant les décrets infailibles des prêtres de Brahma ! Pas de doute, pas de résistance, pas de remontrances même à qui parle au nom d'un Dieu, s'il a le pouvoir en main ou à ses ordres. C'est, au reste, la nécessité, la logique du régime théocratique, qui ne peut exister qu'à cette condition. Les Juifs, peuple remuant et inconstant, ne purent vivre longtemps sous

ce régime, malgré les prodiges dont il fut accompagné chez eux.

Les progrès que fit la Grèce dans la voie de l'émancipation humaine peuvent s'apprécier par le fait que Rome, dans tout le cours de sa brillante carrière, ne fit guère que disséminer par le monde les idées de la Grèce, son institutrice autant que sa conquête. Le Romain, visant à l'empire universel, ne pouvait guère s'occuper de reculer les bornes du monde moral. Cependant, plusieurs guerres que Rome eut à soutenir contre ses esclaves révoltés, celle surtout que dirigea Spartacus, qui s'avança jusqu'aux portes de Rome, font voir que l'intelligence ne se trouvait pas à l'aise sous la forme des anciennes républiques. Ainsi se préparaient les voies à l'affranchissement universel, qui devait découler des doctrines du christianisme.

Ceux qui connaissent l'histoire ne seront pas surpris, je pense, de m'entendre parler d'intelligence à propos des guerres d'esclaves chez les Romains. L'esclave ancien était loin d'être toujours un être dégradé ; dans la société antique, il répondait aux classes ouvrières des sociétés modernes. Il y avait des esclaves dans les arts, dans la haute industrie, dans les lettres mêmes. Tércence avait été esclave avant de devenir l'ami de Scipion Emilien et de Lélius, qui ne dédaignèrent pas, dit-on, d'être ses collaborateurs dans plusieurs de ses ouvrages. Plus l'esclave avait de talents et d'aptitude, plus il rapportait à son maître, qui était par là intéressé à favoriser son avancement intellectuel. La providence, qui se joue des projets méchants des hommes, jetait ainsi dans l'intérêt même des maîtres le germe de l'émancipation des esclaves. Nos voisins du Sud croient pouvoir conserver l'esclavage chez eux, en main-

tenant leurs esclaves dans le dernier degré d'ignorance et d'abrutissement. Qu'ils se détrompent ; la providence n'a pas abdiqué le gouvernement du monde, et l'esclavage est une abomination aux yeux de Dieu et des hommes. Le jour de la rétribution arrivera pour eux, si celui du repentir n'arrive bientôt, aussi sûrement qu'il y a des lois divines et humaines violées. Cette ignorance, cet abrutissement, fort difficiles à maintenir, cependant, dans un pays inondé des productions de la presse, ne serviront au jour inévitable de la vengeance, qu'à rendre l'expiation plus terrible.

D'après l'esquisse rapide que nous venons de faire du progrès des idées ou de l'intelligence chez les anciens, sous le rapport politique, on voit que l'humanité, dans le cours de quatre mille ans, n'avait guère fait que s'émanciper, sauf encore l'esclavage, du joug de l'immuabilité, décrétée par l'intelligence égoïste qui avait présidé à la fondation des premiers empires. Ici, au moyen des castes ; là, au moyen des privilèges héréditaires, on voulut immobiliser le pouvoir et tous les autres avantages de société, dans certaines races, classes ou familles. Malheureusement on oublia partout de prendre l'avis de la nature, et d'obtenir d'elle l'engagement qu'elle continuerait, dans toutes les générations à venir, à déverser exclusivement le don de l'intelligence dans les races, classes ou familles ainsi déclarées privilégiées et dominatrices. La nature donc a continué à répartir l'intelligence selon ses lois à elle, sans acception des personnes ni des demeures : temples, palais, échoppes, chaumières, tout lui était égal. Cependant grâce aux idées primitives, à l'organisation première de la société, aux avantages assurés dès l'origine aux classes privilégiées, grâce surtout à

l'impossibilité où étaient les classes inférieures de s'éclairer, le régime du privilège légal a pu se maintenir jusqu'à nos jours, avec des traits plus ou moins marqués, même dans les pays les plus avancés dans la voie du progrès.

Le monde ancien donc réussit à se délivrer des langes de la théocratie, et de l'immuabilité, et je suis porté à croire que c'est ce grand combat qu'il a voulu signifier et transmettre aux âges futurs par le mythe de Thésée et Procruste; peut-être aussi par celui d'Hercule et d'Antée, et encore, sous un aspect moins favorable, par celui des Géants et des Dieux de l'Olympe. Car il ne faut pas croire que tout est fable dans les mythologies: "la mythologie, dit Ballanche, est une histoire condensée et pour ainsi dire algébrique." La confusion et l'erreur sont entrées dans l'esprit des peuples parce qu'on a pris au propre ce qui ne devait se prendre qu'au figuré: l'erreur est souvent une vérité mal comprise.

Mais ce n'était pas assez pour établir l'intelligence dans tous ses droits; il fallait proclamer l'égalité et la fraternité entre les hommes et c'est ce que fit le christianisme, avec lequel s'inaugure le monde nouveau. Pour le Dieu des chrétiens d'abord, il n'y a plus de gentils, toutes les nations sont appelées; en outre il n'y a plus de castes, de maîtres, ni d'esclaves; il n'y a plus que des enfants du même père, et ce père c'est Dieu lui-même. Les lois de la nature ne sont pas changées, les dons de l'esprit seront répartis comme auparavant; mais ceux qui en seront doués n'en seront que plus obligés envers leurs frères: c'est un dépôt dont ils auront un compte rigoureux à rendre; plus ils auront reçu de talents, plus il leur faudra présenter d'œuvres

méritoires au père de famille. Il n'y a pas même jusqu'à la vanité qui ne soit condamnée chez les grands ; car celui qui voudra être le premier dans le royaume de Dieu, devra commencer par se faire le serviteur de ses frères. Avec une pareille doctrine, l'émancipation humaine aurait dû marcher à grands pas, mais le fait de l'antique esclavage, avant de disparaître des lois, dut d'abord disparaître des idées et des mœurs, et ce travail de régénération prit plusieurs siècles : il fallut que l'intelligence, comme à l'origine des sociétés, se fit prêtre pour fonder la nouvelle société.

Voilà donc le monde civilisé délivré de l'esclavage légal ; tous les hommes sont libres, aucun n'est légalement la chose d'un autre ; est-ce tout ? l'humanité va-t-elle enfin pouvoir se reposer sur ses lauriers ?— Non, certes ; les droits de l'intelligence sont reconnus, mais elle n'en a pas encore la pleine jouissance, et avant d'en être là combien de combats n'a-t-elle pas encore à livrer et à soutenir ? L'égalité est bien dans le droit, mais elle est encore loin d'être dans les faits ; le mot esclavage est rayé du vocabulaire, mais la chose reste dans les institutions sociales. Que sont en effet ces serfs, ces vilains, ces hommes de la glèbe, taillables et corvéables à merci par leurs fiers et puissants seigneurs ? Ce sont bien là encore, ou guère ne s'en manque, des esclaves et des maîtres. Le christianisme sûrement peut faire davantage. Mais quelle puissance pourra arracher le peuple à cette ignoble exploitation ? les campagnes sont hérissées de châteaux-forts et de donjons, pour contenir et châtier au besoin les populations récalcitrantes. Joignez à cela les riches abbayes et les palais

épiscopaux d'où l'on adressait aux peuples des paroles d'abnégation, et de soumission absolue à un ordre de choses déclaré de droit divin, et vous conviendrez avec moi que le servage moderne était plus menaçant pour le progrès humanitaire, que ne le fut jamais l'esclavage ancien, avec sa cynique franchise, montrant à nu toutes ses difformités. "Malheur aux vaincus !" avait-il hautement écrit sur ses bannières. L'esclave était averti qu'il était tel en vertu du droit du plus fort, et de ce droit il pouvait user aussi lui. Le serf moderne était aussi physiquement contenu par la force ; il l'était de plus moralement par la doctrine de l'obéissance passive, qui lui faisait un crime de la pensée même de la résistance ; chez l'esclave ancien l'âme était libre au moins, chez le serf moderne tout était asservi, comprimé, enchaîné.

Cependant la providence se riant des rêves de la féodalité sur la stabilité de sa puissance, préparait tout doucement et en silence, et par plusieurs voies à la fois, l'avènement de l'émancipation complète des peuples. Chose étrange ! l'émancipation, la liberté s'introduisent en Europe, et chez les deux nations qui ont le plus contribué à la civilisation moderne, par deux voies tout opposées. En France, ce sont les rois qui, pour affaiblir leur noblesse, favorisent l'affranchissement des communes. En Angleterre, ce sont les barons qui appellent à eux le peuple, pour résister à l'absolutisme des rois. L'histoire offre plus d'un exemple de ces jeux de la providence, où celle-ci se sert, pour parvenir à ses fins, de ceux-mêmes qui doivent y perdre le plus. Louis-le-Grand, après avoir complété la ruine de la noblesse, commencée sous Louis-le-Gros, croit avoir assuré le pouvoir absolu

à sa postérité, et dans l'orgueil de sa victoire, il dit : "l'Etat c'est moi." Il était loin de s'imaginer, alors, que l'œuvre qu'il venait d'achever, était justement ce qui ferait dire, sous son deuxième successeur : "le Tiers-Etat c'est tout." Bien plus, l'auteur de ce mot mémorable put voter la mort de ce roi infortuné. Et ces hommes du tiers-état, si enflés de leur importance, n'ont-ils pas cru qu'en votant une mort de roi, ils assuraient l'empire à leur ordre ? Fatale erreur ; car, en dépouillant le pouvoir ancien de son dernier prestige, ils ouvrirent la porte à toutes les passions aigries et comprimées, qui fermentaient depuis longtemps au sein des classes laborieuses, successeurs des serfs de naguère, et devenues, depuis que l'intelligence y a pénétré, une puissance avec laquelle il faut compter. Et Louis Blanc, parodiant le mot du grand roi, cria aujourd'hui "Hommes du Peuple, l'Etat c'est vous." Et moi j'espère que quelque grande voix pourra dire un jour : "Hommes d'Intelligence, l'Etat c'est vous."

En parlant de l'intelligence répandue parmi les masses populaires, il me vient à l'esprit que j'ai oublié de vous signaler une chose qui a contribué, plus que tout le reste peut-être, à l'émancipation des peuples ; sans laquelle les rivalités des Rois et des Nobles entre eux, et la vanité de la Bourgeoisie, n'auraient guère fait avancer l'humanité, qui se serait trouvée réduite à tourner dans le cercle des anciens errements, succession de despotisme, de demi-liberté et d'anarchie, avec des masses de peuple irrémisiblement condamnées à l'abaissement politique et social, conséquence de l'abaissement intellectuel, causé lui par l'inaccessibilité des lumières aux classes infimes

jusqu'à l'invention de l'imprimerie. L'invention de l'imprimerie, Messieurs, . . . (vous avez compris déjà que c'est d'elle que je veux parler) . . . devrait former une ère nouvelle dans l'histoire du monde ; car dans la première matrice, où s'est fondu le premier caractère d'imprimerie, a été conçue en même temps une société politique nouvelle, qui n'a pas encore vu le jour, mais qui le verra en son temps ; une société fondée uniquement sur l'intelligence, non sur la force brute, le privilège et les écus, non plus que sur les caprices incontrôlés d'une masse irréfléchie. La presse, oui la presse sera le trône des puissances de l'avenir, et sur ce trône il n'y a que l'intelligence qui puisse s'asseoir. Voilà ma démocratie à moi ; et c'est à elle qu'appartient l'avenir ; car elle seule, en créant une autorité forte et incontestable, peut ou étouffer ou comprimer l'infime démagogie, et donner le repos au monde. Comme les autres autorités, ses devancières, vous ne la verrez pas vieillir et s'affaiblir avec la dégénérescence des races dominantes, ou la corruption des institutions politiques ; car dans ses veines, à chaque génération, viendra se transfuser le sang le plus riche et le plus généreux du corps social entier.

On aura ainsi le gouvernement de l'élite du peuple par droit de nature, non plus celui des privilégiés du droit humain. L'intelligence aura sa charte à son tour, écrite, non plus comme celles de ses devanciers sur de vains parchemins, mais tracée par le doigt de Dieu même au grand livre de la nature.

Ce que je redoute le plus pour l'avènement de ce nouveau régime, ce n'est pas l'opposition des préjugés et des intérêts créés par l'ancien régime, et encore subsistants sous une forme ou sous une autre. Ces

préjugés sont loin d'être aussi forts, et ces intérêts aussi puissants et aussi prestigieux, que ceux de la féodalité, et les moyens d'action contre eux sont plus grands que ceux que la cause du progrès avait eus devant à sa disposition. Ce que je crains le plus, c'est l'impatience de quelques vrais amis du progrès ; ce sont les menées coupables d'une foule de faux amis, qui se présentent sous ses drapeaux avec des vues d'ambition et d'intérêt personnels, avec des haines individuelles à assouvir, des torts particuliers à venger. Il y a aussi les utopistes, dupes ou fripons, qui vous remettent la société dans le creuset, ni plus ni moins qu'un vase brisé ou bossué, et vous la refondent tout d'une pièce sur un modèle nouveau. Rien ne les arrête ; la nature humaine, les grands intérêts sociaux existants, les usages séculaires, les idées, les croyances reçues, on se rit de tout cela ; on fait main-basse sur tout, et d'un seul coup de baguette l'on vous crée une cité nouvelle. Ces rêveurs ne sont pas dangereux en eux-mêmes, mais il le deviennent, en s'identifiant aux yeux des peuples avec les hommes du progrès rationnel, et en enveloppant dans le ridicule et l'improbation, dont leurs idées sont justement l'objet, tous les projets de réforme raisonnables et réalisables que présentent des esprits plus sensés.

Mais va-t-on me dire : vous qui faites si bon marché des utopies, qui vous dit que votre souveraineté de l'intelligence n'en soit pas une ? Vous prétendez, n'est-ce pas, que les systèmes politiques les plus avancés, sans en exempter le système actuel des États-Unis d'Amérique, restent en deçà des besoins et des droits de l'intelligence. Alors que voulez-vous donc ? Ce que je veux c'est une institution qui empêchera

les Etats-Unis comme notre Canada, lorsqu'ils seront arrivés à la condition sociale où est rendue la France, de subir l'existence volcanique qui tourmente ce grand et beau pays, et par contre-coup l'Europe entière, depuis plus d'un demi-siècle ; une institution qui, en satisfaisant toutes les ambitions, toutes les aspirations légitimes, autant que la chose peut se faire, ôtera, aux esprits hardis et entreprenants, tout motif, toute pensée de s'attaquer à l'ordre établi. Lorsque les discussions politiques ne roulent que sur les hommes, sur la manière dont les institutions fonctionnent, en un mot lorsqu'on ne fait que s'attaquer aux personnes, ce n'est pas un mal, c'est souvent même un bien ; cela tient les gouvernements en éveil, et si ces derniers ne peuvent repousser les accusations ou reproches injustes, c'est bien leur faute, avec les moyens de défense à leur disposition. L'opposition est nécessaire dans un pays libre ; et lorsqu'elle est conduite d'une manière franche, honorable et consciencieuse, elle mérite d'être écoutée, comme elle doit être réprouvée, lorsqu'elle s'ingénie à exciter les passions, à jeter le discrédit sur des institutions respectables, à pousser l'opinion dans des voies périlleuses : dans ce cas elle doit être jugée comme l'équipage mutin qui, dans sa rage de ne pouvoir s'emparer du commandement, tenterait de mettre le feu au vaisseau.

Je pense qu'il est possible d'établir, non pas un ordre social parfait, comme l'ont rêvé Thomas Morus et toute la famille des utopistes anciens et modernes, mais un ordre social tel que les éléments actifs de la société, les mécontents dangereux, seraient forcés de se dire : Quand nous renverserions cet ordre social, nous n'en serions pas mieux, nous ni les nôtres.

Pour atteindre ce but, je ne propose pas le renversement des arrangements sociaux et politiques qui existent ; mon plan peut s'accommoder de tous les régimes. Etes-vous pour la monarchie ?—il n'y répugne pas ; c'est dans une monarchie que j'en ai trouvé le germe, l'idée. Etes-vous pour la démocratie ?—ça lui va à merveille ; l'élection populaire lui est plus sympathique encore que la patronage d'une cour. Voulez-vous le principe aristocratique ?—Eh ! c'est une vraie aristocratie que je vous offre, l'aristocratie de l'intelligence, qui vaut bien, n'est-ce pas, celle de l'épée, des parchemins, ou de la bourse ? Mais précisons.

Si j'avais à réduire mon plan en projet de loi, voici quels en seraient le titre et les principales dispositions :

ACTE pour assurer le développement et l'avancement de l'intelligence.

1°. Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

2°. Instruction, gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

3°. Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

4°. Pour être habile à remplir aucune charge publique quelconque, exécutive, législative, judiciaire, municipale etc., il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

5°. Avances remboursables, avec ou sans intérêts, aux élèves pauvres des degrés supérieurs, qui n'étant

pas pourvus d'emplois publics rétribués, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

6°. Il sera après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en seront jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus ; et ceux qui auront obtenu de tels diplômes, formeront dans la société une classe distincte sous le nom de "Classe des Lettrés," qui jouira des droits et privilèges ci-haut énoncés, et autres qui pourront lui être accordés ci-après.

6°. Un bureau central sera nommé, à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des lettrés, avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou agents ambulants, dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront accordés à ce bureau.

7°. Un fonds spécial sera créé pour les fins de l'acte au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs et dons ou donations entre vifs, qui, au cas de fraude, seront sujets à confiscation au profit du fonds ci-dessus.

Pour donner les explications que demande le projet de loi que je viens d'esquisser, il faudrait autant de temps, pour le moins, que vous en avez mis à m'écouter jusqu'à présent, et je n'oserais compter sur votre indulgence jusqu'à ce point. Je me bornerai donc, si vous l'agréez, à la réclamer pour une autre occasion, que je rendrai aussi prochaine que possible, et à vous remercier de l'attention dont vous avez bien voulu m'honorer pendant cette séance.

DE L'INTELLIGENCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA
SOCIÉTÉ.

—
DEUXIÈME PARTIE.
—

(Prononcée le 7 février 1852.)

Dans notre dernier entretien, je me suis efforcé d'établir, qu'aux intelligences d'élite appartenait, de droit divin, le gouvernement des sociétés humaines ; que c'est pour s'être plus ou moins départies de ce principe, que les nations ont tant souffert, jusqu'à ce jour, de troubles intestins, de bouleversements politiques, de révolutions sociales mêmes. Ces maux, je les ai attribués aux efforts incessants de l'intelligence pour reconquérir, dans le gouvernement du monde, la place qu'elle a droit d'occuper, et dont elle a été dépossédée dès l'origine des premières sociétés régulières. Cette lutte, je n'ai pas craint de la proclamer nécessaire, providentielle, et sainte dans son principe et dans sa fin. A ceux qui résistent à une bonne cause le crime et le châtimeut ; comme aussi à ceux qui, dans la poursuite de cette même cause, apportent les mauvaises passions, et des vues d'intérêt personnel ou particulier.

J'ai fait une revue rapide des progrès de l'intelligence, dans les différents âges. Je vous ai fait voir le pouvoir social élargissant sa base par degrés : du prêtre se communiquant aux rois ; de ceux-ci passant

à des peuples aristocratiques, servis par des populations d'esclaves. Nous avons vu l'esclavage légal disparaître devant la loi évangélique, laissant encore cependant le serf ou le vilain à la merci de la féodalité. Mais à côté de celle-ci s'élève et grandit la bourgeoisie, organisée en communes, et devenue puissance sociale par l'intelligence et l'industrie. Mais le serf est toujours là, attaché à la glèbe dans les champs, et dans les villes, pauvre mercenaire exploité par des maîtres, souvent plus impitoyables que les hauts, nobles et puissants seigneurs des domaines ruraux. La marche de l'intelligence va-t-elle s'arrêter là?—Non; voici venir la presse, faisant de ses flancs généreux jaillir la lumière au sein de cette masse ignorante, qui voit enfin, et qui va connaître ses droits: on ne lui avait jusque là parlé que de ses devoirs. De ce moment, le peuple compte pour quelque chose dans la société; et voilà l'intelligence majestueusement assise sur la base inébranlable de la nature. Mais dans notre joyeux élan, défions-nous d'outrepasser le but, d'aller au-delà de la nature, après avoir si longtemps souffert de rester en deçà: le danger est égal des deux côtés. Le pouvoir doit sortir du peuple, sans distinction de castes, c'est admis; mais le pouvoir, le pouvoir souverain n'est pas plus dans le peuple qu'il n'était dans les rois. Le pouvoir est dans Dieu, dans Dieu seul, dans la souveraine intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures.

Que ceux qui nient cette proposition me disent par qui Dieu sera représenté? sera-ce par les sots? véritablement, il y a assez longtemps que les sots partagent, s'ils ne l'ont eu en entier, le gouvernement du monde,

au point qu'on aurait pu dire bien souvent de maints corps législatifs, administratifs et autres, ce que Piron disait de l'Académie : Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. Badinage à part, a-t-on à nous montrer un nouveau prophète Samuel, interprète direct de la volonté divine ? Dût le prophète moderne se tromper, comme le fit l'ancien, dans son premier choix, et nous donner un Saül, il faudrait bien nous soumettre à une aussi haute autorité. En attendant, écoutons et suivons la voix de la nature, qui est aussi la voix de Dieu, par laquelle Dieu continue à se révéler dans tous les âges.

La raison nous dira que la direction des affaires humaines appartient à l'intelligence ; et la nature, en répartissant cette intelligence dans la masse du peuple, sans distinction, nous dit clairement qu'il faut aller la chercher partout où elle est, la prendre par la main, favoriser son développement, et la préparer aux hautes destinées qui lui sont réservées ; et non plus, comme on a fait, par le passé, l'abandonner aux hasards d'une fortune aveugle ; heureuse encore lorsque la main de fer de la compression ne l'étreignait pas dès son berceau. Oh ! cessons de nous enorgueillir de notre raison ; cessons de la proclamer comme notre titre à la souveraineté de la création : ce titre nous le foulons aux pieds dans ce qu'il y a de plus élevé dans les choses humaines, le gouvernement des sociétés politiques. Sur ce point, nous ne montrons pas, il s'en faut de beaucoup, autant de sagesse que plusieurs espèces du règne animal. Depuis bientôt six mille ans nous tâtonnons à la recherche d'un principe de gouvernement stable et universel, et nous l'avons tous les jours sous les yeux. Pour mettre notre orgueil à

l'abri, il faudra bien avouer que c'est un aveugle égoïsme qui nous a empêchés d'en profiter. Oui, messieurs, un humble insecte a le droit de rire de la folie des hommes sous ce rapport, et de leur offrir un modèle à suivre. Transportons-nous donc auprès d'une ruche d'abeilles, et là nous verrons en pratique, depuis le cinquième jour de la création, ce que les hommes cherchent vainement depuis cette époque, le seul gouvernement légitime, le seul gouvernement durable, le gouvernement par l'intelligence. Mais aussi voyez de quels soins, de quelle sollicitude l'on environne les cellules qui servent de berceaux aux souveraines des générations à venir. D'abord les alvéoles sont plus grandes que celles destinées aux abeilles ouvrières; des gardiennes y veillent sans cesse, et la nourriture des nymphes royales se compose du suc le plus pur et le plus riche que fournisse la flore des environs. Oh! faites attention, voici qui est encore plus merveilleux, et d'un enseignement encore plus clair. Il arrive quelquefois que la reine, pressée dans ses pontes, peut-être aussi poussée par la jalousie, dépose des œufs royaux dans des alvéoles de simples ouvrières. Aussitôt l'on se met à l'œuvre, et l'on donne à l'alvéole roturière les dimensions d'une alvéole royale, et son précieux dépôt, œuf, larve, et nymphe, y reçoit les mêmes soins que ceux des alvéoles royales. Vous le voyez, chez les abeilles, on n'abandonne pas au hasard de la naissance, ni aux chances du sort, ceux que la nature destine au gouvernement de la société.

Nous aurions grand tort de dédaigner une leçon, découlant ainsi de l'instinct d'un chétif insecte; car cet instinct vient de Dieu tout comme notre raison; et

pour n'avoir pas une sphère d'action aussi étendue ni aussi élevée que notre raison, il a cet avantage sur cette dernière, qu'il est sûr et infaillible dans les choses de son ressort. Et certes, nous n'en serions que mieux, sous plus d'un rapport, si dans ce que nous avons de commun avec les autres espèces du règne animal, nous imitions leur instinct à quelques égards. Nous aurions, pour notre part, épargné beaucoup de trouble et de travaux au révérend Père Chiniquy et autres apôtres de la tempérance. Quelqu'un a donné de nous cette définition, c'est que l'homme est un animal qui mange sans avoir faim, et boit sans avoir soif. L'on pourrait pousser la définition bien plus loin, mais je craindrais que l'on n'en vint, avec le satiriste, à la conclusion que

De la Chine au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Et une pareille idée sonnerait mal dans une thèse, où l'on parle de l'intelligence humaine, et de ses droits à l'empire du monde.

Ces droits, il est trop tard pour les nier, et il importe peu qu'on les admette ou ne les admette pas. Je me trompe, il importe beaucoup, pour le repos du monde, qu'on les admette au plus tôt ; car alors, il ne s'agira plus que d'en réglementer l'exercice ; et nous créons une occupation utile aux esprits ardents, un but bien connu, bien déterminé à ceux que les destinées humaines préoccupent sérieusement ; nous faisons apparaître à l'horizon une brillante aurore, qui dissipera les brouillards des doctrines surannées, aussi bien que les vapeurs trompeuses des utopies insensées. Tout le monde verra où l'on va ; alors personne n'osera proposer de retourner en arrière ; et personne

non plus n'osera se jeter en aveugle sur des obstacles insurmontables ; et tout le monde s'acheminera d'un pas sûr dans la nouvelle voie.

Admis donc que l'intelligence doit diriger, gouverner la société, comment nous y prendrons-nous pour réduire ce principe en pratique, sans bouleversement, sans secousse, sans froissement considérable des intérêts existants, ni des idées reçues, laissant au temps et au bon sens des peuples l'introduction de maintes réformes économiques et politiques qui, impossibles aujourd'hui sans convulsions sociales, deviendront faciles sous un régime basé sur la nature même, et non plus sur des institutions purement artificielles. Je vous ai donné un aperçu de mon plan, pour résoudre ce problème, me réservant de vous l'expliquer dans une seconde lecture ; et c'est ce que je vais faire en le reprenant article par article.

ART. 1er.—Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

L'on a dû pressentir que je devais donner la gratuité de l'instruction pour base à un plan destiné à faire sortir de l'obscurité, à produire sur le théâtre du monde, toutes les intelligences supérieures, dans quelque rang qu'elles parussent. C'est déjà trop pour le pauvre que d'être privé du travail de ses enfants. Lui faire en sus payer leur instruction, c'est vouer ses enfants à l'ignorance, ou sa famille à un accroissement de misère ou de privations. Prétendre que c'est un moyen de faire sentir au peuple l'importance de l'éducation, est absurde. C'est ce que vous lui ferez beaucoup mieux sentir en donnant l'éducation gratuitement. L'instruction religieuse n'est-elle pas donnée gratuitement aux pauvres, et ceux-ci n'en

sentent-ils pas l'importance ? Croit-on que ce sentiment serait bien plus fort chez eux, s'il leur fallait payer pour envoyer leurs enfants au catéchisme ? Cet argument ne mérite pas qu'on s'y arrête ; mais j'ai dû le signaler, parce que je l'ai vu et entendu avancer par des hommes graves.

On donne une autre raison contre le principe de la gratuité en fait d'éducation populaire, c'est que si l'état payait seul pour cette éducation, il faudrait que l'état seul aussi eût la direction des écoles. Et pourquoi cela ? quel rapport nécessaire y a-t-il entre ces deux propositions ? Chez nos voisins l'état paie les fonctionnaires publics ; cependant ces fonctionnaires sont pour la plupart élus par le peuple. Sous notre système actuel d'éducation, l'état contribue pour moitié au soutien des écoles, et cependant la direction de ces écoles est laissée à des commissaires électifs. Quelle différence y aurait-il en supposant que l'état payât le tout ? Ne peut-on pas prendre toutes les sûretés possibles quant au bon emploi de l'argent ? Et c'est tout ce que l'état a besoin et intérêt de voir dans l'affaire.

Cet argument, pas plus que l'autre, ne mérite qu'on s'y arrête. Si j'en ai fait mention, ce n'est pas pour répondre aux objections des partisans de la direction des écoles primaires par le peuple directement ; car, pour ma part, je n'ai aucune objection à ce que l'état, sous un gouvernement d'opinion, ou responsable, soit chargé de ce devoir ou de ce soin, dans les commencements au moins, en laissant aux parents et à leurs chefs religieux, la partie purement morale et religieuse. Si l'état eût eu la direction de nos écoles depuis 1842, nous sentirions davantage, à l'heure qu'il est, l'effet des sommes considérables qui ont été

dépensées, dans notre Bas Canada, pour l'éducation de la jeunesse, depuis cette époque. D'obscurs agitateurs et chercheurs de popularité, contenus par une direction ferme et éclairée, n'auraient pas réussi à pousser leurs dupes, dans quelques-unes de nos paroisses, ci-devant renommées par leur respect pour l'ordre public, à des actes qui feront venir le rouge au front de leurs enfants. Mais bannissons ces pénibles pensées, dans l'espérance que les coupables se repentiront de leur faute, ne seront plus un sujet de honte pour leurs compatriotes, et seront les premiers, à l'avenir, à profiter de tous les moyens qui existeront pour l'éducation et l'avancement populaire.

ART. 2.—Instruction gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

Comme on le voit, je ne pousse pas la gratuité de l'instruction pour tous, au-delà du premier degré, celui de l'instruction primaire ou élémentaire. Cette instruction, l'état la doit à tous ses enfants ; mais pour la plupart ce serait une dépense perdue que de la pousser plus loin ; et, ma foi, nul état n'y pourrait suffire. On choisira donc ceux des enfants qui auront montré le plus d'intelligence et de dispositions à l'étude, et on les admettra dans les établissements supérieurs, aux frais de l'état, selon les aptitudes ou le goût des enfants, ou le désir des parents.

Comme l'éducation doit jouer un rôle important, très-important dans notre système, je suppose que nous aurons à notre disposition des établissements éducationnels appropriés à tous les genres d'études que demande la civilisation portée à sa plus haute puissance : Ecolés pour les Arts Mécaniques et les

Beaux Arts, Ecoles pour le Haut Commerce et la Haute Industrie, Colléges pour les Belles Lettres, Chaires ou Universités pour les Hautes Sciences. A la suite de chaque cours, il sera fait un nouveau choix des élèves les plus méritants pour les cours plus élevés, s'il y a lieu, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il sera loisible aux parents, dont les enfants n'auront pas été choisis comme élèves de l'Etat de leur faire suivre, à leurs dépens, les cours d'études que suivront ces derniers ; mais il faudrait statuer que les enfants rejetés d'abord, pourront devenir élèves de l'Etat, aux degrés subséquents, s'ils viennent à s'en rendre dignes ou capables. Il arrive quelquefois que des enfants, peu précoces, montrent, après quelques années d'études, des dispositions qu'on ne leur aurait pas supposées d'abord, et finissent par devenir d'excellents sujets, des esprits très-solides, sinon très-brillants. Et dans notre système, nous devons mettre un soin scrupuleux à ne négliger aucune intelligence supérieure.

Mais il ne pourra y avoir d'école supérieure dans chaque canton ; et ce serait en vain qu'il en existerait ailleurs pour l'enfant du pauvre, même du père de famille n'ayant qu'une médiocre aisance : c'est ce à quoi nous allons pourvoir par l'article suivant.

ART. 3.—Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

Il va sans dire qu'on scrutera rigidelement les moyens des parents, et qu'on n'assistera ainsi que ceux qui seront réellement hors d'état de contribuer, en tout ou en partie, aux dépenses résultant du déplacement : l'instruction, proprement dite, étant, dans tous les cas,

gratuite. Quelque rigidité que l'on exerce à cet égard, je ne me cache pas que ce sera là une des plus fortes charges de notre budget de l'instruction publique. Mais il n'y a pas à reculer ; notre système ne peut se réduire en pratique qu'à cette condition. Point de compromis possible sur ce point : il s'agit de sortir du régime de déception et de dérision, sous lequel nous avons vécu jusqu'à présent : proclamant l'égalité entre les hommes, et laissant des masses de peuple irrémédiablement vouées à l'infériorité ; déclarant le pouvoir et la distinction l'apanage de tous, mais ne les rendant accessibles qu'au petit nombre. Plus de duperie, Messieurs ; elle ne serait plus possible. L'enfant du pauvre ne s'y laisserait plus prendre ; vos placards en grands mots et en grosses lettres ne lui feront plus illusion, et vous ne pourrez plus lui persuader qu'il est l'égal de l'enfant du riche ; il saura bien que celui-ci, avec une intelligence des plus médiocres, peut parvenir à tout, tandis que lui, bien qu'il sente, comme l'infortuné Chénier, qu'il y ait là quelque chose, ne pourra parvenir à rien.

Oh ! contradiction humaine ! attenants à nos deux capitales, nous avons des palais pour y loger et entretenir, aux frais de l'Etat, les pauvres qui ont perdu l'esprit, et nous n'avons pas d'institution pour le pauvre qui veut cultiver le sien. Et il en est à peu-près de même partout, en Amérique même, où l'on parle le plus d'égalité. Véritablement, c'est à se demander si, dans nos sociétés, si orgueilleuses de leurs progrès, il ne vaut pas mieux souvent naître atteint de folie, qu'avec du génie. On y gagnerait au moins l'avantage de ne pas avoir le sentiment de son infortune. Réparons donc la faute de nos devanciers, et assurons à l'intel-

ligence, dans quelque condition qu'elle se trouve, les moyens de se développer et de se produire au grand jour. En cela nous ne ferons que remplir un devoir moral, puisque c'est incontestablement répondre aux desseins de la Providence, qui ne crée pas la lumière pour qu'elle soit enfermée sous le boisseau. Puis ne nous effrayons pas trop des dépenses, car les avantages qui en résulteront, feront plus que les compenser. Rien ne serait plus facile que de démontrer, que le gouvernement des sociétés, avec notre système, coûterait moins qu'avec aucun de ceux dont on a essayé jusqu'à présent, tout en offrant des moyens d'avancement supérieurs à ceux de tous les systèmes anciens.

L'établissement des bourses, au profit des enfants pauvres, n'est pas, d'ailleurs, une chose entièrement nouvelle ; elle existe en Europe et ailleurs dans plusieurs universités, sur un pied très-restreint, il est vrai, et se ressentant du caractère aristocratique des institutions politiques. Mais j'ai été bien agréablement surpris, en découvrant dernièrement, que mon idée existe dans le Haut Canada, en puissance au moins sinon à l'état de réalisation : sur ce dernier point je manque de renseignements positifs, mais il n'est pas probable qu'en pratique il ait encore été fait beaucoup. L'acte municipal du Haut Canada, 12 Vict., ch. 18, sec. 41, art. 5, autorise les conseils municipaux de chaque comté à faire autant de bourses qu'ils le jugeront à propos pour envoyer des jeunes gens pauvres à l'Université, au Collège du Haut-Canada, ou à l'Ecole Supérieure (*grammar school*), établis dans Toronto. Aux Conseils Municipaux, substituez le grand conseil de l'Etat, avec des moyens suffisants, et vous avez mon idée en réalisation. Cette disposition législative

signifie au moins que, dans le Haut-Canada, l'on a senti qu'il y avait quelque chose à faire pour l'intelligence plébéienne ; c'est une admission du principe, que je soutiens, que l'Etat ou le public doit venir en aide à l'intelligence mise en oubli par la fortune. Le législateur Haut-Canadien a été moins hardi que je ne le voudrais, mais en tout c'est le premier pas qui coute ; et si nous arrivons un jour au bout de la carrière, au Haut-Canada appartiendra l'honneur de l'avoir ouverte. Pour nous, Bas-Canadiens, puisque nous ne pouvons plus avoir le mérite du premier pas, tâchons d'avoir au moins celui du second.

ART. 4.—Pour être habile à remplir aucune charge, ou emploi public quelconque, Exécutif, Législatif, Judiciaire, Administratif, Municipal, etc., il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

Cet article est le complément, la pierre angulaire de mon système. Je ne vous ai pas caché que c'était une aristocratie que je voulais former, l'Aristocratie de l'Intelligence. Ma classe des Lettrés, une fois organisée, aura donc exclusivement le gouvernement de la société ; elle sera l'Etat, sujette, suivant les différentes formes de gouvernement, à l'élection populaire, ou à la nomination des autorités constituées, quelles qu'elles soient. Les emplois publics constitueront le patrimoine de la nouvelle Aristocratie, qui, par la nature de sa formation, ne pourra guère en avoir d'autre, elle qui, à chaque génération, surgira principalement des classes populaires, qui, elles, n'ont pas de patrimoine proprement dit.

Qu'une pareille idée choque là où règne l'aristocratie

de naissance, je le conçois. Le roturier même se sentira d'abord pris de vertige à l'idée de voir, un jour, son fils l'égal, le supérieur peut-être du fils de son seigneur. Mais dans un pays comme le nôtre, où le corps gouvernant se trouve en grande partie composé de ce que les Aristocrates du vieux régime appellent des parvenus, je ne vois guère ce que l'idée en elle-même pourrait avoir de froissant ou d'étrange. Il est bien vrai qu'avec le nouveau système, il peut se trouver, aux premiers échelons de l'échelle sociale, des pères dont l'amour paternel craindrait que leurs fils ne se maintinssent pas à la hauteur qu'ils ont atteinte ; mais aussi qu'ils prêtent l'oreille à la voix de l'amour filial, et elle leur dira qu'avec ce système leurs pères se seraient peut-être frayé le chemin à la même position honorable qu'ils occupent aujourd'hui. Voilà donc le dilemme où se place quiconque rejeterait le nouveau système par le motif que je viens d'exposer : ou vouloir que son fils occupe une place élevée sans la mériter ; ou approuver l'abaissement de son propre père. Je pense donc que s'il y a quelqu'un capable d'être influencé par un pareil motif, il n'osera pas l'avouer. Mais on tâchera de faire un épouvantail de ce qu'on appellera l'énorme puissance, que le monopole des emplois publics accumulera dans une seule classe de la société, et l'on criera au despotisme.

D'abord, messieurs, vos sociétés se dissolvent faute d'une autorité imposante, d'une autorité reconnue pour légitime, d'une autorité devant laquelle toutes les oppositions insensées courbent la tête. Je vous offre l'intelligence : en avez-vous une plus légitime à substituer aux cadavres de toutes les anciennes légitimités ? Cette intelligence je la veux organisée ; elle

ne peut devenir puissance salutaire qu'à ce prix ; elle ne peut vous sauver qu'à cette condition. Vous borner à développer l'intelligence, sans lui assurer en même temps le gouvernement de la société, en la laissant à la merci des caprices populaires, ou des intrigues de cour, mais c'est augmenter le mal qui tue vos sociétés ; c'est déchaîner sur le monde, déjà dans la tourmente, tous les ouragans enfermés dans les cavernes d'Eole. Oh ! mieux vaut cent fois revenir tout-à-fait aux temps les plus sombres de l'ancien régime. Comprimons, comprimons ; fermons toutes les écoles ; peines sévères, comme chez nos voisins du sud, contre qui-conque enseignera la lecture à nos classes ouvrières ; mettons sur pied des légions de soldats et de gendarmes pour les contenir, et les sabrer ou mitrailler au besoin ; relevons les bastilles ; rétablissons l'inquisition même, s'il le faut, et comme chante Béranger,

Eteignons les lumières
Et rallumons les feux.

Vite, dépêchons-nous ! N'entendez-vous pas une de ces intelligences déplacées vomir, aux acclamations des masses, des énormités, des blasphèmes tels que le monde n'en avait encore entendus ? " La propriété est un vol ! " " Vive l'Anarchie ! " " Dieu, c'est le mal ! " a hurlé une voix sortie des enfers. Et cet homme peut à l'aise développer ses épouvantables doctrines au sein de la capitale du monde civilisé, ce cratère, en même temps que ce flambeau du monde intellectuel, où la renommée, souvent la fortune, attendent l'homme de génie, qui s'attaque à l'ordre établi. N'est-ce pas un sujet digne de sérieuses réflexions, que l'art de médire de la société soit devenu un des plus profitables ?

C'est que nos lois de propriété sont si insociales, présentent et produisent tant d'abus, que les peuples ont pu s'entendre dire, sans en être trop scandalisés, que "la propriété est un vol." C'est que nos gouvernements et nos sociétés sont encore tellement entachés de privilèges répudiés par la nature, que les populations exploitées ont pu, sans trembler, entendre invoquer "l'Anarchie." C'est enfin qu'on a associé le saint nom de Dieu à tant de maux, tant de crimes, tant d'oppressions, que l'on a pu entendre, sans être frappé de stupeur, cet horrible blasphème : "Dieu c'est le mal !" Et le plus grand coupable en cela, ce n'est pas le blasphémateur, mais bien ceux qui ont profané le nom de Dieu en le rendant garant de leurs propres iniquités. La cupidité, l'ambition, la sottise quelquefois ont déconsidéré, pollué tout ce qu'il y a de plus sacré. Lois, mœurs, gouvernement, religion, elles ont tout livré à découvert aux attaques des intelligences méconnues et aigries, qui se voyant les portes de la place fermées, se sont mises à en saper les murailles, et y faire pleuvoir leurs projectiles incendiaires.

Qu'allez-vous faire ? vous êtes impuissants, vous le savez, à opposer une digue au torrent ; alors creusez-lui donc un lit. L'intelligence jette partout le désordre, intéressez-la au rétablissement et au maintien de l'ordre. D'une puissance destructive, faites-en une puissance conservatrice. Et ne craignons pas de la rendre trop forte ; car avec l'organisation que je propose, l'intelligence sera puissante à faire le bien, et impuissante à faire le mal. Arrêtons-nous un instant sur ce point.

D'abord, s'il y a une puissance dont l'on puisse

attendre sympathie et affection pour le peuple, c'est assurément un corps d'hommes sortis de tous les rangs du peuple sans distinction. Qui auraient-ils à opprimer ? leurs pères, leurs frères, leurs amis d'enfance. Au profit de qui opprimeraient-ils ? pas à celui de leurs enfants, car ceux-ci auraient pour la plupart à souffrir des actes d'oppression de leurs pères, qui ne pourraient leur assurer aucun avantage politique. Serait-ce à leur profit personnel et viager ? Mais alors remarquez qu'il ne pourra y avoir au pouvoir qu'un petit nombre de nos lettrés à la fois, qui seront surveillés sans cesse par ceux qui convoiteront leurs honneurs et leurs émoluments. Au sein de notre aristocratie de l'intelligence, vous verriez se former, comme dans tous les gouvernements représentatifs, des partis opposés bien distincts, cherchant toutes les occasions de se supplanter les uns les autres dans la confiance du peuple, et se tenant réciproquement en échec. Soyons sûrs que l'éveil ne manquerait jamais d'être donné, au son de la trompe, à la moindre tentative contre la gloire, l'honneur ou l'intérêt de la nation. Vous auriez en pratique, à peu près, le spectacle que présente l'aristocratie anglaise, divisée en deux partis qui se disputent le pouvoir, avec un peuple gagnant quelque chose à chaque défaite de l'un ou de l'autre parti, tandis que les luttes de ces partis ne font que rafraîchir et purifier l'atmosphère politique.

Je viens de signaler le système anglais comme offrant en pratique un point de ressemblance avec celui que je propose, et qui, si on y regarde de près, ne fera guère que généraliser et introduire partout quelque chose d'analogue, quant aux résultats utiles au moins, à ce que le temps et la sagesse de plusieurs

générations ont établi en Angleterre. Cela mérite réflexion ; car qui dit système anglais, dit ordre, stabilité, et liberté au dedans ; grandeur, puissance et gloire au dehors ; enfin prospérité industrielle et commerciale inouïe jusqu'à nos jours. Et je n'hésite pas à attribuer tous ces grands résultats à l'aristocratie anglaise, comme la grandeur de l'ancienne Rome à son patriciat. Pour faire arriver un pays à la grandeur, et l'y maintenir pendant plusieurs siècles, il faut l'intelligence et l'esprit de suite, qui ne peuvent se trouver que dans un corps aristocratique, ayant lui-même de la permanence.

Chez les anciens, il n'y eut guère de grande puissance durable que les Romains. Les Grecs eux-mêmes, supérieurs à tous les peuples de l'antiquité dans les arts et dans les sciences, ne devinrent puissance de premier ordre que sous et par Alexandre le Grand, dont l'empire périt avec lui, faute d'une aristocratie puissante pour le conserver.

Parmi les puissances asiatiques, renommées en fait de grandeur et de permanence, vous n'avez dans l'une et l'autre ère que la Chine. Mais remarquez que le Mandarinat y est une vraie Aristocratie, qui se recrute dans le corps des Lettrés, qui même se compose de ce corps, lequel est divisé en dix-huit classes, et au nombre de 90,000. Ce chiffre n'est pas énorme pour une population de 170 millions selon les uns, de 340 millions selon les autres.

La Turquie inaristocratique, reconnue puissance européenne depuis le milieu du 15^e siècle, ne l'est encore, on le sait, que grâce à la jalousie et aux craintes des autres puissances européennes envers la Russie. Cette dernière inquiète l'Europe par la poli-

tique traditionnelle de ses Boïards, convoitant Constantinople et son beau ciel, autant peut-être que l'avantage de sa position.

Venise qui fut pendant plusieurs siècles une grande puissance Européenne, démocratique d'abord, finit par devenir une République aristocratique.

La Hollande ne put guère conserver sa forme démocratique et son indépendance, que pendant un couple de siècles.

La grandeur de tous les peuples modernes, jusqu'aux temps révolutionnaires, est due, sans contredit, au principe aristocratique de la féodalité, qui malheureusement fit plus pour la grandeur nationale, que pour la liberté-politique.

De nos jours, on a pu croire, quelque temps, que l'Empire de Charlemagne allait renaître ; mais le nouvel Alexandre n'a pas été plus heureux que l'ancien : son empire s'est écroulé avec lui, parce que, lui vaincu, il ne restait plus qu'un peuple, peuple de braves, mais sans chefs, sans guides. Et tous les gouvernements aristocratiques, que le grand conquérant avait foulés aux pieds, se sont reconstitués par la force inhérente à leur nature. " Tout est perdu hors l'honneur," disait François I, après la bataille de Pavie, qui eût été son Waterloo peut-être, s'il n'eût laissé derrière lui la noblesse de France, se sentant solidairement responsable de la gloire et de l'honneur de son pays.

Mais je reviens à l'Angleterre, d'où je suis parti pour cette petite digression historique. On ne saurait trop étudier le fonctionnement de son gouvernement, dont la stabilité, au milieu de la tourmente révolutionnaire qui ébranle l'Europe depuis trois quarts de

siècle, est un sujet d'étonnement pour tout le monde. On ne croit plus guère à l'action magique du balancement des pouvoirs, au degré au moins qu'on y croyait ci-devant. Pour moi, je trouve le mot de l'énigme dans la satisfaction que la classe gouvernante en Angleterre a su, d'une manière ou d'une autre, donner à l'intelligence. Moins exclusif, moins hautain que les autres aristocraties européennes, le patriciat anglais s'est empressé d'accueillir les grands talents, issus de la bourgeoisie et du peuple.

Et comme une bien minime proportion des intelligences actives pouvaient trouver place à l'intérieur, on leur a donné l'empire des mers, et l'exploitation des plus riches contrées du globe. On a souvent reproché à l'Angleterre son esprit d'envahissement, mais on ne faisait pas attention que c'était pour son aristocratie une condition d'existence, *to be or not to be*. Aussi toute l'énergie de l'Angleterre a été dirigée vers la marine et la colonisation, débouchés immenses ouverts à la surabondance de sa vitalité sociale. C'est ainsi que l'aristocratie Anglaise a su transformer en éléments de prospérité et de grandeur, ce qui, chez les nations du continent Européen, est une source de trouble et d'affaiblissement.

Mais, que le temps arrive où ces débouchés extérieurs seront fermés ; et cela doit arriver un jour ; que cette multitude de fiers Anglo-saxons, qui exploitent aujourd'hui l'Indoustan, l'Australie, les Antilles, et le nord de l'Amérique, se trouvent confinés dans leur Isle, et vous verrez que le balancement des pouvoirs n'empêchera pas longtemps l'Angleterre de subir la loi commune. Alors l'aristocratie Anglaise sentira, si elle ne le sent déjà, qu'on ne lui laissait l'empire

incontesté au-dedans, qu'à la condition d'avoir, au-dehors, l'exploitation de domaines illimités. Alors il faudra que le privilège compte avec la nature, et que les lois de l'homme fassent place aux lois de Dieu.

En attendant, n'en reconnaissons pas moins la haute habileté avec laquelle l'aristocratie Anglaise a su profiter des avantages, que lui ont faits sa position géographique, ses ressources territoriales et le génie de son peuple, pour la prospérité, la gloire et la grandeur de son pays. Reconnaissons en même temps qu'il n'y avait qu'un corps aristocratique capable de créer et de maintenir l'Empire Britannique, cet empire sur lequel, depuis déjà plusieurs siècles, comme disent avec orgueil les Anglais, le soleil ne se couche pas. Reconnaissons aussi qu'il est donné à peu de nations de pouvoir satisfaire leur ardente démocratie avec les dépouilles opimes de l'univers. Et la dissémination des lumières, et des idées de liberté et d'indépendance va rendre cette tâche de plus en plus difficile. Puis, il n'y a plus d'Amérique, ni d'Australie à découvrir, et à donner en pâture aux démocraties à venir. Il importe donc à tous les peuples de mettre ordre à leurs affaires intérieures, s'ils ne veulent être pris au dépourvu lorsque les temps se trouveront accomplis pour chacun.

A l'encontre de tous les exemples que j'ai cités, pour démontrer l'utilité, la nécessité d'un principe aristocratique dans les sociétés, qui tendent à de grandes destinées, nous avons bien sous les yeux cet étonnant phénomène politique, qu'on appelle les Etats-Unis d'Amérique. Mais attendons, ce n'est pas encore tout-à-fait de l'histoire. Il y a chez cette nation, déjà si grande dans sa première virilité, plus d'un

principe d'affaiblissement et de dissolution, entre autres l'esclavage au sud, au nord des germes de socialisme, partout un esprit effréné de conquête et d'envahissement, qui tôt ou tard produiront leurs fruits, à moins qu'on n'introduise dans ses institutions un principe aristocratique puissant. Et pour les peuples d'Amérique je ne vois, pour arriver à cette fin, que l'organisation de l'intelligence, de manière à en faire une puissance reconnue, distincte et permanente. Les admirateurs quand même du système des *Etats-Unis* font sonner bien haut l'avantage, dont y jouit chaque citoyen, de pouvoir parvenir aux postes les plus élevés, et l'on vous montre, avec triomphe, occupant actuellement le fauteuil présidentiel, un homme sorti de la classe ouvrière, un ci-devant apprenti tailleur. Mais on ne vous dit pas que la porte de *White House* est en pratique fermée aux grands talents, aux plus grands hommes de la République. Henry Clay, une des plus belles et des plus fortes intelligences du temps, a brigué en vain la présidence. Et Daniel Webster, rival digne de Clay, n'a pas été ni ne sera probablement plus heureux. C'est pour moi un mauvais symptôme que cette exclusion, cet ostracisme des plus hautes intelligences. Cela me fait craindre pour les *Etats-Unis*, quelqu'un de ces jours, la survenance de quelque Coriolan, moins une mère, grande patriote, pour le désarmer.

Mais puisque nous voilà rendus aux *Etats-Unis*, nous n'avons plus qu'un pas à faire pour revenir dans notre *Bas-Canada*. J'allais oublier que nous, *Canadiens-français*, présentons un des exemples les plus frappants à l'appui de la proposition que je soutiens. Vous le savez, nous excitons l'étonnement de tous les

étrangers, qui ne peuvent s'expliquer l'existence en Canada, d'un peuple distinct de ceux qui habitent l'Amérique du Nord ; comment une soixantaine de mille pauvres colons français, abandonnés, il n'y a pas encore un siècle, sur les bords du St. Laurent, ont pu, sous l'étreinte de la conquête, former un peuple nombreux et fort, avec sa religion, sa langue et ses lois. A quoi devons-nous, après Dieu, la conservation de cet héritage de nos pères, si ce n'est à l'existence, et à l'action bienfaisante d'un élément social aristocratique, à notre excellent clergé ?

En vous parlant du clergé canadien, je passerai avec un respectueux silence devant l'homme angélique, qui renonce à toutes les affections terrestres, aux joies du monde, aux félicités de la famille, pour embrasser une vie toute d'abnégation, de dévouement et de charité. Je ne vous parlerai pas de l'homme qui bénit notre entrée dans la vie ; qui nous guide dans l'exercice des vertus chrétiennes dès notre bas âge ; qui au printemps de la vie sanctifie nos amours ; qui est un second père, un second ami, à ceux qui en ont, et qui en sert à ceux qui n'en ont pas ; qu'on trouve toujours à son chevet avec des paroles de consolation et d'espérance, lorsqu'on arrive au terme de sa carrière, et qui enfin bénit notre tombeau comme il avait béni notre berceau. Cet homme ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en parler : laissons ce soin à ceux qui nous ont précédés dans la vie. Eux seuls, de la haute sphère où ses conseils et ses exemples les ont conduits, peuvent dignement apprécier ses services, et lui témoigner la reconnaissance qui lui est due.

C'est donc sous un autre point de vue que je veux vous présenter le clergé canadien ; c'est du prêtre

patriote et national que je veux parler ; de cet homme qui a si bien rempli, et qui promet de remplir mieux que jamais, la noble tâche, la part si méritoire qu'il a entreprise dans la grande lutte de notre nationalité.

Vous savez, messieurs, dans quel triste état se trouvèrent nos pères à la cession de ce pays à l'Angleterre. Les premières familles, ma "noblesse canadienne," comme disait Louis XIV, abandonnèrent à son sort cette population de braves, dont le sang et le courage avaient fait la gloire de ces mêmes familles, depuis plusieurs générations. Oh ! les ingrats ! au moment où ils pouvaient rendre au peuple en services civils, ce qu'ils en avaient reçu en gloire militaire, ils l'abandonnent ! Que serions-nous devenus, si notre clergé nous eût abandonnés aussi ? Que serions-nous devenus, sans guides éclairés, nous peuple soldat et voyageur, n'ayant d'autre science que celle des camps et des courses aventureuses, vis-à-vis de cette population nouvelle, qui s'introduisait au milieu de nous, avec tous les moyens d'une industrie avancée, avec toutes les puissances de la paix, bien autrement formidables pour nous alors, que les puissances de la guerre ? C'en était fait ; notre heure allait sonner, comme peuple, si le clergé ne nous eût tendu la main.

Naturellement le prêtre, ayant une mission plus élevée, ne pouvait devenir tout-à-fait citoyen, renoncer à son ministère sacré pour prendre en main les destinées temporelles du peuple. Il fit mieux encore ; il se dit : Faisons des citoyens éclairés. Alors, comme le nouveau gouvernement s'empara des belles dotations faites sous l'ancien pour l'éducation de la jeunesse canadienne ; comme le beau collège des jésuites fut transformé en casernes, destination qu'il

a encore, au grand regret de tous ceux qui s'intéressent à l'honneur du nom anglais, nos séminaires se transformèrent en collèges ; les lévites ouvrirent les portes du temple, et appelèrent le peuple dépouillé à partager les offrandes faites pour le soutien de l'autel. Bientôt ce secours ne suffisant plus, l'on vit de simples prêtres, au prix de mille privations, et même de rudes travaux manuels, jeter les fondements de magnifiques collèges, qui feraient honneur à des pays beaucoup plus avancés que le nôtre.

Ces collèges sont autant de citadelles nationales, où de généreux ecclésiastiques se dévouent à l'ingrat labeur du professorat, sans autre rémunération qu'une nourriture des plus frugales, et un vêtement non moins modeste, tandis que d'autres aident à recruter l'armée nationale, en employant leurs épargnes à y maintenir une jeunesse intelligente, plus favorisée par la nature que par la fortune.

C'est ainsi qu'il est sorti du peuple des hommes qui ont pris la place des déserteurs de " 59, et qui ont fait qu'il y a encore un peuple Canadien Français, et que ce peuple pèse encore dans la balance des destinées canadiennes.

Mais pour revenir à notre sujet, qui a permis au clergé d'opérer tant de bien ? c'est la nature aristocratique de ce corps, c'est l'esprit d'unité et l'esprit de suite, qui ne peuvent exister, comme je l'ai déjà remarqué, que dans un corps aristocratique, dont les membres sont liés entre eux par une certaine communauté de vues, d'affections et d'intérêts, et toujours prêts, au besoin, à se donner mutuellement la main, concentrant sur un seul point, vers un but unique, toute l'énergie et la puissance du corps entier.

Quoique exempt par état de se mêler activement de politique, notre clergé nous a rendu, sous ce rapport, d'incontestables services dans le cours de nos grandes luttes. On lui a quelquefois reproché d'être trop timide, mais combien de mouvements populaires irréflechis n'a-t-il pas empêchés ou restreints ? combien d'œuvres publiques et nationales n'a-t-il pas favorisées ? combien d'utiles conseils et d'encouragements n'a-t-il pas donnés à nos hommes publics dans les temps difficiles ? Et à qui devons-nous cette admirable unité d'action politique, qui a été jusqu'à présent un des traits caractéristiques de notre population ; qui a fait sa force et son salut, au milieu des constantes et terribles luttes, que nous avons eu à soutenir, depuis près d'un siècle, pour sauver notre race de l'exploitation et de l'anéantissement ? A l'heure qu'il est, cette unité fait le désespoir de nos adversaires politiques, qui voient que, grâce à elle, nous nous sommes fait une arme de cette même union des Canadas, machine infernale qui a éclaté entre les mains de ses fabricateurs.

Oh ! Messieurs, faisons en sorte, prions le ciel qu'elle dure toujours cette belle et précieuse union du peuple Canadien avec son clergé, car ce dernier sera longtemps encore, toujours je l'espère, le ciment et l'arc-boutant de notre société. Unis, affectionnés l'un envers l'autre, ils sortiront victorieux des épreuves que leur réserve encore l'avenir, tout comme ils sont sortis de celles que le passé ne leur a certes pas épargnées. Pendant que le peuple combattra dans la plaine, le clergé, comme un second Moïse, du haut de la montagne, tiendra les bras élevés vers le ciel, et en fera, comme lui, descendre la victoire sur nos bataillons patriotiques.

Oh ! si ce n'est par reconnaissance, par intérêt au moins, cessons ces discussions malveillantes, dont la tendance, sinon le but caché, est de diminuer la confiance mutuelle qui a jusqu'à présent régné entre notre clergé et notre peuple. Et s'il en est qui, pour le succès de leurs vues et projets, se défient du clergé, redoutent son influence, c'est une forte raison pour nous de nous défier de ces vues et de ceux qui les appuient. Le clergé sort du peuple, vit et meurt au milieu du peuple ; plus que tout autre corps d'hommes, il est intéressé au bonheur et à la prospérité du peuple ; avec nos institutions politiques, et notre position sociale, il est impossible qu'il devienne jamais assez puissant pour avoir la tentation de devenir oppresseur ; que signifient donc ces signes de mauvais vouloir, qui se font remarquer à son égard, depuis quelque temps, dans certains quartiers ? J'aime à croire qu'ils sont le fruit de l'inexpérience et de l'irréflexion chez des hommes qui, encore incapables d'embrasser l'ensemble des choses humaines, osent néanmoins, les imprudents, en juger d'après quelques impressions de détails et à première vue.

Tout le monde connaît l'histoire de Phaëton, fils d'Apollon, qui obtint de son père de conduire le char de la lumière pendant un jour ; ne sachant pas le diriger, il faillit brûler la Terre, qui se plaignit à Jupiter ; celui-ci foudroya Phaëton et le précipita dans l'Eridan. C'est là l'exacte figure des faits et gestes de ces hommes qui, en entrant dans le monde, ont l'extrême présomption de vouloir diriger l'opinion publique. Seulement Jupiter ne se trouve plus là pour écouter les plaintes des pays, que les nouveaux Phaëton menacent d'embraser.

ART. 5.—Avances remboursables, avec ou sans intérêt, aux élèves pauvres, des différents degrés supérieurs, qui, n'étant pas placés dans quelque emploi public rétribué, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

Dans la discussion de l'article précédent, je me suis efforcé de tranquilliser les esprits défiants, à l'endroit de la puissance dont se trouverait investi notre corps des Lettrés, en ayant le monopole des emplois publics. J'ai essayé de vous faire voir que cette puissance cesserait du moment que ses possesseurs s'écarteraient de la voie du bien, semblables au géant Antée, qui perdait toute sa force du moment que ses pieds perdaient de terre. Rassurons-nous, messieurs, il n'y a rien à redouter d'un corps aristocratique, constitué comme celui que je propose, et dans les conditions où nous le plaçons. Tout ce que nous lui assurerons en importance, en considération, tournera avec usure à notre profit et à notre honneur, et à la gloire de notre pays.

Aussi, ne devons-nous pas nous contenter de lui conférer le pouvoir administratif, dans toutes ses branches ; mais lui assurer aussi les moyens d'obtenir une position sociale respectable en dehors du pouvoir. Il ne faut pas que ceux de nos Lettrés que la fortune ne favorisera pas, soient jetés sur la place publique, avec un diplôme honorable dans leurs poches, et la misère, la livide misère en face. L'Etat ne doit pas abandonner ainsi ses enfants adoptifs, les laisser épuiser leur énergie intellectuelle dans des luttes ingrates, ou exposés aux funestes inspirations du désespoir. Mieux vaudrait cent fois pour eux et pour leur pays, qu'ils n'approchassent jamais de leurs

lèvres le fruit de l'arbre de la science ; car vous augmentez leurs moyens de faire le mal, en leur refusant ceux de faire le bien ; vous leur préparez vraiment le supplice de Tantale. J'espère donc que ce 5e article sera favorablement accueilli, d'autant plus qu'il n'y a guère de famille, en ce pays, qui n'ait, ou n'ait eu, parmi les siens, quelqu'un de ces infortunés jeunes gens, qui, à la fin de leur cours d'études, se trouvent fourvoyés, et ne sachant où donner la tête. L'éducation collégiale est si accessible en ce pays, que les fortunes médiocres peuvent y prétendre. Les pères, tentés par quelques bons lots, tombés de la loterie des professions libérales aux mains de quelques heureux tireurs, s'épuisent à faire donner une éducation classique à un ou deux de leurs enfants. On espère en faire des prêtres, mais la vocation manque pour le saint état. Ou bien encore, on avait en vue un état dans lequel il n'aurait rien coûté pour y faire entrer nos collégiens ; mais il se trouve que leur goût ou leurs aptitudes les portent vers un autre. Alors, voici ce qui se passe.

“ Mon fils, dit le père, je me suis presque ruiné à te faire instruire. Tes frères et sœurs réclament maintenant tout ce qui me reste de fortune et de vie. Te voilà instruit, et en état de gagner ta vie. Va, et que le bon Dieu te bénisse.”

Pauvre père abusé, si le respect filial ne retenait la langue de ton fils, voici ce qu'il te répondrait : “ Oh ! mon père ; oui vous avez beaucoup fait pour moi ; beaucoup trop, hélas ! Vous avez ouvert devant moi un champ vaste et brillant, où mes jours devaient s'écouler heureux dans des études agréables, dans des occupations auxquelles je me sens propre. Mais cette

carrière attrayante elle m'est fermée. Initié aux beautés de la littérature grecque et romaine ; familiarisé avec les grandes renommées du monde moderne, j'avais préparé mon cœur aux grandes émotions du forum ou de la tribune, ou aux jouissances plus douces, mais non moins vives du cabinet ; mais il me faut refouler ces aspirations chéries au fond de mon cœur, et me résigner à une vie qui ne m'offre que dégoût et amertume. Adieu, mon père, puisqu'il le faut ; mais vos sacrifices n'ont fait que me creuser une source inépuisable de regrets". et de remords et de honte peut-être, jeune homme, ajouterai-je, si ton bon ange ne veille sans cesse sur toi.—Combien ne pourrais-je pas vous citer d'hommes, occupant, ici et ailleurs, des positions honorables dans la société, qui tremblent encore au souvenir des dangers qu'ils ont courus au début de leur carrière, faute d'un peu d'assistance. D'autres ont complètement perdu leur avenir, par l'obligation où ils ont été d'embrasser un état auquel ils n'étaient pas propres. D'autres enfin y ont tout perdu, bien-être, honneur, caractère et réputation.

Ce sont là des dangers auxquels, sous notre système, l'Etat devra soustraire les jeunes lettrés pauvres. Il y aura pour lui, à cet égard, charge d'âmes, outre la considération de l'intérêt public qu'il y aura à faciliter le développement et l'exercice de toutes les intelligences d'élite, dans toutes les carrières qui constituent une civilisation avancée. Personne ne contestera cette proposition que, toutes choses égales d'ailleurs entre deux peuples, celui-là surpassera l'autre en prospérité, en grandeur, qui mettra le mieux en action l'intelligence qu'il possède. Quelqu'un prétendait un

jour qu'à Elizabeth, après tout, ne devait revenir qu'une bien petite part de la gloire qui avait illustré son règne ; car, disait-il, elle n'avait eu que le mérite de choisir des hommes d'un grand mérite. " Eh ! ne comptez-vous pour rien le mérite de bien choisir," répartit un des interlocuteurs ? Tous les grands règnes, toutes les grandes époques sont dus au nombre des grandes intelligences, qui ont été appelées à y jouer un rôle. Et le plan que je propose se réduit, en dernière analyse, à régler, à généraliser, à normaliser, pour ainsi dire, d'accord avec la nature, ce qui, dans tous les temps et sous toutes les latitudes, a fait la force, la gloire et la prospérité des nations. Que n'aurait-on pas droit d'attendre d'un peuple qui mettrait en scène, non pas seulement une petite partie de ses grandes intelligences, comme on l'a fait jusqu'à présent, mais toutes les fortes intelligences que forme la nature dans son sein ? La première grande nation qui le fera, en sera récompensée par l'empire du monde entier ; et les petites qui le feront, deviendront, par cela seul et en peu de temps, de grandes nations.

Ces légions de médiocrités qui, grâce aux vieux systèmes, encombrant et embarrassent toutes les carrières élevées, constituent à mes yeux le plus grand obstacle au progrès des peuples. Mais le temps arrivera ; que dis-je ? le temps est arrivé où les intelligences seront casées selon leur grandeur ; et cela se fera, non seulement par des considérations tirées de l'ordre moral, mais par des considérations purement économiques, lesquelles malheureusement ont souvent plus de poids que les autres. C'est maintenant de peuple à peuple que se fait la concurrence de l'industrie ; et chacun sentira la nécessité d'amener en lice les plus

forts et les plus habiles champions, et en aussi grand nombre que possible. Pour cela, je ne connais pas d'autre moyen que celui que je propose.

Vous venez de voir les champions industriels de toutes les nations, réunis en champ clos, dans le fameux Palais de Cristal de Londres. Ce n'étaient pas seulement Paris, Vienne, Berlin, Lyon, Lowell, contre Londres, Birmingham, Sheffield, mais l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les Etats-Unis et tous les pays du monde, s'envoyant et acceptant un noble cartel, qui demandera, pour être honorablement soutenu, toutes les ressources intellectuelles de chaque nation. Belle et heureuse idée ! guerre bienfaisante, qui va faire remplacer le génie des combats sanglants par le génie de l'industrie ; les grands capitaines, par les grands industriels, et amener le développement universel, l'émancipation complète de l'intelligence. A la médiocrité les humbles occupations ; portes ouvertes au génie dans toutes les carrières, *attolite portas, principes, vestras*. Chacun à sa place ; c'est le vœu de la nature, c'est l'intérêt des peuples, et par-dessus tout, Dieu le veut.

Et s'il est un peuple au monde à qui sa position fasse une loi de faire ressortir, d'organiser, d'utiliser tous ses talents, afin de résister à l'action dissolvante de son entourage, ce peuple c'est nous. En fût-il jamais un plus menacé dans son existence nationale ? Au lieu de nous décourager, cependant, sachons profiter des dons intellectuels que la nature nous départit ; compensons le nombre par l'organisation et la discipline, et fions-nous sans crainte à la Providence, dont nous seconderons par là les vues et les desseins. Le cancer qui ronge le sein de l'Europe, notre mère,

le partage excessivement inégal des richesses d'un côté, et l'extrême pauvreté de l'autre, ne nous ont pas encore gravement atteints, et ne pourront par conséquent opposer une résistance sérieuse au régime rénovateur et préventif que je propose. Sur votre bannière nationale, en forme de couronne au-dessus de la croix St.-Jean-Baptiste, écrivez : Règne de l'Intelligence. Et je ne crains pas de vous répéter la prédiction faite à celui que l'on regarde comme le vrai fondateur de l'ancien empire français, à Clovis I ; "*In hoc signo vinces.*" Et nous aurons été alors les dignes enfants de ces hommes énergiques et dévoués, qui, les premiers, enseignèrent, sans doute pour qu'ils ne fussent pas oubliés, les accents de notre belle langue aux échos du St. Laurent et du Mississippi.

Il y en a, je le sais, parmi nous, qui désespèrent de notre nationalité, et qui sont prêts à mettre bas les armes devant une nationalité rivale. Ce sont, comme il y en a dans tous les camps, des lâches, qui s'avouent vaincus même avant d'avoir combattu. Pour moi, quand je vois une poignée d'hommes, comme étaient nos pères, tenir en échec les nombreuses, riches et populeuses colonies qui les avoisinaient ; quand, abandonnés par la fortune et leur ancienne mère-patrie, je les vois résister au coup de la conquête d'abord, et ensuite à la compression semi-séculaire d'un gouvernement local hostile et jaloux, je me dis : un pareil peuple s'il meurt, c'est que les enfants seront indignes de leurs pères. Vous désespèreriez de notre nationalité, vous, hommes de la jeune génération, tandis que ceux qui vous ont précédés n'en ont pas désespéré ! Cependant, ils n'avaient pas, comme vous, à leur disposition et en abondance,

les richesses littéraires et scientifiques de la vieille France. Je ne suis pas encore bien avancé en âge, mais j'ai vu le temps où l'arrivée, dans notre bonne ville de Québec, d'un ouvrage français contemporain, était presque un événement ; et bienheureux s'estimait celui qui pouvait en avoir la lecture. Je pourrais vous citer de mes amis de jeunesse, qui ont copié à la main des ouvrages français, qu'on ne pouvait se procurer qu'à un prix exorbitant. Nous n'avions alors qu'un petit journal hebdomadaire, vivant au jour le jour, ayant même souvent des syncopes plus ou moins longues, causées par le manque de nourriture. Aujourd'hui il y a abondance de journaux français, non seulement parmi nous, mais même chez nos voisins des Etats-Unis, où le français semble avoir la prétention de devenir, ce qu'il est en Europe, le langage des salons et de la bonne société. Tous ceux qui ont voyagé aux Etats-Unis, savent qu'il n'y faut pas tenir des propos légers en français, car on court partout le risque de voir de beaux sourcils se froncer à ses côtés. Eh ! encore une fois, vous désespéreriez, quand vos pères ont espéré !

Je pourrais encore pardonner à cette faiblesse, car il n'est pas donné à tous d'être forts ; mais ce que je ne saurais pardonner, c'est que par esprit de parti, par une haine, inexplicable aujourd'hui pour la suprématie britannique, par la sotte manie de dénigrer nos propres institutions, et de voir tout en beau chez nos voisins, sans se demander si l'état de choses qui existe chez eux conviendrait à notre peuple, l'on se montre disposé à faire bon marché de notre nationalité ; à troquer notre droit d'aïnesse pour un plat de lentilles, plat fort problématique encore. De nos jours, l'on appelle cela

du patriotisme ! Et l'on ose mettre cela en programme, pour l'édification des enfants et petits-enfants des héros de Carillon et de Chateauguay, et de maints autres glorieux champs de bataille, arrosés de leur sang pour le maintien du nom Canadien-Français. Et l'on ne craint pas que les ombres indignées de ces héros ne sortent de leurs tombeaux, pour protester contre cette apostasie nationale, et ne demandent qu'au moins l'on ajoute au programme, un article conçu en ces termes :

“ Translation des cendres de nos pères sur une terre où l'on n'insultera pas à leur mémoire. ”

J'avais pensé d'abord à faire entrer dans mon plan une disposition expresse, pour assurer de l'encouragement, ou des secours, aux hommes sans fortune qui, par pur amour de la science, se vouent à des études ou à des recherches qui peuvent tourner à l'utilité ou à la gloire de leur pays. Mais réflexion faite, je me suis dit que dans une société où règnerait l'intelligence, cet encouragement, ces secours ne manqueraient pas au besoin.

On a publié un ou deux volumes, qu'on aurait pu faire plus gros et plus nombreux, sur “ les Auteurs morts de faim. ” On ne pouvait faire une plus sanglante critique de nos institutions sociales. Parmi ces auteurs, il y en avait de médiocres, il est vrai, de mauvais même ; mais il y avait aussi des hommes d'un grand mérite, de génie même, que l'indifférence de leurs contemporains a laissés en proie à la misère et au désespoir, et dont plusieurs ont été apothéosés par la postérité. Combien d'autres moins courageux ont, faute d'un encouragement assuré, laissé s'éteindre dans l'obscurité des intelligences faites pour illuminer le monde, ou le doter de découvertes d'un avantage

incalculable ? Si l'ancien régime a failli sous ce rapport, avec ses Mécènes et ses Princes protecteurs des lettres, que sera-ce sous le régime nouveau, où personne ne se croira obligé à cet égard, si l'Etat ne prend l'affaire en mains ? Le peuple s'est collectivement plus ou moins substitué aux rois et aux grands dans l'état ; j'espère donc qu'il ne répudiera pas les obligations de sa nouvelle position, et que l'encouragement des arts et des sciences sera assuré d'une manière encore plus large et plus généreuse que par le passé. C'est pour lui le meilleur moyen de prouver la légitimité de la souveraineté dont on le gratifie, et de raffermir cette souveraineté, en se conciliant l'intelligence, qui a toujours été et sera, plus que jamais, la plus forte et la plus impérissable des puissances humaines.

Mais il est temps d'en venir à l'article suivant de notre programme, sur lequel il n'y aura pas lieu à faire un très long commentaire. Il va s'agir tout simplement du mode d'immatriculation à suivre, pour constituer l'état, la qualité de Lettré.

ART. 6.—Il sera, après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en auront été jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus ; et ceux qui auront obtenu ces diplômes formeront dans la société une classe distincte, sous le nom de " Lettrés", qui jouiront des droits et privilèges ci-haut énoncés et autres qui pourront leur être accordés ci-après.

Ce sera certes un grand et un beau jour pour nos jeunes candidats et pour leurs familles, que celui où ils seront admis dans le corps gouvernant, jour tout aussi mémorable pour eux que celui où le jeune Romain recevait la toge, et le preux du moyen-âge, l'ordre de

chevalerie. Ce sera un jour de réjouissance pour l'Etat aussi bien que pour la famille, et se renouvelant à des époques fixes, il sera les grandes fêtes de l'intelligence triomphante, élevées alors aux proportions de fêtes nationales. Rien donc ne sera oublié pour rendre ces fêtes aussi brillantes que possible.

Il serait prématuré d'entrer dans aucuns détails sur les charges publiques auxquelles les différents degrés donneront droit de prétendre. Il serait d'ailleurs difficile d'établir des règles générales à cet égard, applicables à tous les pays, et dans tous les temps. Mais les règlements devront être bien stricts et bien précis sur ce point ; car il sera la pierre de touche du système. Si on laissait une trop grande latitude à l'intrigue, aux caprices ou à la faveur, on retomberait bien vite dans le règne de la médiocrité des temps passés. Les rois, les peuples choisiront, mais sans pouvoir sortir du cercle des capacités incontestables. Bientôt le peuple sera obligé de prendre pour maîtres d'école des hommes munis d'un brevet de capacité ; qu'y aurait-il donc d'étrange à ce qu'on exigeât la même garantie des hommes à qui l'on confie la législation, le gouvernement et l'administration des affaires publiques ?

Que l'on ne conclue pas de ce rapprochement, que je mésestime la profession d'instituteur. Non, certes ; et j'espère bien que sous le régime de l'intelligence, cette classe précieuse d'hommes obtiendra le rang et la distinction qu'elle mérite ; qu'on en fera une des classes les plus honorables et les plus honorées. C'est une honte pour nous que l'état d'abaissement où se trouvent encore les instituteurs de la jeunesse, même dans nos sociétés les plus avancées. Ce devra donc

être un des premiers soins du législateur, sous notre système, que de laver cette tache. Il n'en saurait être autrement, d'ailleurs, sous un régime où l'éducation doit jouer un si grand rôle.

ART. 7—Un bureau central sera nommé à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des Lettrés ; avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou à des agents ambulants dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront accordés à ce bureau.

Notre système demande l'unité et l'uniformité d'action ; celle-ci demande la centralisation, qui produira l'énergie et l'efficacité. Le corps des Lettrés, dont l'on fait une puissance sociale, doit avoir la régie de ses affaires ; mais, auparavant, il faut que ce corps existe en réalité. Or il n'existera ainsi qu'après que notre système aura été en opération pendant une ou deux générations. En attendant, je ne vois que le pouvoir exécutif qui puisse convenablement composer le bureau central, chargé de l'exécution de la nouvelle loi.

Nos actes d'éducation et de municipalités sont là pour nous démontrer combien il est peu sage de confier directement aux administrés l'exécution des lois, même les plus favorables au peuple, lorsque ces peuples n'ont pas été préparés à l'exercice des pouvoirs qu'on leur confère. Les actes municipaux sont à peu près restés une lettre morte ; et si on n'avait pas donné aux municipalités rurales le produit des licences d'auberges, il n'aurait pas été plus question de système municipal dans la plupart de nos pa-

roïsses ou comtés, qu'au Labrador ou à la baie d'Hudson. Les actes d'éducation, par les résistances qu'ils ont rencontrées, sous un prétexte ou sous un autre, mais toutes provenant de l'incapacité des agents désignés, ont semé le trouble et la démoralisation sur plusieurs points du pays, sans avoir produit aucun bien visible et appréciable, depuis onze ans qu'ils coûtent des sommes considérables par année. C'est bien beau sur le papier ou dans une harangue, que le gouvernement du peuple par le peuple ; mais cela n'est bon, en pratique, que lorsque le peuple a été graduellement initié au gouvernement de ses affaires locales. Il y a en cela deux écueils également à éviter : aller trop vite, et aller trop doucement. Il en est de certains peuples comme des enfants mineurs ; c'est vouloir leur ruine que de leur confier trop tôt la gestion de leurs affaires. Tâchons donc d'éviter ce danger pour notre aristocratie de l'Intelligence ; formons-la avant de lui confier la régie entière de ses affaires.

Sans entrer dans des détails, superflus pour le présent, je me bornerai à dire, quant à la discipline, qu'il sera accordé des pouvoirs disciplinaires étendus au Bureau Central. Cette partie de mon plan n'est pas la moins importante. Il ne faut pas qu'une classe d'hommes, que l'on rendra dépositaire de l'honneur et des plus grands intérêts du pays, soit exposée à être gangrénée, discréditée par des membres indignes d'en faire partie. Je propose donc d'ériger le bureau central en une espèce de Cour d'Honneur, devant laquelle pourront être cités tous ceux qui, non seulement auront commis des fautes du ressort des tribunaux ordinaires du pays, mais qui auront forfait à

l'honneur, ou commis des actes, ou tenu une conduite, indignes d'hommes qui devront l'exemple de toutes les vertus publiques et privées. La juridiction de cette Cour, en fait de peines, s'étendra depuis la simple admonition jusqu'à la dégradation ou l'expulsion du corps des Lettrés. Un pouvoir semblable, on le sait, existe déjà dans ce pays, chez quelques-uns de nos corps professionnels. Une pareille disposition donnera le moyen de prévenir un mal bien grand, qui menace l'existence des institutions démocratiques là où elles existent. Il faut bien le dire, l'esprit de parti inhérent aux démocraties, l'intrigue dont elles ne sont pas plus exemptes que les monarchies, l'entraînement du moment auquel elles sont plus sujettes encore que les monarchies, tout cela fait que l'exquise moralité, la scrupuleuse honnêteté ne sont pas ce qui distingue toujours et le plus les choix populaires dans les démocraties. Et comme l'impunité est à peu près assurée en cas d'habile malversation, les élus du peuple, assez souvent, ne se font guère scrupule d'exploiter le public au moyen de leurs charges. Ils y sont d'autant plus portés qu'ils ne possèdent ordinairement ces charges que pour un temps limité. Tout ce qu'ils ont à faire, c'est de ne pas se brouiller trop ouvertement avec la justice. Et là encore ont-ils la chance d'avoir des amis politiques dans le jury. Ils s'en tirent donc généralement avec un éloge, plutôt qu'avec le blâme : c'est un habile garçon, se contente-t-on de dire, *he is a clever fellow*. Sous notre système, il ne faut pas que les fins voleurs reçoivent de pareils encouragements.

Comme je ne pense pas qu'on me chicane sur ce point, je me hâte d'arriver au point capital, à la partie financière de notre programme.

ART. 8.—Un fonds spécial sera créé pour les fins de cet acte, au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs, dons et donations entre vifs, qui au cas de fraude seront sujets à confiscation au profit du fonds susdit.

Comme je suis, en principe général, libre-échangiste, n'admettant qu'une protection passagère pour des industries naissantes et viables, capables de soutenir la concurrence étrangère, après avoir, pendant quelque temps, sucé le lait nourricier de la protection, je dois tirer mes moyens pécuniaires de l'imposition directe. L'on connaît mes idées au sujet de l'impôt direct ; on sait que je le veux progressif, et non proportionnel ; et cela, non seulement parce qu'il est moralement juste qu'il en soit ainsi, mais en outre parce que c'est le meilleur moyen de conjurer peu à peu et sans causer de bouleversement, un grand mal social et un grand danger politique ; je veux parler de l'accumulation des richesses dans un petit nombre de mains, source de démoralisation, d'affaiblissement, de désorganisation sociale, et que je n'hésite pas à signaler comme la cause principale de tous les maux de l'humanité, depuis la formation des sociétés. Pour prévenir ou guérir ce mal capital, prévu et senti par les premiers législateurs, le jubilé fut établi chez les Juifs. A Sparte, Licurgue ne trouva d'autre moyen que de régler la quantité de terre que chaque famille posséderait, et de tarir tout-à-fait la source de la richesse monétaire. Les Romains eurent leurs lois agraires, qui périodiquement mettaient la république en péril. De ces remèdes, aucun ne convient à nos réformateurs modernes, et en cela je ne trouve certes pas qu'ils ont tort. Les uns ne visent à rien moins

qu'à détruire le capital particulier ; l'Etat seul sera capitaliste, et prêtera sans intérêt à ceux qui auront besoin d'avances de fonds. D'autres ne s'arrêtent pas en si beau chemin ; l'Etat sera non seulement l'unique capitaliste, mais aussi l'unique chef d'industrie, les profits du travail commun devant se distribuer, également, selon les uns, d'après le principe "à chacun selon ses besoins ;" inégalement, selon d'autres, d'après la règle "à chacun selon ses "œuvres." De tous ces plans et autres semblables, les uns dont l'expérience a démontré l'inefficacité, les autres dont la moindre connaissance de la nature humaine fait voir l'absurdité, il résulte cependant un grand enseignement : c'est que nos lois générales sur la répartition des richesses, sont vicieuses. Oui, elles le sont, et sous le rapport moral, et sous le rapport politique, et sous le rapport économique.

Prenons la richesse formée par les moyens les plus légitimes. D'après nos lois elle passe intégralement aux enfants ou héritiers légaux du riche. Ces enfants ou héritiers n'auront que l'un de trois partis à suivre : ou ils vivront, sans rien faire, de leurs revenus, et ce seront autant de frelons dans la ruche, de gens qui vivront sans rien faire pour la société, sous la protection de laquelle ils vivront. Est-ce de la bonne économie politique cela ? Non certes, personne n'osera le dire. Heureux encore, si ces riches désœuvrés ne cherchent pas, comme c'est presque toujours le cas, à noyer leur ennui dans des plaisirs qui répandent la démoralisation dans leurs pays, ou ne transportent leurs richesses en pays étrangers. Mais supposons que nos riches héritiers fassent profiter leur héritage ; ils travailleront, ils doubleront, tripleront leurs ri-

chesses par ce travail, et accroîtront d'autant la richesse du pays. L'économiste sera satisfait, le moraliste aussi pourra l'être ; mais demandez au publiciste s'il le sera, lui ? Il nous dira que cette augmentation des richesses, de génération en génération, mène à leur concentration dans un petit nombre de mains, et qu'il en résulte nécessairement un prolétariat, qui est un danger permanent pour la tranquillité de l'état. Ce l'a été jusqu'au temps où les masses étaient plongées dans l'ignorance, et subissaient un contrôle religieux qui va s'affaiblissant de plus en plus. Que sera-ce avec des populations nourries quotidiennement de la lecture des journaux ? Comment leur ferez-vous supporter le contraste de l'extrême richesse dans le petit nombre, et de l'extrême pauvreté dans le grand nombre ? Que ferez-vous pour empêcher l'évocation du spectre communiste ?

Nous venons de voir la richesse, telle que réglée aujourd'hui, sous ses deux aspects les plus favorables, celui où son heureux possesseur, comme le rat de la fable dans son fromage, mange tranquillement ses revenus ; et celui où, dédaignant l'oisiveté, il se livre au travail et fait profiter son bien. Mais il est un troisième aspect sous lequel il ne faut pas oublier de la considérer, celui où elle tombe entre les mains d'un dissipateur, et le cas n'est pas rare, comme on sait. Alors qu'arrive-t-il ? C'est que cette richesse acquise sous la protection de la société, retirée de la circulation générale, et placée entre les mains de son possesseur comme un dépôt sacré pour un usage utile et avantageux à la société, retourne, il est vrai, dans la circulation générale, mais en passant par les égouts du vice et de l'orgie, et après avoir été une source de

corruption morale. Nos lois ont produit cet état de choses, que c'est une question chez les médecins, s'il y a plus de maladies et de morts prématurées, eu égard au nombre des pauvres et des riches, causées par la pauvreté que par la richesse ; et on pourrait définir les deux classes qui occupent les deux extrémités de nos sociétés : gens qui meurent de faim en bas, et gens qui meurent d'indigestion en haut. Ceci me rappelle une anecdote bien caractéristique : " La charité pour l'amour de Dieu, disait un pauvre à un riche ; j'ai faim.—Ah ! tu as faim ; certes tu es bien heureux, toi. "

Voilà, sans hyperbole ni exagération aucune, les tendances économiques, politiques et morales de la richesse, telle que constituée par nos lois civiles, et injustement protégée par nos lois fiscales. Je dis injustement protégée par nos lois fiscales, et je le prouve. Dites-moi au profit de qui sont encourues les énormes dépenses des armées, de la police, des prisons et de l'administration de la justice ? N'est-ce pas pour ceux qui jouissent abondamment des biens et des avantages de la société ? Pour qui sont faits une foule d'établissements publics somptueux, si ce n'est principalement pour les riches ? Voyez les peuples non civilisés, où tout le monde est pauvre, il n'y a rien de tout cela : le pauvre n'en a pas besoin. Cependant avec notre système de taxation proportionnelle, nous retranchons sur le nécessaire du pauvre pour contribuer à toutes ces dépenses. Répondez, est-ce juste ? Répondez encore ; croyez-vous qu'un pareil état de choses puisse subsister tranquillement, au milieu des âpres discussions qui retentissent jusqu'aux profondeurs de nos sociétés ? Non ; tout

nous dit que le temps d'une grande transformation est arrivé. Le corps social sera-t-il livré à la hache du bourreau, et des restes inanimés du cadavre pétrira-t-on une société nouvelle ? ou bien la société se confiera-t-elle aux soins d'un habile opérateur, qui saura préserver la vie du malade, tout en rétablissant chez lui l'ordre des fonctions et l'équilibre des forces vitales ? c'est là le secret de l'avenir ; mais le choix, entre l'une ou l'autre alternative, est laissé aux classes riches. Qu'elles écoutent les publicistes sages et consciencieux, et nous échapperons à ces Procrustes modernes qui, à l'encontre de Dieu et de la nature, rêvent et prêchent l'égalité légale entre les hommes, chose aussi absurde qu'est impolitique et injuste l'inégalité qui existe aujourd'hui, de par la loi aussi.

Or, le mode progressif, en fait de taxation, entre en première ligne dans le traitement recommandé à la société par les publicistes les plus éclairés et les plus sages. Coïncidant parfaitement d'opinion avec eux, j'ai dû adopter ce mode, qui, tout en me procurant les fonds dont j'ai besoin pour mon objet, ouvre une valve de sûreté à la bouilloire sociale. Que l'on adopte, pour tous les impôts, le progressif, vous mettez un frein salutaire à l'accumulation des richesses dans un petit nombre de mains ; vous adoucissez les passions envieuses des classes ouvrières ; vous mettez ces dernières plus en état d'améliorer leur condition, de développer leurs facultés, et d'augmenter par là les forces sociales vis-à-vis de la concurrence étrangère ; vous obligez à peu près tout le monde à travailler, et vous bannissez, de vos sociétés, cette légion de fainéants, dont le moindre tort est d'être inutiles à la communauté. Faites cela, et les masses travaillantes,

voyant la justice, la saine morale, l'humanité régner dans vos institutions, se résigneront de bon cœur au sort que leur aura fait la providence. Vous ne pourrez plus leur faire croire, comme par le passé, que leur position est l'œuvre de Dieu, elles commencent à voir que tout cela est l'ouvrage des hommes. Pensez-y bien, les peuples ne se soumettent qu'aux choses d'ordonnance divine, ou qu'ils croient telles. Toujours et partout, c'est par les croyances que l'on a gouverné les nations. Vous n'êtes plus capables, vous le savez, de persuader aux peuples que ce qui existe est ce qu'il y a de mieux. Aussi n'est-ce pas à la persuasion que vous avez recours, mais à la force. Folie ! les peuples ont appris à se compter, et ils savent que la force est de leur côté. Tout ce qui leur manque, c'est une doctrine, un système qui puisse commander leur croyance. Donnez-leur cette doctrine, ce système ; donnez-leur la foi en vous, et vous réduirez la démagogie à l'impuissance, vous ramènerez tous les rêveurs à la réalité, vous rétablirez la confiance et la sécurité dans l'esprit public, et vous pourrez alors économiser immensément sur vos énormes et ruineux budgets de l'armée, de la police et de l'administration de la justice.

Ce but, je vous propose de l'atteindre au moyen de deux principes généraux ; l'un politique : l'intelligence reconnue comme souveraine ; l'autre économique : l'impôt progressif.

Ce plan a cela de particulier vis-à-vis de tous les systèmes de réforme sociale et politique, proposés de nos jours, c'est qu'il ne rompt pas avec la tradition, qu'il peut s'accommoder de toutes les formes politiques existantes. Il a en outre l'avantage d'offrir, dans sa

partie politique, un principe d'autorité, aussi immuable que la nature elle-même ; et, dans sa partie économique, un principe éminemment juste, moral et philanthropique. Il consacre et perpétue la hiérarchie des intelligences, et protège en même temps l'homme du travail manuel. Il conserve l'émulation à l'égard de l'acquisition de la richesse, tout en empêchant celle-ci de devenir un danger pour l'état, un mal pour la société.

Je sais que l'on oppose à mon système ce qu'on appelle la dépravation naturelle de l'homme, comme s'il n'y avait pas dans l'homme des sentiments généreux et nobles, dont il faut tenir compte. Tout n'est pas mal dans l'homme, comme tout n'est pas bien non plus. Il y a chez lui de l'ange et du démon, un mélange de bien et de mal, selon l'acception ordinaire de ces deux mots, correspondant à sa double nature. Ceux qui prétendent que tout est mal dans l'homme, se trompent autant que ceux qui prêchent que tout y est bien. Montesquieu, qui s'y connaissait, ne demandait que la liberté de la pensée, pour établir et maintenir partout toutes les autres libertés. C'était dire qu'il faisait beaucoup de fonds sur la partie généreuse de la nature humaine. Le fait est qu'on fausse toutes les idées justes et bonnes, on aigrit, on révolte les peuples par des institutions et ordonnances contre nature, et l'on dit après cela que l'homme est naturellement et foncièrement méchant et pervers.

Encore quelques considérations générales, et j'ai fini.

Il y a deux principes opposés, constamment en présence dans le monde politique, de l'action harmonique desquels dépend l'ordre public, comme de l'ex-

cès de l'un ou de l'autre découle le désordre. L'un de ces principes est le principe d'unité, d'où découle l'autorité et la civilisation, et par abus l'intolérance et le despotisme ; l'autre, le principe d'individualisme, d'où découle la liberté et le progrès, et par abus la licence et l'anarchie. Il n'est pas donné à l'homme, nature imparfaite et bornée, de savoir tenir ces deux principes en complet équilibre de manière à se maintenir dans l'ordre parfait. C'est là un attribut de la divinité, chez laquelle tous les principes se confondent pour n'en faire qu'un, et produire une volonté et une action toujours en accord avec l'ordre éternel, absolu, infini, comme Dieu lui-même, qui n'est que l'ordre suprême. Tout ce à quoi l'homme peut prétendre, même dans les meilleures conditions, c'est à un ordre relatif et temporaire encore ; car ouvrez l'histoire et vous trouverez l'humanité livrée à des fluctuations continues d'ordre et de désordre, dans un sens ou dans un autre. C'est que l'humanité elle-même est destinée au mouvement ; qu'elle ne possède le présent que pour marcher à la conquête de l'avenir — l'avenir, . . . contrée enchantée par nos rêves et nos espérances, où l'on s'égaré toujours lorsqu'on y entre sans le flambeau du passé ; vrai labyrinthe où l'on court risque de se perdre, si, comme Thésée, l'on ne se munit du fil d'Ariane. Trop souvent de téméraires aventuriers s'y hasardent, espérant en sortir sur les ailes d'Icare, lesquelles se fondent aux premiers rayons du soleil de la réalité et précipitent l'imprudent aéronaute.

Pour nous borner à l'histoire moderne, vous voyez l'ordre religieux, oubliant son martyrologe et ses catacombes, et qui plus est la loi évangélique, devenir

lui-même intolérant et persécuteur, pour plus tard être la victime de la réaction et du libertinage de la pensée. En France, vous voyez l'ordre monarchique amener par ses abus la tourmente de "93, suivie bientôt de réaction sous l'empire. Le principe d'autorité s'adoucit sous la restauration, et suit la même pente sous la monarchie de Juillet, pour arriver enfin à la république du vote universel. Mais bientôt le vote universel inspire des craintes, menace le principe d'autorité et montre à l'horizon le nivellement et l'anarchie. Alors commence le mouvement rétrograde par l'établissement d'un cens électoral, et les partisans de l'ordre monarchique manifestent hautement leurs aspirations vers cet ordre gouvernemental. Et s'ils n'étaient divisés entre eux par des affections diverses pour certaines familles, le régime monarchique constitutionnel ne tarderait guère à se rétablir en France. J'avais écrit ce qui précède, lorsque survint le 2 Décembre, sur les tendances monarchiques, dictatoriales mêmes duquel, il n'y a guère à se méprendre.

Ce qui s'est passé en France, s'est reproduit, d'une manière plus ou moins marquée, dans tout le monde occidental, mouvement de flux et de reflux continuels partout. Quelle est la signification d'un pareil phénomène? Evidemment que l'ordre politique est une chose très difficile à trouver, et aussi difficile à conserver une fois qu'on y est parvenu. Et cette tâche si difficile, la plus difficile, en réalité, qu'il soit donné à l'homme d'accomplir, la laisserez-vous, comme par le passé, au hasard de la naissance ou aux caprices des masses? ou bien y appellerez-vous le ban et l'arrière-ban de l'intelligence sociale? continuerez-vous à laisser les intelligences placées et les

intelligences déplacées, se livrer une guerre éternelle et à mort au sein et aux dépens de la société ; les unes comme Eole, soulevant les vagues populaires, les autres se fiant au *quos ego* souvent impuissant du maître de l'Olympe ? ou bien les inviterez-vous toutes à travailler avec émulation, rivalité même, mais de concert, au bien-être et à la gloire de la commune patrie ?

Si vous ne pouvez répondre " non " à cette dernière question, vous serez forcés d'aviser à un plan quelconque, ayant pour but de faire ressortir, de développer, de caser et de mettre à l'œuvre toutes les intelligences supérieures sans exception. C'est ce qui n'a pas encore été pleinement fait dans notre monde, et c'est ce que je propose de faire avec le plan que je viens de vous expliquer. Il est possible qu'on puisse en imaginer un meilleur ; alors que quelqu'un fasse mieux, et je serai le premier à applaudir.

Mais, messieurs, allons-nous nous séparer sans dire un mot des femmes, cette intéressante moitié du genre humain, la plus belle, et qui plus est, c'est admis, la meilleure moitié ? Je suis à leur égard de l'avis du bonhomme LaFontaine ; comme lui :

Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie.

Je pense que les femmes sont aussi bien le lien que l'ornement de la société. La nature en a fait une chaîne de fleurs, pour retenir, dans le régime social, leurs fiers et fougueux compagnons, plus enclins qu'on ne pense à la sauvagerie. Les femmes ont une très-grande part à la civilisation de l'homme, et l'intelligence leur doit beaucoup à cet égard. Il est vrai

qu'elles ont tout à gagner à la civilisation, à l'adoucissement des mœurs, et au poli des manières qui sont les conséquences de la première. Partout la barbarie a entraîné l'esclavage de la femme, la civilisation son émancipation. Aussi, j'espère que les femmes fermeront les oreilles aux doctrines de nivellement, prêchées de nos jours avec tant d'audace ; car elles doivent comprendre que le nivellement social n'est, ni plus ni moins, que la grande route, le chemin de fer de la barbarie. Les niveleurs, si on les écoutait, feraient de nous des Hurons et des Iroquois, et je suis certain que nos femmes et nos filles ne goûteront jamais l'idée de devenir ce qu'étaient leurs devancières d'Hochelaga et de Stadacona. Elles répudieront ces folles aspirations des femmes soi-disant libres, qui ne voient pas, les malheureuses, qu'en mettant le pied dans l'empire de l'homme, pour n'y jouer qu'un rôle ridicule, elles perdraient celui, bien plus enviable, que lui ont donné Dieu et la nature. Elles sentiraient que la femme n'est pas une pièce de monnaie, faite pour courir la place publique ; mais une perle délicate, faite pour régner au boudoir ou dans les salons ; ou mieux encore, une incarnation du sourire de Dieu, en complétant l'œuvre de la création, pour attirer et fixer au foyer domestique toutes les vertus douces et bénignes ; non pour aller sur l'arène politique se profaner au contact de toutes les mauvaises passions.

Mais enfin, il est beaucoup question des hommes, dans mon plan de régénération sociale, et des femmes pas un mot. N'y a-t-il donc rien à faire pour elles ? N'y aura-t-il que pour les hommes que l'on corrigera le hasard de la naissance ? Tout pour les frères, rien pour les sœurs ? La beauté, les talents, la vertu seront

méconnus chez la plus faible moitié du genre humain, chez celle, par conséquent, qui a le plus besoin d'appui et d'encouragement ? Oh ! non, je ne mets pas les femmes en oubli ; leur sort m'intéresse tout autant que celui des hommes, et je sens qu'il y a aussi beaucoup à faire pour elles. Mais avant de s'occuper de l'ornementation de l'édifice, il faut en poser les fondements, en élever la charpente, en poser la toiture. Cela fait, j'entends bien que le premier soin sera de mieux régler le sort des filles du peuple, qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Prôneurs de l'ancien régime, dites-moi ce que vous faites de ces belles et riches natures de femmes, qui sortent du sang généreux du peuple, autant et plus encore que des veines appauvries des classes élevées ? Vous allez me répondre peut-être que, grâce à l'héroïque dévouement d'un nombre de saintes filles, leurs sœurs, elles reçoivent par-ci par-là une éducation convenable. Tant pis ! tant pis pour elles, je le répète. Vous élargissez leur esprit, vous relevez leurs goûts, vous leur inspirez le désir et leur donnez le besoin d'un sort meilleur, puis vous les refoulez vers l'humble toit paternel, vers les grossiers compagnons de leur enfance, vers une existence enfin dont vous les avez dégoutées ; vous en faites des âmes en peine, errantes, ballottées entre deux mondes, dont l'un leur répugne, et l'autre les repousse ; victimes vouées pour toute leur vie à l'affreux supplice de Tantale ; réduites à mander le plus beau don de la nature physique, leur beauté. Oui, heureuse encore est la fille du peuple, douée d'intelligence et d'éducation, si l'absence de tous charmes extérieurs la met à l'abri des séductions incessantes, dont la poursuivent

les heureux de ce monde, les favoris de l'hérédité. Sotte et laide, entendez-vous, mesdames ? voilà ce qu'il est désirable que soit la fille du peuple, pour bien répondre à nos arrangements sociaux actuels.

Pour le jeune prolétaire, il y a au moins le mouvement du monde, l'agitation de la place publique, et les mille autres distractions de la vie extérieure ; mais la jeune fille est condamnée aux occupations sédentaires et monotones de la domesticité, sans pouvoir répandre au dehors une vitalité surabondante, qui la consume et la torture. La religion en console quelques-unes, en soutient quelques autres, et le restant, leur sort est tel hélas ! que, comme pour le second père du genre humain, il faut détourner la tête, et les couvrir d'un voile.

Oh ! oui, il y a beaucoup à faire pour la fille du peuple ; mais il faut qu'elle prenne patience ; qu'elle attende que ses frères aient eux-mêmes conquis leur place dans la société. Alors ils la prendront par la main et l'élèveront jusqu'à eux ; alors il sera bon pour elle d'être intelligente et belle ; et alors enfin le monde saluera, d'une acclamation universelle, une triple et très légitime souveraineté : la Vertu, l'Intelligence et la Beauté.



D
M
ti
le
ho
vo
da
ex
ta
co
ac
co
l'U
(
Jou
300
pre
cep

VOYAGE

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE, DANS LES ANNÉES
1831, 1832 ET 1833,

Par F. - X. Garneau (1).

DÉDICACE

AU DOCTEUR JEAN BLANCHET,

*Doyen de la Faculté de Médecine à l'Université-Laval de Québec,
Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.*

MON CHER DOCTEUR,

Je vous prie d'agréer la dédicace du livre que j'intitule : " Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833." Je désire, par cet hommage, vous témoigner tout le cas que je fais de votre habileté et de votre dévouement à la science dans la profession laborieuse et difficile que vous exercez avec tant d'honneur pour vous-même, et tant d'avantage pour la pauvre humanité souffrante.

Les services que vous avez rendus chez le pauvre comme chez le riche, surtout chez le pauvre, vous ont acquis depuis longtemps la reconnaissance de vos concitoyens.

En vous choisissant pour un de ses professeurs, l'Université-Laval n'a fait qu'aller au-devant du vœu

(1) Cet intéressant *Voyage*, qui n'a été publié que dans les colonnes du *Journal de Québec* (1854 et 1855), formerait à lui seul un volume de 250 à 300 pages. Afin de mettre un peu de variété dans la composition de ce premier volume de *La Littérature Canadienne*, nous avons cru devoir cependant, avec la permission de l'auteur, abréger considérablement le récit.

public, et donner la preuve qu'elle entendait s'acquitter consciencieusement de la noble tâche qu'elle s'est imposée, celle de répandre les lumières au milieu des hommes. Si les premiers pas sont difficiles dans la carrière des lettres et des sciences, si les avantages que procure la culture de l'esprit ne sont pas toujours, dans un pays nouveau, appréciés à leur valeur par une population trop préoccupée d'intérêts matériels, il viendra un temps, sans doute, où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle cause qui puisse occuper l'attention des sociétés.

C'était pour observer les résultats de la haute civilisation de l'Europe et les ouvrages de ses plus grands génies, que je passai les mers et visitai Paris et Londres, ces deux Athènes modernes. J'étais fier, en me promenant au milieu des monuments de ces grandes capitales, d'appartenir aux nobles races qui les avaient élevés, et tout en admirant ces chefs-d'œuvre, je faisais des vœux pour que l'étranger pût un jour rendre le même témoignage à nos enfants sur les bords du majestueux Saint-Laurent.

Agréez, mon cher docteur, l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis votre dévoué serviteur et ami,

F.-X. GARNEAU.

MES premiers souvenirs se rattachent à des guerres ou à des voyages. J'avais à peine quatre ou cinq ans, lorsqu'un jour je vis entrer mon père triste et fatigué, d'une excursion commerciale vers le bas du Saint-Laurent, qui n'avait pas été heureuse. Il raconta à ma mère comment il avait manqué de périr, avec sa goëlette, par la faute d'un vieil ivrogne, nommé Lelièvre, qui s'était donné pour pilote. Plus tard la peinture qu'il faisait à ses amis du pays qu'il avait visité dans ces parages, encore plus sauvages et déserts alors qu'aujourd'hui, frappait vivement ma jeune imagination.

Dans le même temps, le mouvement des troupes à Québec, leurs allées et leurs venues, occasionnées par la guerre avec les Etats-Unis, fournissaient de nouvelles scènes qui m'intéressaient vivement par l'éclat bruyant du spectacle.

Cette guerre réveillait dans les cœurs les souvenirs du passé. Les vieillards aimaient à raconter les exploits de leurs pères et les épisodes de la guerre de la conquête. Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de St.-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de l'*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance (1). Il aimait à raconter

(1) Ce combat se livra en 1760, vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles.

comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs.

Je grandissais au milieu de ces événements et de ces discours, avec le goût des voyages et de cette incessante mobilité qui forme aujourd'hui le trait caractéristique de l'habitant de l'Amérique du Nord. Si les circonstances ou la fortune ne me permettaient pas encore de parcourir ces lacs, ces fleuves gigantesques que nos pères avaient découverts dans le Nouveau-Monde, de visiter cette ancienne France, d'où ils venaient eux-mêmes, je me promettais bien de saisir la première occasion qui s'offrirait pour accomplir au moins une partie de mes vœux, et aller saluer le berceau de mes ancêtres sur les bords de la Seine.

Pendant mon cours de droit, une occasion me permit de satisfaire une partie de mes désirs. Je la saisis avec toute l'ardeur d'un jeune homme de 19 ans.

Je partis de Québec dans le mois d'août 1828, sur un brick de commerce, pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Nous descendîmes le Saint-Laurent, passâmes par le Détroit de Canso, qui sépare le Cap-Breton de la Nouvelle-Ecosse, cette ancienne Acadie, dont le berceau fut éprouvé par tant d'orages, et nous côtoyâmes cette dernière contrée, devant laquelle nous essayâmes un grain de quelques heures, qui me donna une idée d'une tempête sur mer.

De Saint-Jean, qui n'était alors qu'un gros bourg, je me rendis à Boston sur un navire, en touchant à Portland. De Boston j'atteignis, par terre, New-York, où je séjournai deux ou trois semaines, visi-

t
s
d
e
a
6
C
su
ta
vi
co
gu
ce
un
l'a
Ni
qu
que
I
dié
serv
élev
de
Ce
riq
long
lacs
natu
le S
tesq

(1)
blé hu
d'hab

tant ses parcs, ses rues, ses quais, ses bibliothèques, ses théâtres, ses environs, toutes choses qui ont fait depuis lors d'immenses progrès en embellissements et en étendue. La population de New-York était alors de 200,000 âmes ; elle est aujourd'hui de 600,000. Les Etats-Unis sont destinés à devenir une Chine Occidentale (1). De New-York je me dirigeai sur Buffalo, en passant par Albany, Troy, Schenectady, Utica, Rome, Syracuse et Rochester, toutes villes nées à peine et dont la plupart sont aujourd'hui considérables. Buffalo, incendiée dans la dernière guerre, ne faisait que commencer à sortir de ses cendres. J'avais devant moi les eaux du lac Erié, une de ces mers douces qu'on ne trouve point dans l'ancien monde. Je me hâtai d'arriver à la chute de Niagara, plus grandiose encore par la masse d'eau qui se jette dans un précipice d'un mille de largeur, que par la profondeur de l'abîme.

Le pays, de Niagara à Lewiston et Toronto, incendié, comme Buffalo, dans la guerre de 1812, avait servi de théâtre à une foule de combats. On y avait élevé une colonne au général Brock sur les hauteurs de Queenston, au pied desquelles il avait été tué. Ce monument donnait à la contrée cet intérêt historique qui a tant de charme pour le voyageur. La longueur du lac Ontario, le plus petit de nos grands lacs, (60 lieues,) fait juger assez des proportions de la nature canadienne. Ces lacs, la chute de Niagara, le Saint-Laurent, son golfe, sont taillés sur le gigantesque et conviennent parfaitement à la bordure

(1) En 1775 il y avait trois millions d'habitants ; cette population a doublé huit fois depuis. A ce compte il y aura, vers 1925, deux cent millions d'habitants ; mais cet accroissement se ralentira probablement.

colossale qui les encadre. En effet, d'un côté, au nord, ce sont des forêts mystérieuses, dont les limites sont inconnues; de l'autre, à l'ouest, ce sont encore des forêts qui appartiennent au premier occupant, Anglais ou Américain; au sud, c'est une république dont le territoire excède de beaucoup celui de toute l'Europe; à l'est, c'est la mer, la mer brumeuse, orageuse, glacée de Terre-Neuve et du Labrador. L'infini semble régner sur nos frontières.

Je pensais à l'immensité de ces contrées lorsque je descendais le lac Ontario, sur lequel on fait usage du compas, pour se diriger, comme sur l'Océan. J'atteignis enfin Kingston, l'ancien Frontenac des Français, et je rentrai à Québec, après avoir parcouru une petite portion de cette Nouvelle-France d'autrefois, et cependant j'avais fait près de 700 lieues de chemin par terre et par eau.

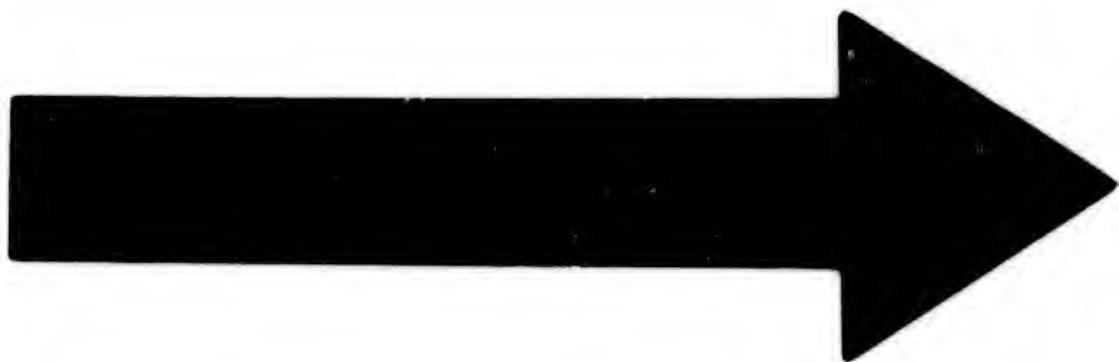
Cette rapide excursion, dans laquelle j'avais traversé des nations à leur berceau, côtoyé des rives encore sauvages, circulé au milieu de forêts à moitié abattues, surtout entre Albany et Buffalo, forêts qui avaient abrité autrefois les barbares indigènes, ces indomptables Iroquois, dont on apercevait encore çà et là quelques fantômes décrépits, me donnait une idée vaste de l'avenir de ce nouvel empire, jeté par Champlain sur la voie du temps. Tout le monde était occupé, dans ces grands territoires, à fonder des villes, à agrandir les ports, à cultiver les campagnes, et me rappelait ces beaux passages de Fénelon : "Télémaque regardait avec admiration cette ville naissante, semblable à une jeune plante qui, ayant été nourrie par la douce rosée de la nuit, sent, dès le matin, les rayons du soleil qui viennent l'embellir ;

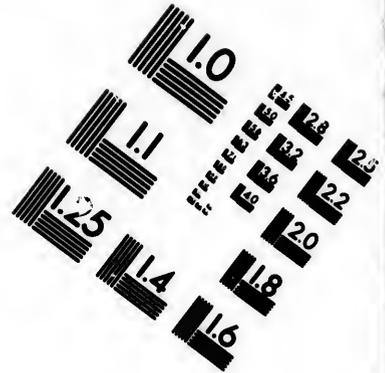
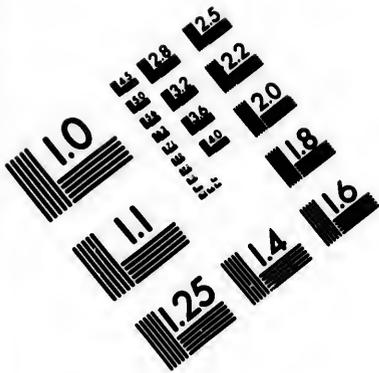
elle croît, elle ouvre ses tendres boutons, elle étend ses feuilles vertes, elle épanouit ses fleurs odoriférantes avec mille couleurs nouvelles; à chaque moment qu'on la voit, on y trouve un nouvel éclat. Ainsi florissait la nouvelle ville d'Idoménée sur le rivage de la mer; chaque jour, chaque heure, elle croissait en magnificence, et elle montrait de loin aux étrangers, qui étaient sur la mer, de nouveaux ornements d'architecture qui s'élevaient jusqu'au ciel. Toute la côte retentissait des cris des ouvriers et des coups de marteaux; les pierres étaient suspendues en l'air par des grues avec des cordes. Tous les chefs animaient le peuple au travail, dès que l'aurore paraissait.....

“ Dans ce port on voit comme une forêt de mâts de navires, et ces navires sont si nombreux qu'à peine peut-on découvrir la mer qui les porte. Tous les citoyens s'appliquent au commerce et leurs grandes richesses ne les dégoûtent jamais du travail nécessaire pour les augmenter.” (1).

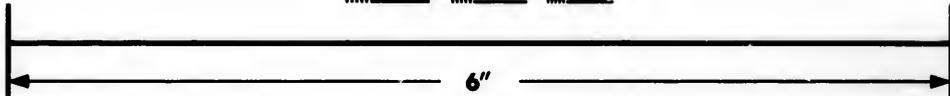
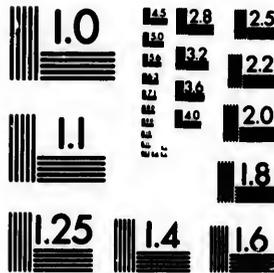
C'est au milieu de tout ce bruit que retentit sans cesse la hache du défricheur. Tout marche avec tant de rapidité, que les villes et les villages s'élèvent et changent d'aspect d'une heure à l'autre. Après avoir parcouru ainsi quelques parcelles de l'Amérique, le désir de voir l'Europe, à laquelle l'Amérique doit tout ce qu'elle est, augmentait chez moi à mesure que j'en voyais la réalisation plus probable. Enfin, cet heureux moment arriva, et c'est le résumé de mes courses et de mes observations en France et en Angleterre, que j'ose présenter au lecteur dans l'ou-

(1) Télémaque.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

vrage qui va suivre. Je ne puis prétendre enseigner rien de nouveau sur des peuples et des contrées dont les auteurs, cent fois plus habiles et plus instruits que moi, ont fait des peintures qui ne périront pas. Mais on pourra prendre quelque intérêt à suivre, dans ces faibles esquisses, les impressions d'un voyageur sorti d'une société où l'uniformité et l'égalité sont à peine troublées, où les traits de la civilisation ne se montrent encore que sous les formes de l'utilité, si je puis m'exprimer ainsi, et qui se trouve jeté tout à coup au milieu d'une civilisation très-avancée, très-artificielle, et où l'uniformité et l'égalité n'existent pour ainsi dire nulle part.

On aurait aimé, peut-être, à connaître mes impressions sur une société où vainqueurs et vaincus sont confondus depuis des siècles, et ne forment plus qu'une masse homogène, et mes idées sur le sort que l'avenir destine à notre race en Canada. On aurait été bien aise de savoir quelle conclusion j'avais tirée, au milieu des monuments du moyen-âge, de la fusion des races en France et en Angleterre, races dont la diversité ne consiste plus qu'en quelques vieux parchemins et quelques tombeaux gothiques, oubliés au fond des vieilles cathédrales. J'ai voulu satisfaire le lecteur à cet égard ; mais après avoir entamé ce travail, je me suis aperçu qu'il formerait une trop longue digression dans une relation de voyageur, et j'ai dû l'abandonner. J'en ferai peut-être une œuvre spéciale quelque jour.

Dans la relation qui va suivre, je serai aussi précis que la nature du sujet le permet. J'ai fait tous mes efforts pour accomplir la tâche que je me suis imposée de manière à satisfaire le public. J'espère

qu'
thi
J
et u
deu
bien
fait

L'aute
re
séc
la
ste
dar
W
Ma
din

L'E
pour l
ce que
du gé
que j'
yeux,
Orient
des co
s'avanc
France
des pa

qu'il voudra bien m'accorder en retour sa sympathique indulgence.

Je n'ai visité, comme je l'ai dit, que l'Angleterre et une partie de la France ; mais j'ai résidé près de deux ans à Londres, et j'ai été à même d'observer bien des choses qui échappent au voyageur qui ne fait que passer.

I

L'auteur s'embarque à Québec pour Londres.—Le fleuve Saint-Laurent.—Le golfe.—Bancs de Terre-neuve.—Passe-temps dans la traversée.—Une tempête.—Arrivée sur les côtes d'Angleterre.—Entrée dans la Tamise.—L'auteur débarque à Gravesend.—Il se rend à Londres en steamer.—Situation et statistique de cette ville.—Première promenade dans la capitale ; ses rues, ses monuments.—Whitehall.—Eglise de Westminster.—Parlement.—Rue et parc du Régent.—Théâtres.—Mad. Vestris et Liston.—Visite à M. Viger.—MM. les abbés Desjardins et de la Porte.

L'Europe conservera toujours de grands attraits pour l'homme du Nouveau-Monde. Elle est pour lui ce que l'Orient fut jadis pour elle-même, le berceau du génie et de la civilisation. Aussi le pèlerinage que j'entreprenais au-delà des mers avait-il, à mes yeux, quelque chose de celui qu'on entreprend en Orient, avec cette différence que là on va parcourir des contrées d'où la civilisation s'est retirée pour s'avancer vers l'Occident, et que j'allais visiter en France et en Angleterre, cet Orient de l'Américain, des pays qui sont encore au plus haut point de leur

puissance et de leur gloire. Si ces contrées n'ont pas l'attrait mélancolique des ruines de la Grèce et de l'Égypte, elles ont celui qu'offre le spectacle de villes populeuses et magnifiques, assises au milieu de campagnes couvertes d'abondantes moissons. Enfin j'allais voir défilér, sous les bronzes de Hyde-Park et de la place Vendôme, les fiers guerriers eux-mêmes dont ces monuments retracent si solennellement l'histoire.

Je m'embarquai à Québec, pour Londres, dans le navire le *Strathisla*, le 20 juin, 1831. Ce navire était commandé par le capitaine Bonyman, navigateur écossais, qui avait déjà fait plusieurs fois le voyage du Canada. Il y avait un autre passager à bord, le lieutenant-d'artillerie Marlay ; c'était un grand jeune homme fort gai, à qui j'avais vu jouer la comédie sur nos théâtres de société avec beaucoup de facilité et d'entrain. Nous eûmes bien vite fait connaissance, comme c'est la coutume en voyage, et nous devînmes aussi bons compagnons que peuvent l'être un Français et un Anglais qui sortent du Canada.

Nous levâmes l'ancre à une heure et demie de l'après-midi, et déjà le soir nous avions passé tous les vaisseaux qui avaient mis à la voile dans la matinée. Malgré l'habitude, on trouve toujours le spectacle qu'offrent Québec et ses environs plein de grandeur et de poésie. La rivière Saint-Charles, la Pointe-Lévy, l'île d'Orléans, Beauport, les Laurentides, au milieu desquels le Saint-Laurent s'épanouit dans un vaste bassin, forment en face de la ville un tableau dont la magnificence augmente nos regrets lorsqu'il faut le quitter. En descendant, de la Pointe-Lévy à Rimousky, la rive droite du Saint-Laurent s'abaisse, le long du fleuve, presque au niveau de l'eau ; mais

en arrière, le terrain s'élève légèrement en amphithéâtre, et dessine sur le ciel une ligne plus ou moins ondulée. La rive gauche du fleuve est formée des Laurentides, chaîne de montagnes, qui se prolonge jusqu'au Labrador. Ce sont des caps plus ou moins élevés, plus ou moins capricieux, dont le fleuve baigne le pied, et dont le sommet et les pentes sont hérissés, sur quelques points, de maisons blanches et de clochers, entre Beauport et le Saguenay. Dès la première nuit de notre départ le vent changea et il fallut jeter l'ancre sous l'île aux Grues. N'ayant rien de mieux à faire, nous débarquâmes dans l'île le lendemain, M. Marlay, le capitaine, le pilote et moi. Nous y fûmes accueillis avec politesse par un des habitants, M. Painchaud, à qui le pilote nous présenta. C'était un cultivateur aisé qui vivait entouré de ses enfants, jeunes filles pleines de grâces qu'il avait fait élever avec soin chez les Ursulines de Québec. Rien de moins rustique que cette famille, rien de plus pittoresque que les paysages au milieu desquels s'élevait leur maison. Nous retournâmes à notre vaisseau fort contents de notre excursion.

Le vent étant revenu à l'ouest bientôt après, nous remîmes à la voile. Dès le 23, nous étions en vue de l'île déserte et sauvage d'Anticosti, que nous laissâmes derrière nous le lendemain. De Québec au Bic, espace de soixante lieues, le fleuve est hérissé ça et là d'îles et de rochers qui demandent l'attention du pilote. Quelques-uns de ces rochers portent le nom de Piliers. Je les aperçus le matin à travers la brume. Quoique peu élevés, voilés comme ils l'étaient par les brouillards, qui n'en laissaient paraître que quelques points noirs et alongés vers le

ciel, ils formaient un effet de perspective très pittoresque. Plus on descend le Saint-Laurent plus ce fleuve en impose par sa majestueuse grandeur, (il a vingt lieues de large à son embouchure,) et par la silencieuse solennité de ses rives. Ces rives conservaient encore depuis la Malbaie et le Bic en descendant l'aspect sauvage et abandonné qu'elles avaient du temps de Jacques Cartier. Elles sont abruptes et élevées, et l'on aperçoit, dans le lointain, derrière celle du sud, les Chick-Saws, montagnes dont quelques sommets atteignent une hauteur de 4000 pieds. Le golfe par lequel le fleuve se jette dans la mer, a près de cent cinquante lieues de longueur sur cent de largeur. Il contient des îles qui formeraient des provinces. L'île d'Anticosti a cinquante lieues de longueur. Les îles réunies du Prince Edouard occupent presque autant de place, et Terre-Neuve et le Cap-Breton sont comme les colonnes de ce grand vestibule, en face de l'Atlantique.

Le 25, nous fûmes jetés, par un vent très-frais, dans une des baies de Terre-Neuve, celle de Saint-George; nous pûmes cependant nous en éloigner. Nous doublâmes le Cap-Ray, au sud de cette baie, en compagnie du brick le *Francis*, pour entrer bientôt en plein océan. Le 27, nous passions devant l'île de Miquelon, qui rappella de tristes souvenirs à nos matelots. C'était sur les récifs de ce rocher qu'avait eu lieu, quelques années auparavant, l'affreux naufrage du *Fullwood*, dans lequel avait péri le nommé Martinicio, l'un de nos concitoyens. Le capitaine nous montrait de la main ces noirs récifs où blanchissait la mer.

Le vent nous fut propice jusqu'au 4 juillet. Nous

passions les journées à causer, à lire, à regarder les aspects toujours changeants des terres, tant que nous en eûmes sous les yeux, et les soirées à faire la partie de whist. Je parcourais au milieu de nos loisirs quelques livres que j'avais mis dans mes malles. C'était surtout des livres anglais, afin de me familiariser plus que je ne l'étais avec la langue de l'un des pays que j'allais visiter. C'étaient Byron, Prior et Newton, ce prince de l'astronomie. C'est sur l'océan que le mécanisme de l'univers paraît immense, et qu'il est nécessaire de le connaître pour retrouver sa route. En effet, sur la mer l'on erre comme au milieu du vide ; l'on flotte sur l'abîme, pour nous servir des termes de l'Écriture. Dans un beau jour, rien de plus doux, de plus suave, de plus gracieux que l'océan ; dans un jour de tempête, rien qui offre plus l'image de la colère de Celui qui est parce qu'il est.

Byron a fait de beaux vers sur la mer, sur cet océan dont il était lui-même si épris, et dont les dangers anoblissaient à ses yeux la carrière indépendante du pirate. Il donne au forban une physionomie romantique. A côté du corsaire, ses gros et révérends ministres de village deviennent des personnages fort égoïstes et fort ridicules. Byron est à plus d'un titre le Voltaire romanisé du 19^e siècle. Il ne démolit pas en faisant rire, mais en enivrant d'héroïsme et de liberté.

Ici M. Garneau cite une quarantaine de vers de Byron, puis il ajoute :

Ce chant me fait penser à la vie aventureuse et romanesque de nos anciens voyageurs. Quelle source de poésie que les courses et les découvertes de ces

braves chasseurs, qui, s'enfonçant dans les solitudes inconnues du Nouveau-Monde, bravaient les tribus barbares qui erraient dans les forêts et les savanes, sur les fleuves et les lacs de ce continent encore sans cité et sans civilisation. Un jour sans doute, l'imagination des Français marchant sur les traces de Châteaubriand dans son beau poème d'Atala, s'emparera de ce nouveau champ, comme a déjà commencé à le faire le romancier américain Cooper avec tant de succès. Ce champ nous appartient bien plus légitimement qu'à nos voisins.

Lorsque je quittais Byron pour prendre Prior, il me semblait que je quittais l'Orient pour l'Angleterre du 18^e siècle, de ce siècle des perruques à boudins et des culottes courtes. Je ne voyais dans le poème de Salomon de Prior, rien des sentiments et du coloris d'une civilisation antique et orientale. Byron savait bien mieux chanter la fille de Jephthé ou la harpe de David. Salomon prend sous le pinceau de Prior des formes et des idées beaucoup trop modernes. Prior n'était bien à lui que lorsqu'il s'emportait contre les Français; le feu qui l'animait le rendait alors plus facile et plus naturel.

Nous nous trouvâmes bientôt sur une portion de l'océan qui a largement contribué à la nourriture de l'homme depuis trois siècles, les bancs de Terre-Neuve. Ces bancs qui commencent aux côtes du Labrador et s'étendent vers le sud, sont couverts de trente à quarante brasses d'eau. Des milliers de barques en parsèment la surface dans la saison convenable pour la pêche de la morue. Cette pêche a commencé immédiatement après la découverte de l'Amérique, et le nombre des pêcheurs était déjà si grand en

1500, qu'on pourrait croire qu'ils avaient devancé Colomb dans ces mers.

Nous avions traversé à peine ces bancs poissonneux, lorsque le 4 juillet s'ouvrit avec un ciel couvert et tous les signes d'une journée orageuse. En effet, une tempête furieuse s'éleva dans la matinée. Tous les matelots montèrent dans les mâts, toutes les voiles hautes furent serrées, tous les ris furent pris dans les voiles basses, au bruit toujours croissant des flots et de la bourrasque. Pendant ce temps-là, le vaisseau couché sur le côté glissait ou plutôt plongeait et se relevait avec la légèreté du daim sur les immenses vagues de l'océan, qui, en se brisant sur les flancs, déferlaient sans cesse avec fracas sur son pont. Lorsque nous étions sur la cime des vagues, un large ravin s'ouvrait devant nous comme pour nous engloutir, et puis tout à coup les ondes semblaient céder sous le poids du navire, qui fendait l'écume tremblante en laissant un long sillon tourbillonnant derrière lui, et nous nous retrouvions bientôt sur une nouvelle cime écumeuse en face d'un nouvel abîme. En même temps, le vent passait sans cesse dans nos agrès avec ce sifflement aigu qui ressemble beaucoup à celui d'un boulet lancé par une pièce d'artillerie. Le matelot est silencieux sur mer, surtout dans ces moments-là ; on n'entendait, de temps à autre, que la voix du capitaine ou du second donnant des ordres.

Enveloppé dans mon manteau, appuyé sur un des sabords de la poupe, près du timonier, je ne pouvais m'empêcher d'admirer l'intelligence courageuse de l'homme dans une pareille lutte. Nulle part elle ne me paraît plus imposante, si on la compare avec la puissance des éléments qu'elle a à combattre.

Le vent souffla ainsi avec violence jusqu'au lendemain à 4 heures de l'après-midi, qu'il tourna au nord-ouest en se calmant presque tout-à-fait, sans que notre navire cessât pour cela d'être agité; car n'étant plus soulevé par le vent, il roulait maintenant sur la mer de manière que les flots couvraient tantôt un côté du pont, tantôt l'autre, tandis que les voiles et les manœuvres pendantes battaient les mâts. Nous restâmes ainsi je ne sais combien de temps. Enfin la mer reprit peu à peu son assiette ordinaire, nous rajustâmes notre gréement, et la brise s'élevant, nous pûmes continuer notre route.

La rapidité de notre marche nous fit bien vite oublier ces petits désagréments, qui sont les événements dramatiques du touriste, et, le 11, nous entrions déjà dans la Manche. Là le vent devint capricieux; nous allions d'un côté et de l'autre. Nous passâmes deux vaisseaux de guerre russes et une frégate, portant pavillon blanc avec croix de Saint-André dedans. Un peu plus tard nous apercevions les côtes d'Angleterre, près de Plymouth. A la vue de cette fière Albion, toute l'histoire de son passé se déroulait dans ma mémoire, et me rappelait les grands événements qui avaient illustré les lieux dont nous approchions. Plus loin, devant Portsmouth, nous trouvâmes trois vaisseaux de ligne, trois soixante-quatorze, et quatre frégates en croisière vigilante, les yeux fixés sur cette France révolutionnaire, qui venait encore de jeter un troisième trône aux quatre vents du ciel. Le 15, vers le soir, nous étions devant Portland. Nous avons été abordés, dans la journée, par des pêcheurs, qui nous avaient vendu des huîtres et des crabes que nous trouvâmes excellents.

Nous laissâmes, dans la nuit, avec une grande brise de sud-ouest, l'île de Wight derrière nous, et le lendemain nous passions devant les côtes de Hastings. A ce nom, je me rappelai la fameuse bataille de l'an de grâce 1066, et je crus voir briller en l'air cette épée dont parle Thierry : " Un normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite ; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : Dieu aide ! Dieu aide ! "

A Dungeness, nous prîmes un pilote nommé Wood. C'était un homme mince, haut de six pieds au moins, et qui avait un peu l'air américain. Pour être pilote en Angleterre, me disait-il, il faut servir sept ans à bord d'un bâtiment, être capitaine un an ou second deux ans ; cette épreuve ne lui paraissait pas trop longue. A huit heures du soir, le 16, nous passions sous le château de Douvres, qui couronne les hauteurs blanchâtres et crayeuses de cette ville, et un peu plus tard nous jetions l'ancre à Downes, à l'entrée de la Tamise.

Nous la relevons le lendemain à huit heures du matin pour remonter le fleuve. Nous voyons les villes et les villages se succéder sans cesse sur les deux rives à mesure que nous avançons. Ici, c'est Margate, petite ville qui me paraît assez jolie ; là c'est Sheerness, où se trouve l'un des plus grands chantiers de construction de la marine royale. Plus haut, de l'autre côté de la Tamise, au fond d'une baie, c'est Rochford ; plus haut encore, c'est Gravesend, Green-

wich, etc. Sur la rivière Medway, qui tombe dans la Tamise, s'élève Chatham, fameux par ses chantiers de construction qui occupent 3 ou 4000 ouvriers. Cette ville est fortifiée et possède un arsenal et des magasins considérables remplis de cordages, de chanvre, de lin, de goudron, de résine et d'armes de toutes sortes pour la marine, tels que canons, fusils, sabres, boulets, etc. On voit dans la distance les immenses toits pointus qui couvrent les vaisseaux laissés sur les chantiers jusqu'à ce que les besoins de la guerre obligent de les armer. Nous passons devant Deal le 17 au matin, et nous jetons l'ancre encore une fois le lendemain au-dessus de Nore, vis-à-vis de Sheerness.

La Tamise si étroite en comparaison de nos fleuves américains, est profonde pour sa largeur, et les plus gros vaisseaux peuvent la remonter jusqu'à Londres. Elle était couverte de navires et d'embarcations de toutes sortes, au milieu desquels couraient dans tous les sens une multitude de bateaux-à-vapeur qui lançaient dans les airs des colonnes de fumée.

Nous débarquons, M. Marlay et moi, le 19 à Gravesend, où nous passons la nuit. J'avais hâte de mettre le pied sur cette vieille terre d'Europe. Gravesend est une jolie ville, entourée de promenades champêtres, à dix lieues de Londres. Nous parcourûmes les rues et les places publiques jusqu'au soir. Les rues plus étroites que larges et bâties en brique, étaient encombrées sur plusieurs points d'une population qui sentait son marin d'une lieue à la ronde. Cette population a quelque chose d'amphibie comme celle des villes maritimes. Les bateliers, comme ceux de Londres, sont des gaillards courts

mais épais, qui conduisent leurs petites barques fort légères avec une adresse et une souplesse qui font plaisir à voir. Ce sont des flettes à fond plat de quelques pieds de longueur, qu'un seul homme dirige avec un aviron dans chaque main.

On ne cessait point de voir passer sur la Tamise des navires, des steamers, et des embarcations de tous genres.

Nous montâmes le lendemain matin, à 9 heures, sur le vapeur le *Pearl*, pour Londres, où nous arrivâmes à une heure. La capitale nous fut annoncée plusieurs milles à l'avance par les deux rangées de navires de cinq ou six de profondeur qui se pressent le long des deux rives, et qui sont couverts de pavillons de toutes les nations. Il ne reste au milieu du fleuve qu'un étroit passage pour les vaisseaux qui entrent et qui sortent. Nous remontâmes ce passage jusque dans le voisinage du Pont de Londres, en démêlant au milieu des mâts de vaisseaux, dans la profondeur, les longues cheminées de brique des usines qui couvrent le rivage, et à notre droite la Tour-Blanche avec ses quatre tourelles, élevée par Guillaume-le-Conquérant, puis la Douane, superbe édifice dont je parlerai plus tard, élevé en face du fleuve. En mettant le pied à terre, nous fûmes assaillis par une foule de porteurs et de *coachmen*, qui saisirent, l'un un portemanteau, l'autre un sac de nuit, et nous fûmes plutôt portés que nous ne montâmes dans une voiture, et nous nous dirigeâmes vers le *Turks Head Coffee House*, hôtel du Strand, où mon compagnon de voyage avait coutume de descendre lorsqu'il visitait la capitale, pendant son cours à l'école militaire de Woolwich.

Nous défilâmes je ne sais combien de rues plus ou moins longues, plus ou moins étroites, bordées de maisons et de magasins très élevés en brique brunie par la fumée et par le temps. Une foule pressée de cabriolets, de grosses charrettes bardées de fer, tirées par quatre énormes chevaux, qui semblaient hors de proportion avec les étroites issues qu'ils fréquentaient, nous obligeaient souvent de ralentir la marche et de serrer les maisons. Dans *Fleet Street*, quoique la voie s'élargit, les voitures et les passants augmentant sans cesse, ne laissaient guère plus d'espace. Je pus jeter en passant un coup d'œil sur l'Hôtel du Maire, la Banque et l'église de St. Paul. Plus bas, nous passâmes sous une porte, reste des anciennes fortifications, et nous atteignîmes enfin le *Strand*, intermédiaire entre la partie est de Londres, c'est le quartier des affaires, et la partie ouest, ou le quartier de la noblesse et des rentiers.

Le *Strand* est une position centrale bien choisie pour l'étranger qui veut voir Londres et qui n'a pas grand temps à perdre.

Lorsque nous eûmes retenu nos chambres et rajusté notre toilette, nous nous fîmes servir le *breakfast*. Dans les hôtels de Londres, comme dans ceux du reste de l'Angleterre, les salles à manger sont garnies de petites tables pour une ou plusieurs personnes, que l'on sert à la carte. Nous goûtâmes au rosbif froid et au vin de Madère, que nous trouvâmes excellents, puis je m'occupai du programme de mes courses dans la grande capitale. Londres était alors une ville d'un million six cent mille âmes à peu près. Cette population, qui atteint aujourd'hui le chiffre de 2,250,000 âmes, occupait un espace jusqu'aux

limites extrêmes des faubourgs, d'environ douze milles carrés ; mais la masse solide des maisons n'occupait guère plus de six milles sur quatre. La ville entière pouvait renfermer 250,000 maisons, bâties sur 7 à 8,000 rues, ruelles, cours ou jardins répandus des deux côtés de la Tamise, mais les deux tiers au moins sur la rive gauche, avec tous les grands monuments.

Puis l'auteur fait une description assez détaillée de Londres, de ses rues, de ses monuments, et en particulier de Whitehall et de Westminster.

C'est un peu plus bas sur la même rue, que se trouve la magnifique église de Westminster. J'y suis allé plusieurs fois pendant mon séjour à Londres. Quoique je n'en aie visité l'intérieur, pour la première fois, que trois ou quatre jours après mon arrivée, je vais réunir ici tout ce que j'en ai à dire.

L'église de Westminster est une église gothique en forme de croix, bâtie, pour la première fois, par St. Edouard-le-Confesseur, et consacrée au culte catholique en 1065. Guillaume-le-Conquérant voulut y être couronné l'année suivante, et son exemple a été suivi depuis par ses successeurs. Elle a subi bien des vicissitudes. Détériorée par le temps, en partie incendiée, elle fut reconstruite presque entièrement à diverses époques telle que nous la voyons aujourd'hui. Les Normands trouvant l'architecture des Saxons trop simple, l'embellirent et lui donnèrent la magnificence et la richesse qui distinguent les monuments de cette nation. Henri VII fit bâtir, au bout du chœur, en dehors, la chapelle qui porte son nom et qui fut dédiée à la Vierge. C'est l'un des

plus beaux morceaux d'architecture gothique de l'Europe, achevé dans le style le plus fleuri, le plus léger et le plus élégant. Guillaume et Marie firent réparer l'église de Westminster par le célèbre architecte sir Christopher Wren, et achever les tours alors d'inégale hauteur.

Les contreforts, les clochetons, les vitraux et les sculptures multipliées et fantastiques tant intérieures qu'extérieures de la chapelle de Henri VII, donnent une haute idée de l'esprit inventif et original des architectes du moyen-âge. Si le style gothique n'a point la simplicité et l'élégance classique du style grec, on ne peut lui refuser la grandeur et la richesse. " C'est, dit un auteur, sous le règne de Philippe-Auguste, que s'introduisit en Europe le style sarrasin, improprement appelé gothique, lequel fit oublier le style grec introduit par les Romains. Son caractère consiste dans les formes sveltes d'une extrême légèreté des colonnes groupées avec chapiteaux mesquins, d'où partent des nervures qui, comme les branches d'un arbre, se déploient en dessinant les arêtes des voûtes angulaires ou ogivales."

L'église de Cantorbéry, dont je parlerai ailleurs, est aussi spacieuse que l'église de Westminster, mais celle-ci l'emporte par l'intérêt qui se rattache à son histoire. L'église de Westminster a 360 pieds de longueur, la chapelle de Henri VII non comprise, et 200 pieds de largeur, dans le transept. Les tours ont 225 pieds d'élévation. La nef, très haute, puisque la voûte est à 101 pieds du pavé, est supportée par d'immenses piliers de pierre qui s'élèvent dans les airs en faisceaux de colonnettes, se joignent pour soutenir les galeries suspendues vers leur sommet, se

divisent une seconde fois au-dessus de ces galeries, et atteignent enfin la voûte, où elles se perdent en belles nervures blanches. L'édifice a trois rangées de fenêtres, deux de forme ogivale, et celle du milieu de forme circulaire. A l'extérieur les contreforts massifs qui s'élèvent jusqu'au toit, les pinacles élancés qui les surmontent, les arches aiguës, les fenêtres chargées, dans leur divisions, d'ornements de pierre taillés en dentelle, les rosaces de verre teint représentant les personnages de l'Écriture, tout contribue à la grandeur et à l'infinie variété des détails de la basilique. A l'intérieur, rien de plus imposant et de plus majestueux. Lorsque, du derrière de l'église, on jette la vue dans la nef bordée de ses hauts piliers, sur la voûte qui semble s'élever vers le ciel, dans l'abside, au fond du chœur, voilé d'une demi-obscurité, l'on éprouve je ne sais quoi qui rappelle l'immensité. Les arcades ogivales, les galeries de pierre brodées à jour, les riches sculptures des chapelles, les souvenirs qui assaillent à chaque pas la mémoire dans ces vieilles basiliques, tout avait pour moi le charme à la fois de la nouveauté et de l'antique, nouveauté par l'impression, ce style n'existant pas encore en Canada, antique par le souvenir. L'effet de l'ensemble était encore augmenté par les belles peintures des fenêtres, qui revêtaient pour ainsi dire la lumière du langage de l'Écriture.

La nef et les murs de la chapelle de Henri VII sont ornés d'un grand nombre de statues d'anges, de saints, de martyrs, de patriarches. Des stalles et des pupîtres de chêne richement sculptés et portant les armes des chevaliers du Bain, règnent de chaque

côté. C'est dans cette chapelle que ces chevaliers reçoivent l'investiture, et qu'au-dessus des dais de chaque stalle sont rangés l'épée et le casque du chevalier avec sa bannière déployée. C'est dans la chapelle d'Edouard-le-Confesseur que l'on conserve le fauteuil de chêne qui servait, car j'ignore s'il sert encore, aux rois d'Angleterre le jour de leur couronnement. Il fut apporté d'Ecosse par le roi Edouard en 1297. On disait autrefois que ce fauteuil renfermait la pierre sur laquelle Jacob reposait sa tête dans la nuit qu'il lutta avec l'ange. Ne pas croire à cela, c'était se rendre coupable de trahison et d'incrédulité religieuse. Aujourd'hui, l'on est moins exigeant.

L'église de Westminster est remplie de monuments élevés aux princes et aux grands hommes de l'Angleterre.

Les tombeaux des princes sont dans la chapelle de St. Edouard ou dans celle de Henri VII. Dans la chapelle de St. Edouard reposent les restes de ce saint, mort en 1066 et canonisé en 1269; ceux de Henri III, Edouard I, Henri V, Edouard III, Richard II, Edouard V et son frère, assassinés à la Tour par ordre de leur oncle Richard III, Edouard VI et plusieurs autres princes et princesses. Sur une des tombes on lit en vieux normand: *Ici gist Aleonor, Jadis Reyne d'Angleterre, femme à Rex Edward Fiz.* Dans la chapelle de Henri VII dorment, dans leurs magnifiques mausolées ce prince lui-même, Charles II, Guillaume III, la reine Anne, George II, Elizabeth, Jacques I. Je remarquai au milieu de ces cendres royales le tombeau du duc de Montpensier, mort à Londres en 1807, à l'âge de 31 ans. Il était frère du duc d'Orléans, depuis roi des Français. On trouve

encore dans Westminster les effigies en cire de la reine Elizabeth, du roi Guillaume, des reines Marie et Anne, couvertes des habits portés par ces souverains le jour de leur couronnement. L'effigie de lord Chatham et surtout celle de Nelson, couverte de ses décorations et de l'uniforme qu'il portait, excepté l'habit, le jour de la bataille de Trafalgar, brillent au milieu de cet aréopage de rois.

C'est avec des sentiments de profonde vénération que je parcourais à pas lents cette cité funèbre de rois et de héros. Je venais de troubler des cendres qui avaient fait honneur à la race de nos pères, à la race de ces normands dont les inscriptions françaises ou latines ornent les tombeaux d'un autre âge dans tant de cathédrales anglaises ; quand je passais près de leurs cendres, il me semblait que j'errais au milieu des grands hommes de ma patrie, et que si je tenais à l'Angleterre par des événements douloureux, je trouvais une espèce de compensation dans ces princes et ces chevaliers normands, cuirassés et couchés sur leurs tombes, au milieu des souvenirs glorieux qui resteront toujours l'héritage de leur nation.

Des souvenirs d'un genre non moins glorieux pour l'homme m'attendaient dans une autre partie de l'édifice. J'arrivais à ce qu'on appelle le "Coin des Poètes," qui se trouve dans le transept du sud-ouest. Quelle réunion de génies de tous les genres ! Si leurs cendres occupent à peine un espace de quelques pas, leur renommée remplit le monde. Ici c'est Shakespeare, Dryden, Cowley, Chaucer, Ben Johnson, Butler ; là Milton, le sublime Milton, Gray, Prior, Thompson, l'auteur des Saisons, Goldsmith, Handel, Casaubon, Garrick et tant d'autres poètes,

historiens, philosophes, tragédiens. Plus loin, c'est Newton, Isaac Watts, Paoli, Fox, tombant dans les bras de la liberté, Londonderry, Grattan, Canning, "*who, dit Byron, is a genius, almost a universal one, an orator, a wit, a poet and a statesman.*" Une belle statue de Chatham, en marbre blanc, est placée dans un endroit élevé du transept du nord. Le grand ministre est représenté dans l'attitude de l'orateur, le bras étendu en avant. Je ne sais combien d'heures j'ai passé pendant mon séjour à Londres au milieu de ces monuments élevés à la puissance, au génie et à la gloire. Jamais l'Angleterre ne me paraissait plus grande que dans ces moments-là.

Westminster renferme encore les cendres du général Wolfe. Ce général est représenté sur le monument que le parlement lui a fait élever, s'affaissant dans les bras d'un grenadier et portant la main sur sa blessure, comme on le voit dans les estampes. Le major André, le vicomte Howe, tué le 6 juillet 1758, près de Carillon, sur le lac George, Philippe de Saumarez, sir Peter Warren, y ont aussi leurs tombeaux.

Ce fut avec peine que je m'arrachai de la noble basilique, où tantôt j'admirais l'art de l'architecte au milieu des nefs et des piliers qui jaillissent, pour ainsi dire, dans les airs, et tantôt je me délectais dans les sentiments qu'inspirent les restes des grands hommes qui y reposent. Je sortis de Westminster en applaudissant à l'idée qui avait fait réunir les princes de la pensée aux princes de la terre, et déposer leurs cendres dans un monument commun élevé à celui qui éclaire et agrandit les nations quand il lui plait, en leur léguant des hommes dont les noms ne périssent pas.

L'abbaye de Westminster, où siégeait le parlement, était près de l'Eglise, au delà de la rue. On voyait, en y allant, la statue de Canning. On ne pouvait mieux faire que d'élever l'image de cet homme d'état en face de la chambre où il avait fait entendre si souvent sa voix persuasive et éloquente. L'abbaye a été détruite depuis par un incendie. C'était un vaste édifice gothique, qui n'avait rien de remarquable que son étendue. La salle qui servait aux séances des communes était fort ordinaire. Elle était même petite pour le nombre des membres qui y siégeaient. Lorsqu'ils étaient tous présents, comme je les y ai vus quelquefois, ils paraissaient serrés les uns contre les autres, en s'élevant par gradins, en amphithéâtre, jusqu'à la muraille.

Chacun connaît le rôle que le parlement a joué dans l'histoire de l'Angleterre. Aujourd'hui la chambre des lords, en sa qualité de corps privilégié, n'a pour ainsi dire qu'un ministère d'opposition, de conservation à remplir en face de la chambre des communes qui est le grand organe du peuple. Ce n'est pas dans son enceinte conséquemment que l'expression des besoins populaires se fait entendre avec le plus d'ardeur, et que l'initiative, à proprement parler, a lieu. C'est dans la chambre élective, le corps représentatif le plus puissant après le congrès américain. J'avais hâte de pénétrer dans son enceinte et d'assister à ses délibérations. Mon imagination, parcourant le passé, semblait y voir renaître ses grands orateurs et ses grands hommes d'état, les Pitt, les Fox, les Sheridan, et tant d'autres hommes illustres, qui feront toujours la gloire de l'Angleterre. Le temps était propice pour voir fonctionner ce grand

corps. On était dans toute la chaleur des discussions sur le bill de réforme.

Lorsque j'assistai la première fois aux communes, je fus un peu désappointé. Je trouvai une grande et longue salle garnie de bancs, à l'extrémité de laquelle était le fauteuil du président ; les bancs étaient occupés par quatre ou cinq cents membres, couverts de leurs manteaux et de leurs chapeaux comme s'ils avaient été sur une place-publique. Le président et les secrétaires seuls portaient la robe de soie et la perruque sacramentale de laine grise à deux ou trois boudins.

J'ai assisté bien des fois aux séances des communes. J'ai entendu parler O'Connell, lord John Russell, Stanley, sir Robert Peel, Sheel, Hume, Roebuck et tant d'autres orateurs plus ou moins éminents. En entendant parler O'Connell on reconnaissait aussitôt l'orateur dont la parole est inspirée. Les idées, la voix, le geste, tout chez lui dénotait l'homme de génie. Lord John Russell était moins favorisé de la nature ; on voyait qu'il travaillait plus pour trouver et exprimer ses pensées ; sa voix avait moins d'éclat, ses pensées venaient plus lentement, ses raisonnements se développaient avec plus de difficulté. Il ne faut pas oublier cependant que, dans sa position, il était obligé de peser plus ses paroles qu'un autre membre. Hume et Roebuck sont aussi des orateurs d'un grand mérite. J'ai eu occasion en différentes circonstances d'assister à des assemblées publiques, à Exeter Hall et ailleurs, et d'entendre un grand nombre d'anglais. En général leur voix n'est pas sonore et éclatante comme celle des français. Cela tient peut-être à la langue et à la nature du

climat brumeux du pays une grande partie de l'année, mais leur éloquence annonce un peuple pratique et d'une grande expérience. On est toujours en garde contre les écarts de l'imagination. D'ailleurs, l'opposition constante qui existe oblige d'employer une logique sévère et de s'appuyer constamment sur les faits. Avec un pareil système l'homme de génie seul peut revêtir les faits et les principes de cette grande éloquence qui marque un homme et un siècle.

L'auteur poursuit le récit de son itinéraire à travers la grande cité, qu'il n'interrompt un instant que pour raconter ce qui suit :

En me levant le lendemain, je résolus de diriger mes pas vers la cité, le centre du commerce et des grandes opérations financières, le siège de l'antique municipalité de Londres, le berceau en un mot de cette vaste capitale. Je voulais présenter en même temps mes hommages à l'envoyé de notre chambre d'assemblée, M. Viger, qui logeait près de l'église de Saint-Paul, et faire usage d'une lettre que M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, m'avait donnée pour M. l'abbé de la Porte. Mais je ne pus voir M. de la Porte qu'à mon retour de Paris. M. Desjardins était un ancien prêtre français réfugié en Canada depuis longues années. Il écrivait à son vieil ami : " Tous nos messieurs (du clergé de Québec) vous saluent cordialement. Monseigneur Lartigue est ici pour sa santé qui semble décliner ; la mienne se soutient passablement. Toutes nos saintes prient pour vous et notre vieille France."

La vieille France était toujours le rêve de ces bons ecclésiastiques du siècle passé.

L'abbé de la Porte connaissait le Canada par ses

relations avec lui. Les ecclésiastiques français sont presque les seuls de leur nation qui aient conservé quelque souvenir pour les hommes de leur race dans le Nouveau-Monde. Les liens de la religion durent longtemps, et il faut dire à l'honneur de l'église que ses ministres ne nous ont pas encore complètement oubliés.

M. Marlay, qui partait pour la province, voulut bien m'accompagner jusqu'à la porte du London Coffee House, Ludgate Hill, où j'allais trouver M. Viger. Là, nous nous dîmes adieu pour ne plus nous revoir qu'une fois en passant. J'ignore si la fortune l'a plus favorisé que moi. Le voyage est bien l'image de la vie, où les hommes font quelques pas ensemble, et se quittent ensuite pour jamais.

J'entrai chez M. Viger que je ne connaissais encore pour ainsi dire que de réputation. Il me reçut avec cette affable politesse qui distingue les hommes de l'ancienne société française, et qui s'efface tous les jours de nos mœurs sous le frottement du républicanisme et de l'anglification. Nous parlâmes du Canada, de l'Angleterre et de mon voyage ; et je me retirai fort satisfait de ma réception sans que ni lui ni moi, sans doute, nous eussions le pressentiment que je lui servais bientôt de secrétaire, et que je travaillerais près de deux ans tête à tête avec lui.

En sortant de chez M. Viger, je me dirigeai vers l'église de Saint-Paul.

L'auteur nous parle de cette église, puis des Banques, de la Bourse, de l'Hôtel-de-Ville, de la Tour, des Clubs, des Musées, des Collèges, des Parcs, de l'organisation municipale et judiciaire de Londres, de la constitution anglaise, etc., et résume ainsi ses observations :

Londres est la plus grande ville de l'Europe, et la

première métropole de la liberté et de l'industrie. C'est là où la liberté est la mieux assise et où l'industrie est la plus vaste et la plus riche. Le sénat et le commerce forment la base de la puissance anglaise.

Après avoir étudié quelque temps sa physionomie physique, ses rues, ses monuments, son commerce, je me mis à considérer la population et l'organisation sociale de cette grande nation. Une chose me frappait sans cesse, c'était l'alliance de la liberté et du privilège, du républicanisme et de la royauté. Je cherchais à comparer cette organisation avec l'organisation américaine, c'est-à-dire, avec celle des Etats-Unis, car l'organisation coloniale est une chose exceptionnelle dont la durée est pour ainsi dire fixée d'avance, et dont le terme marche avec le chiffre de la population. Prenant les choses pour ce qu'elles étaient dans le moment, je finis par me convaincre que les deux pays avaient fondé leur constitution sur des faits réels et non sur des théories imaginaires, d'où provenait leur stabilité. Je voyais devant moi une royauté, une aristocratie et une plèbe dont les fortes racines remontaient à l'origine de la nation. L'aristocratie était puissante et considérée, le peuple nombreux et soumis, le roi regardé comme essentiel au maintien des boulevards qui servent de protection à ces deux grandes et seules divisions de la nation.

L'aristocratie, par ses souvenirs historiques et ses richesses, exerce un empire immense sur les idées, ou plutôt elle se considère et elle est presque considérée par le peuple comme une puissance qui ne pourrait être renversée que par le renversement de la nation elle-même. Elle est d'ailleurs si sage et si

éclairée qu'elle ne s'expose jamais inutilement. Elle connaît la fragilité des choses humaines ; elle sait que tout passe avec le temps. Elle ne s'oppose donc point aux progrès des choses et des idées. Elle s'étudie seulement à y prendre part de manière à faire rejaillir sur elle-même la plus grande partie de l'illustration personnelle qui en résulte ; elle vote dans la législature pour les améliorations en toute chose, et ouvre ses rangs avec habileté au guerrier, au savant, au marchand heureux qui se distinguent, connaissant l'influence profonde qu'exercent sur les masses la bravoure, le génie et l'éclat, moins noble si l'on veut, mais non moins réel de l'or. Elle renouvelle par là sa force et son prestige. Enfin, en consentant à discuter dans le parlement toutes les questions qu'on y traite avec les mandataires du peuple, et en s'y soumettant comme lui lorsqu'elles ont été adoptées par les deux parties et sanctionnées par l'arbitre suprême, le roi, elle ne semble plus qu'exercer un droit naturel. On oublie que c'est une petite classe d'hommes qui a le privilège de balancer la volonté générale, et que c'est le peuple lui-même qui entretient à la sueur de son front la source des richesses colossales qui la rendent si fière et si brillante dans ses domaines.

Sa soumission aux décrets du parlement et son respect pour la liberté de la parole sur la place publique, où souvent elle fait entendre la sienne au milieu des tribuns du peuple, font oublier son orgueil et son exclusion au foyer domestique de ses châteaux. Hors de la tribune, il n'y a plus en effet d'alliance et de communication entre la noblesse et la roture. Le rempart du moyen-âge semble encore subsister dans

toute sa force pour diviser les deux classes ; mais le sens calculateur du peuple anglais ferme les yeux sur cette faiblesse humaine.

Voilà les réflexions que je faisais quand je passais du parlement à la place publique, de la place publique aux riches quartiers de la noblesse, et des riches quartiers de la noblesse aux quartiers plus sombres et plus sales du peuple dans la métropole de l'Angleterre.

La noblesse occupe une aussi grande place dans l'organisation sociale de ce pays que dans celle de l'Europe féodale. Si elle est presque descendue au rang de la bourgeoisie en France, elle se maintient en Angleterre aussi forte et aussi puissante qu'en Russie. En se conformant aux idées du peuple, elle a su maintenir sa position du moyen-âge. Ses ducs, ses comtes, ses barons sont aussi fiers que ceux de l'Allemagne, et leurs écussons n'en brillent pas moins dans leurs châteaux et sur leurs équipages de Londres.

Le contraste qui existe entre la société en Europe et la société en Amérique, et qui me frappait sans cesse, se trouve surtout dans cette classification des rangs. Nos souvenirs dans le Nouveau-Monde ne sont que d'hier, et comme les colons n'appartenaient qu'à une classe d'Européens, il n'y a pour ainsi dire qu'une classe d'hommes. Une chose conséquemment qui doit frapper beaucoup l'Américain en Europe, c'est la diversité des rangs et la soumission constante des classes inférieures aux classes supérieures, c'est-à-dire, à l'aristocratie et aux rois. Depuis une suite de siècles les mêmes familles voient la nation entière répandre ses sueurs et son sang pour les soutenir

dans le luxe et le haut rang où elles sont placées, et se soumettre à leur domination comme par une fatalité inévitable.

L'organisation sociale de l'Angleterre, comme du reste de l'Europe, tient, comme je l'ai dit, aux bases de la société elle-même. Le monarque, la noblesse ont leur racine dans le temps. Les grands souvenirs historiques de la nation se personnifient dans le roi, les ducs, les comtes, les barons. Vous ne pouvez faire un pas sans que le sol vous rappelle un événement auquel se rattache le souvenir d'un nom féodal. Guerres de conquêtes, luttes civiles, le prince, le noble y jouent un rôle dominateur. L'esprit de la nation en est tout imprégné, et le peuple y est si bien fait qu'il regarde la royauté et la noblesse comme partie intégrante et nécessaire du tout. L'homme de l'Amérique du Nord, quoique accoutumé au nom de ces deux véritables puissances au delà des mers, trouverait cette organisation bien étrange si elle était introduite tout-à-coup dans son pays, car quoique nous dépendions d'une monarchie, notre organisation sociale n'en donne aucune idée. Rien n'est moins influent que la classe de nos seigneurs, qui devaient, dans l'esprit de Louis XIV, servir de germe à une aristocratie féodale, non pas puissante et rebelle comme celle qui existait au moyen-âge, mais fidèle et soumise comme celle qu'il y avait alors en France.

Ainsi rien de surprenant en Europe que, là même où existe la liberté, elle admette l'aristocratie, et qu'en Angleterre, par exemple, la constitution porte partout l'empreinte des rangs qui composent la nation.

III (1)

Mon départ pour Paris :—Rochester, Cantorbéry, Douvres, Calais, Boulogne, Montreuil, Abbeville, Beauvais, Beaumont-sur-Oise, Saint-Denis, Paris.—Hôtel Voltaire.—Fêtes de juillet.—Le Louvre, le Carrousel, les Tuileries et ses jardins, la Place de la Concorde et les monuments qui l'environnent, la Magdelaine

Je voulais assister à la dernière partie des fêtes qu'on allait donner à Paris pour célébrer l'anniversaire de la révolution de l'année précédente ; mais je me mis trop tard en route comme on va le voir.

Pour voyager en France il faut avoir un passeport de son ambassadeur. Sans que vous vous en aperceviez, et dans un clin d'œil, son secrétaire a décrit votre personne. En ouvrant mon passeport je me trouvai ainsi dépeint : Taille 5 pieds 5 pouces anglais, âgé de 22 ans, cheveux châtons, front haut, sourcils et yeux châtons, nez moyen, menton rond, visage ovale, teint brun. Lorsque je retournai à Paris l'année suivante, mon signalement avait deux variantes ; j'avais les cheveux noirs et les yeux gris. Peut-être cela pouvait-il être attribué à l'état plus ou moins clair ou plus ou moins voilé du ciel brumeux d'Albion.

Des centaines de *stages* partent tous les jours de Londres pour toutes les parties de l'Angleterre. Ce sont de grands carrosses tirés par quatre chevaux à grandes guides, qui font ordinairement trois lieues à l'heure. Je montai à 9 heures du matin, le 26, dans celui de Douvres. Je pris un siège à l'extérieur afin de mieux voir la campagne ; nous lâchâmes nos

(1) Le Chap. II est fondu dans le Chap. précédent. (*Note des Editeurs.*)

chevaux et à trois heures de l'après-midi nous arrivions sur la Manche. Les relais sont fréquents sur la route. Le pays que nous avons traversé, accidenté ça et là, était parsemé de villes, de villages, de châteaux et de maisons de plaisance. Les champs me parurent partout magnifiques. Ils sont entrecoupés de haies vives et d'arbres dont la teinte vert foncé augmente encore les grâces du tableau. Une culture soignée, l'air de propreté et de richesse qui régnait partout, avaient pour moi d'autant plus de charme, que je venais de passer six à sept semaines sur la mer ou dans les rues enfumées de Londres.

Nous avons traversé Rochester et Cantorbéry, Cantorbéry cette ancienne ville, dont l'archevêque est le primat de tous les prélats de l'Angleterre, et le premier pair du royaume après les princes du sang. Silencieuse et grave malgré quelques manufactures, elle me parut avoir conservé cet air épiscopal qui se répandait sur les mœurs et la civilisation, lorsque la crosse faisait trembler l'épée des princes et des nobles jusque dans les châteaux crénelés du moyen-âge. La cathédrale que je pus aller voir un instant, est à tout prendre un superbe monument gothique, dont la construction remonte à Langfranc, premier primat d'Angleterre après la conquête. Elle a 360 pieds de longueur, et la nef principale en a 80 de hauteur. Trois tours carrées, dont deux massives à la façade, donnent à l'extérieur une apparence très imposante quoique l'une d'elles soit inachevée. La grande fenêtre est ornée des plus beaux vitraux coloriés du royaume. L'on trouve dans cette église des monuments au prince noir, à Henri IV, à sa femme, au cardinal Pole, et à plusieurs autres grands personnages.

C'est dans la cathédrale de Cantorbéry que l'archevêque Thomas-à-Becket fut assassiné au pied de l'autel de Saint-Bénédict, par Guillaume de Tracey, Hugues de Moraville et autres, sur l'ordre de Henri II. La querelle provenait de la rivalité entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Le roi fut obligé par le pape de se soumettre sans condition, de mener une armée en terre Sainte, et d'aller pieds nus, habillé en pèlerin, à la tombe de Becket pour être battu de verges par les moines. Tous ceux qui étaient présents lui donnèrent de trois à cinq coups ; il coucha une nuit sur la terre nue au pied du mausolée.

Malgré son antiquité, la ville n'avait en 1831, qu'une population de douze à quinze mille âmes. Elle doit sa grande renommée à son université, la plus riche peut-être du royaume, et la plus fréquentée par la noblesse.

Douvres n'a de remarquable que ses falaises qui ressemblent à celles sur lesquelles la citadelle de Québec est assise, et ses vieilles fortifications qui en couronnent le sommet et qui couvrent un espace de trente-cinq acres. Ce sont des ouvrages romains, saxons, français, hérissés de tours qui portent encore des noms normands.

On trouve dans la ville qui est au pied du Cap, des bains, un théâtre et une salle d'assemblée. Le grand nombre de voyageurs qui vont en France alimentent le commerce des habitants.

Le 27, je traversai sur le paquebot le *Courrier*, à Calais où je couchai. J'avais hâte de fouler cette vieille terre de France dont j'avais tant entendu parler par nos pères, et dont le souvenir se pronon-

geant de génération en génération, laisse après lui cet intérêt plein de tristesse qui a quelque chose de l'exil.

Je parcourus une partie des rues, dans lesquelles je me reconnaissais à chaque pas dans le style des maisons et la physionomie des habitants. La langue que j'entendais parler me rappelait aussi des compatriotes, quoiqu'à travers la similitude des grands traits, je découvrisse quelques variantes dans les détails, qui iront probablement en augmentant. Le grasseyement général me paraissait quelque peu étrange. On sait, du reste, que la prononciation populaire varie dans plusieurs parties de la France, et que le grasseyement est regardé comme une imperfection. Un souvenir me faisait aimer les habitants de Calais. Lorsque Lebon voulut y former un tribunal révolutionnaire en 93, il ne trouva ni juges, ni délateurs pour accomplir ses meurtriers desseins, et il fut obligé de se retirer.

Cette conduite héroïque à cette époque mériterait une colonne.

Calais, qui avait une population de 10,000 âmes, et qui possède une citadelle et beaucoup de fortifications, offre de belles promenades sur ses remparts plantés d'arbres et sur sa jetée qui s'avance dans la mer et d'où l'on aperçoit Douvres et les côtes d'Angleterre. La ville a la forme d'un carré long ; les rues sont droites, larges et bordées de maisons de briques jaunes. La plus belle de ces maisons, qui sert d'hôtel, est célèbre depuis le *Voyage sentimental* de Sterne, ce petit livre si plein d'originalité.

Le 28, je continuai ma route. Pour sortir de la ville, il fallut franchir quatre portes ou ponts-levis,

et
par
ass
que
fois
deu
et
visé
rieu
ving
à l'a
meil
Lors
d'un
couv
pouil
ponts
Blan
quelq
fort d
me f
pagn
Anglè
en Ca
de pie
en vil
monot
dentée
Du res
qui on
l'Angl
donner
cette p

et autant de fossés, protégés autrefois à l'extérieur par des marais aujourd'hui desséchés. Nous étions assis dans des diligences beaucoup plus spacieuses que celles d'Angleterre, et tirées par six et quelquefois huit chevaux, sur lesquels étaient montés un ou deux postillons armés de grosses bottes à l'écuyère et de fouets à manche court. Ces voitures sont divisées en trois parties, le coupé ou le devant, l'intérieur ou le centre, et la rotonde ou le derrière. De vingt à vingt-cinq personnes peuvent s'y placer assez à l'aise. Les malles sont jetées sur le toit. Les meilleures places sont dans le coupé garni de glaces. Lorsqu'on sort de Calais on traverse quelques lieues d'un pays triste et stérile ; à droite, c'est une plage couverte de cailloux ; à gauche, une plaine dépouillée. Plus loin, cependant, après avoir passé des ponts, des digues, des canaux, et près du cap du Blanc-Nez, une route romaine, l'on arrive à des pays quelque peu montagneux, mais dont les pentes sont fort douces, et d'où la vue s'étend au loin. Ce qui me frappait en avançant, c'était la nudité des campagnes. Pas d'arbres, pas de haies vives, comme en Angleterre, pas de clôtures, pas de maisons comme en Canada. Les champs sont divisés par des bornes de pierres et la population est réunie en bourgs ou en villages. Cette nudité me paraissait d'une grande monotonie, accoutumé que j'étais à la nature accidentée et pittoresque de Québec et de ses environs. Du reste, un beau ciel et des routes magnifiques, qui ont deux ou trois fois la largeur de celles de l'Angleterre et du Canada, me faisaient presque pardonner cette nudité, qui n'est propre, me dit-on, qu'à cette partie de la France, le sol étant ailleurs plus

accidenté et plus couvert de forêts, dont l'ombrage doit être si doux dans ce beau climat.

Avant d'arriver à Boulogne l'en traverse ou l'on aperçoit les villages de Wimille, de la Poterie, de Wissant, de Beaurepaire, de Saint-Martin, etc. C'est dans le cimetière de Wimille que se trouve le monument de Pilâtre de Rosier, qui fut précipité, en 1785, avec Romain, son compagnon de voyage, de leur ballon déjà élevé à une grande hauteur, sur la terre près de la tour de Croy, d'où ils étaient partis pour traverser la Manche. Comme à Calais, l'on aperçoit de Boulogne les côtes crayeuses et blanches de l'Angleterre, qui ressemblent, disent les voyageurs, à l'écharpe de neige dont le sommet des Alpes est couvert. C'est à Wissant ou Vimereux qu'autrefois César monta sur son vaisseau pour aller faire la conquête de la Grande-Bretagne.

Nous atteignîmes Boulogne, pour ainsi dire, entre deux haies de soldats. La France était obligée d'avoir l'œil au dedans et surtout au dehors, où ses relations avec les autres puissances n'étaient pas encore bien remises. Toute la population était pour ainsi dire sous les armes. Dans les villes, dans les campagnes, les troupes régulières, la garde nationale étaient en ligne et manœvraient, ici sur les places publiques, là dans les champs. La garde nationale a une belle tenue ; elle me parut plus imposante que la troupe de ligne. Composée d'hommes qui ont atteint tout leur développement physique, elle a aussi un costume plus riche et plus brillant. Plusieurs régiments de ligne étaient composés de jeunes gens presque imberbes sur lesquels flottaient des habits bleus que la victoire

n'av
du c
Il
jolie
bouc
ruiss
pierr
Rom
comm
pas c
grand
sont t
fontai
On y
vie à
que l
temps.
La
d'arbre
s'étend
d'utilit
faire y
laissait
vase.
ponts d
un fort
complè
Avan
la colo
d'une p
ment de
pour co
terre, pr

n'avait pas encore usés, pour me servir de l'expression du chantre du " Vieux sergent."

Il était midi lorsque nous entrâmes dans Boulogne, jolie ville assise sur la Manche, avec un port à l'embouchure de la Liane, rivière que nous appellerions ruisseau en Canada. Cette ville, bâtie en belles pierres grises, posées en assises à la manière des Romains, a une partie haute et une partie basse comme Québec ; mais la hauteur qui la sépare n'est pas comparable au cap qui sert de bordure à notre grand fleuve. Boulogne est fort propre et ses environs sont très-agréables. La haute-ville a plusieurs belles fontaines et est habitée par les nobles et les riches. On y voit beaucoup d'Anglais qui y trouvent la vie à meilleur marché que dans leur pays, et un ciel que les brouillards ne tiennent pas voilé si longtemps.

La haute-ville est entourée d'un rampart bordé d'arbres qui sert de promenade, et d'où la vue s'étend au loin sur la mer. Les grands travaux d'utilité et d'embellissements que Napoléon y a fait faire y ont popularisé son nom. Le reflux de la mer laissait la Liane à sec et les vaisseaux du port sur la vase. Napoléon fit agrandir le port, construire deux ponts de bois, creuser deux vastes bassins et élever un fort pour protéger la rade. Boulogne changea complètement de face en peu de temps.

Avant d'arriver à la ville, nous passâmes devant la colonne commencée par l'empereur au milieu d'une plaine, pour marquer l'époque de l'établissement de l'ordre de la légion d'honneur, et peut-être pour conserver le souvenir de son projet sur l'Angleterre, projet qui n'était pas nouveau, car on assure

que pendant les négociations du traité de paix de 1763, l'indolent Louis XV et le duc de Choiseul, son ministre, firent sonder les côtes d'Angleterre, pour tenter une attaque désespérée si les conditions des alliés n'étaient pas adoucies. Mais l'abandon du Canada, laissé pour ainsi dire à ses propres forces pendant six ans, avait assez fait connaître qu'il n'y avait rien à craindre de cette menace.

Nous nous remîmes en route pour traverser un pays qui présentait une physionomie plus variée que celui que nous avons eu sous les yeux depuis le matin. Nous nous dirigeâmes vers Montreuil-sur-Mer, et nous atteignîmes Abbeville à minuit. De Boulogne à Montreuil la route passe par plusieurs villages, traverse des prairies et des bois, longe des châteaux, descend dans des vallées, monte sur des collines toujours fort douces. Montreuil, situé à trois lieues de l'océan, n'a rien de remarquable que sa citadelle et ses fortifications bâties par Vauban, et qui en font une place de second ordre. Avant d'arriver à Abbeville, on chemine près du bourg et de la forêt de Crécy, devant lesquels se livra la mémorable bataille perdue par Philippe de Valois en 1346, et un peu plus loin, devant Valéry, qui est à droite, à l'embouchure de la Somme, et où Guillaume de Normandie s'embarqua avec cent mille hommes, sur onze cents voiles, pour aller débarquer à Hastings. Au nom de ces lieux mémorables, sous un ciel brillant d'étoiles, il me semblait voir, comme dans ces poétiques peintures du passage de la mer rouge et du festin de Balthazar, par Martyn, les masses françaises, anglaises, normandes se déployer dans la plaine et sur le rivage, et leurs armes étinceler

au
pou
A
dér
Som
enc
Var
sée,
biza
gieu
Assi
sauv
milie
ber l
qui a
mettr
par le
les fe
célèbr
réuni
les re
main
peau.
siège.
à la p
donné
Loyse
Fresno
Lors
çûmes
sons, s
charpe
prés d

au milieu des ombres. Cette image grandiose me poursuivit une partie de la nuit.

Abbeville est, après Amiens, la ville la plus considérable de la Picardie. Au delà l'on traverse la Somme et le canal du duc d'Angoulême. Plus loin encore on passe les bourgs ou villages d'Ayraines, Varlas, Poix, Grand-Villiers, Saint-Omer-en-chaussée, pour arriver à Beauvais, ville renommée par la bizarrerie de ses usages et de ses cérémonies religieuses, et surtout par le courage de ses habitants. Assiégée en 1443 par une armée anglaise, elle fut sauvée par Jean de Lignière, qui se fit jour au milieu des ennemis jusqu'à la porte dont il fit tomber la herse après l'avoir fermée. Ceux des anglais qui avaient pénétré dans la ville furent obligés de mettre bas les armes. Assiégée de nouveau en 1472 par le duc de Bourgogne à la tête de 80,000 hommes, les femmes s'y signalèrent sous la conduite de la célèbre Jeanne Hachette, qui se mit à leur tête, et, réunies à la garnison, elles défendirent vaillamment les remparts, Hachette elle-même tuant de sa propre main un soldat qui s'avancait pour y planter un drapeau. Le duc de Bourgogne fut obligé de lever le siège. Les femmes ont depuis le pas sur les hommes à la procession du 10 juillet. Beauvais a encore donné le jour à plusieurs hommes célèbres, tels que Loysel, d'Ablancourt, l'abbé Dubos, Lenglet-du-Fresnoy, Restaut, Vaillant, etc.

Lorsque l'aurore commença à poindre, nous aperçûmes répandus çà et là, dans les champs, des maisons, souvent à deux étages, bâties en pierre ou en charpente claire, crépies des deux côtés, et dans les prés des chevaux, des bœufs, des vaches, des mou-

tons, qui me paraissaient bien de la même race que les nôtres à en juger par la taille. Pour les chevaux c'était même encolure, même hauteur de jambe, même croupe, même tête.

Depuis que nous avons quitté la mer, nous avons traversé le pays le plus industriel de la France. Calais, par exemple, fabrique des tulles, de la bonneterie, du savon ; Abbeville, des scieries, des draps, des chapeaux, des serges, des baracans, des cordages, des armes à feu, de la coutellerie ; Boulogne, des étoffes de laine, de la faïence, outre que cette ville a, comme Montreuil, des raffineries de sucre et de sel, des tanneries, des verreries, des savonneries, et qu'elle fait la pêche du hareng et de la morue ; Beauvais a des tapisseries établies par Colbert, en 1664, des manufactures de draps, de tapis, de toiles, d'indiennes, etc.

Nous arrivâmes bientôt à Beaumont-sur-Oise, petite ville perchée sur une colline, dont la pointe la plus élevée est couronnée par des ruines très-pittoresques. Beaumont est environné de châteaux et de maisons de plaisance. C'est dans un de ces châteaux, appartenant à M. Doublet, que se réunirent, pendant un demi-siècle, les gens de lettres de Paris, attirés par l'esprit de sa femme, et d'où sont sortis les fameux Mémoires de Bachaumont.

Nous atteignîmes St. Denis un peu plus tard, et nous entrâmes dans Paris vers six heures du soir. Ayant été obligé de coucher une nuit à Douvres et une autre à Calais, j'avais perdu un temps précieux. Je ne pus atteindre la capitale qu'à la fin de la dernière journée des fêtes de juillet.

Je descendis à l'hôtel Voltaire, quai Voltaire, en

fac
nou
voit
col
et d
un
été
imm
et c
torr
trion
ava
taie
et la
en
ma
Ger
Neu
plac
arbr
de-t
Des
côté
aux
les o
des
faisa
Ja
yeux
les f
tous
d'Ar
bouq

face de la galerie du Louvre. La Seine seulement nous séparait. Je passai sur un balcon, d'où je pus voir le feu d'artifice qui se faisait sur le pont d'Arcole. 140 ou 150 mille hommes de troupes de ligne et de gardes nationales, dont nous avions rencontré un grand nombre en s'approchant de la ville, avaient été passés en revue dans la journée. La foule était immense sur les quais des deux côtés de la Seine et dans le jardin des Tuileries. C'était un vaste torrent qui circulait en savourant les délices de son triomphe. Le spectacle que j'avais sous les yeux, avait quelque chose de féerique. A mes pieds c'étaient les quais où se pressait cette foule mouvante, et la Seine où se réfléchissaient mille flambeaux ; en face, les Tuileries et la galerie du Louvre ; à ma droite, le Louvre, le portail de l'église de St. Germain l'Auxerrois et plusieurs ponts jusqu'au Pont Neuf ; à ma gauche le Pont Royal, le pont et la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, les arbres des Champs Elysées, et dans le lointain l'arc-de-triomphe de l'Etoile tout rayonnant de lumières. Des lignes enflammées embrasant l'horizon de tous côtés, éclairaient toute cette étendue, et permettaient aux monuments de dessiner leurs grandes masses sur les ombres, tandis qu'à leur pied les rayons tombés des flambeaux, doraienent la tête des promeneurs et faisaient étinceler les armes des patrouilles.

Jamais pareil spectacle n'avait encore frappé mes yeux. Le ciel était enflammé. Des fusées de toutes les formes et de toutes les couleurs s'élevaient de tous les points de Paris. Le feu d'artifice du pont d'Arcole fut vraiment magnifique. On envoya un bouquet tricolore dont la tige embrassait toute la lon-

gueur du pont sur lequel on s'était placé, et dont la tête en jaillissant en l'air tomba à droite et à gauche en s'ouvrant en éventail.

Je passai une partie de la nuit au milieu de ces enchantements. Le lendemain, je m'éveillai comme après un rêve de choses merveilleuses. En rouvrant les yeux, j'aperçus devant moi la galerie du Louvre, ma chambre étant au second en face de ce palais, et je dus commencer à reconnaître la réalité du spectacle qui avait saisi mon imagination la veille. Je me levai pour aller admirer les jardins et les superbes édifices que j'apercevais de ma fenêtre.

Tout était calme et tranquille dans la grande ville comme du temps du roi Louis XIV. Je voyais le peuple se promener dans le jardin des Tuileries pour saluer le nouveau monarque. Je descendis pour aller me mêler avec lui et parcourir les environs. Je me dirigeai vers le Louvre, au delà duquel s'élève l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, l'un des plus anciens édifices gothiques de la capitale.

Suit l'histoire et la description du Louvre, des Tuileries, de l'Eglise de la Magdeleine, de l'Hôtel des Invalides, de Notre Dame, entremêlées de remarques sur la nouvelle constitution de la France et les principaux hommes politiques de ce temps.

L'In

L

sur

que

cent

form

d'un

lequ

ne n

L

raire

de ci

dém

et po

Lett

mont

Pier

gère

dans

au m

El

et à

elle

de

dix-s

çaise

IV

L'Institut et les sociétés savantes de Paris—Bibliothèques—M. Paulin Guérin.—La Magdeleine; le Jardin des plantes.

L'Institut occupe l'ancien collège Mazarin élevé sur l'emplacement de cette fameuse tour de Nesle que les romanciers ont popularisée de nos jours. Le centre de la façade qui donne sur la Seine, est en forme de demi-cercle rentrant. L'église est ornée d'un beau portail d'architecture corinthienne, sur lequel s'élève un fronton couronné d'un dôme qui ne manque pas de hardiesse.

L'Institut peut être mis à la tête des sociétés littéraires et scientifiques de l'Europe. Il se compose de cinq académies : l'Académie des Sciences, l'Académie Française, l'Académie des Sciences morales et politiques, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Beaux Arts. On fait remonter son origine à Charlemagne et aux leçons de Pierre de Pise et d'Alcuin, deux savants qui engagèrent l'illustre monarque à établir une académie dans son palais ; mais cette plante s'éteignit bientôt au milieu de la barbarie générale.

Elle renaquit à Oxford en Angleterre, à Grenade et à Cordoue en Espagne, et plus tard en Italie où elle prit vigueur et prospéra. Mais l'Institut actuel de France ne fut fondé qu'au commencement du dix-septième siècle, sous le nom d'Académie Française, par de mauvais poètes, tels que Godeau, évêque

de Grosse, Gombeau, Chapelain, etc. Ils avaient coutume de s'assembler à des jours fixes pour se communiquer leurs travaux et les discuter. Richelieu informé de ce qui se passait, se déclara le protecteur de ces littérateurs, et les organisa en société sous le nom d'Académie Française en 1635.

Colbert fonda en 1663, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et trois ans après celle des Sciences.

Ces académies disparurent dans les orages de la révolution. Le règne de la Terreur envoya Chénier et Lavoisier, deux de leurs membres les plus illustres, à l'échafaud.

La tempête passée, ces académies furent rétablies sous le nom d'Institut de France et divisées en trois classes ; la seconde ou l'Académie des Sciences morales et politiques, fut supprimée cependant en 1803 par Napoléon, dont le pouvoir absolu redoutait les discussions qui touchaient à l'organisation des sociétés et des gouvernements. Il fit diviser ensuite les deux autres en quatre ; mais après la révolution de juillet, la classe supprimée fut rétablie sur le rapport au roi de M. Guizot, ministre de l'instruction publique.

Ce n'est qu'à mon second voyage à Paris, que je pus assister à une séance de l'une des académies, celle des Sciences. Le Dr. McLaughlin voulut bien nous y conduire M. Viger et moi. Il y avait peu de membres présents. M. Lacroix le mathématicien, présidait. J'y vis M. Broussais, ce célèbre médecin, dont le système faisait encore tant de bruit ; nous lui fûmes présentés. Plusieurs académiciens me parurent des vieillards plongés dans leurs pensées et dans leur science. J'aurais voulu avoir quelques

uns que je connaissais près de moi, pour leur montrer, par ces illustrations, que le vrai génie et la vraie science ne consistent pas toujours dans l'audace et dans un fracas de paroles stériles.

Paris est la ville qui contient le plus grand nombre de sociétés savantes dont la réputation est faite depuis longtemps dans les deux mondes. Outre l'Institut, l'on compte la Société Royale des Antiquaires, la Société de Géographie, l'Athénée des Arts, la Société Philotechnique, l'Athénée Royal, la Société Géologique, la Société de Statistique Universelle, la Société de Statistique de France, la Société de l'Histoire de France, la Société Asiatique, la Société de l'Histoire Naturelle, la Société Linnéenne, etc., etc. Il y a encore une foule d'autres associations qui s'occupent d'éducation, de religion, de médecine, de chirurgie, d'agriculture, d'industrie, etc.

Les établissements d'éducation sont très-nombreux à Paris. L'Académie Universelle où l'on trouve des écoles de droit et de médecine, et le Collège de France où les plus habiles professeurs font des cours sur les sciences exactes et naturelles, la médecine, le droit public, la philosophie, la littérature, l'histoire, les langues; l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale, le Conservatoire royal des arts et métiers, l'Ecole d'astronomie, etc., occupent le haut de l'échelle. Sept collèges et près de 900 écoles, salles d'asile, pensionnats et maisons d'instructions fréquentés par plus de 75,000 étudiants, dont près de 2,000 adultes, viennent après.

Paris possède trente et quelques bibliothèques publiques, à la tête desquelles on peut mettre celles

de l'Institut, Sainte Geneviève, des Députés, du Louvre, la bibliothèque Mazarine et enfin la bibliothèque Nationale qui est la plus considérable et la plus riche de toutes. Elle est placée dans la rue Richelieu, où elle occupe un vaste édifice borné par les rues Vivienne, Colbert et des Petits Champs. Elle contient 1,400,000 volumes imprimés, dont 700,000 à peu près à la disposition du public, 100,000 manuscrits, 300,000 plans et cartes, 1,000,000 d'estampes et gravures et 400,000 médailles. La fondation en remonte très-haut. Charlemagne que l'on trouve sans cesse à la tête de tout ce qui est utile et grand, voulant former une bibliothèque, ramassa quelques manuscrits, sans que son dessein eut beaucoup de succès. St. Louis ne réussit guère mieux, et fut obligé de donner ses livres à divers couvents. Le roi Jean possédait dix volumes dont six sur l'histoire et les sciences, et quatre sur la religion. Charles V, plus heureux, porta à 900 volumes environ la collection, qui fut dispersée cependant dans les désastres du règne de Charles VI. Petit à petit, une nouvelle collection put se former sous les règnes suivants. Elle atteignait 7,000 volumes sous Louis XIII, et 70,000 sous son successeur. Jacques Amiot, les deux de Thou et Casaubon ont travaillé avec succès, dans leur temps, à l'augmenter. C'est en 1721 qu'elle fut placée où elle est aujourd'hui.

On me montra le fauteuil de Dagobert, ce bon roi qui assassina son oncle, fit massacrer dans une nuit dix mille familles et couper la tête à tous les Saxons plus hauts que son épée. Il faut avouer pourtant qu'il se traitait lui-même assez rudement si l'on en juge par ce fauteuil d'airain, dont la possession lui

est attribuée par une tradition du reste assez contestable. Napoléon voulut s'en servir en 1804, pour distribuer des croix d'honneur à ses soldats. Le fauteuil qui est fort petit, fut transporté à Boulogne, et le nouveau conquérant, assis dessus, distribua ses récompenses à ceux qui allaient vaincre une seconde fois les Saxons et les Slaves.

Après avoir parcouru la bibliothèque dans tous les sens, j'allai faire visite à l'un des fidèles partisans de Charles X et de la restauration, M. Paulin Guérin, peintre éminent de France, à qui nous devons notre excellent artiste M. Plamondon. Il me reçut très bien, me montra son atelier dans lequel se trouvaient des toiles d'un très grand mérite sorties de son pinceau. Il me parla avec intérêt de son élève ; mais il en avait fait un peintre trop parfait pour le Canada, car M. Plamondon a été depuis obligé d'abandonner ses chevalets pour l'agriculture. Trop ami de la perfection, il donnait à ses œuvres un fini qui n'était pas apprécié et qui demandait trop de temps pour le prix qu'on lui en offrait. L'esprit commercial va trop loin en Amérique pour favoriser les beaux arts. De simples ébauches ont aux yeux de la multitude la valeur de morceaux achevés ; il faut seulement savoir les faire valoir. Le Canada n'avait pas encore reçu de peintres formés sous des maîtres de l'école française. Nous ignorons si M. Hamel, qui a remplacé M. Plamondon à Québec, et qui sort des écoles de Rome, sera plus heureux.

En sortant de chez M. Paulin Guérin, je gagnai la rue Vivienne, au bout de laquelle se trouve la Bourse, un des beaux monuments de Paris. C'est un édifice à colonnes dans le style de la Magdeleine, et qui a

plus de 400 pieds de longueur. Soixante-six colonnes corinthiennes en font le tour, appuyées sur un soubassement de neuf pieds de hauteur, et supportant un entablement et un attique ; un perron règne à chaque bout. L'intérieur se compose d'une grande salle qui peut contenir 2,000 personnes, d'une galerie décorée de colonnes, et d'un grand nombre de bureaux. Il y avait peu de monde lorsque j'y passai.

Un autre édifice occupé par le commerce et qui mérite d'être vu, c'est la Halle aux grains, située près de la rue de Grenelle, et bâtie sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons, dont il ne reste plus qu'une tour qui ressemble à une colonne. La Halle est une vaste rotonde dont une coupole en fer forme le toit, et qui, à part cette coupole, me rappelait ces tours militaires élevées à l'entrée de la campagne pour protéger l'approche de Québec.

Le Jardin des Plantes où je me rendis ensuite, et qui couvre un espace considérable, est situé à une des extrémités de la ville, sur le bord de la Seine. C'est un des plus beaux monuments scientifiques de la France. Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII, engagea ce prince à le fonder en 1825. Une foule de savants ont travaillé à en faire ce qu'il est aujourd'hui, entre autres Tournefort, Jussieu, Buffon, Daubenton, Fourcroy, Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, etc. Buffon, ce grand peintre de la nature, fit plus peut-être qu'aucun autre pour l'enrichissement du musée. Je parcourus les vastes galeries de botanique, de minéralogie, de géologie, de zoologie et d'anatomie ; je visitai la bibliothèque, l'amphithéâtre destiné aux cours publics, le jardin, les serres et la

ménagerie, et jamais je ne compris mieux l'infinie variété dans l'unité de la nature.

Le cabinet d'anatomie comparée, créé pour ainsi dire par Cuvier, renferme des squelettes de toutes les espèces d'animaux, et embrasse les reptiles, les oiseaux et les poissons. Ce cabinet qui occupe une douzaine de salles, contient je ne sais plus combien de milliers de préparations anatomiques. Le corps de l'homme y est analysé dans toutes ses parties. Ses muscles, ses organes des sensations, de la circulation et de la sécrétion, ses viscères sont là développés sous vos yeux. Le cabinet de zoologie, qui est presque aussi spacieux, contient plus de 140,000 spécimens classés avec tant de clarté que l'on peut suivre toutes les gradations de la nature animale depuis l'éponge jusqu'à l'homme. Plus de 50,000 échantillons forment la collection minéralogique et géologique. En parcourant les cabinets, les serres, la ménagerie et le jardin, on voit tout les genres et tous les grades depuis l'insecte microscopique jusqu'à l'animal le plus colossal vivant ou empaillé, depuis la plante la plus exigüe jusqu'à l'arbre le plus élevé. Les végétaux sont classés d'après leur nature et leur famille, de même que les animaux et les oiseaux empaillés. Les oiseaux et les animaux vivants occupent un coin du jardin.

Les cabinets d'histoire naturelle et de minéralogie sont comme on voit, extrêmement riches et dignes en tout de la haute réputation scientifique de la France. La bibliothèque qui y est attachée embrasse toutes les parties du vaste royaume de la nature. Si l'homme peut prétendre à une étincelle du feu divin, c'est bien dans ce lieu qu'il doit aller en chercher les titres.

Après avoir visité le jardin, la bibliothèque, les cabinets remplis d'échantillons de tous les règnes de la nature, je me dirigeai vers le Labyrinthe, sentier qui conduit en serpentant au sommet d'un monticule ombragé par des sapins et un cèdre du Liban planté là en 1735 par Bernard de Jussieu. Du haut de ce monticule, couronné d'un kiosque, la vue découvre tout Paris. Tout près est le tombeau de Daubenton, indiqué par quelques pierres brutes et une petite colonne tronquée. Ce qui me touche toujours en Europe, ce sont les monuments des grands hommes, ces tombeaux élevés par la reconnaissance et l'admiration et qui manquent presque totalement dans les pays nouveaux.

Le reste de ce chapitre que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier est consacré à la description des monuments et des principales places de Paris, à une visite au cimetière du père Lachaise, et à des observations sur les salons de Paris, les théâtres, et sur l'agriculture et le commerce de la France.

V

Dans le mois d'Août M. Garneau revient à Londres où M. D. B. Viger, Agent du Bas-Canada auprès du Gouvernement Anglais, le prend pour son Secrétaire.

Je comptais toujours revenir à Québec dans l'automne ; mais des événements se préparaient qui allaient me retenir en Europe beaucoup plus longtemps que je n'avais songé. Le lendemain j'allai voir M. Viger que sa mission commençait à occuper sérieusement. M. Stuart que l'assemblée législative avait

acc
ses
Lon
long
Goc
néce
de
actu
l'Ita
reste
dipl
une
temp
Lo
j'écr
leur
en A
bien
l'ava
Malh
réuss
la tor
gieux
Les
Socra
grand
lai à l
Squar
et où
religi
loppé
tice
Synag

accusé de malversations dans l'accomplissement de ses fonctions de procureur général, était passé à Londres pour se défendre, et avait transmis une longue justification au ministre des colonies, lord Goderich, qui fut communiquée à M. Viger, et qui nécessitait une réplique. M. Isidore Bédard, membre de l'assemblée législative comme M. Viger, et actuellement à Londres, partait pour la France et l'Italie. Après quelques jours il fut convenu que je resterais en qualité de secrétaire auprès de l'agent diplomatique du Canada, ce que j'accueillis comme une bonne fortune, et je commençai sans perdre de temps à en remplir les fonctions.

Lorsqu'il fut décidé que je resterais à Londres, j'écrivis à mon père et à mes amis à Québec pour leur apprendre la cause inattendue qui me retenait en Angleterre. Je croyais encore mon pauvre père bien portant dans ce moment, et une pleurésie nous l'avait enlevé un mois après mon départ du Canada. Malheureux dans toutes ses entreprises, il n'avait réussi en rien. Il emporta seulement avec lui dans la tombe la réputation d'un citoyen honnête et religieux comme l'avaient été ses pères.

Les Méditations de Lamartine et la Mort de Socrate que je lisais alors, me parurent d'un plus grand charme dans l'état où était mon esprit. J'allai à la chapelle catholique de *Lincoln's Inn Field Square*, où l'on entendait de la belle musique vocale, et où les fidèles, restes échappés aux persécutions religieuses des temps passés, me semblaient enveloppés du prestige que donne le triomphe de la justice sur le mort. J'arrêtai un autre jour à une Synagogue. J'y trouvai des hommes le chapeau

sur la tête priant et chantant tour à tour. Ils étaient debout et se balançaient en s'envoyant le buste en avant et en arrière comme des gens qui s'amuse. Rien n'est plus simple que la tenue d'un temple hébreu. Il y avait plusieurs vieillards à longue barbe, mais je n'y vis aucune femme. On sait qu'elles ne sont pas admises dans la Synagogue toute imprégnée des idées de l'Orient.

Le lendemain j'entrai dans une église de quakers; elle était pleine d'un monde qu'on distingue partout à son costume. Les quakers sont des gens industriels et honnêtes; quelques bizarreries n'empêchent point qu'ils ne soient partout respectés. Du reste, les sectes peu nombreuses peuvent éloigner les mauvais sujets de leurs rangs plus facilement que les catholiques, les grecs ou les calvinistes. Je ne saurais dire combien il y a de religions à Londres; mais heureusement que personne n'ose proclamer bien haut que les fidèles de l'une soient plus vertueux et plus purs que ceux de l'autre. En général il n'y a pas grande différence à cet égard.

Pour remplir mes nouvelles fonctions, je me rendais tous les jours chez M. Viger, qui persistait à loger au Café de Londres, où je l'avais trouvé la première fois que je l'avais visité.

Il fallut d'abord parcourir la défense de M. Stuart, qui formait un volume folio imprimé de l'épaisseur du doigt, et que M. Viger résolut de réfuter ligne à ligne, afin de ne rien laisser sans réplique. J'étais chargé de faire deux copies de cette réfutation, l'une pour le ministre des colonies et l'autre pour le Canada. Je suivais M. Viger dans sa rédaction. Au bout de quelque temps, le ministre en demanda la traduction

qui
et q
de r
sair
à ch
neau
ce q
miss
à au
diffé
sou
dans
ment
qui é
sa co
dispa
d'Un
prou
indire
McK
vigue
sistai
C'e
dépar
matin
défen
fallut
surpri
remon
Dan
avec l
cessa
tesse

qui fut confiée à un jeune avocat de Londres, M. Rose, et qui fut imprimée comme le reste. Outre l'œuvre de réfutation qui devait, par ses détails, prendre nécessairement beaucoup de temps, M. Viger s'interrompait à chaque malle américaine, pour écrire à M. Papi-neau et quelquefois à M. Neilson et à d'autres amis, ce qui se passait dans la métropole au sujet de notre mission et de notre pays. Il adressait aussi de temps à autre des lettres ou des mémoires aux ministres sur différentes questions de politique coloniale, et obtenait souvent des entrevues avec lui ou avec son assistant, dans lesquelles il apprenait sans doute au gouverne-ment bien des choses qu'il n'aurait jamais sues, mais qui étaient plus propres, je présume, à importuner sa conscience qu'à la tranquilliser, s'il voulait faire disparaître sourdement notre nationalité comme l'Acte d'Union, et toute sa conduite avant et depuis ne le prouvent que trop. Bientôt M. Viger reçut un appui indirect dans l'arrivée de l'agent du Haut-Canada, M. McKenzie, qui se mit à attaquer, de son côté, avec une vigueur toute nouvelle, le système suranné qu'on pers-istait à vouloir maintenir dans les colonies.

C'est ainsi que nous fûmes occupés jusqu'à mon départ pour revenir en Canada. Nous travaillions du matin au soir sans relâche : après la réfutation de la défense de M. Stuart dans un premier mémoire, il fallut répliquer à une seconde défense de l'accusé tout surpris de l'attention prêtée par le gouvernement aux remontrances de la province.

Dans ce travail que je faisais presque tête à tête avec lui, j'appris bientôt à connaître M. Viger, qui ne cessa point d'être pour moi plein d'égard et de poli-tesse pendant tout le temps que je restai à Londres,

c'est-à-dire jusqu'en 1833. Souvent nous sortions ensemble ; nous allions généralement vers les parcs et l'ouest de la ville. Nous dînions quelquefois en route chez un restaurateur ; d'autres fois, lorsqu'il ne sortait pas, M. Viger me retenait à dîner avec lui. Nous nous mettions à une de ces petites tables dont j'ai déjà parlé. Le Café de Londres était l'un des premiers hôtels bourgeois de la capitale. Les vins, les mets, le service y étaient excellents. Ceux qui le fréquentaient appartenaient à tous les états entre la somptueuse noblesse et la moyenne aisance, car la vie y coûtait de trois à quatre piastres par jour, surtout pour celui qui buvait des vins français. C'étaient des juges, des avocats, des rentiers, des bourgeois, des médecins, des ingénieurs et surtout des marchands.

.....

J'avais fait, depuis quelque temps, connaissance avec un jeune avocat appartenant à une société de discussion composée en grande partie de jeunes confrères. Il voulut m'y faire agréger. On y discutait des sujets politiques, des questions de droit, etc. Plusieurs membres montraient de véritables talents pour la parole. Les sujets étaient souvent traités avec habileté et dans un style toujours convenable. Il est inutile d'ajouter que l'art était recherché avec le plus grand soin. Il n'aurait pas fallu être à Londres, à ce grand foyer de toutes les œuvres d'esprit de la nationalité anglaise, pour négliger ce qui met le dernier sceau à la culture de l'intelligence. Ce sont ces premiers essais qui dévoilent les talents, les rassurent et les mettent sur la voie où ils doivent cueillir plus tard des triomphes et des lauriers.

On a cherché à établir des sociétés semblables en

Can
jusqu
acqu
cons
expli
dans
nos r
tation
parce
sur l
ne ta
J'a
J'entr
où je
le voi
grand
était
qui s'
et pe
a tant
cielle
sur sa
Mais
ligenc
et son
siège
parlan
mie q
la hau
frappa
à voir
et affec
Je me

Canada ; mais elles n'ont pas eu beaucoup de succès jusqu'à présent. La réputation et la fortune s'y acquièrent à trop bon marché pour qu'on se livre constamment à de pareils travaux. Ce qui peut expliquer pourquoi l'on trouve si peu de valeur réelle dans les écrits et dans les discours de la plupart de nos notabilités politiques lorsque le moment de l'excitation est passé. Nous ne parlons pas de littérature parce qu'à proprement parler il n'y en a pas encore sur les rives du Saint Laurent, où la ruine et l'oubli ne tardent pas d'accueillir ceux qui osent s'y livrer.

J'assistais quelques fois aux cours de justice. J'entrai un jour, par hasard, à celle de chancellerie, où je trouvai lord Brougham sur le tribunal. Je pus le voir tout à mon aise, étant peu éloigné de lui. Ce grand orateur, cet homme d'une si grande science, était excessivement laid. Il avait un nez retroussé qui s'avancait en pointe, et de petits yeux enfoncés et perçants se serrant à la racine de ce nez qui a tant amusé les caricaturistes. Sa perruque officielle de laine grise à trois boudins, mise de travers sur sa tête, n'était pas faite pour cacher ces défauts. Mais l'ensemble de sa figure était vive d'intelligence et de lumière ; sa voix était pénétrante, et son geste facile et expressif. Il me parut sur son siège plein d'égards pour le barreau, et il mettait en parlant aux avocats dans le moment cette bonhomie qui rappelait l'ancienne amitié du confrère et la haute considération pour leur science. Cela me frappait d'autant plus que je n'étais pas accoutumé à voir toujours en Canada cette politesse familière et affectueuse régner entre les juges et le barreau. Je me rappelais le ton de morgue que prenaient

trop souvent, disait-on, nos juges envers ceux qui les approchaient, bien que faute de lumières sur certaines choses, quelques uns de ces juges écrivissent même leur langue assez imparfaitement. Je voyais là que la véritable science, dans une haute civilisation, rapproche les hommes et les rangs. Je voyais devant moi l'un des plus savants hommes de l'Angleterre, revêtu de la plus haute charge judiciaire du royaume, discuter savamment avec les avocats, comme avec des collègues ou des amis, les points qui les occupaient.

Il ne faut pas que j'oublie de parler ici d'un homme à qui le Canada doit de la reconnaissance. M. Hume vient de descendre dans la tombe entouré de la considération générale. J'ai entendu plusieurs fois cet homme d'état dans la chambre des communes et dans les assemblées publiques de la ville. Il s'est montré en tout temps l'ami et le défenseur désintéressé du Canada, et surtout de ses habitants français. M. Viger le vit plusieurs fois, et toujours il eut lieu d'être satisfait de ses bonnes intentions pour nous. C'est donc avec regret que j'ai vu dernièrement la résolution de nos représentants de s'abstenir de toute expression de sympathie pour l'épouse de l'ancien défenseur de nos droits les plus chers. L'avenir de notre race n'est pas encore assez assuré pour manquer sitôt de reconnaissance. La gratitude n'a jamais fait de mal à personne.

M. Hume était un homme plus gros que grand, parlant toujours sensément, et versé surtout dans les questions d'économie. Sa grande fortune lui permettait d'employer plusieurs secrétaires pour recueillir les renseignements dont il pouvait avoir besoin

dan
lem
Les
par
Je
Vig
M
de t
de l
tion
s'éta
pass
prof
écri
talen
Il ét
dans
hom
son p
core
qu'il
chan
caus
prés
tant
La
cipit
le br
long
naîtr
le vis
charg
d'esp

dans toutes les questions qui s'agitaient dans le parlement, de sorte qu'il n'était jamais pris au dépourvu. Les services de M. Hume ne seront pas méconnus par l'histoire.

Je connus M. Roebuck et M. McGregor chez M. Viger.

M. Roebuck était un petit homme fort actif, plein de talents, qui faisait son chemin en dépit presque de de la fortune. Il avait reçu une partie de son éducation en Canada, où sa mère devenue veuve et qui s'était remariée avec un fonctionnaire public, avait passé avec son mari. M. Roebuck qui avait pris la profession d'avocat, s'établit à Londres. Il se mit à écrire dans les journaux et dans les revues. Son talent d'écrivain attira l'attention des libéraux sur lui. Il était aussi bon orateur qu'écrivain. Il fit sensation dans les assemblées publiques et fut reconnu pour un homme infatigable qui serait d'un grand service à son parti. On le fit élire à Bath qu'il représente encore, je crois, dans le parlement. Il va sans dire qu'il était l'ami des libéraux du Canada et de la chambre d'assemblée. Il fut prié de plaider leur cause en parlement chaque fois que l'occasion s'en présenterait ; et il s'acquittait de sa mission avec autant de zèle que d'habileté.

La première fois que je le vis, il entra à pas précipités chez M. Viger, avec un tas de papiers sous le bras. Il s'assit un instant, resta debout plus longtemps, et l'expression de sa figure faisait connaître sa pensée avant l'expression des paroles. Je le vis ensuite plusieurs fois, toujours pressé, toujours chargé de papiers et toujours doué de cette rapidité d'esprit et de cette abondance d'idées qui le distin-

guent. M. Roebuck est devenu l'un des principaux orateurs sur le grand théâtre parlementaire, jouant aujourd'hui un grand rôle dans la question d'Orient. J'étais fier que cette jeune plante se fût développée au soleil du Canada.

M. McGregor était un homme fort instruit et doué aussi de grands talents. Il s'occupait surtout de commerce et d'économie politique. Son ouvrage sur les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, le meilleur qui eût paru dans ces derniers temps, et dans lequel il parle avec bienveillance des Canadiens, attira l'attention de l'Angleterre et surtout du gouvernement sur lui ; car on ne peut trop le dire à la gloire de la France et de l'Angleterre, les vrais talents ont une grande influence sur l'opinion publique de ces deux pays, et par contre coup sur le pouvoir lui-même. M. McGregor fut bien accueilli des hommes d'état ; plus tard il devint membre de la chambre des communes, et aujourd'hui il occupe un poste important dans le Bureau du commerce, qui forme, comme on sait, partie du gouvernement.

M. McGregor se maria pendant que j'étais à Londres, et quelque temps après je fus invité avec M. Viger à aller passer la soirée chez lui. Nous fûmes accueillis avec cette politesse exquise et simple qui adoucit tant les rapports de la vie. Nous y trouvâmes quelques dames et quelques messieurs. Madame McGregor fut d'une amabilité parfaite. M. McGregor, en sa qualité d'homme de lettres et d'économiste distingué, laissait de temps à autre briller à la surface de sa conversation les idées qui l'occupaient dans son cabinet. Madame McGregor mêla la musique à nos causeries ; elle joua du piano et chanta

plus
nou
nati
race
qui
C
Irlan
s'ap
ont p
Pl
traï
estin
belle
que
légè
donn
son e
la so
bas t
dame
faisa
distra
Je
ancie
vieu
fait
il av
avait
que j
visite
pren
tâme
rence

plusieurs jolies mélodies écossaises qui donnèrent un nouvel élan à la conversation. On parla du caractère national des peuples et de l'enjouement naturel de la race celtique, à laquelle appartenait M. McGregor qui venait des montagnes d'Ecosse.

Cette gaité cependant, en Ecosse comme en Irlande, se voile aujourd'hui de plus en plus. On s'aperçoit que la conquête et le mélange des races ont passé par là.

Plus tard, je fus invité à une soirée où je rencontrai madame Gore, l'auteur de plusieurs ouvrages estimés en Angleterre. C'était une dame de très-belles manières, et qui n'avait pas du tout la froideur que l'on reproche souvent aux beaux esprits. Son léger embonpoint relevé par un coloris brillant, donnait un air élevé à sa figure, que voilaient aussitôt son esprit et ses grâces. Elle fut charmante toute la soirée sans laisser paraître le moindre petit plis de *bas bleu*, comme on désigne souvent à Londres, les dames qui ont la faiblesse d'imiter les hommes en faisant imprimer leurs pensées ou les gracieuses distractions de leur imagination.

Je connaissais encore depuis quelque temps un ancien officier à demi-paie, qui vivait à Londres en vieux garçon. Le colonel Home, c'était son nom, avait fait toutes les campagnes d'Espagne. A la paix, il avait vécu quelques années en France, où il avait connu la famille de M. Derivas, le commensal que j'ai déjà nommé plus haut. Il nous avait fait visite une fois ou deux, lorsqu'il nous invita à aller prendre le thé chez lui un bon soir. Nous acceptâmes sa politesse avec plaisir, car malgré la différence d'âge, sa conversation avait beaucoup d'attrait

pour moi ; et à l'heure fixée nous sonnions à sa porte dans le voisinage de St. James Square. Il nous reçut avec cette familiarité pleine d'égards que le père de M. Derivas avait coutume de lui témoigner à lui-même lorsqu'il était à Nantes. Nous parlâmes de la France, de l'Angleterre, de Napoléon, du duc de Wellington, de leurs campagnes ; nous fîmes raconter au colonel quelques uns des épisodes de sa vie militaire ; nous causâmes ensuite du Canada et de l'Ecosse, sa patrie, et puis nous nous retirâmes vers minuit fort contents de notre soirée. Quelque temps après nous l'invitâmes à notre tour. Le colonel était un bel homme, qui touchait à peine à la vieillesse. Il parlait assez bien le français, et avait perdu sur le continent cet air exclusif et local qui déplaît tant aux étrangers en Angleterre.

Quelque temps après mon retour au Canada, M. Derivas m'écrivait : " Le colonel Home s'informe toujours de vous, et m'a chargé maintes et maintes fois de le rappeler à votre souvenir." J'aime à revenir sur les réminiscences d'un temps déjà loin de moi et qui sont toujours agréables à mon cœur.

Je trouvais la société la plus délicieuse dans les hommes de lettres ou les hommes qui, comme le colonel Home, avaient vu beaucoup de choses, et j'étais heureux de les entendre et d'être témoins des égards dont ils me paraissaient entourés. Cette espèce de culte venant de toutes les classes, surtout des classes les plus élevées, semblait élever à son tour le domaine de l'esprit, et marquer la place qu'occupent les hautes intelligences chez une grande nation.

Je voyais dans ces réunions littéraires et scienti-

fiq
con
nat
am
l'op
par
nife
que
pass
dan
par
les
du
L
m'a
me
S
dan
som
reva
M
de l
avec
com
diffé
la s
J
Dr.
mor
l'un
nièr
s'ex
à L

fiques les hommes des rangs les plus divers, se réunir comme des frères pour discuter les secrets de la nature, ou apprécier les œuvres du génie. Une noble ambition étouffait les atteintes de la jalousie, que l'opinion publique, du reste, savait bientôt désarmer par sa toute puissance, lorsque cette jalousie se manifestait avec trop peu de réserve. Il me semblait que chaque nation en Europe craignant d'être dépassée par une autre dans les armes, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, n'avait pas assez de paroles d'encouragement pour ceux qui marchaient les premiers dans toutes ces carrières de la gloire et du génie.

Les agréables réunions dont je viens de parler m'amènent naturellement à dire quelque chose des mœurs sociales de l'Angleterre.

Si la société politique est bruyante et tumultueuse dans cette libre Albion, si l'aristocratie est fière et somptueuse à la ville, la société domestique est en revanche fort paisible dans la classe moyenne.

Mes loisirs étaient alors remplis par les affaires de la Pologne, dont la situation avait quelque analogie avec la nôtre. La Pologne luttait pour sa nationalité comme nous : mais les circonstances étaient aussi différentes dans les deux pays que l'organisation de la société l'est dans les deux hémisphères.

J'étais lié d'amitié depuis quelque temps avec le Dr. Schirma, naguère professeur de philosophie morale à l'université de Varsovie, et ancien élève de l'université d'Edimbourg. Ayant pris part à la dernière révolution de Pologne, il avait été obligé de s'expatrier à la suite des succès des Russes, et vivait à Londres où il avait plusieurs connaissances parmi

les hommes de lettres. Il m'initia aux affaires de son pays et à la politique de Russie.

.....

Quoiqu'il en soit, les Anglais qui s'intéressaient au sort de la Pologne, formèrent une association qui prit le nom de "Société Littéraire des Amis de la Pologne," et qui élut pour son président l'auteur des "*Pleasures of Hope*," Thomas Campbell, et pour vice-présidents le comte de Camperdown, lord Panmure, et MM. Beaumont et Wyse, deux membres de la chambre des communes. Cette association qui s'étendit ensuite à plusieurs villes d'Angleterre et d'Ecosse, comme Hull, Bristol, Bermingham, Manchester, etc., adressa des pétitions au parlement pour appeler son attention sur les affaires de la Pologne, publia divers mémoires pour faire connaître à l'Angleterre la situation des choses à Varsovie. Les débats se renouvelèrent plusieurs fois dans les deux chambres, et surtout aux communes où lord Palmerston et lord John Russell repoussèrent, au nom du gouvernement, toute intervention, persuadés probablement que l'Angleterre seule était incapable de faire exécuter sa volonté sur les bords de la Vistule.

Dans l'intervalle j'avais été agrégé à l'association, et le secrétaire honoraire, M. Adolphus Bach, m'écrivait la lettre suivante :

" Société Littéraire des Amis de la Pologne ;

" Sussex Chambers, Duke street, St. James,

" 16 Août 1832. 9

" Monsieur,

" J'ai l'honneur de vous informer qu'à une assemblée tenue le 15 de ce mois, vous avez été élu

men
mas
écuy
"

les
d'êt

Pl

La s

bell

dans

de l

reste

well

mêm

souv

C'

degr

avai

C'êt

célèl

de l

mun

Lors

ném

hom

vu c

parl

aise.

était

la fi

Il po

une

souv

membre de cette société sur la proposition de Thomas Campbell, écuyer, secondé par Hunter Gordon, écuyer.

“ Je prends la liberté de vous transmettre ci-joint, les règlements de l'association, et j'ai l'honneur d'être, etc.”

Plusieurs dames de distinction en faisaient partie. La société tenait ses séances ordinaires chez Campbell lui-même. Il occupait alors des appartements dans la maison connue sous le nom porté à la tête de la lettre que je viens de transcrire. C'était un reste d'un ancien édifice occupé autrefois par Cromwell. Campbell me dit un jour que dans la salle même où nous nous trouvions, le prétendant avait souvent reçu des ambassadeurs.

C'est là que j'eus occasion de voir jusqu'à quel degré le vrai talent est respecté en Europe. Il y avait une réunion d'une quarantaine de personnes. C'étaient le prince Czartoriski, le général Pac, le célèbre poète Ursin Niemcewicz, exilés, des membres de la chambre des lords et de la chambre des communes, des hommes de lettres. O'Connell est annoncé. Lorsqu'il fut introduit tout le monde se leva spontanément pour rendre hommage au grand orateur, hommage qu'on ne rendit qu'à lui seul. Je ne l'avais vu que dans les communes, où je l'avais entendu parler une fois ou deux. Je pus l'examiner à mon aise, n'étant qu'à quelques pieds de lui en face. Il était de grande taille et gros en proportion. Il avait la figure ronde, le nez petit et le regard pénétrant. Il portait un frac bleu boutonné jusqu'au menton, et une cravate noire dont il roulait les bouts fort courts souvent dans ses doigts. Il dut parler. Il se leva.

Le geste, le ton de sa voix, le langage tout annonçait le puissant orateur. Il affectait la prononciation irlandaise. Son discours fut applaudi. L'occasion n'exigeait pas un grand déploiement d'éloquence, mais lorsqu'il parla des malheurs de l'oppression, sa voix prit ce timbre presque tremblant, ses yeux prirent cette expression de douleur et de vengeance que je n'oublierai jamais.

Le prince Czartoriski avait déjà atteint la cinquantaine en apparence. Il était d'assez haute taille, et sa figure, plus longue que large, annonçait l'homme qui a pris son parti sur les revers de la fortune. Il n'en était pas de même du général Pac, comte polonais et ancien colonel dans les armées de Napoléon ; c'était un homme de taille moyenne, qui portait sur sa figure à la fois la résolution du soldat et la tristesse de l'exilé. Son magnifique palais de Varsovie et tous ses biens, qui étaient considérables, avaient été confisqués, comme ceux du prince Czartoriski et de tous les autres patriotes. Niemcewicz, génie d'un ordre supérieur, semblait moins abattu que ses compatriotes, et eu même temps plus avancé qu'eux dans l'intimité de leurs hôtes ; mais cela était dû probablement à sa réputation littéraire. Le prince Czartoriski était l'ami intime du comte Grey.

Ces célèbres exilés, placés à part dans l'assemblée, ne prirent point la parole.

Les Polonais voulurent faire célébrer, le 7 septembre, anniversaire de la prise de Varsovie, une messe pour le repos de leurs frères tombés sous le fer des Russes dans cette fatale journée. Après la messe plusieurs membres de la société et plusieurs Polonais déjeunèrent chez Campbell. Le Dr. Schirma

adres
term
mém

En
trioté
d'une
partie
céléb
quelq

Il y
de re

M.
des t
prude
quelq
élevé
grand
chala
et son
comte

(1) C
nous r
Canad

adressa à la réunion quelques mots en anglais, qu'il termina en citant ces beaux vers de Campbell lui-même :

“ Come—should the heavenly shock my life destroy,
 And shut its flood gates with excess of joy ;—
 Come but the day when Poland's fight is won,
 And on my grave-stone shine the morrow's sun. . . .”

Ensuite il fit un discours en polonais à ses compatriotes : “ Ces fragments maintenant exilés, dit-il, d'une grande nation, distinguée par son amour de la patrie et par ses malheurs.” Je dus contribuer à la célébration de ce premier anniversaire funèbre par quelques vers que je lus, et qui commençaient ainsi :

“ On nous disait : Son règne recommence,
 La Liberté partout renverse les tyrans ;
 Comme l'éclair on voit briller sa lance
 Qui dans leurs chars poursuit les monarques errans.
 Le guerrier de Warsaw sur son coursier fidèle,
 Pour la patrie a ressaisi son dard ;
 Et déjà le clairon résonne en la tourelle
 Où sommeillaient les Satrapes du Czar.” (1)

Il y avait déjà quelque temps que M. Bédard était de retour à Londres.

M. Bédard était le fils de ce patriote inébranlable des temps de Craig, dont j'ai retracé l'énergie et la prudence dans un autre ouvrage. Il avait vingt et quelques années. C'était un homme d'une taille élevée, d'une figure mâle et expressive, doué de grands talents naturels, mais d'un caractère nonchalant qu'il tenait un peu de son père. Son nom et son esprit l'avaient fait choisir pour représenter le comté de Saguenay, je crois, à l'assemblée législative.

(1) Cette pièce de vers n'a pas encore été publiée en Canada. Nous nous réservons de la faire paraître plus tard en entier dans le *Foyer Canadien*.

(Note des Editeurs.)

Lorsqu'il vit M. Viger partir pour l'Europe il lui prit fantaisie d'en faire autant. Il alla s'embarquer dans un port des Etats-Unis. On crut en Canada, qu'il allait prendre part aux travaux de la mission de l'envoyé canadien ; mais il n'en était rien. Débarqué à Liverpool, il voyagea en Angleterre, s'arrêta quelques jours à Londres où je le vis un instant, et partit pour la France et l'Italie, qu'il parcourut à loisir jusqu'à l'année suivante (1832.)

Je connaissais à peine M. Bédard ; mais la connaissance fut bientôt faite, et quelques jours après son retour en Angleterre, il vint loger avec moi. C'était un esprit gai, qui sous une surface mathématique et raisonneuse, cachait beaucoup d'imagination et des passions ardentes. Sa société ne m'en était que plus agréable. Mais je crus m'apercevoir que ses courses sur le continent avaient allumé en lui une passion funeste, celle du jeu. Sans avouer sa faiblesse, il me parlait de la *Roulette*, comme d'une invention qui pouvait faire la fortune d'un habile calculateur. Je le badinai sur ses illusions, sans pouvoir les détruire. Néanmoins il fut fort tranquille tout le temps qu'il resta à Londres ; mais l'ennui le rappela bientôt en France, où une maladie mortelle s'empara de lui et le conduisit au tombeau l'année suivante, comme on le verra ailleurs. Je lui avais conseillé vainement de retourner en Canada ; une fatalité semblait l'attacher à cette vieille terre d'Europe, où il devait laisser son nom et ses cendres. Je me séparai de lui avec regret et le triste pressentiment d'une fin qui ne se réalisa que trop tôt.

M. McKenzie, député par une partie de la population du Haut Canada, venait se plaindre à la Mé-

trop
prov
était
Tout
l'Ang
agen
main
M.
comm
incom
et per
jusqu
rien p
ce qu
oublie
dit et
puleu
traits
Dieu
tique
M. M
que ce
sa vie
prouv
défens
de for
rempli
Malgr
impru
faut re
pendan
pas pu
et du

tropole des imperfections du gouvernement de cette province. Le système administratif des colonies était comme le vaisseau qui fait eau de toute part. Tout le monde jetait les hauts cris. De partout l'Angleterre recevait des plaintes amères contre ses agents et contre l'organisation qu'elle persistait à maintenir dans ses possessions d'outre-mer.

M. McKenzie était membre de la législature alors comme aujourd'hui, et rédacteur d'un journal fort incommode pour le pouvoir. C'est un homme actif et persévérant, se délectant dans le conflit des partis jusqu'à Navy-Island, et ne s'épargnant lui-même en rien pour faire triompher ses idées. Il ramasse tout ce qui peut faire mal à ses adversaires, sans rien oublier. Il tient un livre ouvert où tout ce qu'ils ont dit et fait depuis qu'ils sont sur la scène, est scrupuleusement enregistré sous forme de discours, d'extraits de gazette, de documents parlementaires, et Dieu sait quelle uniformité règne dans la vie politique et parlementaire d'une foule d'hommes publics. M. McKenzie est très-expert dans l'usage des armes que ces contradictions lui donnent sans cesse ; mais sa vie publique à lui-même jusqu'à ce moment, semble prouver qu'il est plus fait pour l'attaque que pour la défense, et que le sang celtique bouillonne avec trop de force dans ses veines, pour lui permettre de remplir un rôle plus méditatif et plus tranquille. Malgré les reproches qu'on peut lui adresser sur son imprudente ardeur et l'exagération de ses idées, il faut reconnaître toutefois sa consistance et son indépendance ; car il est difficile de croire qu'il n'aurait pas pu, comme tant d'autres, retirer de sa popularité et du système responsable, ces avantages personnels

qui ont tant contribué à faire accueillir partout l'Union des Deux Canadas.

M. McKenzie s'était mis de son côté à démontrer aux ministres les funestes écarts du gouvernement colonial, sans pouvoir réussir, plus que M. Viger, à faire sortir en apparence la Métropole de la route où elle se fourvoyait de plus en plus.

Tels étaient les hommes et les choses qui occupaient une partie de mon attention et de mon temps à Londres.

En septembre de la même année, M. Garneau fait un nouveau voyage à Paris, en compagnie de M. Viger; nos voyageurs s'arrêtent en passant à Rouen, dont M. Garneau nous donne une intéressante description, puis il continue :

Dans ce second voyage à Paris, je revis la plupart des lieux et des monuments que j'avais visités dans mon premier, et j'étendis mes courses dans les environs de la ville. Ainsi j'allai à Saint-Denis, à Montmorency, à Vincennes, à Saint-Maur, à Charenton, tous lieux illustrés par les romanciers et par les poètes.

Je fus assez heureux cette fois pour rencontrer M. Berthelot, avec qui je fis une partie de mes courses. M. Berthelot était un ancien avocat de Québec, en possession d'une belle fortune, et qui avait abandonné depuis longtemps la pratique pour mener une vie plus chrétienne. Des parents et des intérêts de famille l'avaient déjà appelé une fois ou deux en France. Je ne pouvais avoir de meilleur cicerone.

Nos relations amicales formées à Paris ont duré jusqu'à la fin de ses jours. M. Berthelot est mort pour ainsi dire dans mes bras. C'était un homme instruit et ennemi de cet esprit d'intrigue et de comédie qui

sert t
était
bas à
Volta
inexti
corrup
céliba
épous
vieille

Je p
lorsqu
Je n'a
qui av
dente,
même
persist
ginair
Ls. Ga
parois
beau e
de la
passer
quefois

M. Ga
Berthelot

De
au Ca
départ,
elle m
voulais
pour m

sert tant aujourd'hui aux adorateurs de la fortune. Il était revenu de beaucoup d'erreurs courantes dans son bas âge, de ces erreurs que l'esprit inépuisable de Voltaire avait fait agréer partout au milieu du rire inextinguible dont il avait accablé l'hypocrisie et la corruption de son temps. Il s'ennuyait de sa vie de célibataire, et regrettait souvent la société d'une épouse bien aimée qui aurait embelli la solitude de sa vieillesse.

Je passai une partie de mon séjour à Paris avec lui lorsque je n'étais pas avec M. Viger et M. McGregor. Je n'avais pas oublié non plus M. Marmet et sa dame, qui avaient eu tant de bonté pour moi l'année précédente, et qui la renouvelèrent cette année avec le même empressement. Je revis aussi M. Lebrun qui persistait toujours à voir en moi un compatriote originaire de sa chère Normandie, quoique dans le fait Ls. Garnault passé en Canada vers 1662, vient d'une paroisse "située à deux lieues ou environ de Mirebeau en l'évêché de Poitiers," et que son épouse fût de la Rochelle ; mais je n'avais pas d'objection à passer pour normand puisqu'il est bon de l'être quelquefois.

M. Garneau visite de nouveau Paris, en compagnie de MM. Viger et Berthelot ; puis il revient à Londres.

De retour en Angleterre, je commençai à penser au Canada. J'avais perdu mon père depuis mon départ, et la santé de ma mère était fort chancelante ; elle me demandait de revenir au printemps, si je voulais la voir encore vivante. Je pris mes mesures pour me rendre à ses vœux. La grande affaire qui

retenait M. Viger à Londres, tirait à sa fin. Le gouvernement après une longue investigation allait destituer M. Stuart de ses fonctions. M. Morin, l'un des membres de notre chambre d'assemblée, arrivait, il est vrai, avec de nouvelles représentations sur d'autres questions de politique coloniale ; mais comme la solution pouvait s'en faire attendre longtemps, puisque celle de l'affaire de M. Stuart avait mis deux ans à venir, je résolus de retourner à Québec au printemps.

Au commencement de l'hiver nous vîmes arriver plusieurs de nos compatriotes. C'étaient pour la plupart des marchands passés en Europe pour leurs affaires, comme MM. Masson, W. H. Anderson, Larocque, J. F. Parent, Rodier, DeLagrave, Bernard ; c'était le rédacteur de la *Gazette de Québec*, M. Samuel Neilson. Il suffisait que M. Viger fût au Café de Londres pour les engager à venir y planter leurs tentes. Nous nous trouvâmes là, pendant quelque temps, huit à dix Canadiens à la fois, outre le représentant du Haut-Canada, M. McKenzie. En nous comptant nous croyions compter les progrès que faisait notre pays. Nous étions fiers d'être en aussi grand nombre dans un seul hôtel anglais, et nous partions de là pour faire des calculs sur l'avenir que la fortune réserve au Canada et que nous basions sur sa vaste étendue et sur ses grandes formes naturelles. On a beau dire, les grandes images agrandissent l'esprit de l'homme, et en agrandissant son esprit elles agrandissent sa destinée.

M. DeLagrave partait pour Paris, d'où il commençait à nous arriver des nouvelles fort tristes de M. Bédard. Plus tard, le 11 mars, M. Berthelot

m'éc
prop
ceme
j'ai é
ne p
orag
porta
" j
pauv
ajou
très-r
de sa
temp
qu'il
de ju
C'
comm
on es
pour
dura
par su
la cor
M.
ment,
l'ai di
recom
patrio
mener
qui co
dans
avanta
agréal
assem

m'écrivait : " M. Bédard est toujours à Paris, et se propose de s'embarquer pour le Canada au commencement du mois prochain. Sa santé a été faible, et j'ai été du nombre de ceux qui lui ont conseillé de ne pas se hasarder sur la mer dans une saison aussi orageuse que celle-ci." Le 24, M. DeLagrange m'apportait une lettre qui contenait ces mots :

" Il ne me reste que le temps de vous dire que ce pauvre Isidore Bédard avec qui j'ai dîné il y a aujourd'hui quinze jours, est tombé le soir même très-malade d'un renouvellement de son crachement de sang. Il a été dangereusement malade depuis ce temps ; mais il est mieux, et les médecins m'assurent qu'il sera capable de s'embarquer au commencement de juin prochain pour le Canada."

C'était une illusion. Il eut, il est vrai, vers le commencement du mois d'avril quelque mieux, et on espérait qu'il pourrait bientôt supporter la voiture pour se rendre dans une maison de santé ; mais cela ne dura guère. Il languit quelque temps encore, et finit par succomber à une maladie de poitrine sans avoir la consolation de revoir sa patrie.

M. Bédard, dont la vie était tranchée si soudainement, avait le plus bel avenir devant lui. Comme je l'ai dit, la réputation du père était pour le fils une recommandation toute spéciale auprès de ses compatriotes. Des talents, ajoutés à cela, pouvaient le mener loin, s'il montrait le caractère et la consistance qui conviennent à un homme appelé à jouer un rôle dans la politique de son pays. Il joignait à ces avantages une éloquence facile et une voix mâle et agréable qui le faisaient déjà rechercher dans les assemblées publiques.

Tout cela s'enfouit pour jamais dans la tombe sur une terre étrangère. Les délices et les tentations de l'Europe avaient ouvert sous les pas du jeune Canadien un abîme qu'il n'avait pu éviter, et dans lequel il s'était précipité avec toute l'ardeur d'un tempérament fougueux qui s'abandonne à ses passions.

Le voyage qui devait former le plus bel épisode de sa vie, était ainsi devenu la cause de sa perte.

La nouvelle de la mort prochaine de cet ami me parvint pendant que je faisais mes préparatifs pour aller m'embarquer à Liverpool, et me raffermir encore dans mon dessein en me rappelant plus vivement la situation précaire de ma pauvre mère, qui ne devait pas survivre bien longtemps à mon retour. J'avais introduit M. Derivas à M. Viger, qui le prit pour me remplacer dans son secrétariat, et le 29 avril 1833, je partais de Londres au grand galop pour arriver le soir même à Birmingham, après avoir traversé un pays supérieurement cultivé, parsemé de bourgs et de villages avec ça et là deux ou trois villes qui, par contraste, m'avaient paru fort sales, Coventry surtout, bâtie sur le penchant d'une petite colline.

Avant de s'embarquer pour le Canada, M. Garneau parcourt Birmingham, Manchester, et surtout Liverpool dont il nous parle longuement.

Le moment de mettre à la voile arrivait. Je fis porter mes malles à bord, et je choisis la cabine où j'allais encore tant de fois m'endormir au gémissement sourd des vagues glissant sur la carène du vaisseau à quelques pouces seulement de mon oreille. Nous sortîmes du port de Liverpool, le 10 mai, comptant sur une traversée rapide et un ciel favo-

nable
Il y a
étion
verde
et à n
pieds
charg
presq
capri
Toute
tous l
lancé
les g
seau
de no
une f
tempé
bout c
calme
vent c
les m
bien d
des bo
me pr
L'ima
rages t
au mil
le bon
contré
ancêtre
ensuite
Cep
vint s'

nable ; mais rien n'est plus incertain que les vents. Il y avait à peine trois ou quatre jours que nous étions en route, lorsque nous commençâmes à éprouver des bourrasques qui nous firent regarder à notre pont et à notre mâture, comme un soldat regarde à ses pieds et à ses armes lorsqu'il va entendre sonner la charge. Des vents de tempête plus constants et presque toujours contraires succédant à ces premiers caprices, soulevèrent enfin complètement les flots. Toutes les voiles hautes avaient déjà été serrées et tous les ris pris dans les voiles basses. Nous étions lancés sur la cime des vagues, puis précipités dans les gorges profondes qui les séparaient. Notre vaisseau battu par la mer qui jaillissait jusqu'au haut de nos voiles et roulait ensuite sur le pont, semblait une frêle nacelle sur cet océan tumultueux. La tempête dura deux ou trois jours avec fureur, au bout desquels elle s'apaisa graduellement. Mais le calme qui la suivit ne dura guère. Des coups de vent qui obligeaient nos matelots de monter dans les mâts à tout instant, nous retinrent, je ne sais combien de jours, vers le milieu de l'Atlantique à courir des bordées tantôt à droite, tantôt à gauche. L'ennui me prenait au milieu de cette orageuse immobilité. L'image du Canada m'apparaissait comme ces mirages trompeurs qui flattent les regards du voyageur au milieu du désert. Je voyais la fortune, l'avenir, le bonheur au delà des mers, dans cette sauvage contrée où l'espérance avait autrefois conduit mes ancêtres ; vain songe que les événements se sont plu ensuite à démentir en détail.

Cependant pour surcroit de désagrément le froid vint s'ajouter aux bourrasques ; l'océan se couvrait de

ces immenses bancs de glace qui descendent des hautes régions du nord. Nous fûmes plus de dix autres longues journées au milieu de ces géants hyperboréens, tantôt en calme, tantôt en forte brise qui faisait écumer la mer. Mais le spectacle était souvent grandiose. Les glaces qui hérissaient l'Océan, semblaient tantôt une côte à fleur d'eau, tantôt une haute montagne ; elles paraissaient ici comme des pointes de rocher, là comme des murailles à créneaux. Quelque fois une glace isolée s'élevait dans les airs comme une tour. Ces formes diverses et gigantesques étaient très-curieuses à voir, surtout lorsque le soleil les dorait de ses rayons. Il y avait de ces masses qui devaient avoir plus de trois cents pieds d'épaisseur, puisque la partie qu'on voyait au-dessus de l'eau avait plus de cent pieds de hauteur. A l'aide de la longue-vue, et quelque fois à l'œil nu, lorsque nous étions assez près, nous voyions l'eau se précipiter de la cime de ces masses immobiles, qui ressemblaient à d'immenses rochers de quartz, et former des cascades en tombant dans la mer.

Enfin nous atteignîmes les bancs de Terre-neuve, et quelques jours après nous traversions le Golfe et nous entrions dans le fleuve Saint Laurent. Il y avait plus de quarante jours que nous avions quitté l'Angleterre. Le vent cependant nous était toujours contraire, et nous ne pûmes jeter l'ancre devant Québec que le 30 juin, ou cinquante jours après notre départ de Liverpool. Mais rien ne s'oublie si vite que les désagréments de la mer.

Au reste, c'est avec un plaisir mêlé de tristesse que je suis revenu sur des jours déjà loin de moi, et qui apportaient tant de jouissances à mon esprit avide

de no
ancien
ment
haute
qu'ell
de fo
peine
de l'u
.....

de nouveautés, lorsque je touchais de mes mains les anciens monuments de la vieille Europe, ces monuments qui marquent sur son sol les progrès de cette haute civilisation à laquelle l'Amérique doit tout ce qu'elle est, et qui a fait d'un vaste continent couvert de forêts et d'animaux sauvages, dans trois siècles à peine, l'une des plus belles et des plus riches contrées de l'univers.

.....



DA
m'em
premi
l'île d
vent d
dange
fleuve
et le p
violen
frages
d'Anti
Aut
côte, l
englou
étaien
pouvo
genre
mesur
dehors
per de
matelo
deux p
d'Anti
cial.
mier s
sur la

LOUIS OLIVIER GAMACHE.

DANS les premiers jours de septembre, 1852, je m'embarquais sur la *Doris*, afin de visiter, pour la première fois, les côtes désertes et inhospitalières de l'île d'Anticosti. Peu élevée, bordée de récifs et souvent couverte de brumes épaisses, cette terre est fort dangereuse pour les bâtiments qui entrent dans le fleuve Saint-Laurent ou qui en sortent. L'automne et le printemps, les vents soufflent avec une extrême violence sur la mer voisine ; aussi de nombreux naufrages ont rendu tristement célèbre le nom de l'île d'Anticosti.

Autrefois, quand un vaisseau venait se briser à la côte, les hommes de l'équipage, qui n'étaient pas engloutis par les flots, ou broyés par les rochers, étaient condamnés à périr de faim et de froid, sans pouvoir espérer de secours. Les sinistres de ce genre devenaient si fréquents et si désastreux, à mesure que le commerce du pays s'étendait au dehors, que la législature du Bas Canada dut s'occuper de les prévenir, ou du moins de venir en aide aux matelots naufragés. Depuis quinze à vingt ans, deux phares ont été bâtis sur la côte méridionale d'Anticosti, par les soins du gouvernement provincial. Ils sont à trente lieues l'un de l'autre ; le premier s'élève sur la pointe est de l'île, et le second sur la pointe du sud-ouest. Ce sont des tours de

soixante-dix à quatre-vingts pieds de hauteur, couronnées par un fanal monstre, dont la lumière sert à signaler aux navigateurs deux des points les plus dangereux de l'île. Chacun de ces phares est à cinq ou six étages ; l'appartement le plus rapproché du fanal renferme l'huile et une partie des appareils qui font tourner les réverbères. Dans les étages inférieurs sont déposés des vivres, réservés pour les besoins des matelots et des voyageurs, que quelque accident jetterait sur l'île. Deux autres dépôts ont été établis pour la même fin, l'un à la rivière Jupiter ou rivière aux Chaloupes, à mi-chemin entre les deux phares, et l'autre à dix lieues au-dessus de la pointe du sud-ouest, vers le fond de la baie de Gamache.

Le vapeur à hélice, la *Doris*, allait distribuer les provisions d'huile, de lard et de farine, avant les gros temps de l'équinoxe ; il portait quelques membres du bureau de la Trinité, chargés de visiter les établissements confiés à leur surveillance. Quoique ma mission fût d'un ordre tout différent, j'avais obtenu la permission de prendre passage à bord du même bâtiment, sur lequel messieurs les commissaires me témoignaient la plus franche amitié.

Nous n'avions plus qu'une étape à visiter dans l'île, celle de la baie de Gamache. J'avais hâte d'y arriver, car depuis nombre d'années le nom du sieur Gamache retentissait à mes oreilles, sans que j'eusse trouvé l'occasion de voir le personnage lui-même. Il n'est pas un pilote du Saint-Laurent, pas un matelot canadien qui ne connaisse Gamache de réputation ; de Québec à Gaspé, il n'est pas une paroisse où l'on ne répète de merveilleuses histoires sur son compte.

Dans
beau
garou,
ciale
un bar
porter
la cha
voiles
tandis
maien
voyag
per au
classe
compa
entiers
Vivem
gnie d
au mo
aperçu
Voilà
à la lu
gaillan
dans le
Sur
grand
plupar
lader l
dant la
Ces
navire
Grand
l'île d
ancien

Dans les récits populaires, il est représenté comme le beau idéal d'un forban, moitié ogre et moitié loup-garou, qui jouit de l'amitié et de la protection spéciale d'un démon familier. " On l'a vu debout sur un banc de sa chaloupe, commander au diable d'apporter un plein bonnet de bon vent ; un instant après, la chaloupe de Gamache faisait vent arrière, les voiles pleines, sur une mer unie comme une glace, tandis que, tout autour, les autres embarcations dormaient sur l'eau, dans un calme plat. Pendant un voyage qu'il fit à Rimouski, il donna un grand souper au démon, non pas à un diabolotin de seconde classe, mais au bourgeois lui-même. Seul avec ses compagnons invisibles, il a massacré des équipages entiers et s'est ainsi emparé de riches cargaisons. Vivement poursuivi par un bâtiment de la compagnie des postes du Roi, il a disparu avec sa goëlette, au moment où il allait être saisi, et l'on n'a plus aperçu qu'une flamme bleuâtre dansant sur les eaux." Voilà la substance de bien des légendes que, le soir, à la lumière des étoiles, les matelots débitent sur le gaillard d'avant, et qui se répètent, au coin du feu, dans les réunions du village.

Sur ces récits merveilleux s'était élevée et avait grandi la réputation du redoutable sorcier ; aussi la plupart des voyageurs auraient-ils mieux aimé escalader la citadelle de Québec que d'approcher, pendant la nuit, de la maison de Gamache.

Ces contes avaient été accueillis même sur les navires anglais, qui, dans la traversée entre la Grande-Bretagne et le Canada, sont forcés de côtoyer l'île d'Anticosti. Un de mes compagnons de voyage, ancien officier de la marine royale, en arrivant dans

ce pays, il y a environ quinze ans, fut tout étonné, lorsqu'il passa vis-à-vis de l'île d'Anticosti, d'entendre les récits des matelots anglais sur le compte du terrible Gamache. Les fables les plus merveilleuses étaient débitées par un marchand juif, de Montréal, qui, pendant deux jours, fut dans des transes continuelles, tant il craignait d'être mis à la broche et dévoré à belles dents dans l'ancre du Polyphème d'Anticosti.

La *Doris*, arrêtée par une brume épaisse, avait mouillé au large de la Baie de Gamache. Vers huit heures du matin les bancs de brume se dispersent sous le souffle d'un vent frais, et un soleil brillant nous laisse apercevoir, à une lieue de distance, les deux caps qui marquent l'entrée de la baie. Nous doublons la pointe à L'Aigle, et devant nous se déroule, sur une longueur de cinq milles, une belle nappe d'eau, abritée contre tous les vents, à l'exception de ceux qui viennent du sud. Nous entrons dans la Baie de Gamache, seul port de l'île d'Anticosti. Sur un coteau, qui s'étend au fond de la baie, brillent, par leur blancheur, des édifices groupés en forme de village; il n'y a là cependant que la maison, les granges et les hangars du maître du lieu. Ils sont sur les bords d'une petite rivière, qui serpente au milieu de belles prairies, et se décharge à la mer, tout près de la maison.

Dans les eaux de la baie il y a chasse et pêche en abondance; à notre passage se lèvent canards, sarcelles, huards, outardes. Dès que nous avons jeté l'ancre, des loups-marins s'approchent; se tenant à une distance respectueuse, ils examinent attentivement, et avec un certain air d'intelligence, la masse

noire q
et la fu
baleine
domain
de la p

A pe
en che
s'avanc
une éne
que je d
le bien
mencer
Gamach
avait al
d'activi
affaires
" Voyez
ici," no
sur sa v
Regard
encore
nesse, c
bientôt

La m
monté d
table ar
d'entrée
étaient
suspend
d'épées
pistolet
sardes,
De plu

noire qui, au milieu de flots d'écume, lance le feu et la fumée. Ils la prennent sans doute pour quelque baleine extraordinaire, qui vient envahir leur paisible domaine ; aussi ont-ils la prudence de se tenir hors de la portée de sa queue et de ses lourdes mâchoires.

A peine avons-nous mis pied à terre qu'un homme, en cheveux blancs, mais encore vert et vigoureux, s'avance vers nous et vient me saisir la main avec une énergique cordialité. " C'est à vous le premier que je dois donner la main, monsieur le curé ; soyez le bienvenu. Excusez, messieurs, mais je dois commencer par mon prêtre." C'était Louis Olivier Gamache, maître du lieu. A son compte, notre hôte avait alors soixante-huit ans ; il était plein de feu et d'activité, parlait fort et ferme, et s'occupait de ses affaires avec tout l'entrain d'un jeune homme. " Voyez-vous, messieurs, on est porté à vivre vieux ici," nous répondit-il, lorsque nous le complimentions sur sa vigueur ; " l'air de la mer entretient la santé. Regardez mon poulain, là-bas : il ne songe pas encore à mourir. Ce n'est pourtant plus une *jeunesse*, car il avait six ans quand il arriva ici, il y a bientôt vingt-neuf ans."

La maison, consistant en un rez-de-chaussée surmonté d'un étage et d'une mansarde, était un véritable arsenal. Dans la chambre voisine de la porte d'entrée, je comptai douze fusils, dont plusieurs étaient à deux coups. Chargés et amorcés, ils étaient suspendus aux poutres et aux cloisons, au milieu d'épées, de sabres, de piques, de baïonnettes, de pistolets. Chaque appartement, même dans les mansardes, renfermait au moins deux ou trois fusils. De plus, toutes les précautions avaient été prises

pour empêcher les étrangers d'entrer sans la permission du maître ; toutes les portes et les fenêtres se fermaient de manière à pouvoir être solidement barricadées et à résister aux efforts d'un ennemi placé à l'extérieur. Au moyen de ces arrangements, deux ou trois hommes, retirés dans la maison, auraient pu soutenir un siège régulier contre une douzaine d'assaillants. Près du perron un canon était monté sur un affût de mauvaise mine ; mais il n'était plus guère en état que de faire du bruit.

Tenus avec un soin et une propreté remarquables, les hangars contenaient de longues rangées de barils, de seaux, de barriques et d'épaves de tout genre. "Mes étables ne renferment plus d'animaux," nous dit Gamache, en nous les indiquant de la main ; "avant la mort de la bonne femme, j'avais ordinairement quatorze à quinze vaches ; par défaut de soins tout a fondu, depuis qu'elle n'y est plus pour veiller sur le *train*. Je vois bien que je serai forcé de me marier une troisième fois. Je pense, monsieur le curé, que si vous pouviez me trouver, à Québec, une femme qui voudrait devenir madame Gamache, vous me rendriez service et à elle aussi peut-être." Je n'osai promettre que je m'occuperais de l'affaire ; je n'en avais point le temps, et d'ailleurs je n'avais aucun espoir de trouver une personne qui voulût consentir à être maîtresse de ce manoir, à condition d'y passer presque toute l'année dans un complet isolement. Les absences du bourgeois étaient fréquentes : durant l'été il naviguait ; en hiver il courait les bois pour faire la chasse.

Sa seconde femme est morte pendant qu'il était dans la forêt, occupé à tendre et à visiter des pièges.

Quand
deux se
et raidi
faim et
l'un de
on me tr
tour. E
terror."
seur qui
témoign

Penda
en ce li
pèrent.
mais le f
rire des
sa terribl
qu'elle lu
pûmes re
vie et, en
rendu son

Louis
d'une fan
le diocès
y a près
d'où ils p
Laurent.
fief Gama

D'un ca
vier quitta
gager con
son éduca
tion de la
après avo

Quand il rentra à la maison, après une absence de deux semaines, il ne trouva plus qu'un cadavre glacé et raidi, auprès duquel se pressaient, exténués de faim et transis de froid, ses deux petits enfants, âgés l'un de cinq et l'autre de six ans. "Voilà comme on me trouvera quelque bon jour ; chacun aura son tour. Eh bien ! puisqu'elle est morte, il faut l'enterrer." Ce fut la seule remarque qu'il fit au chasseur qui l'accompagnait : il avait cependant toujours témoigné à sa femme de la bonté et de l'affection.

Pendant les quelques heures que nous passâmes en ce lieu, nos préjugés contre Gamache se dissipèrent. Dans sa personne, les dehors étaient rudes, mais le fond du cœur était bon. Il était le premier à rire des moyens qu'il avait employés pour acquérir sa terrible renommée, et il se félicitait de la sécurité qu'elle lui procurait dans son poste périlleux. Nous pûmes recueillir de sa bouche quelques détails sur sa vie et, en particulier, sur les espiègleries qui avaient rendu son nom célèbre dans les quartiers d'alentour.

Louis Olivier Gamache, naquit à l'Islet, vers 1784, d'une famille originaire de Saint-Illier-la-Ville, dans le diocèse de Chartres. Ses ancêtres s'établirent, il y a près de deux cents ans, dans la côte de Beaupré, d'où ils passèrent sur la rive méridionale du Saint-Laurent. C'est d'un membre de cette famille que le fief Gamache a reçu son nom.

D'un caractère ardent et aventureux, le jeune Olivier quitta ses parents à l'âge de onze ans, pour s'engager comme mousse à bord d'une frégate anglaise ; son éducation se fit dans les haubans et sous la direction de la garcette. Aussi, quand il revint au pays après avoir servi pendant de longues années dans la

marine royale, il rapporta toute l'intrépidité et en même temps toute la rudesse d'un vieux matelot anglais. N'ayant point réussi dans le négoce qu'il entreprit d'abord à Rimouski, il alla se fixer dans l'île d'Anticosti, au fond de la baie qui porte aujourd'hui son nom ; il acheta cet établissement d'un sieur Hamel, qui y avait résidé assez longtemps.

Cette situation était conforme aux goûts de Gamache, car il aimait l'indépendance ; il pouvait, en ce lieu, se livrer à ses occupations favorites, la pêche, la chasse, la navigation. Seul avec sa femme, ses enfants et un ou deux serviteurs, il passait six mois d'un long hiver sans avoir de rapports avec le reste du monde. Ses plus proches voisins, placés à dix lieues de lui, vivaient dans un semblable isolement.

En été sa baie était visitée par des navires cherchant un havre, et quelquefois par des coureurs d'aventures. Par suite de l'éloignement de tout secours, sa maison était exposée à des attaques de la part de ces derniers ; il songea donc à la mettre à l'abri d'un coup de main, en multipliant les moyens de défense et en attachant à son nom le prestige d'une terreur superstitieuse.

Une veine de plaisanterie se cachait souvent au fond des mesures qu'employait Gamache pour se faire craindre. Arrivant un jour à Rimouski après un jeûne forcé, il s'arrête à une auberge et demande qu'on prépare à souper pour deux personnes, dans une chambre séparée. Le souper est servi ; selon ses ordres, deux couverts sont placés sur la table.—
" Mais, qui attendez-vous pour souper ? " demande l'hôtelière.—" Est-ce que cela vous regarde ? vous

serez p
vous, et

Le p
Après s
bons m
connais
est bier
deux ch
ont serv
jamais
mis su

Le le
que Ga
On les
circons
mais on
cape et
puisqu
charge
encore
dînerai
souper
Gamac
qui s'él
un mo
l'hôtess
" N'im
mée."
chotaie
s'ouvrit
au mo
avait fa
mité c

serez payée comme il faut ; c'est assez. Retirez-vous, et ne rentrez point sans que je vous appelle."

Le prétendu sorcier ferme soigneusement la porte. Après s'être acquitté noblement de la tâche de deux bons mangeurs, il appelle l'hôtesse, qui faillit perdre connaissance en entrant dans la chambre. La porte est bien jusque-là restée fermée ; et cependant voilà deux chaises auprès de la table, les deux couverts ont servi, et, qui plus est, un seul homme n'aurait jamais eu le courage de manger tout ce qui avait été mis sur la nappe.

Le lendemain matin, tout le canton était informé que Gamache avait passé la veillée avec le diable. On les avait entendus parler tout bas, et bien des circonstances mystérieuses avaient été remarquées ; mais on n'osait pas les répéter. Gamache riait sous cape et se disait tout bas : " Eh bien ! mes b.....s, puisque vous êtes si bêtes, on va mettre une double charge à la peur."—" Madame, ce soir, je veux encore un souper pour deux, entendez-vous ? Je ne dînerai pas ici, mais j'y souperai." A six heures, le souper était servi. En entrant dans la maison, Gamache aperçoit un groupe d'hommes et de femmes qui s'éloignent de lui à son passage.—" Est-il venu un monsieur habillé tout en noir ? " demande-t-il à l'hôtesse.—" Pas vu," répond celle-ci en tremblant.—" N'importe, je vais l'attendre ; tenez ma porte fermée." Depuis quelques minutes les curieux chuchotaient dans la cuisine, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit, sans que personne se montrât. Gamache, au moyen d'un bâton armé d'une longue ficelle, avait fait l'opération, tout en restant à l'autre extrémité de la salle à manger. Pâles de frayeur,

hommes, femmes, enfants s'enfuient par les portes et par les fenêtres : Gamache est resté maître du champ de bataille ; il se présente devant l'hôtesse, toute tremblante, après la fuite précipitée des compères et des commères.—“ Eh bien ! madame, vous n'avez pas encore vu venir le monsieur en noir ? ”— Non ; personne ne l'a vu.—“ N'importe, il paiera toujours son écot, et je souperai pour lui et pour moi.”

Après ce fait, passé devant beaucoup de témoins, personne dans la paroisse de Rimouski n'aurait osé soutenir que le sorcier d'Anticosti n'avait pas des rapports intimes avec sa majesté satanique.

De temps à autre, Gamache visitait les Montagnais, de la côte du Nord, pour traiter avec eux, quoique ces voyages ne fussent pas sans danger pour lui. Voici pourquoi. La compagnie des postes du Roi prétendait avoir le privilège exclusif de faire le commerce des pelleteries au nord du Saint-Laurent, et menait assez durement les caboteurs qui s'aventuraient sur ses prétendus domaines. Élevé à l'école des Anglais, Gamache s'était déclaré l'ennemi des monopoles ; dans les courses qu'il entreprenait avec sa goëlette, légère et fine voilière, il usait, à l'exemple de ses modèles, du droit de trafiquer avec le monde entier. Comme il aimait à faire les choses franchement, il allait étaler ses marchandises à la barbe des employés de la compagnie, dont il méprisait les menaces, quand leurs forces n'étaient pas doubles des siennes. Il était d'ailleurs assuré de trouver, dans l'occasion, des défenseurs parmi les sauvages, qui favorisaient souvent les traiteurs.

Un jour que sa goëlette était mouillée dans le port

de
gnar
app
L'œ
bâti
pour
crie-
nous
l'air
L'
une
de ca
hors
seur
rejoin
habil
au d
deux
dues
obser
“ att
là vo
il fa
ense
un ra
enfon
deme
avec
—
le rad
nous
repre
sont p

de Mingan, au milieu d'un cercle de canots montagnais, et que le trafic allait rondement, une voile apparaît au loin et semble se rapprocher assez vite. L'œil exercé du vieux loup de mer a reconnu un bâtiment armé, dont il a déjà plusieurs fois éludé la poursuite.—“ A demain, de bonne heure, mes amis,” crie-t-il aux sauvages : “ ne vous éloignez pas trop ; nous reprendrons nos affaires, quand j'aurai donné l'air d'aller à ces messieurs.”

L'ancre est levée, et pendant que l'ennemi court une bordée pour venir tomber sur sa proie, la flotte de canots a disparu, et la goëlette glisse rapidement hors du port, toutes les voiles déployées. Le croiseur se met à sa poursuite, espérant bientôt la rejoindre ; mais il avait compté sans Gamache, habile pilote, qui réussit à conserver l'avance prise au départ. Cependant la nuit se fait, et bientôt les deux bâtiments ne sont plus que deux ombres perdues sur la face des eaux.—“ Voilà le bon temps,” observe Gamache, en s'adressant à son compagnon ; “ attise le feu dans la cambuse pour que ces gredins-là voient la flamme tout à clair.—Bien.—A présent, il faut les faire courir après un feu-follet.” Il lie ensemble quelques bouts de planches pour en former un radeau ; les tisons enflammés de la cambuse sont enfoncés dans un baril de goudron, qu'il cloue solidement au radeau, et le phare flottant est descendu avec précaution à la mer.

—“ Bon ! là, mon garçon ; largue l'amarre qui tient le radeau. Pendant qu'ils vont s'amuser à le rejoindre, nous allons courir quelques bordées pour aller reprendre notre place dans le port de Mingan. Ils ne sont pas assez futés pour venir nous chercher là.”

Grande fut la déconvenue des officiers du croiseur, quand, après une chasse prolongée, ils arrivèrent à un petit feu qui semblait se nourrir des eaux de la mer. La poursuite fut continuée au hasard vers le sud, avec le seul résultat de persuader aux matelots que Gamache s'était échappé sous la forme d'un feu-follet. Grande aussi fut la surprise des commis de Mingan, lorsque, le matin du jour suivant, ils aperçurent la goëlette chassée la veille, tranquillement mouillée à la place qu'elle avait occupée quelques heures auparavant, et environnée d'un triple rang de canots montagnais.

Quoique Gamache se confiât à la générosité de la tribu montagnaise en général, il y avait cependant des circonstances où il se mettait en garde contre les individus.

Un jour, il était seul, tout-à-fait seul, dans son établissement, quand un canot sauvage, jusque-là caché par les rochers, aborda à la grève voisine. Un énorme montagnais en débarque, et, armé jusqu'aux dents, s'avance d'un pas ferme vers la maison. Comme il était déjà sous l'influence de l'eau-de-vie, il était à craindre qu'il ne voulût user de sa force pour remplir la bouteille vide qu'il portait. Gamache n'était plus d'âge à lutter corps à corps contre un si vigoureux gaillard. Son parti est de suite pris; il ne faut pas que l'ennemi entre en maître dans sa forteresse. Il se pose sur le seuil de la porte, une carabine au bras et deux ou trois fusils à ses côtés.—“ Arrête! Je te défends d'avancer!” Il lance ces mots avec sa plus grosse voix, sans troubler aucunement l'étranger qui continue sa marche.—“ Si tu fais un pas de plus, je te tue!” Le pas est fait; mais

avan
tom
déjà
chan
ban
serv
trou
leur

Q
hôte
sit à
et de

sac
Gam
car
auss
La l
rôle

La
était
ordin
ne se
fois,
une

Pe
furie
large
baie
rapp
auss
mort
hasa
voul

avant que le sauvage ait pu en faire un second, il tombe frappé d'une balle à la cuisse. Gamache est déjà à ses côtés ; après avoir désarmé le blessé, il le charge sur ses épaules, le porte à la maison, lave et bande sa plaie, puis l'étend sur une paille. Les serviteurs furent tout surpris, en rentrant au logis, d'y trouver un malade servi avec le plus grand soin par leur bourgeois.

Quand la blessure du montagnais fut guérie, son hôte l'avertit qu'il était temps de partir, et le conduisit à la grève.—“ Tiens,” lui dit-il, “ voilà ton canot et des provisions que je te donne ; mais écoute bien, sac à rum que tu es : si tu entends jamais dire que Gamache est seul à sa maison, ne te montre pas ici ; car cette fois-là je te mettrai une balle dans la tête, aussi sûr que j'en ai mis une dans ta cuisse d'ours.” La leçon eût son effet, et sur le blessé et sur les rôdeurs de sa tribu.

La rude réception faite au sauvage montagnais était un cas exceptionnel ; car Gamache accueillait ordinairement les étrangers avec hospitalité quand il ne se défiait point de leurs intentions.—“ Quelquefois, cependant,” disait-il, “ il m'est arrivé de f.....r une bonne peur à ceux qui paraissaient me craindre.”

Pendant une tempête qui avait rendu la mer furieuse, un jeune pilote, ne pouvant plus tenir au large dans sa chaloupe, se jeta, de désespoir, dans la baie de Gamache. Il avait entendu les mille et un rapports qui circulaient sur ce redoutable individu ; aussi ne fallait-il rien moins que la crainte d'une mort certaine en pleine mer, pour l'engager à se hasarder dans le repaire du tigre. Il aurait bien voulu rester sur sa chaloupe ; mais ce dessein lui

paraissait plein de dangers. Gamache était sur la grève et l'invitait à descendre ; il était moins périlleux de lui témoigner un peu de confiance que de paraître s'en défier. Après avoir mis sa chaloupe en lieu de sûreté, le pilote s'avance en tremblant vers la maison, où il a été devancé par le maître du lieu.— “ Soyez le bienvenu,” dit celui-ci, en serrant la main de l'étranger, “ je suis bien aise de vous voir. Il y a quelque temps que je n'ai point reçu de nouvelles du monde : vous allez m'en donner. Entrez ; nous jaserons un peu pendant que la bonne femme nous préparera à souper.”

Les premiers regards du jeune homme tombent sur un pan de cloison garni d'armes, depuis le haut jusqu'au bas. Cette vue le glace ; il aurait préféré être couché au fond de sa chaloupe, quand même il eût fallu être ballotté par la mer la plus furieuse ; mais il avait donné dans le piège, il n'y avait plus moyen de reculer. Le souper et la veillée se passent assez gaiement ; le pilote contait de son mieux ses meilleures histoires. Après avoir remercié son hôte, il veut retourner à sa chaloupe pour y coucher.—“ Non, mon ami, tu ne partiras pas ; la mer est trop grosse au large, la nuit est froide et humide ; puisque tu ne peux pas sortir de la baie, tu n'iras pas coucher dans ta chaloupe. J'ai en haut un bon coin pour toi. Demain tu partiras, si tu es encore en vie.” Impossible à l'étranger de rejeter cette invitation pressante, sans offenser celui qui l'a si bien accueilli ; il faut s'exécuter. Un escalier étroit et rapide conduit, par dehors, à la mansarde.—“ Tiens, dors aussi fort et aussi longtemps que tu pourras. Le lit est mou ; il y a dans ce lit de plume le duvet de bien du gibier :

car, vois-tu, j'ai la main sûre ; je ne manque jamais mon coup quand je tire un fusil."

En se retirant, Gamache ferme la porte à l'extérieur ; il n'y a plus moyen d'échapper à cette main ferme et sûre. Aussi, la prière du voyageur se fait plus longue qu'à l'ordinaire ; il veut se tenir éveillé pour le moment où arrivera le danger. Hélas ! il est bien jeune encore pour mourir sitôt. Et sa pauvre mère ! qui en prendra soin dans sa vieillesse ? Il se jette tout habillé sur son lit, se promettant bien de ne pas clore l'œil ; mais bientôt il succombe sous la fatigue et les émotions de la journée, et il dort profondément.

Jusque dans son sommeil, la terreur le suit. Il rêve : à travers mille périls, il s'est échappé de la caverne d'un géant ; vivement poursuivi, il a devancé son bourreau, il s'est jeté dans sa chaloupe, la voile est hissée ; un moment encore, et il est sauvé, quand un coup vigoureux, appliqué contre la cloison, le rappelle à la réalité de sa position. C'est bien Gamache lui-même qui se penche vers lui, et qui tient une lanterne d'une main et un fusil de l'autre. C'est donc bien vrai, tout ce qu'on a dit de cet homme !—“ Ah ! te voilà déjà réveillé ! Mais comme tu es blême ! Je gage qu'on t'a dit que Gamache tuait les gens. Eh bien ! lâche, je viens te donner le dernier coup !.....” Il lève le fusil, et le suspend à deux clous enfoncés dans la cloison ; puis tirant de sa poche un verre et un flacon d'eau-de-vie, il remplit le verre, boit à la santé de l'étranger, et l'invite à rendre le compliment :—“ Tiens, prends un bon coup, tu dormiras ensuite ; et si Gamache vient t'atta-

quer cette nuit, tu te défendras; voilà, au-dessus de ta tête, un fusil chargé que je t'ai apporté exprès."

—“ Eh bien! camarade,” dit le maître de la maison à son hôte, en le voyant descendre tout joyeux le lendemain matin, “ tu avais peur hier au soir; je m'en suis bien aperçu: j'ai voulu te la donner bonne quand j'ai été te voir. Tu me connais à présent; et si jamais des peureux te disent que Gamache tue les voyageurs, tu leur répondras qu'ils en ont menti!..... Tu vois bien que le diable n'est pas aussi noir qu'on le dépeint!”

Nous étions arrivés à la même conclusion, lorsque nous laissâmes le sieur Gamache pour retourner à notre bâtiment. Je n'ai point revu depuis le sorcier d'Anticosti. Au mois de septembre dernier (1854), il est mort, comme sa femme, seul et sans secours. Depuis plusieurs semaines, personne n'avait visité son établissement; lorsque, au bout de ce temps, des voyageurs entrèrent dans la maison, ils ne trouvèrent plus que le cadavre de Louis Olivier Gamache.

J. B. A. FERLAND, P^{TRE}.



FRAGMENT
DE
L'HISTOIRE DU CANADA.
1759.

“ Un prêtre avec environ quatre-vingts de ses paroissiens ayant fortifié une grande maison au Château-Richer, le général Wolfe envoya pour la prendre un détachement, avec une pièce de campagne et un obusier. Avant l'arrivée du détachement, le prêtre avait envoyé une invitation écrite à un officier anglais, priant celui-ci de l'honorer de sa compagnie à dîner, et l'assurant que lui et les autres officiers qui l'accompagnaient pourraient se rendre et retourner en sûreté. Il ajoutait que comme l'officier anglais combattait pour son roi et son pays, on ne saurait le blâmer, si lui-même combattait pour ses pauvres paroissiens ? . . . La maison occupée par ce prêtre fut attaquée et réduite en cendres. Aux premières décharges de la pièce de campagne, il s'avança avec ses gens, et tomba dans une embuscade, où trente hommes avec leur chef furent entourés et tués ; après quoi on leur leva la chevelure. Ces pauvres paroissiens furent traités avec cette cruauté, parce qu'ils s'étaient déguisés en sauvages.”

(*Journal de Knox.*)

“ We burned and destroyed upwards of 1,400 fine farm houses.”

(*Journal cité par Smith.*)

Du haut de la terrasse Durham, tournez vos regards vers la côte qui borde le Saint-Laurent au nord. Devant vous se déroule une campagne cultivée, s'élevant en amphithéâtre au-dessus du fleuve, et bordée d'une ligne d'habitations, dont la blancheur se détache sur la verdure des champs. Elle est encadrée par la chaîne des Laurentides, qui, après avoir décrit une longue courbe, va se terminer à l'horizon par le cap Tourmente, masse lourde et

sombre, aux flancs abruptes et escarpés. Vous avez sous les yeux la côte de Beaupré, qui, commençant au saut Montmorency, suit les sinuosités du fleuve, sur une longueur de vingt-quatre milles. Elle renferme les paroisses de l'Ange-Gardien, du Château-Richer, de Sainte-Anne, de Saint-Joachim, et au milieu des montagnes, Saint-Féréol, dont le beau tapis vert aura été blanchi par la neige avant le milieu d'octobre. Eh bien ! si vous n'avez point visité la côte de Beaupré, vous ne connaissez ni le Canada ni les Canadiens.

Aimez-vous à contempler les grandes beautés de la nature ? Vous les trouverez là, répandues à pleines mains. Le Montmorency vous offrira sa cataracte gracieuse ; la rivière A-la-Puce, et la rivière Aux-Chiens (pardon de ces noms prosaïques), vous présenteront leurs nombreuses et pittoresques cascades ; la rivière Sainte-Anne étalera devant vous ses sept chutes, s'élevant l'une au-dessus de l'autre, et son petit saut considéré par les connaisseurs, comme la première merveille, du Bas Canada. Vous pourrez vous enfoncer dans les gorges profondes des montagnes, et suivre la vallée de la Sainte-Anne, qu'un touriste déclarait naguère être aussi magnifique que les plus magnifiques portions de la Suisse. Du sommet du cap Tourmente, vous jouirez du panorama le plus étendu. Voyez, à droite, l'île d'Orléans avec ses nombreux villages, le cap Diamant couronné de ses remparts, la vieille cité de Champlain, la vallée du Saint-Charles ; sur la gauche, le majestueux Saint-Laurent, dont les eaux paraissent se confondre avec l'azur des cieux à une distance de vingt-cinq lieues ; devant vous, se déroulant comme une carte, la moitié de la

part
ama
les l
truit
offri
et d
garn
V
les
exar
la m
l'égl
de T
pend
vous
enco
1640
aure
avec
ses c
M
Bea
épis
sur
à d
cité
les
eux
de
sur
mun
léza
den

partie habitée du district de Québec. Si vous êtes amateur de la pêche et de la chasse ; les rivières et les lacs, au nord de Saint-Féréol, vous fourniront la truite en abondance ; les battures de Saint-Joachim offriront à votre fusil de nombreuses volées de canards et d'outardes ; et les rêts volants de Sainte-Anne garniront votre gibecière de tourtres.

Voulez-vous étudier les antiquités, les traditions, les vieilles coutumes canadiennes ? Vous pourrez examiner les ruines du Château-Richer, et celles de la maison du sieur Carré ; vous trouverez, dans l'église de Sainte-Anne, les offrandes du marquis de Tracy et du sieur d'Iberville, des ex-voto suspendus aux murs peu après le milieu du 17^e siècle ; vous rencontrerez ici des familles, qui possèdent encore les terres concédées à leurs pères, vers l'année 1640 ; dans l'habitant de la côte de Beaupré, vous aurez le paysan normand du règne de Louis XIV, avec ses chroniques, ses chants, ses superstitions et ses coutumes.

Mais puisque je vous tiens sur le sol de la côte de Beaupré, je me ferai le plaisir de vous raconter une épisode de la guerre de 1759, arrivée précisément sur le terrain que nous parcourons. Ce récit servira à démentir le chroniqueur anglais, dont le nom est cité en tête de cet article. Un prêtre massacré par les anglais, et un couvent de religieuses brûlé par eux ; voilà tout ce que renferme de vrai le paragraphe de l'écrivain. Il y a vingt ans, au pied du cap sur lequel est bâtie l'église du Château-Richer, les murailles de cet édifice se dressaient, noircies et lézardées, accusant les horreurs d'une guerre où les demeures consacrées à la religion et à la science

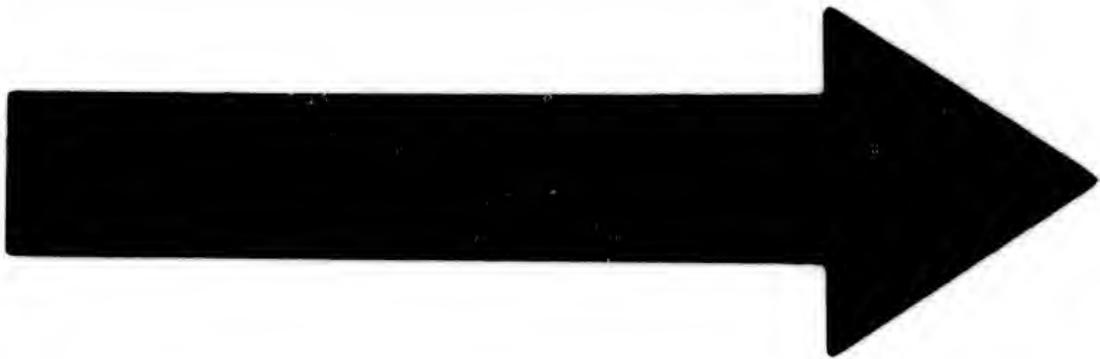
étaient ainsi dévastées, par les mains d'un peuple civilisé. Rétablie par les soins de M. Baillargeon, lorsqu'il était curé du Château-Richer, cette maison a été rendue en partie à sa destination première ; elle sert aujourd'hui d'école paroissiale.

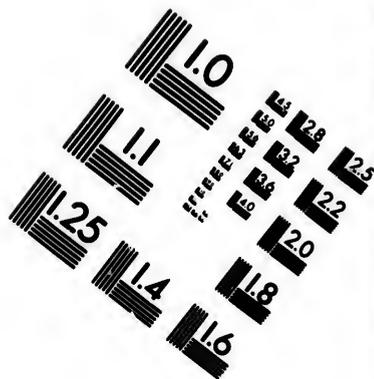
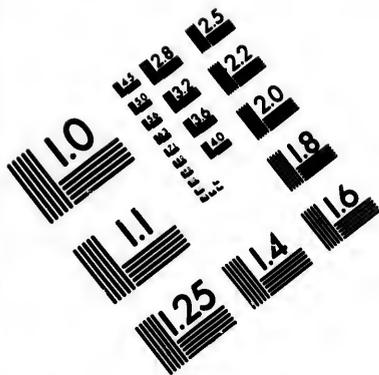
C'était le soir du vingt-trois juin, 1759, des femmes et des vieillards étaient réunis en petits groupes sur la place de l'église du Château-Richer, dans un coin de laquelle s'éteignait lentement le feu de joie de la Saint Jean-Baptiste. Au milieu des rires de leurs compagnons, des enfants armés de tisons fumants imitaient les mouvements de la danse de guerre, dans laquelle, peu de jours auparavant, ils avaient vu figurer une troupe d'Outaouais descendus des grands lacs, sur l'invitation d'Ononthio. La folle joie des jeunes gens ne semblait point trouver d'écho dans les cœurs de leurs parents, qui causaient, visiblement préoccupés de quelque grave question. Environné de quelques anciens de sa paroisse, le curé du Château-Richer, M. J. F. Duburon, s'était avancé sur la pointe du petit cap qui porte l'église paroissiale. Dans le flanc de la falaise, quelques cèdres rabougris ont enfoncé leurs racines noueuses dans les fissures de la pierre, tandis que leurs têtes s'élèvent au-dessus du plateau. Sur une branche recourbée d'un de ces arbres, M. Duburon venait d'appuyer le bout d'une lunette ; il scrutait avidement toutes les parties de la *traverse*, éclairée en ce moment par les derniers rayons du soleil couchant. Ses compagnons contemplaient silencieusement cette belle nappe d'eau, ces grèves couvertes de bestiaux, ces côteaux revêtus de la plus brillante végétation et donnant l'espérance d'une abondante récolte.

« R
vou
m'a
atte
les
voil
du p
entr
de l
voil
L
s'éte
ne
« P
lune
vais
à l'
Joh
lac
cœu
Qué
pou
can
qu'i
don
esp
Fra
les
nier
poir
més
les
aux

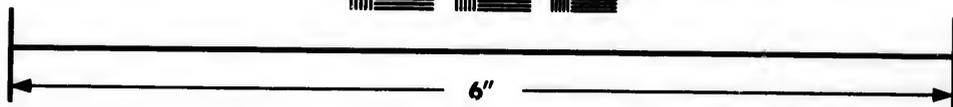
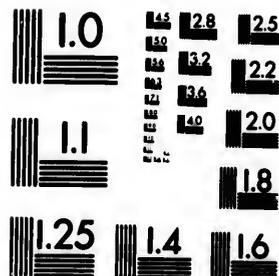
“ Regardez bien mes amis, ” observe le curé ; “ voyez-vous sous les caps quelques points blanchâtres ? Ça m’a l’air de voiles. Ah ! si c’étaient les secours attendus de France, quel beau tour pour messieurs les anglais ! Ah ! voyez maintenant, comme cette voile brille au soleil ! ” — En effet une voile, se dirigeant du pied du cap Tourmente, vers la passe alors suivie entre la pointe d’Argentenay et l’île Madame, sortait de l’obscurité et se plongeait dans la lumière. — “ En voilà une, — deux, — trois. ”

Le soleil vient de disparaître ; l’ombre des caps s’étend sur toute la traverse ; l’œil le plus perçant ne peut plus rien distinguer dans cette direction. “ Pauvre pays ! ” reprend le curé, en fermant sa lunette : “ Pauvre pays, que vas-tu devenir, si ces vaisseaux appartiennent à la flotte anglaise ? Resserré à l’ouest par les bandes iroquoises du chevalier Johnson, pressé par les milices des colonies vers le lac Champlain, te voilà maintenant attaqué au cœur. ” — “ Ne craignons pas, M. le curé, j’avons, à Québec, M. de Montcalm avec une bonne armée pour nous défendre. Et puis, M. de Vaudreuil est canadien comme nous autres. Il n’y a pas de danger qu’il nous abandonne. ” — “ Mon cher notaire, n’attendons de secours que de Dieu ; nous avons peu à espérer des hommes. ” — “ Comment donc ! les Français et les Canadiens n’ont-ils pas dix fois battu les Anglais et les Bostonnais ? ” — “ Je ne puis le nier ; mais alors nous étions unis, et nous n’avions point de traîtres dans nos rangs. Aujourd’hui la mésintelligence éclate entre les troupes françaises et les milices canadiennes. Nous pouvons nous fier aux chefs ; mais soyez bien persuadé, notaire, que





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148
E 152

10
E 156
E 160
E 164
E 168
E 172

ceux qui ont gaspillé les finances, prendront les moyens nécessaires pour couvrir leur turpitude. Je vous le déclare, il y aura sinon trahison, du moins faiblesse dans la défense."

En ce moment la conversation est interrompue par l'arrivée d'un messenger venant de Québec :—" M. le curé, voici une lettre bien pressée pour vous, et deux autres pour les curés de la côte."—" Fort bien, Ignace! Et tu as vu ton frère qui s'exerce à faire le coup de feu?"—" Oui monsieur le curé; et j'croi qu'y n'aura pas peur des anglais quand bien même ils porteraient des cornes. La jeunesse a l'air bien gaillarde là-haut. Ils disent que s'il y a encore des jupons écossais, comme y en avait à Carillon, ils leur feront danser un cotillon.—Vois-tu, frère, qu'il m'a dit, ces retranchements depuis l'église de Beauport jusqu'au Saut, j'serons à l'abri pour jouer du violon aux anglais."

Après avoir parcouru rapidement la lettre qu'il venait de recevoir, M. Duburon en communiqua le contenu à ses compagnons; elle était à peu près en ces termes :

" Monsieur, la flotte anglaise remonte le fleuve.
 " En conformité aux dispositions dont vous avez déjà
 " été prévenu, par l'ordre de M. le gouverneur-général,
 " vous vous retirerez dans les bois avec vos paroissiens, ayant le soin d'emporter ce que vous pourrez
 " des effets de votre église. Vous engagerez vos
 " paroissiens à se tenir dans leurs retraites, tant que
 " la flotte anglaise demeurera dans les environs de
 " Québec. Puisse Dieu nous délivrer bientôt d'un
 " voisinage aussi incommode, etc."

H. M. Ev. de Québec.

“
 “ c’
 bas
 ils p
 rons
 habi
 ces l
 M
 sition
 Kno
 guer
 la cō
 mais
 châte
 langa
 point
 ment
 perso
 les po
 portar
 ordon
 donne
 La
 armis
 d’emp
 dame
 son lé
 la for
 Per
 dans
 retrai
 saut
 nager

“ C’est comme je le pensais,” ajouta le curé ; “ c’est la flotte anglaise que nous venons de voir au bas de l’île d’Orléans. Demain, s’ils ont bon vent, ils peuvent être devant Québec. Demain nous gagnerons les bois ; et vous, notaire, faites avertir les habitants de la paroisse, je me chargerai d’envoyer ces lettres aux curés de Ste. Anne et de St. Joachim.”

M. Duburon ne paraît pas avoir possédé les dispositions belliqueuses que lui prête le chroniqueur Knox. Le notaire Crespin n’avait pas l’âme plus guerrière que celle de son curé. Nommé juge de la côte, par messieurs les seigneurs, il habitait la maison seigneuriale, décorée du titre pompeux de château. Enfant du peuple, il en adoptait parfois le langage ; et dans son intégrité canadienne, il n’avait point honte de reconnaître, de réparer même publiquement ses erreurs et omissions de magistrat. Aussi personne ne s’étonnait, lorsqu’on voyait placardée, sur les portes des églises, cette annonce en belle coulée, portant la signature de *Crespin, père* : “ *J’avions ordonné ; mais sur plus ample information je désordonnons.*”

La devise du pacifique M. Crespin était : *cedat armis toga* ; aussi, conclusions tirées, il s’empressa d’empaqueter son greffe, et le lendemain suivi de dame Crespin, sa femme, et de maître Crespin, fils, son légitime héritier, il s’acheminait tristement vers la forêt.

Pendant quelques jours, tout fut en mouvement dans la côte de Beaupré. Chaque paroisse avait sa retraite marquée au pied des montagnes. Depuis le saut Montmorency jusqu’au cap Tourmente, le déménagement était général. On cachait, à l’entrée des

bois, les objets trop lourds pour être emportés au lieu de refuge ; les bestiaux étaient conduits aux pâturages les plus retirés ; les familles entières, femmes, vieillards, enfants, après avoir adressé un douloureux adieu à leurs demeures, montaient péniblement, emportant la partie la plus légère de leur mobilier. Des vieillards furent transportés dans leurs lits, et ne descendirent que dans leurs cercueils.

Plusieurs enfants naquirent dans les bois et y furent baptisés. Il y a peu d'années, mourait à Sainte-Anne un vénérable vieillard, né sur les bords de la rivière Aux-Chiens, au pied d'un noyer qu'il respecta, toute sa vie, comme son parrain. En souvenir de cette circonstance, on avait ajouté à son nom de famille, celui de *Noyer*, que conservent encore ses descendants.

Près de deux mois s'étaient écoulés ; l'armée de Wolfe était tenue en échec par Montcalm, sans pouvoir s'approcher de Québec. Impatientés de cette vigoureuse défense, qui menaçait de rendre inutile leur coûteuse expédition, les anglais déchargeaient leur spleen, en pillant les campagnes, et en brûlant les villages. L'on pouvait dans toute la partie inférieure du district de Québec suivre la marche des détachements anglais, à la lueur de l'incendie. En général on ne massacrait point les malheureux prisonniers, mais on leur laissait la triste perspective de mourir de faim, ou de périr de froid, pendant l'hiver qui allait commencer.

Jusques-là la côte de Beaupré avait été épargnée ; les messagers qui descendaient de la montagne retrouvaient avec plaisir leurs habitations encore debout. Mais enfin son tour arriva. Trois com-

pagni
mand
d'enle
depuis
Ces
vis-à-
pied à
Le sé
superb
presby
Réné
à la r
Plusie
disting
à aban
Voyan
brûler
que le
une qu
se déte
de fus
d'un c
chemin
marche
donner
il les a
leur ad
Les car
mais e
menacé
fuite, la
morts
avaient

pagnies des grenadiers de Louisbourg, sous le commandement du capitaine Montgomery, furent chargées d'enlever les bestiaux et de brûler tous les édifices depuis le cap Tourmente jusqu'à l'Ange-Gardien.

Ces troupes suivirent le fleuve en bateaux jusques vis-à-vis la pointe de la Grande-Ferme, où elles mirent pied à terre et commencèrent leur œuvre de destruction. Le séminaire de Québec possédait en ce lieu une superbe métairie ; là aussi étaient alors situés le presbytère et l'église de Saint-Joachim. Philippe-Réné de Portneuf, curé de Saint-Joachim, appartenait à la respectable famille du baron de Bécancourt. Plusieurs de ses ancêtres et trois de ses frères s'étaient distingués à la guerre ; lui-même n'était pas homme à abandonner ses paroissiens, par la peur des anglais. Voyant les soldats écossais occupés à détruire et à brûler leur presbytère et leur église, et comprenant que leurs habitations étaient menacées du même sort, une quarantaine d'habitants, tous excellents chasseurs, se déterminèrent à défendre leurs propriétés. Munis de fusils, ils s'embusquèrent sur le penchant d'un côteau, couvert de bois et commandant le chemin que devaient suivre les ennemis dans leur marche. Le brave curé ne crut pas pouvoir abandonner ses paroissiens dans cette occasion périlleuse ; il les accompagna, pour les aider de ses conseils, et leur administrer au besoin les secours de la religion. Les canadiens défendirent vaillamment leur poste ; mais enfin pressés par des forces supérieures et menacés d'être cernés de toutes parts, ils prirent la fuite, laissant sur le champ sept à huit des leurs, ou morts ou dangereusement blessés. Les écossais avaient chèrement payé cet avantage, car beaucoup

d'entr'eux étaient tombés sous les balles de ces adroits tireurs. Bien des années après, M. Fraser, présent à cet engagement, demandait à un vieillard, nommé Gagnon, s'il n'avait pas regretté la mort de son frère, tué dans cette occasion. " Non," répondit Gagnon, " car je l'ai aussitôt vengée ; j'ai tiré huit coups de fusil, et chaque coup a étendu un de vos anglais."

Grièvement blessé, M. de Portneuf put néanmoins suivre ses gens dans leur fuite. Mais, épuisé par la perte de son sang, il tomba sur une pierre, que l'on montre encore près du moulin ; il fut bientôt rejoint par les ennemis, qui le hachèrent à coups de sabre. Ce triste évènement se passait le 23 août. Quelques jours après, le digne curé fut inhumé à Sainte-Anne, ainsi que sept de ses paroissiens, par son voisin et son ami M. Parent. Son corps repose dans l'église, en dehors des balustres et près du banc seigneurial.

Après avoir dévasté Saint-Joachim, le détachement anglais se mit en route pour continuer son œuvre de destruction, et se dirigea vers le gros de l'armée qui était campé sur les bords du Montmorency. Lorsqu'il eut traversé la rivière Sainte-Anne, les éclaireurs aperçurent un groupe d'hommes, embusqués sur un coteau, au lieu même où commence la route qui conduit à travers les bois, vers la concession isolée de Saint-Féréol. Quelques soldats furent envoyés de ce côté et revinrent sans coup férir, ayant craint de s'exposer à une surprise. Ce n'était après tout, qu'un peloton de chasseurs de Saint-Féréol, armés à la vérité de fusils, mais amenés par le désir de voir de leurs yeux, comment étaient faits ces anglais, qu'ils avaient si souvent entendu dire être les

enne
pied
curie

Pe
comp
et du
tingu
leurs
mais
rapp
trois
par l
Anne
seul

Ar
angl
dans
cupè
resta

Ce
lassa
deve
bient
étaie
tation
Drou
Arriv
siale,
vissa
rouge
comp
vont
après

ennemis de Dieu et de la France. Sa Majesté au pied fourchu, elle-même, n'aurait pas été pour leur curiosité un objet plus piquant que l'étaient les anglais.

Pendant les quelques jours que dura la marche des compagnies écossaises, les habitants de Sainte-Anne et du Château-Richer purent, de leurs retraites, distinguer les feux qui consumaient leurs maisons et leurs granges. Dans Sainte-Anne, l'église et quatre maisons échappèrent seules à l'incendie ; encore, rapporte une tradition locale, le feu fut-il mis jusqu'à trois fois à l'église, qui n'aurait été conservée que par la protection toute particulière de la bonne Sainte-Anne. Dans toute l'étendue du Château-Richer, un seul fournil fut épargné.

Arrivés au village de cette dernière paroisse, les anglais se logèrent, partie dans le couvent, partie dans les maisons situées autour de l'église, et s'occupèrent à enlever les bestiaux et à détruire ce qui restait de blés sur pied.

Cependant les paroissiens du Château-Richer se lassaient d'être renfermés dans les bois ; les nuits devenaient froides ; ils étaient menacés de manquer bientôt de provisions, et l'on désirait savoir où en étaient les choses, au bord du fleuve. Sur l'invitation de M. Duburon, deux jeunes gens, Gravel et Drouin, se chargèrent d'aller faire une reconnaissance. Arrivés sur les hauteurs en arrière de l'église paroissiale, ils distinguent des masses d'hommes, gravissant la côte de l'Ange-Gardien. Aux habits rouges, aux armes étincelantes, les deux envoyés ont compris que ce sont des soldats anglais. " Ils s'en vont ; ils gagnent du côté de Québec," s'écrie Drouin, après quelques moments d'observation ; " j'sommes

bin débarrassés.”—“ Il faut en porter la nouvelle à nos gens, qui attendent en haut.”—“ Oui ; mais qui nous empêche d’aller faire un tour au couvent, pour voir comment est-ce qu’ils ont laissé ça.”

Aussitôt dit, aussitôt fait ; ils descendent en courant ; le couvent est fermé et paraît désert. Ils s’avancent vers la porte ; la main de Drouin est déjà sur la clenche ; quand tout-à-coup les battants roulent sur leurs gonds, et découvrent vingt têtes écossaises, et vingt fusils pointés à bout portant, sur les deux jeunes gens, immobiles d’étonnement et de frayeur. Un instant de muette angoisse s’écoule . . . “ *Surrender, you b...rs* ; leur crie-t-on.” Ces sons étrangers produisent sur eux un effet électrique ; ils s’élancent vers la côte, qu’ils remontent rapidement, poursuivis par les soldats. Plusieurs balles sifflent à leurs oreilles ; l’une effleure la tête de Drouin, emportant une portion de cheveux et de peau. La poursuite continue ; les anglais s’acharnent surtout à rejoindre Gravel, remarquable par sa haute taille. Mais la peur donne des ailes ; les deux canadiens ont gagné le bois ; le bruit de la mousqueterie semble s’éloigner, quoique les branches coupées par le plomb tombent encore autour d’eux. Après une course d’une lieue, ils arrivent au campement de leurs frères, épuisés, chancelants et incapables de répondre aux questions nombreuses qu’on leur adresse.

Québec s’était rendu aux anglais. Vers la fin de septembre, M. le curé du Château-Richer descendait des montagnes, à la tête de ses paroissiens, qui, aux approches de l’hiver, venaient dresser des cabanes

sur
jeu
Sai
ava
mai
ave
leur
pliq
fall
ang
s’ét
fran
sur
n’ét
préc
S
plus
pilla
Maj
voy
tatic
four
réco
saie
ces
fam
que
un
trou
aux
des
men
pag

sur l'emplacement de leurs anciennes demeures. Les jeunes gens se réjouissaient de revoir les bords du Saint-Laurent ; les vieillards pleuraient de ce qu'ils avaient vécu assez longtemps pour trouver les anglais maîtres du pays ; les pères de famille considéraient avec douleur toute l'étendue des dommages causés à leurs propriétés. Maître Crespin cherchait à s'expliquer les difficultés qu'il allait rencontrer, s'il lui fallait administrer la justice au moyen de la langue anglaise ; hélas ! ce serait bien cruel pour lui qui s'était donné tant de mal pour parler correctement le français. Derrière toute cette troupe étaient portés sur des civières, faibles et pâles, les deux envoyés qui n'étaient pas encore rétablis des suites de leur fuite précipitée.

Seize ans s'étaient écoulés. Réduits d'abord au plus grand dénuement, par les dévastations et le pillage auxquels s'étaient livrées les troupes de Sa Majesté Britannique, les habitants du Château-Richer voyaient poindre un avenir plus heureux ; leurs habitations avaient été rétablies ; les étables étaient mieux fournies de bestiaux ; les greniers recevaient des récoltes plus abondantes. Plusieurs d'entre eux jouissaient même déjà d'une certaine aisance. Parmi ces derniers était le sieur Gravel, devenu père de famille, et nommé lieutenant de milice, en conséquence de sa loyauté. Un jour se présente chez lui, un gentilhomme anglais, officier supérieur dans les troupes réglées. Il était porteur d'un ordre, adressé aux officiers de milice, leur enjoignant de lui fournir des relais sur sa route. Comme il parlait aisément le français, le sieur Gravel voulut l'accompagner lui-même. " Quelles sont ces ruines, "

demanda l'anglais, en passant près du couvent à demi détruit; "quelles sont ces ruines? On les aperçoit de Saint-Joachim; et on doit les voir de Québec même."—"C'était autrefois un couvent, monsieur: il a été détruit en 59, à la prise du pays. J'en sais quelque chose; car je vous dirai que j'y ai eu une fière peur dans ces temps-là." Suivit le récit de l'envoi, de la surprise, de la fuite et de la longue maladie des deux explorateurs. "Et bien mon ami," reprit l'étranger, "nous nous sommes déjà vus et de fort près. Alors lieutenant, je commandais le détachement laissé dans le couvent, pour s'assurer qu'il ne serait fait aucun mouvement sur nos derrières. Vous voyant descendre, je résolus de m'emparer d'un de vous deux, pour obtenir des renseignements. La peur vous emporta, avant que je pusse vous adresser la parole en français. En faisant feu sur vous, mes hommes avaient l'intention de vous effrayer, pour arrêter votre course. Du moins, si vous ne nous avez pas fourni d'informations, vous nous avez prêté matière à rire. Comme j'arrive en ce moment d'Angleterre, je désirais revoir cette partie du Canada, que j'ai parcourue alors d'une manière bien différente; et je suis bien aise d'avoir rencontré en vous une vieille connaissance, au moment où je viens combattre une connaissance plus vicille encore, dans la personne de mon ancien ami le général Montgomery."

J. B. A. FERLAND, Prêtre.



LE LABRADOR.

I

Au mois de juillet, 1858, Mgr. de Tloa, administrateur du diocèse de Québec, me chargeait d'aller au secours du P. Coopman, O. M. I., resté malade à Mécatina, sur la côte du Labrador. Après avoir visité le bon missionnaire, je devais continuer la visite des familles catholiques de cette partie du Bas Canada.

Je laissais le port de Québec le vingt juillet, à bord d'un vapeur côtier, pour aller m'embarquer à Berthier, sur la goëlette *Marie-Louise*, prête à faire voile vers les côtes du Labrador.

Pendant cinq jours, un fort vent contraire nous empêcha de partir, et, durant ce temps, je profitai de la bienveillante hospitalité de M. le curé de Berthier. Dans l'après-midi du 25, le capitaine Narcisse Blais me fit avertir que le vent devenant favorable, il était prêt à lever l'ancre ; et le même soir, nous laissions le quai de Berthier, en compagnie de plusieurs goëlettes qui, comme nous, avaient été retenues par le vent contraire. Le 29, nous entrions dans le port de Mingan, pour étayer notre mât de misaine, qui s'était rompu pendant le gros temps de la veille. Le capitaine s'adressa à l'agent du poste, monsieur Comeau, qui s'empressa de mettre à notre disposition tous les secours nécessaires pour réparer l'avarie.

Mingan, situé à cent trente lieues de Québec, est un poste de traite, tenu par la compagnie de la Baie d'Hudson. Les sauvages d'une partie de la côte s'y réunissent tous les étés, pendant la mission qu'y donne un R. P. Oblat; après avoir arrangé leurs affaires spirituelles, ils s'occupent de leurs affaires temporelles, et échangent leurs pelleteries pour les objets qui leur sont nécessaires. Aujourd'hui, cependant, qu'ils peuvent facilement trafiquer avec les marchands forains, les revenus de la compagnie, dans cet endroit, ont dû considérablement diminuer. Les dépenses de celle-ci sont grandes; car outre les frais requis pour l'entretien et la direction du poste, la compagnie paie une rente assez forte aux propriétaires de la seigneurie. D'après l'acte de concession, octroyé en 1661, au sieur Bissot, la seigneurie de Mingan est très-grande, puisqu'elle s'étend depuis le Cap Cormoran jusqu'à la rivière Kégashka, et renferme ainsi près de cinquante lieues de côtes; néanmoins elle produit peu de revenus pour ceux qui l'exploitent.

Le port de Mingan est sûr et commode; les îles qui l'abritent permettent d'y entrer et d'en sortir avec tous les vents. Aussi renferme-t-il toujours des goëlettes, qui viennent s'y réfugier dans les gros temps, ou bien y faire de l'eau et du bois. L'on y voit quelquefois réunis vingt-cinq ou trente bâtiments, appartenant aux ports des Etats-Unis, du Nouveau-Brunswick, de l'île Saint-Jean et de la Nouvelle-Ecosse. Les armateurs se rendent sur la côte pour la pêche de la morue, du hareng, du maquereau, et aussi pour y faire quelque trafic. Depuis peu d'années, des familles acadiennes se sont fixées dans les

environs de Mingan, et ont établi des pêcheries, qui paraissent productives, s'il en faut juger par la grande quantité de morue étendue sur les rochers pour y sécher.

Peu de temps après la cession du pays aux Anglais, la rivière Saint-Jean, dont l'embouchure est à quelques lieues au-dessus de Mingan, fut désignée pour servir de limite au Canada, vers le nord-est ; par cet arrangement, les côtes de Mingan et du Labrador, ainsi que l'île d'Anticosti, furent annexées au gouvernement de Terre-Neuve ; mais un acte, passé la sixième année du règne de George IV, transféra les bornes du Canada de la rivière Saint-Jean à une ligne courant depuis Blanc-Sablon jusqu'au 52^e degré de latitude nord.

Grâce à l'obligeance de monsieur Comeau, le mât brisé fut bientôt étayé ; et le trente, matin, nous levons l'ancre et reprenons notre course, poussés par un fort courant qui nous aide beaucoup plus que le vent. Dans l'étroit canal entre les îles de Mingan et la terre ferme, la marée monte et baisse assez régulièrement. On me dit que dans les grandes marées, le flot monte à douze pieds au-dessus des basses eaux ; tandis que sur la côte de l'île d'Anticosti, il ne s'élève guère au-dessus de six pieds, et de cinq pieds seulement sur celle du Labrador. A sept lieues au delà du poste de Mingan, se trouve la Pointe-aux-Esquimaux, où une vingtaine de familles acadiennes se sont établies depuis trois ans. Elles viennent des îles de la Magdeleine, d'où elles se sont expatriées pour améliorer leur condition. Pêcheurs, agriculteurs et matelots, les Acadiens ont fait un excellent choix en transportant leur résidence

en ce lieu. Ici ils trouvent des terres cultivables, une mer abondante en poissons et en gibier ; à leur porte est le port des Esquimaux, complètement abrité par des îles ; et en arrière s'étend un excellent pays de chasse ; tandis qu'aujourd'hui les îles de la Magdeleine n'offrent qu'une partie de ces avantages et sont beaucoup trop peuplées pour les ressources qu'elles présentent. Et puis, voyez-vous," me disait un des émigrés : " les plaies de l'Égypte étaient tombées sur nous. Les trois premières sont venues avec les mauvaises récoltes, les seigneurs et les marchands ; les quatre autres sont arrivées avec les gens de loi. Du moment que les avocats ont paru, il n'y avait plus moyen d'y tenir."

La côte de Mingan, ci-devant déserte, acquiert, par l'immigration, une population vigoureuse, morale et franchement catholique. Les hommes en général sont forts, robustes ; ils sont surtout de hardis navigateurs : les mères de famille sont bien instruites des vérités de la religion, et savent élever leurs enfants dans la crainte de Dieu. Les habitants de la Pointe-aux-Esquimaux possèdent des chevaux, des vaches, des moutons, des cochons ; et après les cinq ou six lieues de solitude qu'on vient de parcourir, l'on est tout surpris de tomber au milieu du mouvement et de la vie d'un village nouveau.

De Mingan au grand Nataskouan, l'on compte un peu plus de trente lieues. Dans toute sa longueur, la côte est bordée d'îles, entre lesquelles se croisent des passages assez difficiles pour les goëlettes. Après avoir laissé la Pointe-aux-Esquimaux, nous préférons prendre le large, et ne pouvons ainsi voir

les
Nat
S
Nat
nou
rant
cap
riv
post
dev
mê
con
au p
plus
l'em
cold
lein
sur
de c
la p
les
blis
aup
Jer
leur
d'h
sin
la p
gat
S
—
(
Gen
Lau

les six ou sept habitations qui sont en deçà du petit Nataskouan (1).

Samedi, 31 juillet, nous avons dépassé le grand Nataskouan, quand un gros vent debout est venu nous arrêter et nous forcer à rétrograder. Les courants étant contraires, aussi bien que le vent, notre capitaine se décide à se mettre à l'abri. La grande rivière de Nataskouan, à l'entrée de laquelle est un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, est devant nous ; mais la passe est difficile : ce matin même une goëlette s'y échouait sous nos yeux. Le conseil assemblé décide qu'il vaut mieux retourner au port du petit Nataskouan, placé à deux lieues plus haut, et formé par plusieurs îles et flots, près de l'embouchure de deux petites rivières. Une seconde colonie acadienne, venue aussi des îles de la Magdeleine, s'est établie depuis deux ans autour du port et sur les rivages de la baie voisine. Elle se compose de quinze familles, unies entre elles par les liens de la parenté ; d'autres parents et amis doivent bientôt les suivre dans leur pays d'adoption. Déjà un établissement de pêche et de commerce a été formé auprès du port, par les sieurs LaParelle, de l'île Jersey : et si l'on en juge par les commencements, leur entreprise aura du succès. Une trentaine d'hommes, venus de Berthier et des paroisses voisines, sont employés, par la société LaParelle, à faire la pêche de la morue, et, depuis l'ouverture de la navigation, cette pêche a été fort abondante.

Si la saison continue d'être aussi avantageuse, les

(1) A neuf lieues de la Pointe-aux-Esquimaux est la baie de Sainte-Geneviève, à laquelle Jacques Cartier donna le nom de Baie de Saint-Laurent.

maîtres et les employés seront amplement récompensés. Presque tous les hommes, occupés sur cette grave, pêchent au cent : cela veut dire qu'on leur donne une somme stipulée d'avance pour chaque centaine de morues, qu'on les nourrit, qu'on leur fournit des berges ; quant aux pêcheurs, ils donnent leur travail sur la mer et n'ont d'autre obligation que celle de déposer la morue au rivage. Sur la côte du Sud, on donne le nom de grave à un établissement de pêche où l'on fait sécher la morue ; ici on se sert du mot *raing*, qui vient peut-être de *room*, terme usité parmi les Anglais.

Plusieurs hommes de l'équipage descendent à terre pour passer la veillée avec leurs amis les *Cadiens*, et les informer qu'il y a un prêtre sur la goëlette. Le lendemain étant un dimanche, la nouvelle est accueillie avec plaisir dans toutes les maisons de la petite colonie. Accoutumés, dans les îles de la Magdeleine, à vivre auprès d'un prêtre, les habitants de Nataskouan regardent comme une grande privation de ne pouvoir assister à la messe tous les dimanches et jours de fête. L'arrivée d'un prêtre leur était d'autant plus agréable qu'ils s'y attendaient moins ; car un mois auparavant les PP. Babel et Bernard avaient donné la mission en ce lieu, et ils n'y devaient revenir qu'au bout d'une année.

Le dimanche, premier d'août, quelques-uns des habitants, montés sur une berge, arrivèrent de bonne heure à la goëlette, pour m'inviter à leur donner la messe. C'était ce que je désirais faire. Comme je descendais à terre, le patriarche du lieu, le père Victor Cormier, venait au-devant de moi pour me

conduire à sa maison, où les missionnaires ont coutume de s'arrêter et de dire la messe. Ils ne pouvaient faire un meilleur choix : car le père Cormier et sa femme sont extrêmement respectables, et se font remarquer par leur honnêteté et leurs bonnes manières. Quand j'arrivai à la maison de mon hôte, un de ses petits fils, gamin de cinq ou six ans, sur l'avis donné par sa grand'mère " de faire serviteur à monsieur le curé," vint me faire un gentil salut à la matelote. Paul a déjà pris le costume et la tournure d'un marin ; son amusement favori est de grimper sur les genoux du grand-père, en se cramponnant à ses jambes, et imitant les mouvements d'un matelot qui monte dans le hunier. Dans ces parages il faut être matelot, et avoir appris à l'être de bonne heure, car la moitié de la vie d'un homme se passe sur l'eau, et c'est à la mer que les habitants de la côte doivent recourir, afin d'obtenir les choses dont ils ont besoin pour eux-mêmes et pour leurs familles. Dès le petit printemps, il faut partir pour la chasse du loup-marin ; puis viennent les pêches de la morue, du hareng et du saumon, qui se succèdent de telle sorte, que les hommes et les jeunes gens doivent être sur la mer depuis le mois d'avril jusqu'à la mi-novembre.

La chasse du loup-marin, quand elle a lieu le printemps, exige ordinairement des goëlettes, parce qu'il faut aller la faire au large, au milieu des grandes glaces flottantes. Au mois d'avril dernier, les deux goëlettes, qui appartiennent aux habitants de Natas-kouan, partirent pour un voyage de ce genre ; elles étaient montées par seize hommes, dont un était fourni par chaque famille. Après une course de vingt lieues au large, les chasseurs aperçurent de

grandes glaces, s'étendant à perte de vue et couvertes de loups-marins. Deux heures se sont à peine écoulées que les goëlettes sont amarrées aux glaces, et tous les hommes, armés de bâtons, débarquent pour commencer l'œuvre de destruction. Un seul coup asséné sur le nez du loup-marin suffit pour lui donner la mort : aussi est-ce sur cet organe que se dirigent tous les coups des chasseurs. Ils ont le soin de commencer la tuerie par ceux qui sont les plus près de l'eau. Cette précaution est nécessaire, car si quelques-uns de la bande se jetaient à la mer, tous les suivraient ; au contraire, tant que ceux qui occupent les bords de la glace demeurent immobiles, les autres se contentent de contempler le massacre de leurs frères, sans faire aucun mouvement pour prendre la fuite.

La chasse, dans cette circonstance, fut si abondante, qu'au bout de deux jours, dix-huit cents loups-marins avaient été embarqués sur les deux goëlettes : c'était tout ce qu'elles pouvaient porter. Il restait encore sur la place plusieurs milliers de loups-marins, qui paraissaient résignés à partager le sort de leurs compagnons ; mais il aurait été inutile de les tuer, puisqu'il n'y avait pas moyen de les emporter. Après une course de douze jours, les chasseurs rentraient en triomphe au port. L'huile allait couler à larges flots, et, avec elle, la joie et l'abondance ; plus d'une ménagère allongait déjà la liste de ses emplettes futures chez le marchand. Malheureusement, on n'avait pas songé à préparer des futailles.—“ Allons-en chercher aux îles de la Magdeleine,” proposa un des chefs.—“ Allons-y,” répondent tous les autres ; “ ils connaîtront qu'il y a du loup-marin

à N
C'ét
fles
cing
heur
point
était
vieu
péler
à fon
chair
fut a
Le
ricur
prouv
aisan
tages
heure
prêtre
missi
enfant
instru
ront
bient
côte,
ils aj
lui et
eccelé
pour
depu
mitoy
koua
sion,

à Nataskouan autant qu'aux îles de la Magdeleine." C'était vrai ; mais aussi les futailles manquaient aux îles de la Magdeleine, comme à Nataskouan. L'on cingla alors vers Pictou, dans l'espérance d'être plus heureux ; ici encore on fut complètement désempoigné ; il fallut retourner à Nataskouan comme l'on était venu, et se décider à tirer parti de tous les vieux barils qu'on pourrait trouver. Pendant ce pèlerinage de quinze jours, les loups-marins restaient à fond de cale ; une portion de l'huile se sépara des chairs, se mêla avec les eaux croupies de la sentine, et fut ainsi perdue, grâce à l'imprévoyance des pêcheurs.

Les maisons de Nataskouan sont propres à l'extérieur et à l'intérieur ; la bonne tenue qui y règne prouve que les habitants ont joui d'une certaine aisance dans leur ancienne patrie. Avec les avantages que présente Nataskouan, ils s'y croiraient heureux, s'ils pouvaient obtenir la résidence d'un prêtre, ou du moins les visites plus fréquentes d'un missionnaire. Ils s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants, qui vont être élevés sans recevoir d'autre instruction religieuse que celle que les parents pourront eux-mêmes donner. Dans l'espérance d'avoir bientôt un missionnaire, chargé de demeurer sur la côte, ils se proposent de bâtir une chapelle, à laquelle ils ajouteraient facilement un logement suffisant pour lui et pour son serviteur. Si, un jour, le supérieur ecclésiastique jugeait à propos de placer un prêtre, pour desservir les habitations qui s'échelonnent depuis Mingan jusqu'au cap de Wapitugan, point mitoyen entre les deux parties du Labrador, Nataskouan se trouverait à peu près au centre de la mission, et offrirait une population plus rapprochée et

plus considérable qu'aucun autre poste de la côte, à l'exception de la Pointe-aux-Esquimaux.

Sur la pointe qui s'avance dans le havre, près de l'embouchure du petit Nataskouan, un plateau, élevé d'une quarantaine de pieds au-dessus du niveau de la mer, est encore tout couvert de bois. Ce serait, il me semble, le lieu le plus convenable pour la chapelle; placée sur la hauteur, elle serait visible du port et de toutes les parties de la baie (1). Près de cet endroit est le magasin, où tous les habitants ont affaire; c'est à quelques pas de la pointe que les pêcheurs viennent chaque soir mettre leurs berges en sûreté; de là aussi le prêtre pourra plus facilement surveiller les employés de la grave et les équipages des bâtiments, qui s'arrêtent ici en assez grand nombre. Il paraît plus avantageux que le missionnaire réside dans un lieu où ses rapports avec ses paroissiens seront plus faciles, et où il pourra exercer une influence salutaire sur la population flottante, amenée chaque été par les navires.

On trouve autour de Nataskouan des forêts renfermant des sapins, des épinettes et des bouleaux. Ces arbres, plus beaux dans l'intérieur du pays, n'atteignent pas une grande hauteur près de la mer; ils suffisent néanmoins pour fournir, outre le combustible, des pièces de charpente et de bons madriers. Comme sur le reste de la côte depuis la Pointe des Monts, le sol est ici sablonneux; engraisé avec du varech ou du poisson, il produit facilement des

(1) Une chapelle et un presbytère ont été bâtis à Nataskouan, et un missionnaire y réside depuis le printemps de 1861; il est chargé de la partie inférieure du Labrador canadien. Sa mission a à peu près cent vingt lieues de côtes. Un autre missionnaire est à la Pointe-aux-Esquimaux.

pom
céré
encor
seigle
pois
couvr
les bo
Près
de du
le ven
s'emp
douce
mer e
qu'ell
serve
quant
marée
fraîch
ainsi
jamai
voir.

Mo
chera
de s'é
conce
qu'à p
sans
arran
persé
En a
se pla
l'éter
miren

pommes de terre, des navets, des légumes. Les céréales croissent rapidement, mais l'on n'a pu encore constater si le blé peut y mûrir ; l'orge et le seigle d'automne réussiraient probablement. Les pois sauvages et une herbe particulière au pays couvrent spontanément le sol et suffiraient pour nourrir les bestiaux dont on pourra avoir besoin.

Près de la mer se sont formées plusieurs rangées de dunes, qui ressemblent aux vagues soulevées par le vent. Si l'on creuse un trou entre ces dunes, il s'emplit aussitôt d'une eau claire et parfaitement douce. En passant à travers les sables, l'eau de la mer est filtrée et se décharge complètement du sel qu'elle tenait en solution ; plusieurs des puits, qui servent aux besoins des habitants, ne sont qu'à cinquante ou soixante pieds de la ligne des hautes marées ; et cependant l'eau y est aussi bonne et aussi fraîche qu'on la puisse désirer. Chacun peut avoir ainsi près de sa porte une source qui ne saurait jamais être épuisée, puisque la mer lui sert de réservoir.

Moyennant ces avantages nombreux, rien n'empêcherait la population de Nataskouan de s'accroître et de s'étendre, s'il était possible d'obtenir des titres de concession de la part des seigneurs de Mingan. Jusqu'à présent les établissements ont été commencés sans leur participation, et il est difficile de faire des arrangements avec eux, car ils sont nombreux et dispersés en Angleterre, au Canada et aux États-Unis. En arrivant dans ce lieu, il y a deux ans, les colons se placèrent près du rivage, et après avoir mesuré l'étendue de grève que chacun se réservait, ils se mirent à l'œuvre, pour construire des habitations

avant la venue de l'hiver. Chaque lopin a environ quatre-vingts ou cent pas de largeur sur une profondeur indéterminée ; avec la pêche, il suffirait pour faire vivre convenablement une famille laborieuse.

Il est de l'intérêt public que le gouvernement protège les colons qui viennent fertiliser de leurs sueurs ces côtes incultes et abandonnées. L'on parle beaucoup d'encourager les pêcheries, de former des mate-lots, d'empêcher les étrangers de profiter seuls des richesses du golfe Saint-Laurent. Eh bien ! sans aucun effort de la part du gouvernement canadien, et par suite de circonstances favorables, ces projets sont en voie de réalisation. Voilà une population vigoureuse, morale, formée aux durs travaux de la terre et de la mer, appartenant au pays, parlant la langue du pays, fermement attachée à la religion de la majorité des habitants du pays ; elle s'offre à mettre en valeur les pêcheries, à fournir de bons marins, à lutter pour conserver au Canada ses droits et ses privilèges contre les envahissements des spéculateurs des Etats-Unis. En retour, elle demande qu'on lui permette de s'asseoir paisiblement sur les sables déserts du Labrador, en face des grandes solitudes de l'océan, qu'elle se plait à parcourir ; elle désire qu'on lui assure le fruit de ses travaux, et que de prétendus propriétaires n'aient pas le droit de venir la troubler, lorsqu'elle aura donné une valeur réelle à cet établissement. Les seigneurs ont négligé de faire habiter les côtes de leur seigneurie, ou bien ils n'ont pu y réussir ; le gouvernement a sans doute le droit de mettre lui-même à exécution les conditions imposées à tous ceux qui ont reçu de grandes concessions de terre ; et l'obligation de faire habiter

les t
qu'o
de c
la c
qui s
trouv
nauf
Le
le b
père
lui.
je ten
si le
Le
de sa
Ces b
tous
et le
Parm
plais
portan
secou
et ce
me d
quand
regar
pagno
quelq
de fa
obteni
sauva
sont s
dans l

les terres accordées en seigneurie, est une des clauses qu'on trouve le plus souvent répétées dans les actes de concession. Il est désirable, il est nécessaire que la côte du Labrador soit habitée, afin que les navires qui suivent la route du détroit de Belle-Isle puissent trouver des secours, dans les cas d'avaries ou de naufrages.

Les offices du dimanche étant terminés, je regagnai le bâtiment, malgré les pressantes sollicitations du père Cormier, qui voulait m'engager à demeurer chez lui. J'aurais bien volontiers accepté ses offres, mais je tenais à ne point retarder le départ de la goëlette, si le vent devenait favorable.

Le lendemain, 2 septembre, deux berges chargées de sauvages arrivent de grand matin sur notre bord. Ces braves gens viennent faire baptiser un enfant, et tous les intéressés se sont réunis avec leurs parents et leurs amis pour être présents à la cérémonie. Parmi les assistants est un chef, qui étale avec complaisance sur sa poitrine une médaille d'argent, portant l'effigie de la reine Victoria. Il me prête secours quand il s'agit d'obtenir les noms des parents et ceux du parrain et de la marraine. Chacun d'eux me donne volontiers son nom de baptême ; mais quand je lui demande son nom de famille, il me regarde en souriant, puis il se tourne vers ses compagnons, comme pour leur demander s'ils en savent quelque chose : et voilà tout. Sur les quatre noms de famille que je voulais connaître, je n'en pus obtenir qu'un seul. On m'apprit plus tard que les sauvages ne tiennent pas beaucoup à ces noms, qui sont souvent une raillerie ou un opprobre, quoique dans leur bouche ils aient une apparence magnifique.

Aussi dans les circonstances solennelles, comme ils ne veulent point se clouer eux-mêmes l'injure au front, ils laissent à leurs camarades le soin de parler ; et ceux-ci par délicatesse sourient et se taisent.

Ces montagnais se préparaient à remonter la grande rivière de Nataskouan, qui s'avance fort loin dans l'intérieur du pays. Pendant l'automne et l'hiver ils feront la chasse, et ils ne redescendront à la mer qu'au printemps prochain, pour aller au magasin et pour assister aux exercices de la mission. Ils emportent avec eux quelques sacs de farine ; le fusil leur procurera la viande. Le lièvre, la perdrix blanche, le caribou et l'ours, voilà les provisions sur lesquelles ils comptent pour passer l'hiver. Mais si le gibier est rare, s'il survient un accident au chasseur, la famine se déclarera dans la cabane ; les enfants et les parents se suivront au tombeau, sans qu'aucun étranger en ait connaissance. Il n'est pas rare que des familles entières ou presque entières disparaissent ainsi pendant l'hiver, lorsque la petite provision de farine a été épuisée et que la chasse ne produit rien ; la tribu s'aperçoit à la réunion du printemps qu'il lui manque une famille.

II

Dans l'après-midi de ce jour, nous pûmes laisser Nataskouan, et nous mettre de nouveau en route. De ce havre à Wapitugan il y a environ vingt-cinq lieues ; sur cette étendue de côtes sont le poste de Kégashka où se termine la seigneurie de Mingan, et

où sont établies sept ou huit familles acadiennes, puis ceux de Maskouaro, de la Romaine, de Coucouthou, qui renferment chacun une famille.

A Wapitugan, la côte qui, depuis Mingan, a couru de l'est à l'ouest, se replie vers le nord-est. Le pays change d'aspect : les îles deviennent plus nombreuses et bordent la côte sur deux ou trois rangs ; les arbres disparaissent, l'on ne rencontre plus que des broussailles, ou *brousses* selon le langage du pays. Ce sont des épinettes noires, blanches et rouges, des sapins, des bouleaux et des cormiers, qui s'élèvent à une hauteur de six ou sept pieds ; encore ne trouve-t-on ces arbres rabougris que dans les lieux les plus favorisés.

La côte du Labrador, depuis Wapitugan jusqu'à la baie de Brador, c'est-à-dire sur une longueur d'environ soixante lieues, est un lit de granit, dont les aspérités forment des collines et de petites montagnes sur la terre ferme, et des îles fort nombreuses dans la mer. Presque partout ces rochers se montrent nus ; sur quelques points une mousse blanche et épaisse s'étend sur le roc et lui communique une teinte grisâtre. Ailleurs les mousses sont décomposées et en se mêlant avec le détritüs des rochers ont formé quelques pouces d'un sol, dont les éricacées se sont emparées. Quand on observe de loin la verdure dont elles revêtent la pierre, on croirait voir de magnifiques prairies, ou de beaux champs de blé encore en herbe ; mais de près, l'illusion est bien vite dissipée. En se pourrissant à leur tour les feuilles et les racines de ces plantes finissent par former, dans les creux des rochers, une couche de terre végétale de dix à douze pouces d'épaisseur.

Quelques habitants industriels ont utilisé le terreau ainsi formé, en le ramassant et le transportant dans un lieu abrité : par ce moyen ils ont réussi à créer des jardins et de petits champs, où ils récoltent des patates et des navets. On concevra combien ce travail doit être pénible, si l'on considère qu'il n'y a pas de chevaux pour faire les charrois, et que tout doit être transporté à bras.

L'histoire du Labrador n'est pas longue. Ce pays, à l'arrivée des Européens, était dans la possession des Esquimaux, qui soutenaient déjà et continuèrent longtemps après à soutenir une guerre assez vive, d'une part contre les Montagnais, et, de l'autre, contre les Souriquois ou Micmacs, habitants des côtes de l'Acadie, de la Gaspésie et de Terre-neuve. Les Esquimaux qui semblent appartenir à la famille des Samoyèdes et des Lapons se défendaient courageusement ; mais quand les Français se mirent de la partie contre eux, ils durent céder peu à peu et se retirer vers le Labrador septentrional.

Les chroniques du nord de l'Europe nous portent à croire que dès les treizième et quatorzième siècles, les Norvégiens et les Danois avaient découvert dans leurs voyages les îles de Terre-neuve et le Labrador. En 1497, Jean et Sébastien Cabot, cherchant un passage vers les Indes, reconnurent la partie septentrionale du Labrador. En 1500, le portugais Cortereal visita aussi les côtes de ce pays. Dès l'année 1504, des pêcheurs basques, normands et bretons y faisaient la pêche. Lorsque Jacques Cartier découvrit le fleuve Saint-Laurent, il rencontra vers la baie des Rochers un vaisseau rochelais, qui cherchait le port

de Brest, situé près de l'embouchure de la rivière Saint-Paul.

Abondante en poissons, cette mer continua d'être fréquentée, et le port de Brest devint le rendez-vous d'un grand nombre de pêcheurs français. Lewis Roberts dans son Dictionnaire du Commerce, imprimé à Londres en 1600, dit que c'était le principal poste de la Nouvelle-France, la résidence d'un gouverneur, d'un aumônier et de quelques autres officiers : que les Français en exportaient de grandes quantités de morues, des barbes et des huiles de baleine, ainsi que des castors et autres fourrures précieuses. Il ajoute qu'ils entretenaient un fort à Tadoussac, pour y faire le trafic des pelleteries avec les sauvages. Il est difficile de déterminer ce qu'il y a de vrai dans l'assertion de cet auteur ; mais il est bien certain que sur la baie de Saint-Paul se trouvent des ruines qui ont conservé le nom de *Vieux Fort*. Le même nom est donné à ce lieu dans les cartes attachées à l'histoire du Canada par Charlevoix.

Quand la colonie de la Nouvelle-France eut commencé à s'affermir, des compagnies, à la tête desquelles étaient les sieurs Aubert de la Chesnaye et Riverin, obtinrent des concessions de terres sur la côte du Labrador, au nord de Blanc Sablon. Peu de temps après, le sieur LeGardeur de Courtemanche était mis en possession de la baie de Phélypeaux, aujourd'hui nommée la baie de Brador ; et le sieur Amador Godefroy de Saint Paul obtenait cinq lieues de côtes, de chaque côté de la grande rivière des Esquimaux, à laquelle il donna le nom de Saint Paul, et qui est aujourd'hui appelée rivière aux Saumons.

Dans les limites de la seigneurie du sieur de Saint

Paul, se trouvait renfermé l'ancien port de Brest. Le but des concessionnaires, tel qu'il est exprimé dans leurs demandes, était de faire " la pêche des molues, baleynes, loups-marins, marsouins et autres." Les héritiers des premiers acquéreurs continuèrent la même pêche, et dans un tableau des produits du Canada, pour l'année 1744, l'on trouve que plusieurs milliers de barriques d'huile avaient été en cette année exportés du Labrador.

Sous le gouvernement britannique toutes ces pêcheries passèrent à des marchands anglais et écossais, qui employaient un certain nombre d'hommes pour faire la pêche et la chasse. Le chef de la dernière compagnie qui exploita ces postes fut le sieur Adam Lymburner, alors un des premiers marchands de Québec.

Il y a quarante ans, l'on ne rencontrait pas sur la côte une seule femme d'origine européenne ; les six ou sept postes du Labrador ne renfermaient que des hommes, presque tous originaires de Berthier. Ceux-ci étaient célibataires ou avaient laissé leurs femmes dans leur paroisse natale. Plusieurs, après avoir réussi à faire des épargnes et à découvrir quelque lieu avantageux pour la chasse ou pour la pêche, s'y bâtirent des demeures et commencèrent à travailler pour leur propre compte ; la femme et les enfants venaient bientôt après occuper la maison et prendre part aux travaux du chef de la famille. Les premiers arrivés attirèrent quelques-uns de leurs parents ou de leurs amis ; et ainsi se sont établies une quarantaine de familles canadiennes, venues des environs de Québec. Les femmes sont encore bien moins nombreuses que les hommes, de sorte qu'il est presque

impossible d'obtenir une servante sur les lieux ; aussi si une femme est malade, elle doit avoir recours à sa voisine. Or les maisons étant à cinq ou six milles, l'une de l'autre, la voisine qui vient servir de garde-malade doit amener avec elle tous ses enfants, s'ils sont encore en bas âge. Pour la raison ci-dessus donnée, la rareté des personnes du sexe, il arrive que les filles se marient fort jeunes, souvent même avant l'âge de quinze ans.

Trente familles à peu près parlent la langue anglaise ; parmi elles une dizaine sont catholiques et les autres protestantes. Quelques-unes comptent parmi leurs ancêtres des anglais, des écossais, des irlandais, des jersiais, des français et des esquimaux.

La langue française est la plus généralement répandue dans la partie supérieure du Labrador, depuis Mingan jusqu'à Saint-Augustin ; elle est aussi ordinairement en usage à Blanc-Sablon ; mais depuis Saint-Augustin jusqu'à la baie de Brador, on parle habituellement l'anglais. Beaucoup d'habitants de la côte se servent facilement des deux langues.

On rencontre peu de Montagnais ; ceux qui paraissent dans ces quartiers pendant quelques semaines ne font qu'y passer, pour se rendre à leurs quartiers d'hiver et en revenir par les rivières d'Itamamion, de Saint-Augustin ou des Saumons. Quant aux Esquimaux, j'en ai vu trois ou quatre, qui vivent à l'européenne ; tous les autres se sont retirés vers le nord. Ils ont néanmoins laissé dans le pays des traces de leur passage : les noms de lieux, la manière de faire la pêche et la chasse, certaines coutumes locales viennent en grande partie des Esquimaux : les voitures, les harnais des chiens, les

fouets sont les mêmes dont se servent les Esquimaux. L'on a fait preuve de sagesse en conservant ces usages des anciens habitants, car ils conviennent au climat et à la nature du pays.

En laissant Wapitugan, j'entrais dans les limites de ma mission. La Marie-Louise devant s'arrêter à la plupart des postes pour y débarquer des provisions, j'étais assuré de rencontrer le P. Coopman ou du moins, s'il était parti, d'apprendre qu'elles étaient les maisons qu'il n'avait pu visiter ; car je ne savais encore où il me faudrait débarquer. A la Pointe-à-Morier et à Watakayastic, on nous informa que la maladie du Rev. P. avait été très-grave, qu'après avoir été retenu une quinzaine de jours au Petit Mécatina, il avait pu se mettre en route, avec l'espérance de continuer sa mission.

Le 4, nous nous arrêtions à Natagamiou, tout près d'une chute que fait la rivière de ce nom en se jetant dans la mer. La cascade est si forte que le saumon ne peut la remonter ; aussi le poste ne vaut-il rien pour la pêche du saumon. Le propriétaire de Natagamiou possède la seule vache qui se trouve entre Wapitugan et Blanc-Sablon ; il en retire peu de profit, car de huit à dix lieues à la ronde, on envoie chercher chez lui du lait, pour guérir toutes les maladies imaginables : un tel service ne se refuse jamais et est toujours rendu gratuitement.

A la Tête-à-la-Balcine nous débarquons un passager, qui vient s'essayer aux travaux du pays. Cette île est un rocher à peu près nu ; cependant le sieur Kenty, qui s'y est établi, entretient fort convenablement sa famille, avec les produits de la pêche du loup-marin, de la morue et du hareng. Au com-

mencement du mois d'août, il avait déjà près de trente mille morues, et le poisson était encore abondant. Il a aussi su utiliser le peu de terre qui se trouve sur l'île, en la ramassant et la transportant près de sa maison, pour y former un petit champ. La culture lui a fourni des navets et des pommes de terre, dont il a pu vendre une partie, après avoir fait la provision nécessaire pour sa famille.

En laissant la Tête-à-la-Baleine, nous franchissons un étroit passage au milieu des îles—et nous côtoyons le pied du Gros Mécatina, morne élevé, qui sert d'amarque aux vaisseaux arrivant de la haute mer sur la côte du Labrador. Sa cime est depuis une semaine couverte de fumée. Selon ce qu'on nous dit, le feu, mis dans les broussailles et dans la mousse par des voyageurs imprudents, s'est étendu sur toute la montagne et a ensuite pénétré dans les terres, consommant dans son passage la maigre provision de bois qui servait au besoin des habitations environnantes. Comme la sécheresse règne depuis longtemps, l'on craint qu'il ne soit porté vers l'intérieur du pays, où il causerait un double dommage, en détruisant le bois, si précieux dans ces lieux, et en éloignant le gibier. L'on est tout étonné d'apercevoir, sur les flancs noircis de la montagne, des ravines encore pleines de neige. Malgré les flammes de l'incendie, malgré les chaleurs du mois d'août, l'hiver a laissé les traces de sa rigueur, non-seulement sur la terre, mais encore sur la mer, car à une lieue de distance une énorme glace miroite au soleil, en se balançant lourdement sur les vagues.

Le poste du Gros Mécatina est ancien, et il y a un siècle, il était un des plus productifs du Labrador ;

en 1744 la veuve Pommereau, à qui il appartenait, en retirait 451 barriques d'huile, tandis que le poste de la baie Phélypeaux n'en fournissait que 390 au sieur de Brouague. Aujourd'hui il a perdu de sa valeur, et cependant les quelques familles qui y demeurent n'ont point raison de se plaindre de leurs pêcheries.

Dans une des baies voisines, la baie des Bateaux, on trouve des huîtres connues sous le nom de pailourdes, dont les coquilles sont fort belles : elles vivent cachées dans le sable, et pour les en tirer il faut se servir de la pelle ou de la pioche. Elles sont, dit-on, d'un goût excellent.

Nous nous dirigeons vers la Tabatière, où je dois laisser la goëlette pour donner une mission. La Tabatière est la métropole du canton ; située à mi-distance entre Wapitugan et Blanc-Sablon, elle renferme dans un rayon de trois lieues douze familles catholiques. Aussi à un peu plus d'un mille du principal établissement, a-t-on élevé une chapelle, destinée à l'usage de ce noyau de fidèles. La raison qui a porté à mettre la chapelle à une telle distance du port peut servir à donner une idée du pays ; c'est le seul endroit où il y ait assez de terre pour un cimetière ; et encore ce cimetière a-t-il à peine un quart d'arpent en superficie.

Le poste de la Tabatière a été établi par le feu sieur Samuel Robertson, que monsieur Lymburner voulut favoriser, après avoir abandonné lui-même le commerce du Labrador. Écossais de naissance, M. Robertson apportait aux affaires l'intelligence et la persévérance qui distinguent ses compatriotes. Lorsqu'il eut reconnu les avantages qu'offrait le port de la Tabatière, il le choisit pour y établir une grande pêcherie ;

les loups-marins alors étaient si nombreux dans ces parages, que dans un seul automne on en prit ici plus de quatre mille.

Le nouveau propriétaire était d'un caractère un peu excentrique, et tentait par fois des entreprises hasardeuses qui lui plaisaient par leur singularité. Il avait remarqué que les baleines, en remontant, suivaient assez souvent une passe entre deux îles ; il crut pouvoir les arrêter, ou du moins les embarrasser dans leur course, en tendant un rets monstre dans ce détroit. Pour cette fin il fit préparer avec un soin particulier un filet d'un genre tout nouveau. Les mailles, d'une très-grande largeur, étaient formées avec de gros cables, capables de résister à une forte tension ; des barriques vides servaient de flottes ; de puissantes amarres, destinées à tendre le rets et à le maintenir en place, étaient attachées à des ancres qu'on avait enfoncées dans les fissures du roc. Robertson avait eu la précaution de prendre à son service, pour l'hiver, des harponneurs et des matelots accoutumés à poursuivre la baleine. Il espérait qu'en suivant sa route accoutumée, la baleine irait se heurter contre le filet ; les harponneurs devaient alors profiter de la situation, et donner le coup de mort au malheureux cétacé, embarrassé dans les fils du filet. Les pêcheurs, connaissaient un peu le vigoureux lutteur à qui ils avaient affaire ; ils représentèrent que toutes les amarres, retenant un côté du filet, devaient être assez faibles pour se briser au premier choc ; qu'en cédant ainsi sur un point le ret serait moins exposé à être rompu et s'enlancerait plus sûrement autour de la baleine ; que si les deux bouts étaient également solides, la baleine ferait une trouée complète et continuerait sa route.

Le conseil était trop sage pour être adopté ; la conséquence fut que la première baleine passa à travers le filet, et le laissa dans un état si déplorable, qu'il fallut le lever sans mot dire. Depuis cette tentative, l'on a renoncé à prendre les baleines avec des filets.

Je fus reçu chez une des cinq familles qui demeurent dans le voisinage immédiat de la Tabatière ; et je pus, le même soir juger de l'hospitalité qu'on exerce sur la côte, et dont j'avais entendu parler à plusieurs reprises. En effet pour le souper, une dizaine d'hommes se présentèrent à table et s'y placèrent sans façon. " Combien employez-vous donc de pêcheurs ?" demandai-je à quelqu'un de la maison. " Nous n'avons que trois hommes.—Mais d'où viennent tous vos convives ?—Les uns appartiennent aux postes voisins ; les autres sont arrivés par une goëlette venue de l'ouest et s'en vont à la pêche du hareng vers Blanc-Sablon.—Les connaissez-vous tous ?—Pas tous ; mais quand un étranger arrive, il a sa place à table ; c'est la coutume. Dix étrangers resteraient une semaine toute entière dans une maison, qu'on ne leur ferait pas voir que leur visite est un peu longue."

L'hospitalité se pratique même en l'absence des maîtres de la maison. Pendant la pêche du saumon, quelques familles laissent leur demeure ordinaire, pour aller en occuper une autre sur les bords de la rivière Saint-Augustin, ou de quelque autre rivière. En partant, on laisse des provisions, quelquefois même de l'argent, et les portes restent ouvertes, de manière que les voyageurs y puissent entrer et prendre les choses dont ils ont besoin. Jusqu'à présent personne n'a abusé d'une si louable coutume ; mais le temps est arrivé, où, à cause du grand nombre d'étrangers

qui fréquentent la côte, il ne sera plus possible de la maintenir.

Il est à remarquer que chaque famille a ordinairement deux maisons : la maison du *large* et la maison de *terre*. La maison du large est placée sur une île, ou au bord de la mer si elle est sur la terre ferme. C'est la demeure ordinaire de la famille pendant la plus grande partie de l'année ; elle est toujours dans l'endroit où la pêche du loup-marin, du hareng et de la morue se peut faire plus facilement. La maison de terre est occupée pendant la saison du saumon, qui se prend dans les rivières. Il est des gens qui en possèdent une troisième pour l'hiver afin d'être plus rapprochés du bois ; car il arrive que la maison du large se trouve à quatre ou cinq lieues de l'endroit où l'on coupe le bois de chauffage.

En général les maisons ordinaires sont propres, et assez grandes pour être partagées en deux ou trois chambres. Les meubles n'en sont pas riches, mais l'on y trouve tout ce qui est nécessaire. Les marchands qui viennent d'Halifax, parcourent les havres de la côte sur des goëlettes, et fournissent à un taux raisonnable les provisions et les marchandises qui, si l'on en excepte les farines et le lard, sont à meilleur marché qu'à Québec. En retour, les trafiquants reçoivent les huiles, le poisson et les pelleteries. Ils s'en tiennent ordinairement au troc, et ne donnent d'argent que dans les cas extraordinaires. Ainsi conduit, ce commerce est fort lucratif. C'est sur la côte du Labrador que le sieur Daniel Cronyn, un des plus riches marchands d'Halifax, a fait une fortune considérable. Il passait de poste en poste sur une goëlette, distribuait des marchandises, et recevait le

saumon, l'huile, les peaux de loups-marins et les riches fourrures des *planteurs* : je dois employer ce nom de planteurs, que se donnent les habitants de la côte, quoiqu'il n'y en ait que deux ou trois parmi eux qui plantent des pommes de terre.

Les marchands de Québec ont eu moins de succès : pendant bien des années le feu sieur Victor Hamel a fait un commerce étendu avec les Labradoriens : il en a retiré assez peu de profit, mais beaucoup d'honneur, car partout je l'ai entendu louer pour son honnêteté et son obligeance. Aujourd'hui peu de canadiens font le commerce au Labrador ; l'on prétend que leurs marchandises sont mises à un prix trop élevé, et que le marché de Québec ne vaut point celui d'Halifax pour les produits du pays.

Le 5 août, lendemain de mon arrivée, je me rendis à la chapelle, qui est convenable et bien tenue. Elle est couronnée par un petit clocher, qui attend encore une cloche ; derrière le chœur il y a une sacristie, qui peut servir de résidence temporaire au missionnaire, pendant les quelques jours de sa visite en été. Le site, tout-à-fait solitaire, est propre à l'étude et à la méditation ; on n'y entend d'autres sons que le chant des oiseaux et le bruit de la vague qui vient déferler sur le sable du rivage. Là, pendant plus de la moitié d'une semaine, je donnai matin et soir les exercices de la mission, et tous y assistèrent régulièrement. Le dernier jour, qui était un dimanche, la congrégation se trouva au grand complet ; car aux habitants du lieu s'étaient réunies plusieurs familles sauvages qui se rendaient à la rivière Saint-Augustin. "N'est-ce pas," observait après la messe, un jeune homme né au Labrador, "qu'il y a beaucoup de

monde par ici : je suis sûr qu'il y avait plus de cinquante grandes personnes dans la chapelle."

Entre les offices du matin et ceux du soir, je trouvais du temps pour lire et pour explorer les mornes voisins. Un cap, taillé à pic et qui s'avance dans la baie Rouge, à quelques pas de la chapelle, excitait particulièrement ma curiosité. Sur une saillie du rocher, à cinquante pieds au-dessus de la mer, s'élevaient quelques pierres, qui semblent noircies par la fumée. A-t-on fait du feu sur cette pointe suspendue au-dessus d'un précipice ? Comment y a-t-on transporté du bois ?—A quel propos des chrétiens se sont-ils nichés là-haut ?—Voilà l'énigme qui se présentait à mon esprit, depuis une heure que je rôdais sur la grève, au pied du cap. Comme je n'avais personne autour de moi pour m'éclairer sur ce sujet, je me décidai enfin à essayer de résoudre personnellement le problème. Attaquer le rocher de front, était tout bonnement se casser la tête contre une muraille ; il fallait recourir à la stratégie, et prendre la forteresse à revers. En m'éloignant du rivage, je réussis à gravir le coteau, au moyen de quelques arbrisseaux ; puis, un sentier tracé par les chiens, me conduisit au sommet duc ap, d'où je me glissai tant bien que mal sur une *corniche* du rocher, longue d'environ douze pieds et large de trois ou quatre. Sous mes pieds était le rivage d'où j'avais examiné ce nid d'aigle ; ce n'était pourtant pas un nid d'aigle mais bien un nid de montagnais. Oui, sur ces quelques pieds de roc, une famille sauvage avait passé deux semaines : ces pierres enfumées formaient la cheminée ; quelques branches d'épinette recouvertes de mousse marquaient le lieu où dormaient

paisiblement le père, la mère et les enfants, tandis qu'au-dessus grondait l'ouragan, et qu'au-dessous la mer dans sa furie ébranlait le pied du rocher. Des tisons noircis, des amas d'os de goëlands, et d'arêtes de poissons prouvent que la chasse et la pêche avaient abondamment fourni à la cuisine qu'on faisait céans. Mais comment les enfants n'ont-ils pas été lancés à la mer par leur étourderie naturelle, ou par la violence des vents? c'est ce dont je ne puis me rendre compte.---On m'apprit plus tard que cette famille était une de celles qui en pêchant et en chassant descendaient à la rivière Saint Augustin.

Dans mes promenades, je pus étudier à loisir la botanique du pays. Le règne végétal y offre surtout des éricacées et des plantes alpines, qui croissent dans les fentes des rochers, ou au milieu des couches de la longue mousse grise. Souvent au fond d'un bassin creusé dans le roc, et dont les parois retiennent les eaux pluviales, s'étend sur un lit de deux ou trois pouces de terre, un riche et mollet tapis, formé par le *drosera rotundifolia*. Cette plante délicate, dont la teinte rougeâtre contraste avec le beau vert des lycopodes, occupe des espaces assez considérables sur plusieurs des îles de la Demoiselle. Les arbustes les plus communs, sont : le thé du Labrador, *ledum latifolium*, qui répand une odeur aromatique, lorsque l'on broie ses feuilles veloutées ; un bouleau nain à feuilles rondes, *betula glandulosa* ; la petite épinette noire, qui se traîne sur les rochers et dont les feuilles infusées dans l'eau chaude fournissent un breuvage préféré au thé par les planteurs ; on en fait aussi une bière meilleure que la bière d'épinette grise.

Les fruits, ou, comme on les nomme dans le pays,

les
con
rou
sie
ber
em
rite
d'a
vor
bou
poin
pay
mar
fran
estir
des
il es
aux
prép
fruits
poire
sont
envir
trouv
Le
par m
mer.
plusie
tant le
six ra
un ma
Ces
haren

les graines sont en abondance. L'on trouve beaucoup de bluets ; deux espèces d'atocas ; les mûres rouges du *rubus arcticus* qui porte des fleurs cramoisies ; les baies de *Parbutus alpinus*, en anglais *fox-berry* ; les graines de corbijeaux, noires et rouges, *empetrum nigrum* et *empetrum rubrum*, nourriture favorite des oiseaux dont elles portent le nom. Au mois d'août les corbijeaux arrivent tout amaigris ; ils dévorent avec avidité les baies de l'empetrum ; et, au bout de quelques semaines, ils ont acquis un embonpoint tel qu'ils ont peine à voler. Mais le fruit du pays, par excellence, est une mûre jaune, *rubus chamaemorus*, nommée *chicoté* par les sauvages et les français, et *bake-apple* par les anglais. Ce fruit est estimé non-seulement des hommes, mais encore des chiens et des ours qui en sont très-friands ; il est mis à bien des sauces, mais il sert surtout aux provisions de confitures, que les ménagères préparent pour l'hiver. Je dois ajouter à la liste de fruits, les groseilles rouges et violettes, les petites *poires*, *amelanchier canadensis*, et les framboises qui sont rares. Quant aux fraises, si communes dans les environs de Québec, je ne me rappelle pas en avoir trouvé sur la côte du Labrador.

Le 6, en retournant le soir à mon logis, je pus juger par mes yeux de l'abondance du poisson dans cette mer. J'avais dans le cours de la journée remarqué plusieurs berges, qui se suivaient lentement, en visitant les baies et les anses. Chacune était conduite par six rameurs ; debout sur l'avant, se tenait immobile un matelot, qui sondait de ses regards le fond de la mer.

Ces berges étaient à la recherche d'un banc de harengs ; elles appartenaient à une goëlette mouillée.

à deux lieues de là, près du Gros Mécatina. Deux heures plus tard, leur grande seine, longue de plus de cinq cents brasses, avait été lancée à l'eau et enveloppait une masse épaisse de harengs. Les deux bouts de la seine avaient été toués vers la terre, où ils furent amarrés, puis avec de petits filets l'on mettait le poisson à sec sur le rivage. La prise était évaluée à quatre ou cinq cents barils. Comme le vent du nord-est commençait à souffler avec violence, les embarcations du voisinage furent mises en réquisition, et, à mesure qu'on en avait empli une, on la dépêchait vers la goëlette. Par malheur, une des berges trop lourdement chargée fut couverte par un coup de mer, vis-à-vis de la Baie-Rouge, et les deux pêcheurs qui la conduisaient furent emportés par la vague. Leur perte était assurée, si leurs compagnons n'avaient volé à leurs secours sur de légères embarcations : l'un et l'autre furent retirés à demi-morts et ne comptant plus revoir la terre. On les transporta dans une maison voisine, où les soins les plus empressés leur furent prodigués avec tant d'efficacité, que le lendemain ils étaient prêts à reprendre leur pénible travail.

Cependant comme le vent continuait à augmenter, il fallut mettre la seine en état de résister à la mer, au moyen d'ancres et de forts cables ; pendant la nuit, tous les pêcheurs restèrent sur pied, prêts à couper les amarres, à ouvrir la seine et à la retirer de l'eau, si elle était en danger de se rompre. Le soir, un véritable ouragan se déchaîna ; les vagues venaient se briser avec fureur contre les rochers, et s'élevaient en masses d'écume à une hauteur de plus de vingt pieds. La mer et le vent semblaient devoir tout balayer ; mais l'abri avait été si bien choisi et les mesures

étaient si soigneusement prises pour prévenir les accidents, que durant trois jours de gros temps la seine résista à la pression du dehors et aux mouvements du dedans ; car les pauvres prisonniers, battus par les flots, cherchaient à rompre les murailles de la geôle.

III

Le dimanche (8 août), je terminai la mission après avoir recommandé aux habitants de se conserver soigneusement dans la grâce de Dieu, car d'ici à onze ou douze mois, fussent-ils aux portes de la mort, ils ne pourront obtenir les secours de la religion, attendu que le prêtre le plus voisin se trouve sur la côte de Gaspé, à plus de cent lieues de distance.

Je partis le même soir de la Tabatière, avec le sieur François Lévêque, maître du poste de la Grosse-Ile de Mécatina, pour aller donner la mission à sa famille. Quoique le vent fût faible, nous franchîmes dans une heure les deux lieues que nous avions à faire.

Les berges dont on se sert sur toute la côte demandent peu de vent, parce qu'elles sont légères et portent une forte voilure ; si le temps se fait gros, il est facile de prendre deux ou trois ris dans les voiles. Ces embarcations sont construites au Massachussets et viennent surtout de Newburyport, près de Boston ; elles coûtent ordinairement de quinze à seize louis lorsqu'elles ont leur voilure. On ne bâtit point au Labrador, le bois étant trop rare et trop éloigné. Il en est tout

autrement sur la côte de Gaspé, où beaucoup de pêcheurs construisent eux-mêmes leurs berges, qui sont grandes, fortes et si propres à résister à de gros coups de vent, que les pêcheurs gaspésiens ne craignent point de s'en servir pour traverser du Cap des Rosiers à la pointe est de l'île d'Anticosti. C'est une distance de trente lieues en pleine mer. Les berges américaines courent mieux dans le vent et sont préférables pour louvoyer ; mais elles sont moins sûres et exigent plus de précautions contre les accidents ; si la lame passe par-dessus les carreaux, elles s'enfoncent et disparaissent sous l'eau. Celles de Gaspé, au contraire, lors même qu'elles tournent sous voiles, surnagent presque toujours. Aussi les pêcheurs de Percé, de Douglstown et du Cap des Rosiers ne craignent point d'exposer leurs berges à chavirer, car ils savent qu'ils pourront se réfugier en sûreté sur la quille.

La Grosse-Ile est un rocher qui a une longueur de quatre ou cinq milles ; comme elle est haute et avancée à la mer, on l'aperçoit de loin dans toutes les directions. Ses rochers, ses grèves et ses baies sont riches en gibier. Au moment où nous y arrivons, des milliers d'oiseaux s'agitent de toutes parts autour de nous ; plusieurs familles de jeunes *moignacs* s'enfuient sur l'eau, ayant les ailes encore trop faibles pour voler ; les goddes, penguins en miniature, et les cormorans nous adressent des injures du haut de leurs rochers ; des goëlands, des corbeaux beaucoup plus gros que nos corneilles, des hibous, des chouettes tournoient en poussant des cris d'inquiétude.

L'île possède deux beaux ports où les plus gros vaisseaux peuvent se mettre à l'abri : dans l'un, les goëlettes baleinières se rendent d'ordinaire pour

le dépècement des baleines qu'on vient de tuer ; sur l'autre, sont établis des fourneaux et des fonderies. C'est près de la baie qui forme le second port que sont les maisons et les autres bâtiments de monsieur Lévêque ; c'est au fond de cette baie qu'il tend deux rets dont chacun a trois cents brasses de longueur, sans compter les annexes. L'année dernière, il prit deux cent huit loups-marins, qui lui ont valu plus de deux cents louis. C'est assurément un retour avantageux, pour une pêche qui ne dure que deux ou trois semaines. Mais il faut remarquer qu'une pêcherie ou échouerie de loups-marins entraîne bien des dépenses, car les frais de premier établissement, en filets, ancres, berges, s'élèvent à trois ou quatre cents louis. Viennent ensuite les dépenses annuelles pour l'entretien et le renouvellement de ces objets, ainsi que pour les gages des employés.

Il faut ordinairement quatre hommes pour compléter l'équipage des berges. Quoique la pêche ne dure que trois semaines, on garde ces employés depuis le mois de septembre jusqu'au commencement de mai. Ils reçoivent ordinairement une part convenue dans les profits de la saison, et de plus le maître de l'échouerie est tenu de les nourrir et de les loger. Pendant le reste de l'hiver et du printemps, on les occupe comme on peut, soit à charroyer le bois de chauffage, soit à faire la chasse sur la terre ferme. Ainsi les profits nets sont réellement bien moindres qu'ils ne paraissent à première vue ; tels qu'ils sont, ils suffisent cependant pour récompenser le propriétaire dans les années ordinaires.

Il s'agit ici de la pêche d'automne ou d'hiver, qui est différente de celle du printemps, dont j'ai déjà

parlé. Vers la fin de novembre, les loups-marins commencent à remonter de la mer vers le fleuve Saint-Laurent ; ils vont rencontrer les glaces flottantes, sur lesquelles ils se tiennent pendant l'hiver. Comme ils suivent alors la côte et les îles, la pêche d'automne se fait près de terre ; de grands rets, garnis d'annexes ou ailes rentrantes, sont tendus dans les passages étroits et dans les baies. Les ailes sont placées de manière qu'en suivant le rets, les loups-marins s'engagent dans une espèce de cul-de-sac, qui ne leur présente point d'issue pour sortir. La pêche commence vers le milieu de décembre et finit vers le huit ou le dix de janvier ; aussi comme c'est la plus rude saison de l'année, les pêcheurs ont beaucoup à souffrir du froid, des glaces et des neiges. Sur les échoueries ordinaires, l'on prend, en terme moyen, de cent cinquante à deux cent cinquante loups-marins, que l'on évalue à un louis pièce ; la peau vaut de quatre à cinq chelins, et l'huile de deux à quatre piastres.

Il y a plusieurs espèces de loups-marins dans les eaux du Labrador ; on les distingue par la taille, par les habitudes, par le poil et par la conformation de la tête. Les plus grands sont les Wastics qui ont jusqu'à treize pieds de longueur. Les Wabishtouis sont aussi fort gros ; la ressemblance de leurs traits avec ceux des Esquimaux a donné naissance à la tradition, qui porte que ce peuple est descendu d'un couple de Wabishtouis ostracisés par la tribu, et forcés de chercher une nouvelle patrie sur la terre ferme. L'espèce la plus commune de loups-marins est le *phoca groenlandica*, nommé *harp seal* par les anglais. Voici ce qu'en dit le sieur Samuel Robertson, dans un

mémoire présenté par lui à la Société Littéraire et Historique de Québec :

“ Cette espèce de loups-marins se trouve depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la mer glaciale... Ils ont jusqu'à sept pieds de longueur et quatre pieds de tour. Quand ils sont arrivés à leur entier développement, vers l'âge de trois ans, ils ont la tête noire et portent sur chaque côté une bande noire depuis les épaules jusqu'à la queue ; le reste du corps est blanc. Ils sont très-nombreux et forment la principale nourriture des Groënlandais et des Esquimaux. Avec des rets, on les prend en grand nombre sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve ; on les tue aussi sur les glaces flottantes. Ces amphibiens sont errants, ils voyagent vers le nord durant l'été et fréquentent le golfe et les bancs de Terre-Neuve pendant l'hiver. Dans les mois de février et de mars, les femelles montent sur une glace flottante et y donnent naissance à leurs petits ; la portée est d'un petit pour l'ordinaire, mais quelquefois de deux et même de trois. Les mères abandonnent immédiatement leurs nourrissons ; parfois, mais bien rarement, elles les allaitent pendant un jour ou deux. En venant au monde, le jeune loup-marin est de la grosseur d'un chat et pèse de quinze à vingt livres.”

Malgré l'immense destruction de ces animaux, leur nombre semble à peine décroître ; ils forment une des principales sources de revenus pour les habitants du Labrador, d'une partie de Terre-Neuve et des îles de la Magdeleine. Les peaux vertes servent assez souvent de monnaie dans les marchés qui se font entre les planteurs. Lorsqu'elles ont été bien préparées, elles sont employées pour harnais à chiens,

bottes, mitaines. Quant à la chair, on la sale et on la conserve avec la viande de baleine pour nourrir les chiens pendant une grande partie de l'année. Sous ce rapport, le loup-marin est d'une haute importance pour les planteurs, car, s'ils en manquaient, ils ne pourraient garder leurs chiens ; et sans les chiens, qui tiennent lieu de chevaux dans les voyages et pour les charrois, la côte serait inhabitable pendant l'hiver. Le pays en effet ne fournit point assez de fourrages pour la nourriture des chevaux, qui d'ailleurs seraient inutiles au milieu des neiges et sans chemins battus.

Chaque famille garde ordinairement huit ou dix chiens, qui pendant l'été n'ont qu'à manger, flaner et se quereller. Pendant l'hiver, l'état des choses est bien changé : il leur faut renoncer au *far niente*, et se soumettre à de rudes fatigues.

Le chien esquimaux a servi de base à toutes les familles de chiens au Labrador ; dans quelques localités, il s'est croisé avec des chiens appartenant à d'autres races ; ailleurs il a été conservé pur et sans mélange. Le vrai chien esquimaux est de forte taille ; sa robe est blanche avec quelques taches noires ; il a le poil long, les oreilles pointues, la queue touffue et relevée ; il n'aboie point, mais pousse des cris courts et étouffés, qui semblent être des essais d'aboïement. Il ressemble d'une manière frappante au loup du pays, ou plutôt, c'est un loup réduit à l'état domestique. Assez souvent, on a vu des loups au milieu d'une troupe de chiens esquimaux, s'amusant à jouer avec eux ; mais les derniers semblent comprendre que cette compagnie n'est pas respectable ; car, dans ces occasions, dès qu'ils aper-

çoivent leur maître, ils prennent un air de gravité tout à fait comique. Les deux familles s'allient quelquefois ensemble.

Si les chiens esquimaux ne savent point aboyer, en revanche ils sont habiles à hurler : chaque soir, autour des maisons, ils donnent un concert au profit des dormeurs. Un vieux chien commence ordinairement à donner le ton, avec sa voix de basse-taille ; puis viennent les tenors ; et enfin les jeunes chiens se joignent *con amore*, aux anciens de la troupe, et un chœur de musique infernale continue ses lamentations jusqu'à une heure avancée de la nuit. Malheur au dormeur qui n'est pas encore accoutumé à ce vacarme ! Quant à ceux qui y sont habitués, ils n'en sont aucunement dérangés. Les hurlements sont répétés par les meutes des environs. Durant une nuit passée à bord de la goëlette dans la baie de Bonne-Espérance, autour de laquelle sont dispersées quatre ou cinq habitations, nous fûmes régalez jusques après minuit, des hurlements d'autant de corps de musiciens.

Parfois la chanson se commence par quelque chien exilé de la bande, et est continuée par les autres. A la Tabatière, chaque matin, en me rendant à la chapelle vers cinq heures, je rencontrais, sur un morne écarté, un vieux solitaire de cette espèce. Je le trouvais ordinairement couché sur la mousse ; à mon approche, il se levait, secouait son poil hérissé ; et sur trois pattes, car l'une des quatre était toujours hors d'état de faire le service, il décrivait un cercle pour éviter ma rencontre. Quelle faute expiait-il ? c'est ce que je n'ai pu savoir. Trois mois auparavant, un meurtre, le meurtre d'un chien jeune et vigoureux,

avait été commis en ce lieu. Qui sait ?—Eh bien ! tous les soirs, le vieux se rendait fidèlement sur une pointe de rocher qui s'avance au-dessus de la mer, et soit qu'il eût l'âme poétique, ou que le souvenir d'un crime lui rongéât le cœur, il attendait, morne et silencieux, le lever de la lune. Au moment où elle se montrait, il poussait un hurlement digne des chiens chantés par Ossian.—Le premier cri restait sans réponse ; au second, vingt voix claires relevaient l'antienne, avec une énergie et une constance propres à désespérer un dormeur ordinaire.

Dans un autre poste, où j'occupais seul la maison d'hiver, je fus surpris d'entendre pendant la nuit un mouvement inaccoutumé sous le plancher : c'étaient des grondements, des plaintes, des menaces, suivis de hurlements et d'un branle-bas épouvantable. La séquence était si bruyante et se prolongeait si longtemps, que je me crus en plein parlement des provinces unies du Canada ; pardon si j'emploie le langage parlementaire. Le lendemain je dus reconnaître la situation et étudier la position des partis. Les chiens avaient voulu mettre à profit le peu de terre qui se trouvait sous la maison ; ils avaient creusé un passage, puis une espèce de cave, sous l'abri des planchers. C'était leur cabinet. Malheureusement, il n'était pas assez grand pour toute la bande ; quand deux ou trois s'y étaient installés, les autres étaient forcés de rester à la belle étoile. De là, dissensions, querelles et coups de dents entre ceux qui occupaient un coin dans le terrier et les malheureux qui les voulaient remplacer.

Les chiens du Labrador sont querelleurs pendant le jour, aussi bien que durant la nuit : à peine une

heure de la journée se passe-t-elle sans qu'il s'élève une contestation, à laquelle tous veulent prendre part. Chez eux, comme chez les loups, gare au plus faible ; car tous les autres se jettent sur celui qui a été renversé et le déchireraient à belles dents, si le fouet du maître n'était mis en jeu pour les séparer. A moins d'exercer une vigilance continuelle, l'on ne saurait prévenir les meurtres dans une société si mal réglée. Des planteurs ont perdu dans une année jusqu'à quatre et cinq de leurs chiens, tués par leurs camarades, souvent enfants de la même mère. Comme mesure préventive et pour maintenir une apparence d'ordre, lorsqu'un chien devient tapageur et hargneux, on lui attache au cou une patte de devant ; ce remède est infaillible pour l'obliger à garder la paix envers tous. Dans une meute l'on rencontre quelquefois trois ou quatre chiens qui subissent cette peine. Ils semblent un peu embarrassés ; mais ils peuvent encore suivre les autres dans leurs courses et leur faire de rudes morsures lorsque l'occasion s'en présente.

Jusqu'à ce jour, à deux ou trois exceptions près, on n'a pu réussir à élever d'autres animaux domestiques : chats, vaches, cochons, moutons, tout a été détruit. Si un chien est élevé dans la maison, on peut être sûr qu'à la première occasion il sera étranglé. Un planteur avait un beau chien de Terre-neuve, plein d'intelligence et rendant de grands services par son adresse à la mer. Il était d'autant plus prisé que les chiens esquimaux ne peuvent être dressés pour l'eau. Le terre-neuve avait le privilège d'entrer dans la maison et recevait assez souvent les caresses de son maître. C'en fut assez pour exciter la jalousie des autres, qui guettèrent une bonne

occasion, étranglèrent le favori et le traînèrent à la mer. Après ce mauvais coup, ils s'esquivèrent à la maison ; mais leur mine embarrassée ayant fait soupçonner que tout n'allait pas bien, on découvrit bientôt les preuves de la trahison, sur le cadavre du pauvre chien de Terre-neuve.

Je n'ai trouvé sur la côte qu'une chèvre et un cochon qui aient échappé au massacre général. Un marchand de Boston, venu au Labrador pour y chercher la santé, avait amené avec lui ces deux animaux ; le premier devait lui fournir du lait, le second était un élève favori. A peine déposé sur le sol de sa nouvelle patrie, le pauvre cochon faillit être dévoré ; il fallut, pour prévenir de nouvelles attaques, lui préparer une cage que l'on élargit à mesure que l'hôte grandit. Quant à la chèvre, dès le premier jour elle sût se faire respecter : la tête baissée et les cornes en avant, elle attendit ses ennemis de pied ferme. Le premier qui osa l'approcher fut renversé et s'enfuit, hurlant et boitant ; un second voulut soutenir l'honneur du corps, mais il éprouva le même sort. La chèvre a depuis joui d'une paix profonde et obtenu le droit de cité. Elle parcourt les environs avec les chiens, elle se couche au milieu d'eux, et ils n'en font pas plus de cas que si elle était un membre de la famille.

Il a pu arriver que des chiens aient attaqué quelque voyageur isolé, mais cela a dû être fort rare. Partout je les ai trouvés civils et caressants pour moi. Une fois que la connaissance avait été faite avec eux, ils me suivaient dans mes courses, et j'avais souvent peine à les renvoyer, lorsque leur compagnie ne me convenait point.

dép
dur
font
moy
de j
glac
L'on
été c
chie
char
perso
vingt
Le
pou
diffé
memb
sont u
moye
une b
un d
des m
mer p
partic
dans
sont l
avoir
des lis
que ce
passan
une m
cent li
Le c

Pendant l'hiver, ils récompensent leur maître des dépenses et des inquiétudes qu'ils lui ont causées durant le reste de l'année. En été les voyages se font en berges ou en chaloupes ; en hiver c'est au moyen des chiens et des cométiques. Vers le mois de janvier, les baies et les passes se couvrent d'une glace solide, jusqu'à trois et quatre lieues au large. L'on en profite pour traîner aux maisons le bois qui a été coupé pendant l'année précédente ; cinq ou six chiens attelés à un cométique enlèvent de lourdes charges. Six ou sept bons chiens, traînant trois personnes, parcourront dans la journée de vingt à vingt-cinq lieues.

Le cométique est un traîneau large d'environ trente pouces et long de dix à douze pieds. Il est bien différent de la tabagane, ou traîne sauvage. Deux membres, semblables à ceux du traîneau canadien, sont unis par des barres transversales arrêtées au moyen de lanières de cuir. Sous chaque membre est une bande ou lisse, formée d'os de baleine, et ayant un demi pouce d'épaisseur. On choisit pour cela des mâchoires, qu'on laisse tremper dans l'eau de la mer pendant quelques semaines. Lorsque toutes les particules de chair se sont détachées, on scie les os dans leur longueur et on les divise en pièces, qui sont longues de quinze à vingt pouces, et qui après avoir été polies ressemblent à l'ivoire ; ainsi préparées, des lisses glissent sur la neige bien plus facilement que celles de fer. Il est bon de faire remarquer, en passant, que les mâchoires de la baleine contiennent une moelle abondante dont on tire quelquefois jusqu'à cent livres de savon.

Le cométique de voyage est garni de peaux d'ours

ou de loups-marins, fortement cousues, que le voyageur ramène sur lui pour se préserver du froid. L'attelage est en peau de loup-marin ; on place le chien-guide à une dizaine de brasses du cométique ; les autres sont rangés derrière lui de manière à ne point l'embarasser. Le guide ou comme on le nomme au Labrador, le chien de l'avant, doit être intelligent, dressé à obéir à la voix, et à se porter vers la droite ou vers la gauche, sur un mot d'ordre. Les autres chiens sont accoutumés à le suivre et n'ont pas besoin d'être soumis à la même discipline. Avec un bon chien de l'avant, le voyageur n'a pas à craindre de s'écarter durant les tempêtes, lorsque souvent la neige empêche de voir les objets à quelques pas autour de soi. Qu'il abandonne la direction du traîneau à la sagacité de son chien, sans le troubler par des ordres ou par des coups : guidé par l'odorat, l'intelligent animal reconnaîtra les traces cachées sous la neige, et se dirigera soit vers le logis de son maître, soit vers l'habitation la plus voisine. S'il arrive quelque accident dans les voyages d'hiver, on peut presque toujours l'attribuer à l'inexpérience ou à la mauvaise humeur du conducteur, qui a gourmandé ses chiens hors de propos.

Le fouet est un instrument formidable, devant lequel les chiens fuient, même en été. Au milieu de leurs batailles les plus acharnées, il suffit de le leur montrer pour rétablir la paix. A côté du fouet esquimaux, le knout de la Russie est un jeu d'enfant. Un bon fouet a une longueur de dix à douze brasses : il est attaché à un manche long de cinq ou six pouces ; lorsqu'on ne s'en sert point, on le laisse traîner derrière le cométique. Pour les personnes qui ne sont pas

acc
un e
dan
sur
du f
chie
un s
trépi
gran
fouet
à leu
coule
il enl
une
cette
leur v
Un
jour d
boute
fouet,
préca
rieur
bre d
dans l
vemen
lancé
effleu
l'épreu
caleçon
dans la
au clac
se pres
réparen

accoutumées dès l'enfance à le faire jouer, il constitue un embarras sérieux à cause de sa longueur ; mais dans les mains d'un esquimaux ou d'un homme élevé sur la côte, il devient une arme puissante. Le bout du fouet va choisir à quarante ou cinquante pieds le chien paresseux ou grognard ; le claquement produit un son si éclatant que l'animal le plus endormi en trépigne d'épouvante. Un seul coup, appliqué à une grande portée, couperait un chien en deux. Les fouetteurs habiles sont connus dans tout le Labrador ; à leur tête est un nommé Bill, dans les veines duquel coule un peu de sang esquimaux ; du bout de son fouet, il enlève à soixante pieds, le goulot d'une bouteille sur une ligne tracée d'avance. Il joue mille tours de cette force, tous remarquables par leur précision et leur vigueur.

Un long *yankee* des environs de Boston voulut un jour disputer à Bill ses titres de gloire. Pour une bouteille de rum, il s'offrit à recevoir deux coups de fouet, de la main du célèbre claqueur. Par une sage précaution, cependant, il avait garni son homme inférieur de deux paires de caleçons et d'un pareil nombre de pantalons. Se confiant dans son bouclier et dans la maigreur de sa propre charpente, il se met bravement en position à cinquante pieds. Le fouet est lancé par Bill avec une nonchalance de métis, et va effleurer, sur la personne du Yankee, la partie vouée à l'épreuve, enlevant une étroite lisière des pantalons, des caleçons et de ce qui se trouvait de chairs et de nerfs dans la région voisine. Un cri aigu et nasal répond au claquement du fouet, et les deux mains du patient se pressent pour sonder la profondeur de la plaie et réparer les brèches faites à la place. Sur la proposi-

tion de recevoir le second coup de fouet, il renonce généreusement à la bouteille de rum, remarquant avec beaucoup d'à-propos : "*Well ! I guess I would be too leaky to hold liquor, if you were to strike me again.*"

J'ai assisté à quelques discussions sur les mérites respectifs des chiens esquimaux de race pure et des chiens de race mélangée. Il me paraît résulter des propositions établies, que les derniers sont plus forts et peuvent résister plus longtemps à la fatigue ; mais il leur faut donner à manger tous les jours, quand on veut qu'ils continuent à voyager. Si le chien esquimaux est un peu moins solide pour la charge, dans le voyage il passera jusqu'à deux jours de suite sans prendre de nourriture et sans paraître abattu. Il exige aussi moins de soins contre le froid, protégé, comme il l'est, par son long poil blanc. La neige n'interrompt point son sommeil, même lorsqu'elle tombe abondamment : il la bat un peu avec ses pattes pour préparer sa couche, il s'étend en rond et s'enfonce le nez dans le poil de sa longue queue. Il reste ainsi à dormir jusqu'à ce que la neige, en se ramassant, soit arrivée à ses narines ; pour ne pas étouffer, il se lèvera alors, secouera celle qui le couvre, fera deux ou trois tours pour refaire son lit, reprendra sa première position, et recommencera à sommeiller.

Lundi, 9 août, une goëlette, arrivée de Gaspé dans le port de la Grosse-Ile, nous apporte plusieurs catholiques de Douglstown et du Cap des Rosiers. Ils sont venus en soixante heures de la Baie de Gaspé, distance de trois cents milles. Par eux nous apprenons la triste nouvelle de l'incendie de la chapelle à Douglstown. Cette goëlette vient faire la pêche du

hare
a pe
join
gens
ils s
hom
mou
d'en
se fa
parti
seul
pour
de d
cercu
Co
dispo
toute
clima
lancer
non-se
pour c
avec l
pêcher
avec s
terre a
chasse
deux,
difficile
De t
jouir c
Québec
Labrad
les fug

hareng sur la côte du Labrador, parce que la morue a peu donné sur la côte de Gaspé. Accoutumés à joindre la culture de la terre à la pêche, ces braves gens sont tout étonnés de voir la stérilité du pays, et ils se demandent les uns aux autres, comment des hommes civilisés peuvent consentir à vivre et à mourir au Labrador. " Quel pays ! " observe l'un d'entre eux, " il n'y a pas même assez de terre pour se faire enterrer décemment." Sa réflexion est en partie vraie, car le cimetière de la Tabatière est le seul endroit des environs où l'on trouve assez de terre pour y faire des sépultures ; ailleurs, l'on a été obligé de descendre dans les crevasses des rochers les cercueils qu'on recouvrait ensuite de pierres.

Comme la Providence de Dieu, par une admirable disposition, a réglé que le genre humain occuperait toute la surface de la terre, à chaque pays et à chaque climat elle a attaché des avantages qui contrebalancent les misères. Le Labrador a ses charmes, non-seulement pour ceux qui y sont nés, mais encore pour ceux qui y ont passé quelque temps. La mer avec l'abondance de son gibier et la richesse de ses pêcheries, avec ses jours de calme et de tempête, avec ses accidents variés et souvent dramatiques ; la terre avec la liberté, la solitude et l'espace, avec ses chasses lointaines et aventureuses, offrent, toutes deux, des avantages et des plaisirs qu'on abandonne difficilement quand on les a une fois goûtés.

De temps en temps, quelque famille part pour aller jouir des commodités que présente le voisinage de Québec, se promettant bien de ne plus retourner au Labrador ; et, à peine le printemps est-il arrivé, que les fugitifs déclarent ne pouvoir plus tenir loin de

leurs habitudes accoutumées et au milieu d'un état de société auquel ils sont étrangers. Heureux alors de reprendre leur ancienne habitation, s'ils ne l'ont point vendue !

Deux jours après avoir laissé la Grosse-Ile, je rencontrai un vieil anglais, qui vit sur la côte depuis plus de vingt ans. Comme il a de l'instruction, on lui a offert à plusieurs reprises des situations avantageuses qui l'auraient forcé de laisser le pays. Toujours il les a refusées.—“ Et pourquoi, lui demandai-je, demeurez-vous ici si longtemps sans vous établir ? ”—“ C'est, ” me répondit-il, “ que chaque année je me décide à partir pour rentrer en Angleterre, où j'ai un frère, vivant bien ; l'automne arrive, et je ne puis m'arracher de ce pays. Je ne pourrais respirer en Angleterre, au milieu de la foule ; là il me faudrait des permis pour pêcher et pour chasser ; je serais gêné de tous les côtés. Ici, je suis libre ; je vais où je veux, je pêche et je chasse quand je veux. Je ne puis me décider à sacrifier tous ces avantages pour revoir des parents qui ne me reconnaîtraient plus.”

Il faut remarquer que l'air du Labrador est fort sain, malgré les brumes fréquentes ; peu d'enfants y meurent, et ceux qui y ont été élevés sont exposés à perdre la santé lorsqu'ils passent dans un climat plus chaud ; au contraire, des invalides venus du midi y recouvrent la santé et les forces. Aussi un bon nombre de personnes faibles y viennent, par l'ordre des médecins, passer la saison de la pêche, sur les vaisseaux des Etats-Unis ; et la plupart s'en trouvent fort bien.

La mission en ce lieu ne pouvait être longue, puisqu'il n'y avait que cinq communians dans la famille de M. Lévêque ; et mon travail se trouvait terminé le

dix août. Mais mon hôte me représenta que le vent était encore trop fort et la mer trop grosse pour qu'une berge pût s'éloigner de l'île.

Dans le cours de l'après-midi on vint annoncer qu'une goëlette entrait dans le port voisin et traînait une énorme baleine. Nous étions invités, M. Lévêque et moi, à assister aux opérations du dépècement ; la proposition fut si bien accueillie que nous arrivions à la goëlette du capitaine Stewart au moment où les hommes commençaient leur travail. La baleine venait d'être tuée par le capitaine Coffin, qui avait reçu l'aide de Stewart pour s'en emparer et la mettre en sûreté ; par un arrangement préalable, le tiers de la prise revenait de droit à ce dernier.

Un seul coup de lance avait suffi pour tuer cette baleine, appartenant à l'espèce connue sous le nom de *sulphur bottomed*, ventre souffré. Les poissons de cette espèce possèdent une vigueur remarquable. Quand ils prennent leurs ébats, il n'est pas rare de les voir s'élançer complètement hors de l'eau dans une position verticale. Ils accomplissent ce tour de force par la seule puissance de leur queue. Jusqu'aux années dernières, on n'osait les attaquer ; la raison en était que, quand ils ont été frappés, ils fuient avec une telle rapidité, qu'une berge attachée à leur suite serait infailliblement engloutie. Avec une plus longue expérience, les harponneurs ont appris à leur faire la guerre sans danger. Pour frapper, on emploie, non pas le harpon, mais la lance, à laquelle est attaché un grelin lié par l'autre bout à une espaure. Le coup est porté derrière la nageoire et dirigé vers les parties vitales. Si la lance a frappé juste et fort, l'espaure est jetée à la mer ; la baleine plonge et fuit ; et

lorsque le coup a été mortel, elle ne tarde pas à revenir à la surface pour rendre le dernier soupir.

Quand on attaque une baleine à bosse (*humpback*), dont la vigueur est moins grande, on emploie le harpon attaché à un grelin, qui se déroule et entraîne la berge à la suite de l'animal blessé. Un homme armé d'une hache se tient à côté du harponneur, prêt à couper le câble, s'il est arrêté par un nœud ou un enroulement. La marche d'une berge est alors si rapide, que l'eau s'élève de chaque côté à six pouces au-dessus du carreau, sans cependant qu'il s'en répande à l'intérieur. La situation paraît effrayante à un novice, mais pour les baleiniers une semblable course est un amusement ; et leur adresse est telle aujourd'hui, que depuis fort longtemps il n'est point arrivé d'accident. La baleine à bosse vaut beaucoup plus que l'autre, parce qu'elle fournit une plus grande quantité d'huile.

Le poisson qui venait d'être tué avait environ quatre-vingts pieds de longueur ; sa large queue était amarrée au beaupré et sa tête s'étendait en arrière de la goëlette. A raison de la limpidité de l'eau, la vue pouvait embrasser son énorme contour, et il me parut plus gros que le vaisseau ; on espérait qu'il fournirait environ quatre-vingts quarts d'huile ; il faut convenir que c'est un beau coup de lance, si l'on se rappelle que l'huile se vend de douze à seize piastres le quart. Tous les hommes, au moment de notre arrivée, s'étaient mis à l'œuvre pour le dépecer : de larges bandes de chair étaient taillées avec la pelle, enlevées au moyen de palans, et déposées dans la calle du vaisseau, pour être transportées à la fonderie. Quelques morceaux de graisse, qui furent mesurés,

avaient jusqu'à douze pouces d'épaisseur. Sur la peau noire, lisse et peu épaisse s'étaient attachés des coquillages, des coques et des pous de baleine, ainsi nommés parce qu'ils s'engraissent de la substance de la baleine.

Les capitaines et premiers officiers des cinq ou six navires baleiniers, qui fréquentent le Labrador, appartiennent à Gaspé : c'est la seconde génération de ces hommes énergiques, qui depuis soixante ans font la guerre aux géants de la mer. L'année présente a été très-favorable à leur pêche, par l'absence de brumes et de gros vents. La brume empêche de reconnaître et de poursuivre la baleine ; les vents violents sont également nuisibles, par les dangers auxquels sont alors exposées les berges. Souvent lorsque la mer est agitée, il faut abandonner le poisson qui a été tué, dans la crainte que son poids ne fasse engloutir la goëlette. Alors avant de le laisser, on a la précaution de lui passer autour du corps un câble attaché à une bouée, afin de le retrouver plus facilement. Malgré ce soin, il arrive souvent qu'il est perdu, soit que les flots et les vents l'entraînent au loin, soit que le câble se brise ou soit enlevé par des écumeurs de mer.

Les bâtiments employés pour la pêche de la baleine dans le golfe de Saint-Laurent, sont de grosses et fortes goëlettes, capable de résister aux tempêtes ; car pour faire du profit à ce métier, il faut toujours tenir la mer. A leurs flancs sont suspendues deux berges baleinières, toujours prêtes à être lancées à l'eau dès que le premier signal en est donné. L'équipage de chaque goëlette se compose d'une quinzaine d'hommes, qui doivent être de vigoureux et bons rameurs ; car il leur faut quelquefois ramer pendant des journées entières. Autrefois on approchait les baleines à la

rame, aujourd'hui elles sont devenues si défiantes que le moindre bruit leur donne l'éveil ; aussi quand on se trouve à une petite distance, on laisse les rames pour prendre des pagaies ou avirons, qui font peu de bruit dans l'eau.

La manière de payer les matelots varie : les uns sont à gages fixes ; les autres obtiennent une part proportionnelle des profits de la course. Parmi les hommes de l'équipage du capitaine Coffin, on me fit remarquer deux micmacs de la baie de Gaspé ; tous deux paraissaient fort entendus dans l'opération de découper la baleine. Ces sauvages font d'excellents matelots ; il est arrivé que des vaisseaux ont eu des équipages composés entièrement de micmacs, et ces équipages valaient les autres.

Le lendemain de notre visite, le capitaine Stewart entrait dans le port de la fonderie, pour y déposer sa charge. Il remorquait, pour me le faire voir, un baleineau trouvé dans le corps de la baleine, et qui déjà avait plus de quatorze pieds de longueur.

Au large de la Grosse-Ile sont plusieurs îlots parmi lesquels est un de ceux où les marmettes ont coutume de couvrir. Les marmettes ressemblent aux canards et sont très-nombreuses au Labrador. Elle déposent leurs œufs dans certaines îles isolées, qu'elles ont adoptées de temps immémorial et où elle reviennent tous les ans : par la blancheur des falaises, on reconnaît d'une grande distance les îles que ces oiseaux fréquentent. La couleur que prennent les rochers est due à la fiente, accumulée d'année en année, et couche par-dessus couche.

Les œufs de marmettes sont de la grosseur des œufs de canards, et sont bien meilleurs que ceux des

au
bea
im
ann
goë
ven
les
que
les
leur
bari
de f
les
com
à pr
Ja
avec
trou
bien
nir a
cess
les
prin
pren
les e
oise
du p
celle

autres oiseaux aquatiques du pays ; ils sont aussi beaucoup plus recherchés et seraient une ressource importante pour les planteurs, s'ils n'étaient enlevés annuellement par des étrangers, qui en chargent leurs goëlettes. Ces pillards font de gros profits, car ils vendent les œufs dix ou douze piastres le baril, sur les marchés d'Halifax et des Etats-Unis. En conséquence de leurs déprédations, c'est avec peine que les habitants de la côte réussissent à en faire pour leur usage une petite provision de trois ou quatre barils par famille. Grâce aux règlements que vient de faire la législature provinciale, il est à espérer que les autorités réussiront à empêcher la destruction complète des œufs, telle qu'elle a lieu aujourd'hui, et à protéger le gibier qui s'éloigne peu à peu.

Jacques Cartier et les premiers navigateurs parlent avec admiration de la multitude d'oiseaux qu'on trouvait sur cette mer. Quoique le nombre en soit bien diminué, il en reste néanmoins assez pour fournir aux besoins des gens du pays, si les déprédations cessent. Les marmettes, les moniacs, les goëlands, les perroquets, les pigeons sont bons à manger au printemps et dans l'automne ; mais, durant l'été, ils prennent un goût huileux qui ne convient pas à tous les estomacs. Il n'en est pas de même des jeunes oiseaux, qui se mangent pendant tout l'été ; la chair du petit goëland, pour le goût, ressemble beaucoup à celle du poulet.

IV

De la Grosse-Ile à Blanc-Sablon, l'on ne compte que vingt-deux lieues en ligne droite ; mais dans les détours qu'il faut faire autour des îles, il y a à peu près trente lieues. Le douze, je fis mes adieux à mon hôte, qui me fournit une berge pour continuer mon voyage. Le temps fut malheureusement calme durant une grande partie de la journée, de sorte que nous mîmes presque tout le jour pour faire environ cinq lieues de chemin. Pendant le calme nous vîmes passer tout près de nous un banc de poissons, connus ici sous le nom de *horse mackerel*. Long de sept ou huit pieds, le maquereau-cheval ressemble au véritable maquereau, par sa figure, sa chair et ses allures. Ces poissons voyagent en bandes, et s'amuse sur la route à bondir au-dessus des vagues ; lorsque le nombre en est un peu considérable, l'on en voit toujours quelqu'un hors de l'eau.

Le soleil allait se coucher, lorsque nous arrivâmes à Chikapoué, où nous fûmes reçus avec joie par le sieur Jacques MacKinnon, qui malgré son nom écossais, n'en est pas moins un brave canadien. Le lendemain soir, je continuais ma mission à trois lieues plus loin, chez le sieur Jean LeCouvey. Le quatorze j'arrivais chez monsieur Andrew Kennedy, au poste de Saint-Augustin. Cet homme respectable, déjà avancé en âge, et son frère Mathew Kennedy, demeurent dans la même maison : le premier est devenu catholique ; le second est encore protestant : l'union

n'er
touj
trava
l'ain
fami
n'a t
C'est
celle
se so
La
mêm
plusi
la cô
dans
plus
ferme
des t
avec
dans
peut
baie
Le m
d'oct
au pr
fléau
vage,
Esqui
puis
les lu
terres
S'ils
se ren
Saint

n'en règne pas moins entre les deux frères. Ils ont toujours vécu ensemble et ont conduit ensemble leurs travaux et leurs entreprises ; le sieur Andrew, comme l'aîné, restait à la tête des affaires. Ils ont élevé leurs familles sous le même toit, et jamais aucun nuage n'a troublé l'harmonie qui règne entre les deux frères. C'est principalement de la pêche du loup-marin, de celle du saumon et de la chasse dans les bois, qu'ils se sont occupés.

La rivière Saint-Augustin tombe dans la baie du même nom ; à son embouchure elle est partagée en plusieurs bras par des îles nombreuses, qui bordent la côte sur une longueur de sept ou huit lieues ; c'est dans une de ces îles qu'est le poste de St.-Augustin, plus peuplé que la plupart des autres, puisqu'il renferme deux familles. La rivière sort de la hauteur des terres, où quelques-unes de ses sources se croisent avec celles de la rivière Kénamou, qui va tomber dans la baie des Esquimaux. Par cette voie l'on peut passer des bords du golfe de Saint-Laurent à la baie des Esquimaux, dans l'espace de sept jours. Le meilleur temps pour faire ce voyage est le mois d'octobre, parce qu'alors il n'y a plus de mouches ; au printemps et pendant l'été elles sont un véritable fléau pour les voyageurs. Par ce chemin, un sauvage, nommé Poknakua, est venu de la baie des Esquimaux, pendant le cours de l'hiver dernier. Depuis longtemps les Pères Oblats désirent aller porter les lumières de la foi aux Nascapis, de la hauteur des terres et aux sauvages de la baie des Esquimaux. S'ils étaient chargés de cette mission, ils pourraient se rendre à la baie des Esquimaux, soit par la rivière Saint-Augustin, soit en faisant le tour du Labrador,

sur la goëlette que la compagnie de la Baie d'Hudson envoie annuellement dans son poste. De là il serait plus facile aux missionnaires de saisir une occasion favorable, pour remonter la grande rivière près de laquelle se tiennent les Nascapis.

Dans la saison du saumon, plusieurs familles viennent de la Tabatière et des postes plus éloignés pour faire la pêche dans la rivière de Saint-Augustin. Chacune d'elles a sa petite maison et sa station de pêche sur la rivière. Il se prend une grande quantité de saumon dans ce lieu, et si la population du Labrador s'accroît, elle devra se porter sur les deux rivières de Saint-Augustin et de Saint-Paul, où, avec la pêche et la chasse, l'on trouve des terres cultivables et un climat plus doux que celui des bords de la mer.

Monsieur Andrew Kennedy conserve un canot esquimaux, dont il se sert souvent quand il fait la chasse : la carcasse a été préparée par un esquimaux, et les peaux qui la recouvrent ont été posées et cousues par Madame Kennedy. Cette dame respectable, née et élevée au pays des Esquimaux, est une convertie fervente. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se sentait portée à descendre vers le midi pour s'instruire des vérités de la religion. Quand il lui fut possible, elle exécuta son projet avec une partie de ses parents ; elle désirait surtout être catholique, sans trop savoir ce qu'est le catholicisme. Mais elle voulait se sauver, et quelque chose lui disait qu'elle ne pouvait se sauver hors du catholicisme. Dieu la récompensa de sa fidélité à ses inspirations, car elle eut le bonheur d'être admise avec son mari dans le sein de l'Eglise, par le premier missionnaire qui visita le Labrador.

Plusieurs des planteurs vont chasser pendant l'hiver le long de la rivière de Saint-Augustin. Cette chasse d'hiver est très-profitable. Selon la remarque des vieux labradoriens, chaque quatrième année amène le gibier en abondance. L'avant-dernier hiver appartenait à une quatrième année; aussi a-t-on vu descendre vers la mer un très-grand nombre d'animaux des bois. Le printemps suivant, un marchand acheta sur la côte pour vingt-huit mille piastres de pelleteries. Un seul planteur, aidé de deux ou trois jeunes enfants, prit des loutres, des martres et des renards pour plus de dix-huit cents piastres. Dans les années ordinaires, les chasseurs font beaucoup moins, mais leur temps se trouve toujours bien payé.

Les fourrures du Labrador sont renommées pour leur beauté et leur valeur : les peaux de martre, de loutre, de vison, de renard y sont incontestablement meilleures et plus belles que celles des pays méridionaux. Quelques-unes de ces pelleteries sont cotées à des prix fabuleux : ainsi la peau du renard argenté se vend au Labrador de quarante à cinquante piastres; celle du renard noir, lorsqu'elle est sans défaut, vaut de quatre-vingt-dix à cent piastres. Encore dit-on que les acheteurs font un profit immense sur leur marchandise, puisque la peau du renard noir est revendue en Russie au prix de trois cents piastres. Les labradoriens ne peuvent s'expliquer comment on peut payer si cher une peau qui, suivant eux, n'est pas meilleure que celle du renard rouge; et cependant ils ne reçoivent que deux piastres pour la dernière, lorsqu'elle est fort belle.

Le renard blanc, qui est fort commun et dont la peau semble bonne, est absolument rejeté par les acheteurs.

Il est digne de remarque que la queue du renard noir porte à son extrémité quelques poils blancs ; tandis que celle du renard blanc est terminée par des poils noirs. Deux ou trois renards noirs, pris dans le cours d'un hiver, forment une bonne aubaine pour le chasseur. Mais cette chance est rare ; on en prend peu, non pas qu'ils soient bien moins nombreux que les autres, mais à cause de leur extrême défiance.

L'ours blanc visitait autrefois la côte ; aujourd'hui il s'y montre très-rarement et paraît se retirer vers le nord à mesure que la population s'accroît. Les ours noirs sont encore nombreux : on leur fait la guerre non-seulement pour leur peau, mais encore pour la viande qui est succulente et d'aussi bon goût que le bœuf. Les chasseurs n'aiment cependant pas le voisinage de l'ours noir, car il est égrillard et joue souvent des tours, se plaisant à voler ce qu'il trouve autour des habitations et à briser ce qu'il ne peut manger. Comme la grande chasse se fait à quinze et vingt lieues dans les terres, le chasseur doit se préparer un abri contre les neiges et le froid. Pour cela il bâtit, avec des pièces de bois rond, une cabane qui lui sert de retraite pendant le temps de l'expédition ; il faut y porter des provisions, un poêle et les ustensiles de cuisine les plus indispensables. C'est là que l'ours aime à aller faire des espiègeries.

Il y a quelques années, trois jeunes gens qui passaient l'hiver ensemble, avaient laissé la cabane pour visiter les pièges tendus dans la forêt. En rentrant au logis, ils furent étonnés de trouver la porte arrachée et jetée sur la neige. Ils crurent d'abord que quelque farceur de voisin était venu leur jouer un tour pendant leur absence. Dans la cabane tout avait été boule-

vers
moi
pillé
avait
botte
ordin
vante
décor
l'on c
que
dégar
être r
délit.
un pe
l'emp
palet
voie d
dans l
L'o
quelq
N..., a
cabane
séchai
gneuse
reposa
voleur
maison
Armé
chande
naître
bruit,
l'épaul
dans l

versé : le poêle et le tuyau étaient renversés ; l'armoire avait été vidée, et la provision de lard gaspillée ; le sac de farine n'y était plus et avec lui avaient disparu une tasse de fer-blanc, une paire de bottes et un paletot. Ce n'était plus un badinage ordinaire : il y avait vol avec circonstances aggravantes, car il ne restait plus de provisions ; il fallait découvrir le voleur. Tous trois se mettent en quête ; l'on cherche des pistes, on les trouve, et l'on reconnaît que deux ours de forte taille avaient causé tout le dégât. Les voleurs avaient décampé, et ne purent être rejoints ; mais ils avaient laissé des preuves du délit. A peu de distance était le sac vide et déchiré ; un peu plus loin gisait la tasse broyée et portant l'empreinte de longues et fortes dents. Quant au paletot et aux bottes, les gaillards probablement en voie de civilisation, avaient cru devoir les emporter, dans l'intérêt des mœurs.

L'ours est friand de poisson et cette faiblesse l'attire quelquefois près des maisons. Un pêcheur, Willy N..., avec sa femme et un petit enfant, habitait une cabane près de la mer. Sur le toit plat et peu élevé, séchait une provision de morue qu'il préparait soigneusement pour l'hiver. Par une nuit sombre, il reposait paisiblement, sans inquiétude au sujet des voleurs, lorsque le bruit d'un pas pesant sur la maison lui fit comprendre qu'on enlevait son poisson. Armé d'un fusil et suivi de sa femme, qui portait une chandelle allumée, il entr'ouvrit la porte pour reconnaître le voleur ; au même moment, effrayé par le bruit, un ours tombait du toit, et en culbutant effleurait l'épaule du chasseur. Willy tombe tout épouvanté dans la maison, en renversant sa femme et éteignant

la lumière. Le mari et la femme hurlent de toutes leurs forces, et l'enfant joint ses cris aux leurs ; chacun d'eux s'imagine que l'ours est enfermé dans l'appartement et croit déjà entendre broyer les os des autres. L'excès de la peur rétablit enfin la paix : la chandelle est rallumée ; et Willy s'aperçoit qu'ils ont eu une terreur panique, tout aussi bien que le voleur qui s'est empressé de fuir.

Le dimanche, 15 août, je dis la messe dans la maison de M. Kennedy. Outre les personnes du lieu, quelques sauvages y assistaient. Sur une île voisine sont une quinzaine de familles montagnaises, qui se préparent à remonter la rivière de Saint-Augustin. Plusieurs d'entr'elles sont venues depuis peu seulement, de la baie des Esquimaux, autour de laquelle résident encore plusieurs familles de la même tribu.

Tout près de l'île de Saint-Augustin se trouvait un brick, qui prenait une partie de la cargaison du navire l'*Arabian*, jeté à la côte l'automne dernier. Le capitaine de l'*Arabian*, trompé par les courants qui changent fréquemment, se croyait près de Terre-Neuve, quand son vaisseau, au milieu d'une brume épaisse, fut porté sur des récifs. Sept hommes de l'équipage ont passé l'hiver chez M. Kennedy, d'où ils ne sont repartis qu'au mois de juin. Pendant tout ce temps, il fallut les nourrir, car leurs provisions avaient été avariées dans le naufrage. Ce surcroît de bouches a causé de la gêne aux postes d'alentour, qui se trouvaient assez mal approvisionnés. L'automne dernier plusieurs des goëlettes, qui ont coutume d'apporter sur la côte les provisions d'hiver, farines, lard, beurre, légumes, n'avaient pu faire leur dernier voyage d'automne, de sorte que les planteurs ne pos-

séc
par
fam
vois
Sab
il l
tran
de l
P
cons
plan
le g
quel
d'Ar
brad
navi
navi
parag
se re
naufr
habit
fragés
par la
canad
Sablo
comm
veraie
suivan
Mai
valeur
depuis
Les e
aux é

sédaient que l'absolu nécessaire. M. Kennedy dût partager avec les naufragés ce qu'il réservait pour sa famille, sans espoir d'obtenir des provisions des postes voisins. Heureusement on lui apprit qu'à Blanc-Sablon il y avait farine et lard en abondance ; mais il les fallait aller chercher à vingt lieues, et les transports occupèrent ses chiens pendant une partie de l'hiver.

Pour obvier aux inconvénients qui dans des circonstances pareilles pèsent lourdement et sur les planteurs et sur les naufragés, il serait à propos que le gouvernement plaçât un dépôt de provisions dans quelque lieu favorable. Il l'a fait déjà pour l'île d'Anticosti ; les mêmes raisons existent pour le Labrador. Depuis qu'on a commencé à encourager la navigation dans le détroit de Belle-Isle, beaucoup de navires suivent cette route. Mais comme dans ces parages les brumes sont fréquentes et qu'on ne peut se rendre compte des courants, il arrive de nombreux naufrages. Il ne semble pas juste de charger les habitants de la côte de fournir aux besoins des naufragés, au risque de faire périr leurs propres familles par la famine ; ce devoir appartient au gouvernement canadien, qui possède les moyens d'y pourvoir. Blanc-Sablon, Forteau et la Tabatière pourraient être choisis comme lieux de refuge pour les naufragés, qui y trouveraient les moyens de subsister jusqu'au printemps suivant, si l'on y plaçait des provisions.

Mais la législature provinciale semble ignorer la valeur des deux cents lieues de côtes qui s'étendent depuis la Pointe-des-Monts jusqu'à Blanc-Sablon. Les eaux si riches du Labrador sont abandonnées aux étrangers, qui envoient chaque année quatre

cents vaisseaux s'y charger des produits de la mer, des rivières et des forêts. Point de magistrat résidant, point d'organisation municipale ni scolaire, aucun règlement pour déterminer les limites des pêcheries : voilà où en étaient les choses dans le pays jusqu'à cette année. La goëlette du gouvernement, *La Canadienne*, ne peut suffire pour protéger toutes les côtes des îles de la Magdeleine, du Labrador et du district de Gaspé ; et malgré sa bonne volonté, le surintendant ne peut être partout.

A la suggestion du capitaine Fortin, quelques bons règlements viennent d'être établis par la législature canadienne. Il faudrait maintenant les faire observer ; et pour cela un autre vaisseau devrait être mis en croisière sur le golfe de Saint-Laurent. Le service d'un bâtiment à vapeur serait plus effectif que celui d'un voilier, souvent arrêté par les calmes ou par les vents contraires.

Comme on m'informait que le Père Coopman avait repris sa mission, il ne me restait plus qu'à gagner Blanc-Sablon, pour prendre passage à bord de la *Marie-Louise* ou de quelque autre bâtiment prêt à partir pour Québec ; je louai donc une berge pour m'y rendre. Pour une somme de six piastres, Thomas Lessard s'engagea à me conduire à Blanc-Sablon. Le 17, nous nous mettions en route, poussés par un vent favorable ; avec le patron était un jeune Kennedy et un Esquimaux, qui a quelque droit de saluer les Wabishtouis comme ses cousins. Notre navigation se fit au milieu des îles jusqu'à Chicataka, où était un ancien établissement de pêche, commencé vers le milieu du seizième siècle et peut-être auparavant. Jacques Cartier visita Chicataka à son premier voyage,

et lui donna son nom. On y arrive par un canal de deux ou trois milles, si profond que les plus gros vaisseaux y flotteraient à l'aise, et si étroit que souvent il ne paraît pas avoir plus de cent pieds de largeur. On dirait une immense fissure produite dans le roc par quelque convulsion de la nature.

Partout nous rencontrons des ports vastes et sûrs, dans lesquels sont abritées des goëlettes ; les matelots s'occupent à faire la pêche de la morue, du hareng et du maquereau ; sur un espace de quatre lieues au delà de Chicatika, la chaîne d'îles qui nous protégeait est interrompue et nous sommes exposés à une forte houle qui vient du large.

La partie la plus mauvaise de la côte est à la baie des Rochers, où la mer est presque toujours grosse ; une berge ne peut sans danger entreprendre de la traverser lorsque le vent souffle vers la terre. Après avoir franchi ce passage, nous poursuivons notre course au milieu des Iles Herbées, ainsi nommées parce qu'elles sont ceintes d'une lisière de prairies, dont la verdure contraste avec la couleur monotone des rochers. Une des passes les plus étroites est barrée par quatre seines, placées les unes près des autres et pleines de poisson. On nous apprend plus tard qu'elles renfermaient près de quatre mille barils de hareng. Cela suffisait pour charger plusieurs des vaisseaux mouillés auprès, dans le beau port de Bonne-Espérance.

Le port de Bonne-Espérance, nommé *Bonny* par les pêcheurs américains, est un des plus vastes du Labrador ; il est complètement abrité par deux ou trois rangs d'îles, et on y peut entrer par quatre passages différents. Lors de mon arrivée, il s'y

trouvait encore une cinquantaine de vaisseaux ; on me dit qu'au mois de juillet il y en avait eu jusqu'à cent. Ceux qui sont partis ont emporté des charges complètes.

Les îles qui environnent le port de Bonne-Espérance sont encore quelquefois nommées les îles de la Demoiselle. Ce nom s'étendait jadis à tout l'archipel qui borde la côte depuis les îles Brulées jusqu'à Wapitugan. Selon Thévet, les îles de la Demoiselle ont ainsi été désignées parce que M. de Roberval aurait laissé sur l'une d'elles sa nièce, Demoiselle Marguerite, avec un jeune homme et une vieille duègne normande. Après la mort de ses deux compagnons d'infortune, la Demoiselle serait restée longtemps seule, et aurait enfin été délivrée de sa longue captivité par un navire qui venait faire la pêche dans ces parages. Il est à remarquer cependant que le vieux cosmographe, dans d'autres passages de ses ouvrages, a transporté la prison de la Demoiselle Marguerite sur plusieurs points du golfe St. Laurent. Le nombre de ces îles est si grand que Jacques Cartier paraît y avoir trouvé son arithmétique en défaut. "Nous passâmes," dit-il, "par le milieu des îles, qui sont si nombreuses qu'il n'est possible de les compter."

La baie qui se trouve entre Bonne-Espérance et Blanc-Sablon a six lieues de traverse et est ouverte aux vents de la mer ; il faut ici encore attendre un temps favorable pour la passer. Heureusement nous étions au Labrador, où toutes les portes sont ouvertes au voyageur et particulièrement au prêtre. J'allai demander chez M. John Buckle une hospitalité qui me fut accordée avec empressement et avec joie.

Quoi
enco
fit n
brun
et ce
mer.
Sablo
à la v
Long
Com
stea
décid
assur
Sablo
m'exp
du mo

La
blanc
de se
extrém
du La
Sur la
Pointe
que no
granit
rochers
schiste
assez
trouve-
par sui
Deu

Quoique la famille soit catholique, le père est encore protestant ; cependant la réception qu'il me fit n'en fut pas moins cordiale. Les vents et la brume nous retinrent en ce lieu pendant trois jours, et ce ne fut que le vingt que nous pûmes reprendre la mer. Le soir même, j'arrivais au havre de Blanc-Sablon, où je trouvai la *Marie-Louise* prête à mettre à la voile le lendemain ; le P. Coopman était à la Longue Pointe, devant laquelle je venais de passer. Comme on avait annoncé la prochaine arrivée d'un steamer, remontant de Belle-Isle à Québec, il s'était décidé à l'attendre. Pour moi, comme je n'étais point assuré que le vaisseau annoncé dût toucher à Blanc-Sablon, je me décidai à profiter de la goëlette. Je m'exposais à être longtemps à remonter ; mais j'étais du moins certain de ne pas hiverner en ce lieu.

La baie de Blanc-Sablon tire son nom des sables blancs d'une petite rivière, qui lui apporte le tribut de ses eaux. La baie et la rivière forment une extrémité de la ligne qui sépare le Labrador canadien du Labrador uni au gouvernement de Terre-Neuve. Sur la rive méridionale de la baie, s'avance la Longue Pointe, formée de rochers tout différents de ceux que nous avons vus jusqu'à présent sur la côte ; le granit disparaît et est remplacé par des bancs de rochers qui, de loin, me semblent être d'un grès schisteux et sont couverts d'une couche de terre, assez épaisse pour qu'on puisse la cultiver ; aussi trouve-t-on en ce lieu des jardins et des prairies, et par suite des vaches et des chevaux.

Deux grands établissements de pêche existent

depuis un bon nombre d'années à Blanc-Sablon, et attirent quelques centaines de pêcheurs canadiens, français et jersiais. L'un est sur la partie appartenant à Terre-Neuve : c'est le *grand raing*, propriété de Monsieur De Quetteville, de l'île Jersey ; l'autre, du côté canadien, est au sieur Le Brault, aussi de l'île Jersey. Les deux postes font de grandes affaires, non-seulement en poisson et en huiles, mais encore en marchandises européennes, qui sont achetées par les employés et les planteurs des environs. Un établissement rival s'est élevé sur l'île à Bois qui, ainsi que l'île Verte, est située vis-à-vis l'entrée de la baie. Le nouveau poste appartient à M. Bouthillier, de Paspébiac : plusieurs familles canadiennes se sont bâti des maisons dans le voisinage et font la pêche à leur compte. Ces établissements attirent beaucoup de monde, outre les pêcheurs, car le nombre de vaisseaux qui visitent le Blanc-Sablon est très-considérable.

La réunion de tant d'étrangers, parmi lesquels plus de la moitié sont catholiques, a fait désirer l'érection d'une chapelle, où ceux-ci se réuniront le dimanche pour faire la prière, et où le missionnaire, pendant sa visite, trouvera à célébrer convenablement les saints mystères. Les dix familles catholiques des environs se sont mises à l'ouvrage avec courage ; la société de la Propagation de la Foi est venue en aide, comme elle l'avait déjà fait à Itamatiou et à La Tabatière ; aujourd'hui tout le bois de charpente est préparé, et le printemps prochain une chapelle décente sera élevée à l'Anse-des-Dunes, entre Blanc-Sablon et Brador.

Blanc-Sablon est situé à l'entrée du détroit de

Belle-
aux c
remen
Fortea
l'autre

Les
quantit
huit m
nombre
gation
l'atmos
homme
des gar

De f
le froid
baigner
s'exerc
même j

Dans
un phé
expliqu
mation.
Anglais

fond.

siècle
souvent
de l'eau
du gra
sembla
le Rhin
Labrad
par les
congèle

Belle-Isle ; il n'y a que sept lieues de l'Isle à Bois aux côtes de Terre-neuve, que l'on aperçoit clairement. La partie la plus étroite du détroit est à Forteau, où il n'y a que dix milles d'une pointe à l'autre.

Les mers du nord versent dans le détroit de grandes quantités de glaces, qui l'obstruent pendant sept ou huit mois de l'année. Ces glaces étaient encore assez nombreuses au mois de juillet pour rendre la navigation difficile ; leur passage refroidit tellement l'atmosphère, que cette année, pendant tout l'été, les hommes employés à la pêche étaient obligés de porter des gants de laine pour se préserver des engelures.

De fait, pendant la plus grande partie de l'année, le froid semble régner en maître sur les eaux qui baignent les côtes du Labrador. Sa puissance s'exerce non-seulement à la surface de la mer, mais même jusqu'à une profondeur de dix et de douze brasses.

Dans différents fleuves de l'Europe s'est produit un phénomène que les savants n'ont pu encore expliquer d'une manière satisfaisante ; c'est la formation, au fond de l'eau, de glaçons nommés par les Anglais *ground-gru* et par les Français *glace-du-fond*. Voici ce qu'en dit un écrivain anglais du siècle dernier. " Les bateliers de la Tamise ont souvent remarqué des glaçons qui s'élèvent du fond de l'eau, et qui renferment, dans leur partie inférieure, du gravier et des pierres apportées *ab imo*." De semblables observations ont été faites sur l'Elbe, sur le Rhin, sur la Néva et sur d'autres rivières. Au Labrador ce phénomène a été très-souvent remarqué par les pêcheurs ; mais ici non-seulement l'eau se congèle à une grande profondeur, mais la terre elle-

même se durcit au fond de la mer par l'action du froid. Je citerai, à l'appui de ce que m'ont rapporté les pêcheurs, un écrit du sieur Robertson, déjà plusieurs fois mentionné :

“ J'ai vu,” dit-il, “ un rets plongé à une profondeur de soixante pieds, et dont toutes les mailles étaient garnies de glaces ; j'ai vu des cables, des chaînes et d'autres gros objets couverts d'une couche proportionnellement plus considérable. Lorsque ce phénomène a lieu, il faut aussitôt retirer le rets, car il flotterait comme du liége et formerait une masse solide de glace.

“ A ma connaissance, il est arrivé qu'à une profondeur de soixante ou soixante-dix pieds, le fond de la mer s'est trouvé gelé et s'est durci comme un banc de pierre calcaire. Dans une occasion, la patte d'une ancre s'était enfoncée dans le sol ; lorsqu'on la retira, la main rapporta une masse angulaire presque aussi dure que le grès de Bristol et formée de sable gelé.

“ Il ne paraît pas que le froid soit la seule cause de ce phénomène, car on ne l'observe pas dans des saisons aussi froides et même plus froides. Je n'en puis donner la raison : tout ce que je sais, c'est que cela arrive de temps en temps.”

Le 21 août, la *Marie-Louise* laissait le port de Blanc-Sablon pour son voyage de retour ; elle avait pris à son bord une dizaine de pêcheurs qui regagnaient leurs pénates, découragés par le peu de succès de la pêche ; d'autres, en plus grand nombre, restaient à terre, décidés à remonter par le steamer annoncé. A peine avions-nous laissé le port, qu'un original vint supplier le capitaine d'y rentrer, pendant que lui-même irait à quelques lieues plus loin

cherch
mettre
de tire
l'empa
reuser
pendan
nous d
pléter
consola
permet
vais po
des pé
sionnai

Entre
quets ;
mipède
trompe,
de ces
quelque
vers l'i
les petit
nourrir,
pêche a
dont le
mainten
vivent e
pas de f
ils n'ont
sont si g
poursui

Le lan
la moru
est sûr q

chercher une centaine de barils, qu'il se proposait de mettre à bord. Il lui fallait aussi accorder le temps de tirer le hareng de la mer, de le préparer et de l'empaqueter. Sa proposition toute modeste fut heureusement rejetée ; car nous aurions eu à l'attendre pendant une longue semaine. C'était bien assez que nous dussions arrêter à plusieurs postes, pour compléter la cargaison de notre bâtiment ; je m'en consolais toutefois, dans l'idée que ces stations me permettraient de visiter plusieurs endroits que je n'avais point vus en descendant, et que je rencontrerais des pêcheurs qui étaient absents au passage du missionnaire.

Entre Blanc-Sablon et Brador est l'île aux Perroquets ; elle a reçu son nom d'une espèce de palmipède à tête de perroquet, qui est, si je ne me trompe, l'*Alca impennis* d'Audubon. L'île est couverte de ces oiseaux ; et à chaque instant on en voit quelque bande s'éloigner vers la mer, ou revenir vers l'île. C'est un temps de travail pour eux ; car les petits sont maintenant nombreux, et, pour les nourrir, il faut que les pères et mères fassent la pêche au lançon. Le lançon est un très-petit poisson, dont les oiseaux sont très-friands ; comme il est maintenant abondant dans la baie, les perroquets vivent en épicuriens. Ceux d'entre eux qui n'ont pas de famille à nourrir sont en plein carnaval ; car ils n'ont qu'à flaner et à manger ; aussi quelques-uns sont si gras, qu'ils ont peine à se lever, quand ils sont poursuivis par les chasseurs.

Le lançon et le capelan sont la nourriture favorite de la morue ; lorsqu'ils sont abondants sur la côte, on est sûr qu'il y aura beaucoup de morue, à moins qu'elle

ne soit éloignée par quelque cause locale. Les planteurs font usage du capelan pour leur nourriture ; ils s'en servent lorsqu'il est frais, et le font sécher pour l'employer au besoin. Afin de le conserver, ils le mettent dans une légère saumure et l'étendent ensuite au soleil sur les rochers. Il est prêt au bout de deux jours, et ainsi préparé il peut se garder longtemps. Tous, sur la côte, mangent avec plaisir le poisson sec ; et si un enfant pleure, au lieu de lui donner un morceau de sucre, on lui jette un capelan sec qu'il suce avec délice, et la paix est faite.

Pendant deux jours, notre goëlette reste mouillée dans la baie de Brador, pour attendre du fret qui ne vient pas. Nous pouvons à l'aise examiner la vaste baie, parsemée d'îlots, qui forment cinq ou six ports différents. Cinquante ou soixante vaisseaux y sont encore mouillés ; pendant le cours de l'été, le nombre en était trois fois plus grand. Du temps de Jacques Cartier, cette baie portait le nom de port des *Illetes*. Elle fut accordée par le gouvernement français au sieur Le Gardeur de Courtemanche, qui lui donna le nom de baie de Phélypeaux ; le fort qu'il bâtit à l'entrée du port fut appelé fort Pontchartrain. Pendant longtemps il y fit des affaires importantes. Après la mort de M. de Courtemanche, qui avait épousé, non pas une fille de Henri IV, comme le prétend une tradition du Labrador, mais la fille d'Etienne Charest, seigneur de la côte de Lauson, l'établissement passa à son gendre, le sieur Foucher, et au sieur de Brouague, commandant sur la côte. Un des fils du sieur Foucher ajouta à son nom celui de Labrador ; et je crois qu'il y a aujourd'hui en France une famille qui porte le nom de Foucher de Labrador. Le capitaine

Jones t
cinq au
et expl

Le 2
Morenc
anglais
les uns
pouvaie
vis des
navires
conting
les équ
que des
Ecoasai
Irlandai
Terrene
Saint Jé
des Aca
à Brad
l'érectio
leurs co

Vers
la baie.
ne vena
en fais
eurent
furent m
baie, si
était si
embarc
de tous
qui se h
tés que

Jones tient le principal poste de Brador ; quatre ou cinq autres planteurs se sont placés autour de la baie, et exploitent les pêcheries.

Le 22, dimanche, je dis la messe chez le sieur Morency, et fis des instructions en français et en anglais ; près de deux cents hommes y assistaient : les uns étaient dans la maison, les autres, qui n'y pouvaient trouver place, se tenaient au dehors, vis-à-vis des portes et des fenêtres. Presque tous les navires mouillés dans la baie avaient fourni leur contingent : car il se trouvait des catholiques dans tous les équipages, et sur quelques vaisseaux il n'y avait que des catholiques. C'étaient des Acadiens et des Ecossais du Cap Breton et de l'île Saint Jean, et des Irlandais des Etats-Unis, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve.—Le seul village de Souris, dans l'île Saint Jean, a envoyé ici sept goëlettes appartenant à des Acadiens. Tous ces braves gens, qui viennent à Brador chaque année, s'intéressent beaucoup à l'érection de la chapelle et ont volontairement offert leurs contributions pour cet objet.

Vers le soir on annonça l'arrivée du hareng dans la baie. Depuis quelques semaines on l'attendait et il ne venait point. Les pêcheurs avaient pris patience en faisant la guerre à la morue : mais dès qu'ils eurent aperçu un banc de harengs, toutes les berges furent mises à l'eau et se dirigèrent de ce côté. La baie, si calme et si silencieuse l'instant d'auparavant, était sillonnée, dans toutes les directions, par des embarcations de pêche ; les seines étaient lancées ; de tous côtés l'on entendait les cris des matelots qui se hêlaient, les aboiements des chiens aussi excités que leurs maîtres, le bruit cadencé des rames

frappant la mer. Tout ce mouvement fut cependant inutile, car le banc de harengs n'était pas considérable et ne renfermait que de petits poissons.

Les jours suivants nous entrâmes dans les baies voisines. Pendant quarante-huit heures nous fûmes retenus par les vents dans la baie du Milieu. Sur le sommet de tous les mornes des hommes étaient en vigie, cherchant des yeux sur les anses voisines quelque indice de la présence du hareng. Comme les hauteurs sont nues, on aperçoit les sentinelles de fort loin, et telle est leur immobilité que souvent on ne peut les distinguer des colonnes de pierre qui servent d'amers.

Il y a beaucoup de ces colonnes de pierre sur les hauteurs. Elles forment un des traits distinctifs du paysage au Labrador, et servent à indiquer le voisinage d'une habitation, souvent cachée au fond d'une anse ou au milieu des îles. Elles sont formées de pierres sèches et ont ordinairement une hauteur de neuf ou dix pieds : dans le pays on leur donne le nom de Nascapis. Les Nascapis sont d'une grande utilité aux voyageurs dans les temps de brume en été, et dans les jours où il neige en hiver. Comme toutes les îles se ressemblent, il est presque impossible de reconnaître par un temps obscur celle que l'on cherche : quelques Nascapis, élevés sur les mornes environnants, sont aperçus assez facilement, et dirigent le voyageur vers le lieu qu'il cherche.

A la baie du Milieu nous eûmes le plaisir d'une chasse au homard. A la basse marée, le capitaine et plusieurs des passagers visitèrent les pierres restées à sec sur la grève ; armés, chacun d'un bâton, ils l'enfonçaient partout où ils soupçonnaient qu'un homard

se tenait
quand
bâton
transpo
les cha
trentain
tion, q
chaudie
muns d
due de
assez f
prépare
ser trop

Nous
rance, d
timents
plus de
l'avanta
sortie de

La M
attendre
et d'hui
Sablon,
hareng.
la goële
neuf he
le capit
charge
des Sau

Comme
embarq
à me r
Lévêqu

se tenait caché. L'animal n'est pas patient ; aussi quand il s'en trouvait un sous la pierre, il saisissait le bâton avec ses fortes tenailles et se laissait ainsi transporter au rivage. Dans un peu plus d'une heure, les chasseurs revinrent, portant pour trophées une trentaine de homards de tout âge et de toute condition, qui allèrent terminer leur carrière dans une chaudière pleine d'eau chaude. Ils sont fort communs dans les baies et dans les anses, sur toute l'étendue de la côte du Labrador ; on en fait un usage assez fréquent dans plusieurs familles, mais on n'en prépare point pour l'exportation, car il y faudrait passer trop de temps, et le temps du planteur est précieux.

Nous entrons le 26 août au port de Bonne-Espérance, où nous ne trouvons plus qu'une vingtaine de bâtiments, tandis qu'au mois de juillet il en renfermait plus de cent ; c'est un port large et spacieux, qui a l'avantage d'avoir quatre passes pour l'entrée et la sortie des navires.

La *Marie-Louise* n'est pas encore chargée, et doit attendre ici quelques centaines de barils de poisson et d'huile. L'individu qui a voulu la retenir à Blanc-Sablon, a eu le temps de préparer ses barils et son hareng. Pendant toute la journée il a rôdé autour de la goëlette pour faire de nouvelles propositions ; vers neuf heures du soir, il s'est décidé, et vient éveiller le capitaine Blais pour conclure un marché. Il se charge de conduire lui-même le bâtiment dans la baie des Saumons où est son établissement.

Comme la journée tout entière suffira à peine pour embarquer tout le fret qu'il doit fournir, je consens à me rendre aux îles Brûlées avec le sieur Léger Lévêque, qui de grand matin est venu m'inviter à vi-

siter sa maison. Sa berge, grande et forte embarcation, a été construite à Gaspé, et peut tenir la mer dans les gros temps ; le vent est favorable, les îles Brûlées, quoique fort avancées au large, ne sont qu'à six ou sept milles de la baie des Saumons ; nous y serons dans une heure et demie au plus ; il sera alors temps de déjeuner. Eole en avait décidé autrement. De l'île au Caribou, nous avons à faire, pour arriver aux îles Brûlées, une traversée où l'on est exposé à toute la force du vent : et comme le disait un de nos compagnons : " le vent soufflait une gueule." La brise était si fraîche, que notre pilote ne crut pas prudent d'entreprendre le voyage, et il fallut attendre avec patience sur l'île Caribou. Quand midi arriva, le besoin de déjeuner commença à se faire sentir ; et pour tromper la faim, il fallut avoir recours au sommeil, au chicoté et aux bluets. Cependant le vent continuait toujours à souffler avec violence ; il fallut rentrer au port de Bonne-Espérance, où vers cinq heures du soir le capitaine Fraser m'offrit, sur sa goëlette, le déjeuner que j'avais négligé de prendre le matin.

De bonne heure le lendemain, j'arrivais à l'île Brûlée, où la bienveillance de M. Lévêque et de sa famille me fit presque regretter de n'y être pas arrivé la veille. L'île est un rocher qui n'a guère plus de sept ou huit arpents de longueur sur autant de largeur ; elle n'offre d'autre avantage que celui d'être bien placée pour la pêche. M. Lévêque y fait de bonnes affaires, et mérite certainement la prospérité dont il jouit. Vers midi la *Marie-Louise* jetait l'ancre dans le port voisin, et une heure après nous naviguions vers l'ouest.

La
compl
août,
calme
deux
d'oise
à bord
chasse
qu'ils
qui se
volaien
leur vo

Le 2
pointe
vions l
Jacque
Tienno
ner dan
Lauren

Le 7
nous ob
qui n'es
m'y arr
ans. N
eux une
Les éq
cendiren
très-abo
environs
mes con
des pilot
jamais r
et plus

La cargaison de la goëlette se trouva à peu près complétée à La Tabatière, d'où nous partimes le 31 août, pour voguer directement vers Québec. Les calmes et les brumes nous retardèrent. Pendant deux ou trois jours nous fûmes assaillis par des volées d'oiseaux ressemblant aux chardonnerets, ils restaient à bord toute la journée, et s'occupaient à faire la chasse aux mouches ; ils étaient si peu farouches qu'ils se reposaient sur la tête et sur les bras de ceux qui se trouvaient sur leur chemin. Le soir ils s'en-volaient à terre pour revenir le lendemain continuer leur voyage.

Le 2 septembre, nous étions par le travers de la pointe de Nataskouan, derrière laquelle nous apercevions le Mont-Joli ; c'est probablement la hauteur que Jacques-Cartier désignait sous le nom de Cap de Tiennot, et où il trouva des sauvages prêts à retourner dans leur pays, sur la côte méridionale du Saint-Laurent.

Le 7 septembre, un vent très-fort du sud-ouest nous obligea de nous réfugier dans la baie de la Trinité, qui n'est plus aussi sauvage qu'elle l'était, lorsque je m'y arrêtai pour la première fois, il y a vingt-deux ans. Nous y trouvâmes plusieurs bâtiments et parmi eux une goëlette portant une quinzaine de pilotes. Les équipages des bâtiments et les passagers descendirent à terre pour cueillir des fruits, qui sont très-abondants en ce lieu, et visitèrent ensemble les environs de la baie. Quelques jeunes américains, mes compagnons de voyage, revinrent tout enchantés des pilotes canadiens et déclarèrent qu'ils n'avaient jamais rencontré un corps de marins plus intelligents et plus actifs que ceux qu'ils venaient de voir. Ces

jeunes gens connaissaient tous les ports des Etats-Unis, et l'un d'eux pendant sept ans avait parcouru toutes les mers. Trois jours après, je feuilletais un journal anglais, orné d'une colonne de diatribes contre les pilotes du Saint-Laurent, que l'écrivain insultait parce qu'ils sont nés au Canada.

Vendredi, 10 septembre, nous avons franchi la batture de Manicouagan ; un gentil vent d'est-sud-est emplissait nos voiles ; les prophètes nous annonçaient que nous passerions le dimanche suivant à Berthier. Un très-grand nombre de navires, gros et petits, faisaient la même route que nous, après avoir été retenus comme nous par les vents contraires.

Vers huit heures du soir, au moment où la marée allait commencer à baisser, nous arrivions au pied du passage de l'île Verte. Le temps était fort obscur, nous étions environnés de bâtiments ; mais le vent était bon, et le patron espérait franchir les difficultés avant qu'il ne nous quittât. Nous avions trop espéré ; vers dix heures il ne nous restait plus qu'un air de vent, d'une faiblesse et d'une inconstance désespérantes ; la mer commençait à baisser, et pour comble de mésaventure des bancs de brume s'étendaient autour de nous. Une éclaircie, vers deux heures du matin, nous permit de reconnaître que les courants nous avaient portés au nord de l'île Rouge, et que nous étions suivis dans notre course par un très-gros navire. Un peu plus tard, un piétinement rapide et lourd ébranle le pont : " Vite ! vite ! en garde ! il va passer sur nous. "—Ces mots peu rassurants et le bruit inaccoutumé eurent bientôt tiré tous les passagers de leurs lits. En arrivant sur le pont, ils aperçoivent à la lueur des fanaux, une muraille noire

et menaçante, qui s'élève à vingt pieds au-dessus du pont de la goëlette ; un instant après, un craquement aigu et prolongé est suivi de la chute de débris de vergues : les basses manœuvres de l'étranger s'étaient accrochées dans nos haubans et dans nos voiles. Les haches furent mises en jeu pour séparer les deux bâtiments, et grâce aux efforts des équipages, ils s'éloignèrent bientôt l'un de l'autre.

Lorsque le jour fut arrivé, le capitaine crut qu'il était prudent de mouiller, jusqu'à ce que l'on pût reconnaître les attéragés. A peine avions-nous jeté l'ancre, que l'étranger sort de la brume, et s'avance de notre côté ; malgré les avis et les mauvais souhaits qui lui sont adressés, il s'avance toujours et vient mouiller à trois ou quatre encablures au-dessous de la goëlette. Il a souffert dans la rencontre de la nuit, aussi bien que nous : car si nous avons des voiles déchirées et des haubans rompus, il a des vergues brisées et des manœuvres en désordre. Son voisinage est mal vu ; nous sommes mouillés à vingt-deux brasses, le fond est un roc uni sur lequel l'ancre a peu de prise, et les courants sont très-forts en ce lieu.

Vers 10 heures, A. M., une brume épaisse nous replonge dans les ténèbres ; l'obscurité est profonde, et à peine peut-on distinguer un homme de l'avant à l'arrière de la goëlette. La mer baisse et le courant descend avec une vitesse de cinq à six nœuds ; la chaîne de l'ancre est si violemment tendue, qu'il faut la dérouler toute entière. Malgré cette précaution, l'ancre glisse sur le fond à plusieurs reprises, et la goëlette est poussée vers le navire. Elle s'arrête un instant ; puis un son sourd et saccadé, et une vibration pénible dans toutes les parties nous avertissent

que l'ancre a dérapé de nouveau, et que nous sommes entraînés par le courant. Le danger de nous jeter sur le navire, que nous sentons à côté de nous sans pouvoir le distinguer, est si imminent que le capitaine se décide à laisser échapper la chaîne. Au bout de cette chaîne l'on attache un cable avec une bouée, qui servira à faire reconnaître le lieu où l'ancre est laissée. Malheureusement le cable se noue et s'embarrasse ; les instants sont précieux ; on ne peut perdre de temps, la hache tranche la difficulté ; chaîne et ancre sont condamnées à rester au fond de l'eau. La proue de la goëlette est envoyée dans le courant, et nous glissons rapidement le long de la muraille noire et haute que nous avons déjà vue de si près, pendant la nuit précédente.

L'ancre et la chaîne sont perdues ; c'est une valeur de quarante louis engloutie dans la rivière ; mais nous sommes, en retour, débarrassés de notre incornmode voisin. Lorsque la brume disparaît, la *Marie-Louise* se trouve vis-à-vis de l'embouchure du Saguenay. Le vent s'élève et après deux ou trois bordées, nous mouillons au Pot-à-l'Eau-de-Vie, au moyen de la seule ancre qui nous reste.

Dimanche, le 12 septembre, une grosse chaloupe appartenant à l'hôtelier du Pot-à-l'Eau-de-Vie, partait pour la Rivière-du-Loup et emportait quelques personnes qui s'en allaient entendre la messe. Plusieurs des voyageurs se décidèrent dans ce moment à prendre passage sur le steamer que nous apercevions au quai ; je crus devoir me joindre à eux, dans l'espérance d'être plutôt rendu à Québec.

Pour la première fois depuis deux mois, j'apprenais quelque chose des affaires étrangères au Labrador.

Les
liot,
de r
à co
avai
ou h
de p
M
me
pour
niqu
pend
de to

Les derniers journaux me furent fournis par M. Pouliot, préfet du comté de Témiscouata, qui eut la bonté de m'offrir l'hospitalité dans sa maison; j'avais peine à comprendre les nouvelles de notre pays, tant il y avait eu de revirements parlementaires pendant sept ou huit semaines. Grâce à Dieu, l'on ne parle pas de politique coloniale sur la côte du Labrador.

Mardi matin, le 14 septembre, j'avais l'honneur de me présenter à Mgr. l'Administrateur du Diocèse, pour lui demander sa bénédiction, et lui communiquer de vive voix quelques détails sur ma mission, pendant laquelle la providence a daigné me préserver de tout accident personnel.

J. B. A. FERLAND, Ptre.



R

re

vo

sc

q

pr

pl

nu

pl

le

er

tr

H

ti

le

d

re

la

v

d

c

APPENDICE.

NOTES SUR LES PLANTES

Recueillies par M. L'ABBÉ FERLAND sur les Côtes de Labrador, baignées par les eaux du Saint-Laurent, en 1858.

M. l'Abbé Ferland ayant eu l'heureuse idée de recueillir les plantes qu'il a rencontrées dans son voyage aux côtes du Labrador, nous nous empressons d'en donner la liste à nos lecteurs, persuadés que nous ferons plaisir à ceux d'entre eux qui prennent intérêt à la botanique. En effet, les plantes des autres parties du Canada sont déjà connues, même à l'étranger; les envois successifs de plantes par monsieur Sarrazin, le docteur J. Gaultier, le marquis de la Galissonnière, plantes qui se voient encore dans les grands herbiers d'Europe, puis les travaux subséquents de Michaux, de Pursh, de Hooker et autres, ont déjà fait connaître la végétation du Canada : il ne nous reste plus qu'à indiquer les lieux divers où se trouvent les plantes déjà décrites par ces auteurs. Une bonne flore locale remplira cette lacune. Mais il n'en est pas ainsi de la végétation du Labrador : ces plages ont été peu visitées par les naturalistes, et, bien que le nombre des espèces soit très-limité, soit à raison de l'âpreté du climat, soit à cause de l'uniformité du sol, leur étude

ne laisse pas d'être très-intéressante, parce qu'elle nous fait connaître les rapports de végétation qui existent entre ces contrées et les contrées analogues du continent européen.

La liste suivante renferme plusieurs espèces qui ne sont pas mentionnées dans le petit ouvrage intitulé : *De Plantis Labradoricis*, publié en 1830.

DROSERACEÆ. D. C.

Drosera rotundifolia. (Linn.)

Cette plante n'est pas particulière aux côtes du Labrador; on la retrouve dans presque toutes les savannes du Canada. Seulement, ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette plante, qui atteint dix à douze pouces de hauteur presque partout, n'a que deux pouces sur les côtes du Labrador.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

CARYOPHYLLACEÆ. (Juss.)

Arenaria serpyllifolia. (Linn.)

Nom français : *Sabline à feuilles de serpolet.*

Cette plante, qui est très-commune en Europe, dans les lieux sablonneux et arides, est excessivement rare en Canada; je ne pense pas qu'elle ait été signalée par aucun auteur. Elle est certainement spontanée au Labrador.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

Silene acaulis. (Linn.)

Petite plante gazonnante, se rencontrant dans les Alpes, et très-commune sur les côtes du Labrador.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

ROSACEÆ. (*Juss.*)**Rubus chamaemorus.** (*Linn.*)

Cette plante, qui se retrouve dans le Groënland, en Sibérie, en Russie, est excessivement commune au Labrador.

Le fruit jaune de cette plante est appelé *chicoté* par les Canadiens et les sauvages, et *bake-apple* par les Anglais du pays ; il est très-estimé et mis à toutes les sauces, comme on le voit par le récit de monsieur Ferland.

A La Tabatière, en fruit au mois d'août.

N. B.—Pursh a aussi trouvé cette plante dans l'île d'Anticosti.

Rubus arcticus. (*Linn.*)

“ *acaulis.* (*Michx.*)

“ *pistillatus.* (*Smith.*)

La plante tout entière a environ quatre pouces en hauteur ; elle est très-commune sur ces parages. Ses fruits, qui ont la couleur de l'ambre, sont délicieux.

Île Saint-Augustin, en fleur le 12 août.

Comarum palustre. (*Linn.*)**Potentilla palustris.** (*Scopoli.*)

Cette plante a une aire très-étendue, puisqu'on la trouve en Amérique, depuis le point le plus septentrional du Labrador jusque dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et en Europe, depuis la Russie et la Sibérie jusqu'au nord même de l'Italie.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

Potentilla tridentata. (*Ait.*)

Plante de quatre à dix pouces. Nos lecteurs sont probablement familiers avec cette plante, qui se rencontre assez abondamment aux environs de Québec, dans la direction du Cap-Rouge.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

ONAGRACEÆ. (*Juss.*)**Hippuris vulgaris.** (*Linn.*)

Plante se retrouvant au Groënland, en Islande, en Laponie, en Russie et en France, dans les fossés aquatiques, etc.

Bien que cette plante ait une aire très-étendue, comme on le voit, cependant elle est rare, puisqu'elle n'a été signalée jusqu'à présent qu'en deux endroits du Canada, à Lotbinière et à La Malbaie.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

CRASSULACEÆ. D. C.**Sedum Rhodiola.** (*D. C.*)**Rhodiola rosea.** (*Linn.*)

Plante du Groënland, de la Laponie, de la Sibérie, de la Suède, trouvée sur les hautes montagnes de l'Ecosse et de l'Angleterre, et dans les Alpes, à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

ERICACEÆ. (*Lind.*)**Vaccinium uliginosium.** (*Linn.*)

Au lac des Cygnes.—(*Michx.*) Au Groënland, en Islande, en Laponie et dans toute l'Amérique septen-

trionale. Cette plante se rencontre aussi dans les Alpes, jusqu'aux limites des neiges.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

Vaccinium pensylvanicum. (Lam.)

“ “ *corymbosum.* (Linn.)

Cette espèce de *Bluet*, à variété à fruit noir (*var : Atrocarpum*), est abondante sur les côtes du Labrador; elle est recherchée pour ses fruits par les habitants du pays.

A La Tabatière, en fruit au mois d'août.

Vaccinium oxycoccus. (Linn.)

Oxycoccus palustris. (Pers.)

“ “ *vulgaris.* (Pursh.)

Le fruit porte le nom d'*Atoca* dans le pays; il est aussi très-recherché par les habitants qui le mangent. Cette plante se retrouve au Groënland, en Islande, en Laponie et dans les parties arctiques de la Sibérie et de la Russie.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

Ledum latifolium. (Ait.)

Thé du Labrador.

L'échantillon dont il est ici question a des dimensions beaucoup plus petites que les *Ledum* que nous rencontrons dans les savannes du Canada, plante qui est généralement connue sous le nom de “ thé velouté.”

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

Arctostaphylos alpina. (*Spreng.*)

Arbutus alpina. (*Linn.*)

Cette plante est une de celle que A. de Candolle met au nombre des espèces qu'il appelle *disjointes*, c'est-à-dire se retrouvant dans des pays très-éloignés les uns des autres.

En fruit au mois d'août, à La Tabatière.

Andromeda polifolia. (*Linn.*)

Arbuste dont la hauteur varie depuis six pouces jusqu'à deux à trois pieds. Se retrouve aussi au Groënland, en Laponie et dans les parties froides et alpines de la Russie et de la Sibérie.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

SCROPHULARIÆ. (*Juss.*)

Euphrasia officinalis. (*Linn.*)

La plante, trouvée au Labrador, n'a qu'un à deux pouces de hauteur, et se rapproche beaucoup de l'*Euphrasia minima* (*Jacq.*), tandis que, dans les autres parties du Canada, elle atteint jusqu'à six à huit pouces de hauteur.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

POLEMONIACEÆ. (*Juss.*)

Diapensia Lapponica. (*Linn.*)

“ “ **obtusifolia.** (*Salisb.*)

Plante commune dans les régions arctiques et dans toute la Laponie, comme l'indique son nom spécifique.

A La Tabatière, en fruit au mois d'août.

GENTIANACEÆ. (*Juss.*)**Pleurogyne rotata.** (*Griseb.*)**Gentiana sulcata.**—(*Willd.*)“ “ **rotata.**—(*Froel.*)VAR : **americana.**—(*Griseb.*)

Au Labrador, au Groënland, à Terre-neuve et en Islande.

A La Tabatière, en fleur au mois d'août.

EMPETRACEÆ.**Empetrum nigrum.** (*Linn.*)

Cette plante se retrouve au Groënland, en Islande, en Laponie, en Russie, en Sibérie, dans le nord de l'Allemagne et sur le sommet le plus élevé des Alpes. Son fruit porte le nom vulgaire de “ graine de corbi-geaux ” (*Numenius hudsonicus*), parce qu'il est très-recherché de ces oiseaux.

A La Tabatière, en fruit au mois d'août.

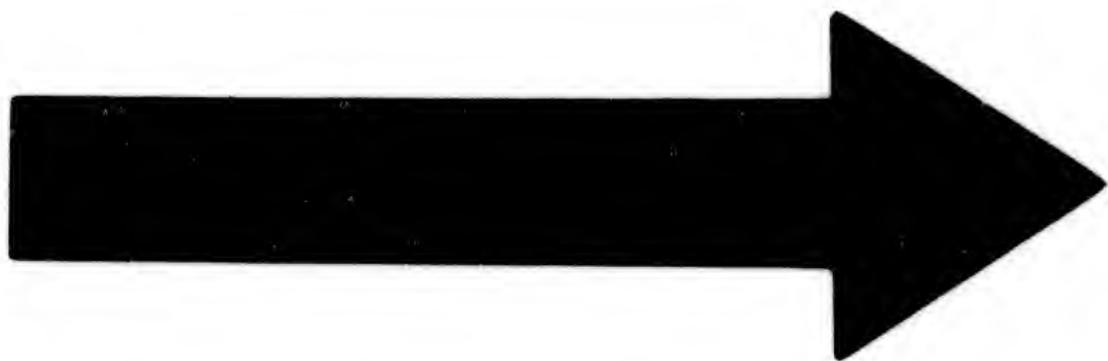
Empetrum rubrum. (*Willd.*)

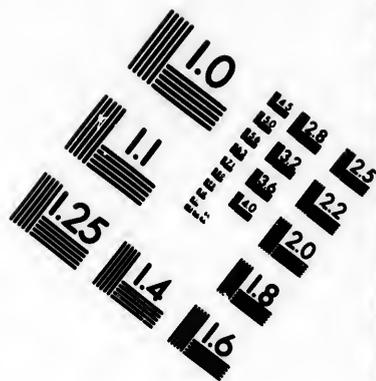
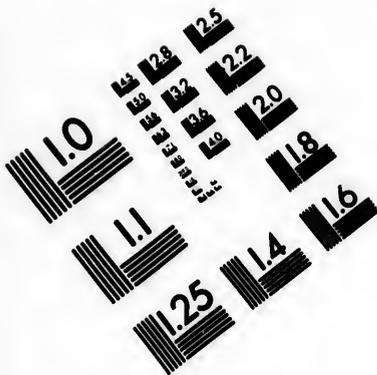
Cette plante se distingue, de la précédente surtout, par ses fruits rouges. Elle se retrouve à l'extrémité méridionale de l'Amérique, le long du détroit de Magellan, dans les sables. (*Duchartre, Manuel des Plantes.*)

A La Tabatière, en fruit au mois d'août.

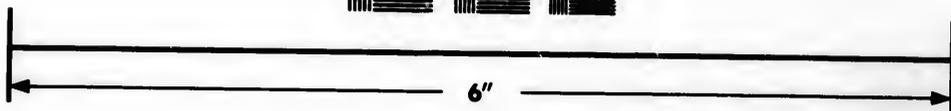
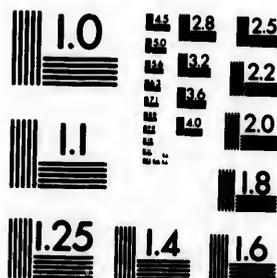
BETULACEÆ.**Betula glandulosa.** (*Michx.*)“ **pumila.** (*Linn.*)

Petit arbre de six à huit pieds, mais qui est beaucoup plus petit au Labrador. L'échantillon dont il





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

est ici question ressemble en tout point à la plante qui se trouve sous ce nom dans l'herbier de Michaux.

A La Tabatière, en fruit au mois d'août.

SALICACEÆ.

Salix alpestris. (Anderson.)

" *helvetica.*

" *pyrenaica.* (Gouan.)

" *americana.* (Cordifolia Ph.)

Nous avons comparé cet échantillon avec la plante de Gouan, venant des Pyrénées; la plante du Labrador a les feuilles plus ovales, c'est-à-dire plus larges que l'espèce pyrénéenne, mais ressemble en tout point au *S. helvetica* de nos collections alpines.

A La Tabatière, en fruit au mois d'août.

TYPHACEÆ.

Sparganium angustifolium. (Michx.)

Cette espèce de Sparganier se retrouve aussi à la Nouvelle-Hollande.

En fleur au mois d'août, à La Tabatière.

OVIDE BRUNET, P^{TRE}.



A la cè
men

QU'IL P
ME

CHO
adresse
dront p
écho a
ce que
ce n'é
faite, je
pour n
civile c
nous fo
le plus
encore
brons l
nous a
gloires
paysag

DISCOURS

PRONONCÉ LE MERCREDI, 18 JUILLET 1855,

Par l'Honorable P. J. O. Chauveau,

A la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du monument dédié, par souscription nationale, à la mémoire des braves tombés sur la plaine d'Abraham, le 28 Avril 1760.

Sta, viator, heroem calcas.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

MESSIEURS ET MESDAMES,

CHOISI par la Société St.-Jean-Baptiste pour vous adresser quelques paroles, qui, à vrai dire, ne viendront pas de moi, mais qui seront plutôt comme un écho affaibli de ce que vos âmes doivent penser, de ce que vos cœurs doivent sentir dans ce moment ; si ce n'était que de l'imprudente promesse que j'ai faite, je serais tenté de me taire et de laisser parler pour moi, certain de leur éloquence, cette pompe civile et militaire qui nous environne, la terre que nous foulons, teinte autrefois du sang le plus pur et le plus noble de la France et de l'Angleterre, jonchée encore des ossements des guerriers dont nous célébrons la mémoire ; les bases de ce monument que nous allons charger de redire aux âges futurs les gloires et les combats de nos ancêtres ; ce grandiose paysage, cette nature qui semble taillée pour de tels

spectacles ; ces montagnes dont les échos vont tout à l'heure retentir des éclats de la foudre guerrière, comme au jour que nous commémorons, et, là-bas, au fond du tableau, Québec, la ville historique dont les murs ont vu couler tant de sang et s'accomplir tant de prodiges de valeur !

Vingt-huit avril mil sept cent soixante, jour que la Providence, dans leurs revers, réservait à nos ancêtres, pour qu'ils fussent les derniers vainqueurs dans une lutte dont ils devaient eux-mêmes être le prix ; pour que le peuple conquis pût toujours marcher tête levée et l'égal de ses conquérants, (préparant ainsi l'union fraternelle qui ici comme ailleurs devait un jour régner entre les deux races, en leur distribuant des lauriers cueillis sur le même champ de bataille) ; jour aussi glorieux pour les vaincus que pour les vainqueurs, puisse ton souvenir, que nous évoquons, m'inspirer des paroles qui ne soient pas trop au-dessous de celles qu'il faudrait pour te raconter dignement !

Dans ce qui s'est passé ici il y a près d'un siècle, dans ce qui s'y passe aujourd'hui, quel contraste à la fois et quelle ressemblance !

Plus de six mois s'étaient écoulés depuis le jour où Wolfe et Montcalm étaient tombés ensevelis, l'un dans le drapeau victorieux de l'Angleterre, l'autre dans celui qui portait le nom immortel de Carillon ; Québec, incendié aux trois quarts, amas de ruines plutôt qu'une ville, subissait la loi du conquérant ; l'Angleterre avait appris, avec des transports de joie, la France avec une inconcevable indifférence, la prise de la plus forte citadelle du nouveau-monde ; "l'Europe entière, dit Raynal, croyait la grande querelle de

l'Amér
ginait
tout et
pérance
vitable.
qu'à la
se prés
tembre
d'une h

Avai
faire, a
sortir d
d'elles-
du fond
venus s
la Fran
qu'elle
dans c
Des en
quatre-
malgré
de l'ar
recrues
seul av
sembla
entendr
cause c

C'es
avaient
dans le
cette c
refrain
près de

l'Amérique du Nord terminée, et personne ne s'imaginait qu'une poignée de français, qui manquaient de tout et à qui la fortune semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable." Et cependant, le vingt-huit avril, voilà qu'à la pointe du jour une nouvelle armée française se présente sur le champ de bataille du treize septembre, guidée par un général d'une bravoure et d'une habileté égales à celles de Montcalm ?

Avait-il, comme cet ancien prétendait pouvoir le faire, avait-il frappé la terre du pied pour en faire sortir des légions ? Non ; mais elles étaient accourues d'elles-mêmes. Du seuil des chaumières incendiées, du fond des bois, de partout, les canadiens étaient venus se ranger une dernière fois sous le drapeau de la France, essayer de sauver malgré elle la colonie qu'elle abandonnait et l'honneur de ses armes, que dans ces contrées éloignées elle paraissait négliger. Des enfants de douze à treize ans, des vieillards de quatre-vingts ans, se rendaient au camp ou y restaient malgré les exhortations des chefs. Plus de la moitié de l'armée du chevalier de Lévis se composait de ces recrues volontaires, de ces soldats que le patriotisme seul avait fait soldats, de ces héros improvisés qui, semblables au vieux Caton, dont ils n'avaient jamais entendu parler, seuls ne désespéraient point d'une cause que le monde entier croyait perdue.

C'est que cette cause était celle qu'enfants ils avaient entendu exalter dans les récits de leurs pères, dans les longues soirées d'hiver ; c'est que le zèle de cette cause était entré dans leur âme avec chaque refrain de la ballade guerrière que leur mère chantait près de leur berceau, avec chaque phrase du sermon

que prêchait le curé de la paroisse, avec l'exemple des martyrs attachés au poteau, découpés par lambeaux, inondés d'huile bouillante et glorieusement décorés de colliers de haches de fer rougies au feu. C'est que plusieurs avaient déjà brûlé pour elle plus d'une cartouche, et s'étaient déjà trouvés vainqueurs un contre trois, un contre cinq, à la Monongahéla sous M. de Beaujeu, au fort George, à Oswégo, à Carillon sous M. de Montcalm; c'est que, jeunes ou vieux, ils n'avaient rien perdu de leur foi religieuse ni de leur foi nationale, qui n'en faisaient plus qu'une; c'est que, dans leur héroïque naïveté, après tous les prodiges qu'ils avaient faits eux-mêmes, ils croyaient le bon Dieu tenu en conscience de faire un miracle pour que la croix, surmontée du coq gaulois, demeurât sur le clocher de leur église et que le drapeau blanc semé de fleur de lys continuât à flotter sur les bastions de leurs forts!

Ce qui s'est passé ici il y a près d'un siècle, c'était donc, de la part de la brave armée anglaise, commandée par le général Murray, victorieuse une première fois sur le même terrain, c'était un effort suprême pour ne pas se laisser enlever les fruits de sa victoire, pour conserver cette forteresse dont la possession était depuis si longtemps l'objet de ses convoitises, pour maintenir la supériorité lentement et péniblement acquise par plus d'un siècle de lutttes cruelles et incessantes, de désastres sans nombre pour les colonies anglaises, que les bandes canadiennes et les hordes sauvages dévastaient chaque année par le fer et la flamme.

Et c'était de la part des troupes françaises fatiguées, mais non épuisées par une longue marche à la pluie

et au t
pour v
reconq
toute l'
les sol

Mais
plus q
la résu
vénére
triompl
homme
avait t
encore
plus qu
sans les
la relig

Ce fu
surtout,
peu de
combat
mille, r
la neig
dans se
celui de
qui cou
rougies
boire, e
mares l

C'éta
sommess
édifice

(1) A S

et au tonnerre, c'était un effort également héroïque, pour venger leur défaite et la mort de Montcalm, pour reconquérir ce promontoire qui tient la clef de presque toute l'Amérique, pour prouver qu'ils étaient toujours les soldats d'Oswégo et de Carillon !

Mais, pour les milices canadiennes, c'était encore plus que tout cela : c'était la sépulture définitive ou la résurrection de tout ce qu'elles avaient aimé et vénéré au foyer domestique ; c'était l'agonie ou le triomphe de la religion et de la patrie ; et, pour ces hommes que le gouvernement qui les abandonnait avait toujours tenus pauvres, et qui, pauvres, venaient encore de perdre le peu qui leur restait, il n'y avait plus que la vie, et la vie elle-même n'était plus rien sans les deux seuls biens qu'ils eussent au monde : la religion et la patrie !

Ce fut donc toute la journée et pendant trois heures surtout, une lutte comme l'histoire nous en montre peu de plus meurtrières, eu égard au nombre des combattants. Plus de trois-mille hommes sur quatorze mille, restèrent sur le champ de bataille. " L'eau et la neige, dit M. Garneau, (qui a élevé à ces braves, dans son histoire, un monument plus durable que celui dont nous posons les bases,) l'eau et la neige, qui couvraient encore le sol par endroits, étaient rougies du sang que la terre gelée ne pouvait pas boire, et les malheureux blessés nageaient dans des mares livides où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe."

C'était ici (1), sur le petit espace de terre où nous sommes réunis et où s'élevait le moulin de Dumont, édifice qui dominait la position, c'était, entre les

(1) A Ste. Foye.

grenadiers de la Reine commandés par M. d'Aiguebelle, et les montagnards écossais sous les ordres du Colonel Fraser, un combat acharné, qui n'a été égalé depuis que par celui que se livrèrent les anglais et les français pour le Château d'Hougoumont, ou encore, par celui que ces derniers ont livré contre les Russes pour la prise du Mamelon Vert à Sébastopol. Le moulin fut trois fois pris et repris, et, chaque fois, les grenadiers eurent à marcher sous le feu incessant d'une lourde et puissante artillerie. Bourlamarque, dont le nom, dans toute la guerre, avait figuré à côté de ceux de Montcalm et de Lévis, fut gravement blessé et eut son cheval tué sous lui dans cet endroit même.

C'était, plus loin, entre les milices canadiennes commandées par M. de Repentigny et par le Colonel Rhéaume, et le centre de l'armée anglaise, une lutte non moins héroïque. "L'on voyait, dit encore M. Garneau, les milices charger leurs armes couchées, se relever après les décharges de l'artillerie ennemie, et fusiller les canonnières sur leurs pièces."

Enfin, à la droite, M. de Saint Luc, avec un parti de canadiens et de sauvages, et le Colonel Poularier, avec le Royal-Roussillon, culbutaient et tournaient l'aile gauche de l'armée anglaise, la rejetaient sur le centre qu'ils prenaient en flanc, et décidaient du sort de la journée.

Partout c'était une scène de carnage et de désolation; un ciel lourd et sombre pesait sur la campagne, des torrents de pluie se mêlaient aux flots de sang humain, les éclairs labouraient le ciel comme les feux des deux armées sillonnaient la terre, les éclats de la foudre se mêlaient aux décharges de l'artillerie, aux fanfares guerrières, aux cris des combattants, aux

plainte
l'immo
la lue
l'armée
au pie
rentrée
couven

Le l
siège q
la flott
leur de
ils vire
qui, pa
domina
contrée

Et vo

Et a

l'Angle
noms d
sur le d
avril, d
rochers

Un g
noble d
de beat
nous l'
des bra
taire d
rencon
fimes
restes
dats ar
échoit

plaintes des mourants, et la nuit, lorsque le silence et l'immobilité eurent remplacé le bruit et le tumulte, à la lueur des éclairs, les innombrables blessés de l'armée française étaient portés à l'Hôpital-Général, au pied du Côteau, tandis que l'armée anglaise, rentrée dans ses murs, encombrait des siens tous les couvents de la ville.

Le lendemain, on commençait les travaux d'un siège qui fut levé précipitamment, lorsqu'au lieu de la flotte française que nos pères attendaient comme leur dernière ressource, leur dernière planche de salut, ils virent paraître dans la rade une escadre anglaise, qui, par sa seule présence, assura pour toujours la domination britannique sur ces vastes et riches contrées.

Et voilà ce qui s'est passé ici il y a près d'un siècle !

Et aujourd'hui, les drapeaux de la France et de l'Angleterre, unis par des banderolles qui portent les noms de victoires gagnées en commun, flottent amis sur le champ de bataille du 13 septembre et du 28 avril, comme sur les mers de l'Europe et sur les rochers de l'antique Chersonèse !

Un gouverneur anglais, dont l'esprit éclairé et le noble cœur ont su comprendre tout ce qu'il y avait de beau, de religieux, d'humain, dans la mission que nous l'avons prié d'accepter, préside à cette apothéose des braves des deux nations. A l'exemple du militaire distingué qui, l'année dernière, était venu rencontrer sur son passage la pompe funèbre que nous fîmes aux braves du vingt-huit avril, et saluer leurs restes de généreuses paroles, des officiers et des soldats anglais, justement impatients du repos qui leur échoit dans ces jours de combat, écoutent avec un

religieux silence le récit de cette vieille victoire française, parce qu'ils savent qu'il n'y a que les lâches qui soient jaloux, et que leur nation s'est couverte elle-même de trop de gloire pour avoir peur de la gloire des autres !

En présence de Lady Head et de la moitié la plus intéressante de la société de Québec, (la beauté, comme toujours, souriant au récit des actions courageuses,) en présence du commandant d'une Corvette Française (1) chargé d'une mission toute pacifique, et de ses marins qui, mille fois les bienvenus parmi nous, sont arrivés ici à temps pour voir de leurs yeux que, si nous avons été longtemps oubliés de la France, nous n'oublions pas ces héros d'autrefois non plus que ceux d'aujourd'hui ; au milieu de nos concitoyens anglais, irlandais, écossais, héritiers des vertus des peuples des trois royaumes avec qui nous aimons à fraterniser ; en présence des descendants des Hurons, les fidèles alliés de nos ancêtres, qui donnèrent leur part de sang et cueillirent leur part de gloire sur tous les champs de bataille de l'Amérique, nous, les descendants des miliciens de 1760, nous enfermons dans un même monument les ossements confondus des grenadiers de la reine et des montagnards écossais, qu'un Archevêque a bénis sans leur demander à quel culte ils avaient appartenu.

Que ne dira-t-il pas à la postérité ce monument ? Quel enseignement plus profond, quel plus haut tribut à

(1) Cette corvette est *La Capricieuse*, bâtiment de la station navale française des îles St. Pierre et Miquelon, ayant pour commandant en chef M. V. Bellevêze, envoyé par l'empereur Napoléon III pour s'éclairer auprès du gouvernement canadien sur les relations commerciales à établir entre la France et le Canada.

l'héroïsme
temps
venir d

Ne p
dans un
commu
verneu
entre le
tous de

Ne d
aux é
pères p
pour le
Carillo
nous
qu'enfi
dernie

Ne
venir c
poussi
près u
d'une

Ne
de not
seule
écrasé
vapeu
il y a
battai
calm
crés,
ciens

l'héroïsme des temps anciens, à l'union fraternelle du temps présent, à l'oubli des haines passées, au souvenir des gloires qui ne passeront pas !

Ne parlera-t-il pas le langage éloquent que tient dans un autre endroit l'obélisque élevée à la mémoire commune de Wolfe et de Montcalm, par un gouverneur anglais, trop soldat lui-même pour distinguer entre le soldat vainqueur et le soldat vaincu, lorsque tous deux étaient morts en héros ?

Ne dira-t-il pas aux Anglais comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la fidélité de nos pères pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau ; que, s'ils étaient les hommes de Carillon et des Plaines d'Abraham, nous avons parmi nous les hommes de Lacolle et de Chateauguay ; qu'enfin nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race ?

Ne dira-t-il pas aux générations futures que le souvenir des grandes actions a beau dormir dans la poussière et l'oubli, il faut qu'un jour, ne fut-ce qu'après un siècle, il se réveille et ressuscite rayonnant d'une splendeur imprévue ?

Ne dira-t-il pas aux hommes trop positifs peut-être de notre époque, qu'après tout l'on ne meurt qu'une seule fois, et que, cette fois-là, il vaut autant mourir écrasé par la mitraille que sous les roues d'un char à vapeur ; que ceux qui agiotaient, qui s'enrichissaient il y a un siècle, sont morts tout comme ceux qui combattaient, Bigot et Deschenaux aussi bien que Montcalm et Lévis ; que les premiers sont oubliés et exécrés, tandis que les pauvres soldats, les pauvres miliciens et les pauvres sauvages du vingt-huit Avril,

reçoivent, aujourd'hui, l'apothéose la plus magnifique qu'il nous soit possible de leur donner ?

N'enseignera-t-il pas aux peuples de l'avenir que les guerres et les haines d'un siècle sont les amitiés et les alliances d'un autre siècle, que la face des empires change, que les empires eux-mêmes s'écroulent ; qu'une seule chose reste debout, la mémoire des braves ?

Ne dira-t-il pas qu'après avoir lutté sur terre et sur mer dans les arts de la guerre et dans ceux de la paix, dans les sciences, où elles ont produit Pascal et Bacon, Newton et Cuvier, Laplace et Herschell, dans les lettres où elles ont placé au faite de l'intelligence humaine, Bossuet et Milton, Shakespeare et Corneille, Lamartine et Byron, notre ancienne et notre nouvelle mère-patrie, désespérant de pouvoir se vaincre l'une l'autre, se sont décidées à dominer réunies le reste du monde.

Ne dira-t-il pas qu'après l'oubli séculaire de tous les souverains et de tous les gouvernements, le puissant allié de notre gracieuse souveraine, le neveu de l'illustre empereur qui, dans l'universalité de son génie, avait réalisé cette parole d'un ancien, *nil humani alienum à me*, au milieu des préoccupations sans nombre d'une époque où se décide le sort de l'Europe et de la civilisation, s'est souvenu d'un million de Français oubliés sous le drapeau britannique, d'un peuple qui surgit aux yeux de la France comme une apparition d'outre-tombe !

Et lorsqu'il s'élèvera, ce monument, surmonté de la statue que nous irons demander à la France, notre alliée, d'y placer elle-même, ne croyez-vous pas que le vieillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers

ainsi
donné
relève
dans l
passer
lui fer
de tou
trop t
leuse

Et d
de se
le ciel
de leu
heure
cette
dans l
vallée
pultur
profon
vert d
desqu
attenc
suprê
nos m
çais s
vemen
mêlés
mage
lité d
et de
natio
vrai
quelc

ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas, lui aussi, donné sa vie pour la patrie; que le jeune homme se relèvera pour s'élancer plus courageux et plus ferme dans la carrière qu'il aura choisie, et que la mère qui passera près d'ici, tenant son jeune fils par la main, lui fera détourner la tête, de crainte que la fascination de tous ces honneurs rendus au courage, ne l'enlève trop tôt à son amour, pour le jeter sur la voie périlleuse de l'honneur ?

Et ces guerriers eux-mêmes, s'il leur était donné de se lever de leur couche funèbre, et de contempler le ciel aussi pur et brillant qu'il était sombre le jour de leur combat ; ces campagnes aussi riches, aussi heureuses qu'elles étaient alors désertes et dévastées ; cette ville alors en ruine, et qui, florissant aujourd'hui dans les arts de la paix, se répand partout dans la vallée et, déjà, sur le côteau, envahit jusqu'à leur sépulture ; ce bassin splendide, *cet afourc d'eau bel et profond*, comme disait Champlain, aujourd'hui couvert des vaisseaux de toutes les nations, au milieu desquels se trouve enfin un de ces vaisseaux français attendus par nos pères avec tant d'angoisse à l'heure suprême ; s'il était donné surtout, s'il était donné à nos miliciens d'entendre, après un siècle, parler français sur leur tombe ; de voir, comme ils disaient naïvement, de voir *leurs gens*, des uniformes français mêlés à des uniformes anglais pour leur rendre hommages ; de contempler leur religion et leur nationalité debout encore et respectées à côté de la religion et de la nationalité des conquérants, sous cette domination anglaise qu'ils redoutaient si fort, n'est-il pas vrai qu'il demanderaient comme une faveur de vivre quelque temps auprès de nous ?

Mais non, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quelles que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme.... dormez.... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, anglais et français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez tous, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui continuera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus ! (1)

(1) M. Chauveau a beaucoup écrit et beaucoup parlé depuis 1850. A part *Charles Guérin*, publié en 1852, ses correspondances au *Courrier des Etats-Unis*, ses nombreux discours durant sa carrière comme homme politique, son livre sur la visite du Prince de Galles, on trouve dans le *Journal de l'Instruction Publique* fondé par lui en 1857, et dont il est encore le principal rédacteur, un grand nombre de ses discours et de ses écrits, principalement en rapport avec la littérature, l'histoire et l'éducation. En général nous éviterons de reproduire dans *La Littérature Canadienne* les articles déjà publiés dans ce recueil mensuel qui se trouve aujourd'hui dans presque toutes les mains. [Note des Editeurs.]

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
AVANT-PROPOS.....	5
ETIENNE PARENT :	
DE L'IMPORTANCE ET DES DEVOIRS DU COMMERCE.— Discours prononcé devant une association de Commis-Marchands, le 15 Janvier 1852.....	7
CONSIDÉRATIONS SUR LE SORT DES CLASSES OU- VRIÈRES. — Discours prononcé devant la Chambre de Lecture de St. Roch, le 15 Avril 1852.....	37
DE L'INTELLIGENCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.—Discours prononcé devant l'Institut Canadien de Québec, le 22 Janvier 1852....	77
DE L'INTELLIGENCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.—Deuxième partie. Prononcée le 7 Février 1852.....	127
F.-X. GARNEAU :	
VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN FRANCE, dans les années 1831, 1832 et 1833.....	179

L'ABBÉ FERLAND :

	PAGE.
LOUIS OLIVIER GAMACHE.....	259
FRAGMENT DE L'HISTOIRE DU CANADA, 1759.....	275
LE LABRADOR.....	289
NOTES DE L'ABBÉ BRUNET, sur les plantes recueillies par L'ABBÉ FERLAND sur les Côtes de Labrador.....	387

P. J. O. CHAUVEAU :

DISCOURS prononcé le Mercredi, 18 Juillet 1855, à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du monument dédié, par souscription nationale, à la mémoire des braves tombés sur la plaine d'Abraham, le 28 Avril 1760.....	375
---	-----



